TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 033 — 46 PAGES — MARDI 3 MAI 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

## Après un raid meurtrier du Front Polisario les familles des techniciens français de Zouérate sont évacuées

LIRE PAGE 46

## Au Pakistan

### ...opposants participant à la « longue marche » ... 30 avril se sont heurtés aux forces de l'ordre

### Rencontre entre l'archevêque de Canterbury et ...

### La déclaration du Dr Cogg[an] en faveur de l'intercommun[ion] embarrasse la Curie roma[ine]

---

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## 1er mai sanglant en Turquie

La célébration de la fête du [tr]avail à Istanbul, le dimanche [1er] mai, s'est soldée par ce que [la] presse turque n'hésite pas à [qu]alifier de « carnage » : trente-[qu]atre personnes, au bas mot, [on]t été tuées, et près de deux [ce]nts autres manifestants ont été [ble]ssés.

La tuerie s'est produite sur la [gr]ande place Taksim. Quelque [ce]nt mille à cent cinquante mille [pe]rsonnes y étaient rassemblées, [à l']appel de la centrale syndicale [de] gauche DISK. Brusquement, [des] tireurs juchés sur les toits [d'i]mmeubles surplombant la place [ont] ouvert le feu sur la foule. [M.] Kemal Turkler, président de [la] centrale, qui haranguait les [ma]nifestants du haut de la tri[bu]ne, échappa de justesse aux [bal]les des terroristes. Tandis que [les] manifestants, pris de panique, [se] dispersaient dans le désordre, [des] bagarres éclataient parmi eux, [et] des commandos mettaient le [feu] à des voitures et à des édi[fice]s, avant de prendre la fuite [par] des rues latérales.

[O]fficieusement, les autorités [att]ribuent ce sanglant épisode à [un] affrontement entre un grou[pu]scule maoïste (de tendance [« r]évolutionnaire prolétaire »), [d'u]ne part, et le DISK, d'inspi[rati]on social-démocrate, qui avait [ex]clu de la manifestation des [« ex]trémistes de gauche », de [l'aut]re.

[La] presse progouvernementale [abon]de dans ce sens pour jeter [le di]scrédit sur l'ensemble de la [jour]née. Boycottée par la centrale [ouvr]ière Turk-Is, plutôt conser[vatr]ice, la manifestation regrou[pait] essentiellement des travail[leurs] qui soutiennent le Parti [répu]blicain du peuple (P.R.P.), [dont] le leader est l'ancien pre[mier] ministre, M. Bulent Ecevit. [Les] journaux de droite n'ont pas [ma]nqué de mettre en garde leurs [lecte]urs contre l'éventuelle acces[sion] au pouvoir des « rouges [enra]gés ».

[A] un mois des élections légis[lative]s, prévues pour le 5 juin [proch]ain, le drame d'Istanbul [pourr]ait bien influer sur le vote [d'une] frange non négligeable de [la po]pulation qui, sans être de [gauch]e, aurait autrement accordé [ses su]ffrages au parti de M. Ece[vit. L]e mécontentement populaire [ne ce]ssait de grandir ces derniers [mois.] L'inflation galopante — éva[luée à] 20 % l'an, — les dévalua[tions] successives de la livre [turqu]e, la hausse du coût de la [vie e]t l'extension du chômage [— plus] de trois millions de person[nes s]ont à la recherche de tra[vail —] avaient contribué à miner [l'audi]ence du Parti de la jus[tice (]P.J.) du premier ministre, [M. S]uleiman Demirel, et de ses [alliés] d'extrême droite au sein de [la coa]lition. A tel point que cer[tains] sondages prévoyaient la [victoi]re fulgurante du P.R.P. à [la pro]chaine consultation natio[nale.] Il n'était pas exclu que [M. Ec]evit puisse bénéficier dans [la pro]chaine Assemblée nationale [de la] majorité absolue.

[Le] « carnage » d'Istanbul peut [augm]enter les chances de M. De[mirel] — qui se présente comme « le garant de l'ordre et de [la sta]bilité dans le progrès » — [d'assu]rer à son parti une au[dience] suffisamment large pour [former] après les élections un [gouve]rnement moins hétérogène. [Le lea]der du P.J. souhaite sur[tout m]ettre un terme à sa colla[boratio]n avec deux formations [ultra]nationalistes, le Parti du [salut] national (P.S.N.) de M. Er[bakan,] et le Parti du mouvement [nation]al (P.M.N.) du colonel [Turke]s, lesquels ont bloqué toute [solutio]n de compromis du conflit [chypri]ote. Un éventuel règlement [de ce] problème permettrait à [M. D]emirel de normaliser les [relatio]ns turco-américaines et [par co]nséquent d'obtenir de [Washi]ngton la suppression totale [de l'e]mbargo sur les livraisons [d'arm]ement à la Turquie.

[Cepe]ndant, selon l'hypothèse la [plus r]épandue aujourd'hui dans [les m]ilieux politiques d'Ankara, [aucun]e des deux grandes forma[tions n]e serait en mesure d'obte[nir la] majorité absolue. Si ce[tte hypo]thèse devait se confirmer, la [Turqui]e n'aura pas réussi à [remédi]er aux maux qui ont porté [préjud]ice à son développement [économ]ique et à sa position sur [la scè]ne internationale.

---

# Un entretien avec M. Jimmy Carter à quelques jours du « sommet » de Londres

## « J'ai commencé à me rendre compte qu'une Europe forte est indispensable à notre propre avenir »

**M. Jimmy Carter a reçu, le 25 avril, à la Maison Blanche, les correspondants à Washington des journaux qui participent chaque mois à l'élaboration de notre supplément « Europa » : outre Henri Pierre du « Monde », Fred Emery du Times, Horst-Alexander Siebert de « Die Welt » et Vittorio Zucconi de « La Stampa ». Répondant aux questions qui portaient tant sur les affaires américaines que sur l'actualité internationale, le président des Etats-Unis a notamment déclaré : « J'ai commencé à me rendre compte qu'une Europe forte est indispensable à notre propre avenir. »**

**A cinq jours du « sommet » qui s'ouvrira, le samedi 7 mai, à Londres, au 10, Downing Street, résidence du premier ministre, avec la participation des présidents américain et français et des chefs de gouvernement d'Allemagne fédérale, du Canada, de Grande-Bretagne, d'Italie et du Japon, et de M. Roy Jenkins, président de la Commission des Communautés européennes, on lira de près les réponses de M. Jimmy Carter, qui, pour la première fois depuis son élection, accorde une interview à des journalistes européens.**

**Après la rencontre des représentants des grands pays industrialisés, le président des Etats-Unis participera à un « comité restreint », où l'on parlera de questions plus politiques (statut de Berlin, vente d'armes à l'Afrique, etc.). Dans l'après-midi du 9 mai, M. Jimmy Carter rencontrera, à Genève, le président syrien, M. Assad, avant de participer à la réunion ordinaire de l'OTAN, les 10 et 11 mai à Bruxelles. (Lire page 46.)**

De notre correspondant

Washington. — L'arrivée de Jimmy Carter et de ses « Géorgiens » à la Maison Blanche a achevé de désacraliser le célèbre bureau ovale. Il y a longtemps, en effet, que cette belle pièce aux grandes fenêtres donnant sur le jardin n'est utilisée que pour l'apparat et la réception des visiteurs. Mais la nouvelle et jeune équipe au service d'un jeune patron en a changé l'atmosphère.

Le cadre est resté intact : des meubles confortables de style américain du début du dix-neuvième siècle, des portraits de George Washington et de Franklin (par Greuze) accrochés aux murs tapissés, le grand bureau fait du bois du *Resolute*, un navire de Sa Majesté la reine Victoria, qui en fit cadeau au président Hayes en 1878. Mais, dans cette salle historique où nous attendons le président Carter, des jeunes gens très détendus et pleins d'irrévérence s'interpellent. Hamilton Jordan, pratiquement chef du cabinet présidentiel, apparaît un instant en bras de chemise — il y a quelques jours il était en short de tennis — tandis que Jody Powel, le porte-parole, en gilet déboutonné et la cravate dénouée, donne des instructions aux photographes.

Dans la pièce adjacente où il a son bureau de travail, le président entre par une petite porte. Discrètement et dans l'indifférence presque générale de ses collaborateurs. Arborant le fameux sourire, il serre aimablement la main de ses visiteurs, les invite à s'asseoir. Mais d'abord il regarde sa montre. Nous sommes en retard (pas par notre faute) de deux minutes sur l'horaire rigoureux. M. Carter fronce légèrement les sourcils. Il fonctionne au chronomètre, de P.M.F. en blue-jean.

Même sobrement habillé d'un costume bleu marine, l'enfant de Plains (Georgie), pur produit de l'Amérique, détonne un peu dans ce décor fin et raffiné. La taille relativemnet petite, par comparaison avec son entourage, surprend, tout comme les quelques rides accusées et les cernes dans un visage jeune d'où ressortent des yeux bleus ; d'un bleu dur, impitoyable, qui, parfois, lui donne un regard glacial, « au laser », comme disent ses collaborateurs. Bien sûr, on est frappé par le sourire charismatique. Mais, en réalité, Jimmy Carter a deux sourires : l'un officiel et quasi automatique, acquis et pratiqué au cours de mois et d'années de campagne électorale ; l'autre authentique et spontané, réservé à la famille et aux intimes.

Il répond aux questions d'une voix monocorde et douce, et qui jamais ne s'élève. Le débit est lent. L'accent traînant du Sud exige de ses interlocuteurs (même Américains) un effort d'attention... Mais, irrésistiblement, sa personnalité s'impose et, tout d'un coup, on comprend mieux pourquoi tant de millions de ses compatriotes ont voté pour cet inconnu. Il a beau répéter qu'il a beaucoup à apprendre, qu'il est jeune dans le métier, l'impression qu'il donne est celle d'un homme déterminé, très sûr de lui, au courant des problèmes et toujours maître de son sujet. Son humilité non feinte est celle d'un juste, tout comme la confiance en soi, l'intensité, le manque d'humour.

### « Je suis un nouveau venu »

Oui, il souhaite établir de bonnes relations avec l'Europe, seule façon de résoudre positivement les problèmes Est-Ouest. Plus que ses prédécesseurs, il veut encourager des relations étroites entre les nations d'Europe et il est favorable à la Communauté européenne. A son avis, l'OTAN n'est pas en danger, mais on pourrait améliorer son fonctionnement. Il hésite, cependant, à agir unilatéralement. « *Je suis un nouveau venu...* »

La perspective d'une accession au pouvoir des communistes dans certains pays européens ne semble pas l'inquiéter exagérément. Bien sûr, il préfère que les partis démocratiques l'emportent à l'avenir, mais si les Etats-Unis veulent les encourager, ce ne peut être qu'en démontrant que le système démocratique fonctionne, non en intervenant dans le déroulement de la campagne électorale des pays intéressés.

A quelques jours du « sommet » de Londres, le président est très réservé. « *Les pays qui sont relativement prospères et économiquement forts pourront fournir quelque stimulation au reste de l'économie du monde libre... Mais il appartient à chaque pays de décider ce qui est le meilleur pour ses citoyens.* »

Le président est optimiste sur les perspectives de la négociation Est-Ouest. La guerre froide ne reprendra pas, dit-il, et il espère d'ici à son départ du pouvoir avoir réduit considérablement le niveau des armements nucléaires.

A propos des droits de l'homme, le président estime qu'il faudra changer la loi américaine, datant de la guerre froide, sur l'entrée et le séjour des étrangers aux Etats-Unis. Quant à sa politique, il affirme qu'elle est entièrement approuvée par le peuple américain.

Au sujet de l'Afrique, le président indique que le peuple américain, instruit par l'expérience du Vietnam, ne pourrait approuver une intervention militaire américaine au Zaïre. « *Lorsque les nations européennes ou africaines, a cause de liens étroits politiques ou historiques avec Mobutu et son gouvernement, inclinent à être plus actives dans l'aide qu'elles lui apportent, nous les approuvons...* » Et le président conclut : « *Nous honorons, respectons et apprécions les mesures prises par les nations française, marocaine et égyptienne.* »

Le président a regardé de nouveau sa montre. L'interview a dépassé de cinq minutes la durée prévue... Il trouve tout de même le temps de dire au revoir et de sourire encore une fois, lorsqu'un correspondant lui demande pourquoi le gouvernement fédéral ne marchanderait pas l'aide financière aux autorités de New-York pour les obliger à accepter Concorde : « *Ce n'est pas comme cela que le gouvernement fonctionne...* »

HENRI PIERRE.

(*Lire l'interview de M. Jimmy Carter dans notre supplément* Europa (page 21).

---

# M. Chirac prétend diriger la majorité tout entière

***M. Jacques Chirac devait participer, lundi 2 mai, à l'émission télévisée réservée aux partis politiques sur TF 1, à 19 h. 40. L'ancien premier ministre, qui avait estimé peu « convenable » de s'exprimer vendredi dernier avant le chef de l'Etat, pourra profiter de ce report pour répondre aux propos de M. Giscard d'Estaing. Il se rendra le 6 mai à Sochaux et à Montbéliard, où il présidera plusieurs réunions, ainsi qu'il a l'intention de le faire dans de nombreuses régions.***

L'attitude du groupe parlementaire R.P.R., lors du débat de la semaine dernière, reflète très précisément la stratégie politique définie par M. Jacques Chirac lui-même. C'est désormais un soutien conditionnel, mesuré et sélectif que les élus gaullistes accorderont au gouvernement de M. Barre, malgré les propos tenus par M. Giscard d'Estaing à la télévision vendredi 29 avril.

Ce comportement a été délibérément choisi par M. Chirac et il a été approuvé par le conseil politique du R.P.R. autant que par le bureau du groupe parlementaire. Le maire de Paris a maintenant solidement établi son autorité sur les instances de son mouvement et sur ses élus. Depuis 1973, et plus encore depuis 1974, ceux-ci ont déjoué à plusieurs reprises les espoirs de ceux qui comptaient les évincer. A quelques mois d'une échéance essentielle, ils ont tendance à renforcer encore leur solidarité, et tous sont convaincus que leur intérêt est d'adhérer solidement à M. Chirac.

Celui-ci a obtenu que les voix discordantes qui prônaient le retour au scrutin proportionnel se taisent (*le Monde* du 28 avril). En échange, il remplit avec scrupule ses devoirs de tuteur.

ANDRÉ PASSERON.

(*Lire la suite page 8.*)

---

*AU JOUR LE JOUR*

## Évolution culturelle

*Les habitants de la capitale ont, depuis plus d'une semaine, la chance de pouvoir visiter une exposition permanente et gratuite organisée sur les trottoirs sur le thème : « Que mangent les Parisiens ? » Cette exposition, décidée par la mairie de Paris, présente aux visiteurs un instantané passionnant et olfactif du contenu de leurs poubelles sous forme de sculptures mouvantes et vivantes.*

*Mais, depuis que Paris a un maire, la culture n'est plus ce qu'elle était. Autrefois, M. Giscard d'Estaing aurait invité les éboueurs à prendre leur petit déjeuner à l'Elysée ; M. Chirac, lui, fait enlever les œuvres d'art par l'armée.*

BERNARD CHAPUIS.

---

# L'ENSEIGNEMENT AU FÉMININ

**Le mot « professeur » n'a pas de féminin. La langue française n'a pas encore enregistré ce phénomène récent et massif : la féminisation de l'enseignement. Treis cent soixante-sept mille femmes enseignent aujourd'hui en France, dans le premier et le second degré, où elles constituent les deux tiers (65,3 %) du corps enseignant.**

**Des raisons personnelles et sociologiques expliquent cette entrée en force des femmes dans une profession, qui leur permet de travailler avec des enfants et de vivre au rythme des leurs.**

**Mais si les femmes ont investi l'enseignement, si, à travail égal, elles y reçoivent un salaire égal à celui des hommes, ce sont toujours ces derniers qui occupent la majorité des postes de décision et de responsabilité. La féminisation, d'autre part, n'est pas sans conséquence sur le fonctionnement du système éducatif lui-même. Contrairement aux déclarations réitérées du ministre de l'éducation pendant le week-end (lire page 20), ce n'est pas le prosélytisme politique qui doit être considéré comme une menace mais bien la résistance au changement. A cet égard, la féminisation excessive du corps enseignant ne facilite pas les évolutions.**

## I. — Vocations et pis-aller

par CATHERINE ARDITTI

« *Etre institutrice, c'est tout ce que je désirais.* » La cinquantaine, les cheveux déjà blancs, ce professeur certifié de lettres d'un lycée d'Orléans remonte dans le temps jusqu'à ces années 30 où, bonne écolière dans un village des Pyrénées, elle avait dû convaincre son père et sa mère — commerçants modestes — que sa vocation était sérieuse. L'institutrice du village, elle-même, avait dû faire le siège des parents afin qu'ils aceptent que leur fillette de onze ans quitte le pays natal pour un internat. Au lycée, elle brilla au point que ses professeurs lui conseillèrent de « *faire Sèvres* ». Après l'Ecole normale supérieure, Mme F... est devenue professeur. Elle ne l'a jamais regretté.

Les difficultés, pourtant, ne manquèrent pas. Nommée d'abord à Saint-Amand-Montrond (Cher), elle dut supporter — deux fois par semaine — des allées et venues entre son domicile personnel (la banlieue de Paris) et son lieu de travail. Avec son mari, professeur dans un collège technique, elle a su donner une bonne image du métier d'enseignant, puisque deux de ses quatre enfants ont préparé l'agrégation.

Depuis le début de sa carrière, le métier a bien changé. Mme F... a peu à peu découvert, par exemple, l'intérêt d'un travail en équipe, jadis rare. Elle ne se plaint pas de ces évolutions.

Son témoignage est toutefois exceptionnel : on rencontre plus d'enseignantes tristes que de rayonnantes. Sa collègue de lycée, Mme P..., la quarantaine, agrégée de philosophie, éprouve si peu d'enthousiasme pour ce métier qu'elle avoue avoir transmis à ses propres enfants l'« *horreur de l'enseignement* ». Ce n'est pas par goût qu'elle a choisi cette voie, mais « *par conformisme* ». « *Pour les filles de ma génération, l'enseignement était la seule possibilité de promotion. Si, aujourd'hui, il va de soi que les femmes travaillent, à l'époque l'enseignement était le meilleur moyen d'acquérir son indépendance sans tout bousculer.* »

(*Lire la suite page 20.*)



---

UN FESTIVAL PERTURBÉ

# Coup de théâtre à Nancy

Le soir du 1er mai, passé minuit, au café du Commerce, place Stanislas, il ne paraissait rien de la « grève » : les employés du Festival avaient cessé le travail ; du grand théâtre, en face, les spectateurs sortaient, contents, des ballets de Wuppertal.

Au fond de la salle, autour d'une grande table, la troupe, précisément, dînait. Le rire des Allemands est de ceux qui se communiquent. Pina Bausch, chorégraphe, directrice des ballets, a, de Virginia Woolf, le visage, l'apparente fragilité. Toute mince et si déterminée; elle raconte un peu comment, chez elle, avec elle, on travaille.

Elle parle de Brecht, et sourit, puis évoque Wuppertal : « *Chez nous, le public comprend le jeu des mots, les paroles des chansons... Mais il est peut-être moins recueilli. La salle était ce soir étonnante.* » C'est cela. A Nancy, les spectateurs sont attentifs, les spectateurs attendent. Le visage de Pina Bausch s'est rembruni. Avec sa petite ride soucieuse, elle croit que ce n'était « *pas vraiment réussi* » : « *Tout était étranger pour nous : les musiciens, l'éclairage. L'équipement technique a ici trente ans de retard. A Wuppertal...* »

MATHILDE LA BARDONNIE.

(*Lire la suite page 31.*)

# ASIE

## Pakistan

### L'opposition semble indécise sur l'attitude à adopter

**L'opposition donne des signes d'essoufflement au Pakistan après plusieurs semaines de troubles. La fête du travail n'a pas donné lieu à de nouveaux désordres. Les manifestations étaient interdites dans les grandes villes, mais des rassemblements ont eu lieu dans le calme à l'intérieur des usines, à Karachi et à Hyderabad.**

**La « longue marche » du 30 avril sur Islamabad et Rawalpindi, organisée par l'opposition (« le Monde » du 2 mai) n'a rassemblé que quelques milliers de personnes.**

De notre envoyé spécial

Islamabad. — M. Bhutto aime les coups d'éclat. Comme si l'échec de la *« longue marche »* annoncée par l'opposition n'avait pas été suffisant, le premier ministre s'est promené samedi en jeep dans les rues les rues de Rawalpindi où devaient converger les *« marcheurs »*. Il est vrai qu'il y avait plus de policiers que de manifestants. Mais cette initiative souligne le retournement — pour combien de temps ? — de la situation en faveur du chef du gouvernement. Intimidés par les mesures de sécurité prises par le pouvoir et indécis en raison de la tentative de compromis en cours, les militants de l'opposition n'étaient pas venus en grand nombre à Rawalpindi-Islamabad. Les échauffourées ont été moins graves que ces dernières semaines à Lahore et à Karachi.

Répondant à la revendication principale de l'Alliance nationale pakistanaise, M. Bhutto a réaffirmé : *« Aussi longtemps que j'aurai la confiance du peuple, la question de ma démission ne se posera pas. »* Il s'adressait — autre témoignage du charisme du *« leader du peuple »* — à la foule attirée par le passage impromptu du chef du gouvernement (alors que les rassemblements, ceux, il est vrai des adversaires du régime, étaient interdits). Le premier ministre a brandi fièrement la lettre que venait de lui adresser le chef du Département d'Etat, M. Vance, à la suite des accusations qu'il avait portées contre les Etats-Unis dans son discours de jeudi, devant les parlementaires (*le Monde* du 30 avril). La missive indiquait, a-t-il dit, que le gouvernement américain était prêt à débattre, en privé mais non pas en public, des griefs que le Pakistan pouvait avoir à son égard.

M. Bhutto n'a pas révélé le contenu de la lettre, mais l'important pour l'opinion pakistanaise est que l' *« éléphant »* (les Etats-Unis dans le langage du premier ministre) adopte une attitude conciliante après les reproches qui lui ont été adressés la semaine dernière. Une partie de la population a accueilli avec soulagement et ressenti comme un sursaut national le discours du premier ministre présentant l'action de l'opposition comme le résultat d'un « complot international ».

Le compromis politique de la crise pakistanaise, si tant est qu'il y en ait un rapidement, se cherche dans les manœuvres, la confusion et le secret bien gardé. Après son « tour de ville », M. Bhutto a rendu visite au président en exercice — mais sans réelle autorité — de l'Alliance, le pir de Pagaro. Le premier ministre a déclaré, après l'entretien, avoir *« de l'espoir »*. Quel rôle, d'autre part, ont joué les « médiateurs » arabes ? Le ministre des affaires étrangères des Emirats arabes unis, dont le président possède un palace dans le sud du Pakistan, a quitté Islamabad. L'ambassadeur d'Arabie Saoudite garde le silence.

Les dirigeants de l'Alliance placés en résidence surveillée à Sihala, près de la capitale, délibéraient toujours le dimanche 1er mai. Mais son président, le maulana Moufti Mahmood, avait dû être hospitalisé. Représentant la « ligne dure », le général d'armée aérienne Asghar Khan a fait savoir que les dirigeants restaient unis et formulaient toujours les mêmes demandes (démission du premier ministre, élections nationales sous le contrôle du pouvoir judiciaire et de l'armée).

Il faudra bien que ces « sages » prennent position même si cela doit mettre à l'épreuve leur unité. Le premier ministre n'a pas intérêt à ce que l'ouverture de réels pourparlers soit compromise.

Un durcissement de l'un ou l'autre camp pourrait être suivi d'une nouvelle vague d'agitation ou plutôt d'une véritable révolte. Pour l'heure, le couvre-feu est levé une partie de la journée dans les grandes villes où l'armée a pris l'administration en main, et les autorités envisagent la reprise des cours dans les écoles. Les militaires ne finiront-ils pas cependant par montrer de l'impatience si les hommes politiques sont *défaillants* ?

GÉRARD VIRATELLE.

## Inde

### LES PARTIS DE LA NOUVELLE MAJORITÉ ONT FUSIONNÉ

*New-Delhi (A.F.P.).* — Le Janata et le Congrès pour la démocratie de M. Jagjivan Ram, les deux partis qui s'étaient alliés pour vaincre le Parti du Congrès de Mme Indira Gandhi lors des dernières élections, ont fusionné dimanche 1er mai. Ils forment désormais, a annoncé le premier ministre indien, M. Desai, *« une entité politique »* sous le nom de Janata.

A l'origine, le Janata était lui-même une coalition du Jana Sangh (droite) du Bharatya Lok Dal (droite), du Congrès « O » (opposition) et du parti socialiste. Les initiatives annoncées dimanche vont renforcer la cohésion de la majorité issue du scrutin de mars.

Le président du Janata est un socialiste modéré, M. Chandra Shekar. Il a été choisi dimanche par les dirigeants des anciennes formations coalisées.

D'autre part M. Jatti, président de l'Union indienne par intérim, a signé samedi 30 avril le décret de dissolution des Assemblées législatives de neuf Etats dirigés par le Parti du Congrès de Mme Gandhi (*le Monde* du 2 mai). Ces Etats seront directement administrés par le pouvoir central jusqu'à ce que de nouvelles élections y soient organisées, en juin prochain. Il s'agit de l'Uttar Pradesh, du Madhya Pradesh, du Pundjab, de l'Haryana, de l'Himachal Pradesh, du Rajastan, du Bengale occidental, du Bihar et de l'Orissa. Le gouvernement estime que le Parti du Congrès, battu dans ces Etats lors des élections générales du mois de mars, n'est plus fondé à y conserver le pouvoir.

Les dirigeants du Parti du Congrès ont qualifié cette décision d' *« acte dictatorial »* portant atteinte aux structures fédérales.

C'est, semble-t-il, après avoir reçu samedi une lettre de M. Morarji Desai que M. Jatti a signé le décret de dissolution. Dans cette lettre, le premier ministre aurait indiqué que son gouvernement se verrait dans l'obligation de démissionner si ses recommandations n'étaient pas suivies.

● *Le Comité protestant des amitiés françaises à l'étranger* vient d'élire son nouveau président, M. Jean Basdevant, ancien ambassadeur en Algérie. Celui-ci succède à M. André Bertrand, décédé.

## Vietnam

### Réfugié au Japon

### UN DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE DÉNONCE LA RÉPRESSION

Député à l'Assemblée nationale du Vietnam réunifié, M. Nguyen Cong Hoan s'est réfugié au Japon, le mois dernier, en raison du manque de libertés et de la répression du nouveau régime contre les Eglises bouddhiste et catholique.

Ancien parlementaire sous le régime Thieu, M. Hoan fut l'un des rares députés non communistes élus à l'Assemblée issue de la consultation d'avril 1976. Il a fui en bateau avec trente-trois autres Vietnamiens. *« Mon rôle à l'Assemblée nationale fut essentiellement celui d'un figurant »*, a-t-il déclaré à la presse samedi 30 avril, jour anniversaire de la prise de Saigon. *« J'assistais uniquement aux séances pour approuver tout ce que le parti communiste proposait. Tous les discours étaient censurés par une commission spéciale. »*

Selon M. Hoan, les autorités ont placé de nombreuses églises et pagodes sous surveillance. Des prêtres et des bonzes ont été arrêtés. Il estime que deux cent mille officiers et fonctionnaires de l'ancien régime restent détenus dans des camps de *« rééducation »*. Selon lui, les communistes auraient fait exécuter au moins cinq cents fonctionnaires et militaires sudistes dans la province centrale de Phu-Yen, après leur victoire en avril 1975. — *(A.F.P., A.P.)*

### Washington et Hanoï reprennent leurs négociations le 3 mai à Paris

Les négociations entre les Etats-Unis et le Vietnam reprendront mardi 3 mai à Paris en vue de la normalisation des relations entre les deux pays, deux ans après la victoire des communistes sur le régime pro-américain du Sud. Les délégations, conduites du côté américain par M. Richard Holbrooke, secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires d'Asie et du Pacifique, et pour la partie vietnamienne par le vice-ministre des affaires étrangères, M. Phan Hien, auront lieu alternativement au siège des ambassades des deux pays à Paris.

L'objectif est de rétablir rapidement des relations diplomatiques et économiques. Les Américains souhaitent notamment obtenir des renseignements sur quelque huit cents militaires portés disparus au combat pendant la guerre, les Vietnamiens entendent que Washington contribue, comme prévu par les accords de Paris, au *« pansement des blessures de guerre »*, c'est-à-dire à la reconstruction du Vietnam. Une reprise des relations diplomatiques devrait également avoir *pour conséquence* la levée du veto que les Etats-Unis maintiennent depuis deux ans à l'entrée du Vietnam réunifié aux Nations unies.

D'autre part, on indique à Washington, de sources proches du Pentagone et du Département d'Etat, que le gouvernement de Hanoï a refusé de vendre à des pays étrangers ou à des mouvements de guérilla une partie des importants stocks d'armes américaines récupérées au Sud-Vietnam. Des offres lui avaient été faites en ce sens, notamment par plusieurs gouvernements de pays d'Afrique et d'Asie, ainsi que par des maquis opérant en Thaïlande, en Malaisie et aux Philippines, a-t-on précisé de mêmes sources. Ces refus sont attribués, en premier lieu, au désir du Vietnam de ne pas compromettre les négociations bilatérales qui vont reprendre avec les Etats-Unis.

## Chine

### LE REPRÉSENTANT DES COMMUNISTES TIBÉTAINS AFFIRME QUE LE DALAI-LAMA SERAIT « LE BIENVENU » A LHASSA

Pékin *(Reuter)*. — Citant une déclaration de M. Ngapo Ngawang-Jigme, représentant des communistes tibétains, devant une délégation japonaise à Pékin, l'agence Chine nouvelle a indiqué, dimanche 1er mai, que le dalaï-lama serait « le bienvenu » s'il acceptait de *« retourner dans le giron de la mère patrie et de se tenir aux côtés du peuple »*.

L'année dernière, des visiteurs étrangers s'étaient entendu dire, à Lhassa, que le dalaï-lama, réfugié en Inde, était à la tête d'une *« clique fasciste »*. M. Ngapo Ngawang-Jigme a précisé que la *« position invariable »* du parti communiste est que *« les traîtres sont les bienvenus »* dès lors qu'ils se repentent.

[Dans l'entourage du dalaï-lama, réfugié en Inde depuis 1959, on déclarait il y a quelques mois que le chef religieux des Tibétains ne pouvait accepter les offres de retour, déjà formulées à plusieurs reprises par Pékin, qu'à condition que des garanties soient données quant aux libertés de l'ensemble de la communauté tibétaine.

Telle qu'elle est présentée par Chine nouvelle, la dernière proposition des autorités chinoises ne semble pas comporter d'éléments nouveaux ; il est à noter toutefois qu'elle intervient alors que des négociations sont en cours pour une améliorations des relations sino-indiennes. La présence en Inde d'une importante communauté de Tibétains en exil est l'un des obstacles à la normalisation de ces relations.]

## Rafle

*Samedi, 13 h. 30. Quelques jeunes gens, répondant à l'appel du Groupe Union Défense (GUD), commencent à se rassembler en vue de la manifestation qui doit réunir une heure plus tard au métro Port-Royal les forces de soutien en Europe à la résistance au Vietnam.*

*La police est là aussi, et happe tout ce qui peut ressembler à un manifestant. Résultat : deux cent six jeunes gens se retrouvent dans des cars qui prennent la direction du centre d'identification de Vincennes (certains d'entre eux via le commissariat du treizième arrondissement). Quelques-uns ont simplement commis l'outrage d'aller acheter un paquet de cigarettes, de faire la queue devant un cinéma ou d'attendre une amie.*

*A Vincennes, accueil courtois : pas de violences, pas de brimades, pas de grossièretés. Mais le processus policier se met en branle : fouille et vidage des poches, mise en « cage », photographie, relevé d'identité sur des fiches classifiées « militant d'extrême-droite ». Seuls les mineurs sont autorisés à prévenir leurs familles.*

*Ces opérations s'effectuent lentement et ne donnent lieu qu'à l'arrestation d'un jeune homme trouvé porteur d'une « arme par destination », qui est mis à disposition du commissariat de Montparnasse. Les premiers « manifestants » sont libérés à 17 heures. Les derniers devront attendre jusqu'à 20 h. 45. Beaucoup de temps perdu pour un paquet de cigarettes ou une séance de cinéma.*

# AMÉRIQUES

## Etats-Unis

AVANT LES ENTRETIENS TÉLÉVISÉS DE M. NIXON

# Des documents accablants pour l'ancien président sont divulgués

De notre correspondant

Washington. — Après trois ans bientôt d'une retraite forcée, l'ex-président Nixon sortira de l'ombre mercredi 4 mai. Il fera sa réapparition dans la première d'une série d'interviews exclusives accordées à la télévision anglaise, pour lesquelles il est assuré de recevoir 650 000 dollars et probablement 10 % des bénéfices réalisés sur la vente de ces programmes à l'étranger. Quant à son interlocuteur, M. David Frost, et à son équipe, ils escomptent tirer un total de 2 millions de dollars de revenus publicitaires des quatre programmes d'une durée de quatre-vingt-dix minutes chacun, qui seront diffusés aux Etats-Unis par cinquante-cinq stations indépendantes, les trois grandes chaînes américaines ayant jusqu'ici refusé leur participation.

L'opération commerciale avait démarré lentement... D'où l'exceptionnel effort de promotion publicitaire entrepris ces derniers jours. C'est sur l'affaire de Watergate que s'ouvrira la série, alors que primitivement l'émission finale devait lui être consacrée. Affaire qui vient d'ailleurs de connaître un rebondissement opportun avec la divulgation de documents inédits par diverses publications — quotidiens, magazines, et par des chaînes nationales de télévision — confirmant sans l'ombre d'un doute la culpabilité de Richard Nixon.

Apparemment, M. Frost a obtenu de ce qui subsiste du bureau du « procureur spécial » de Watergate vingt-huit bandes magnétiques de la Maison Blanche, tenues en réserve pour un procès qui n'eut jamais lieu par suite de la démission du président et du pardon que lui octroya son successeur, M. Ford. De ce fait, elles n'étaient pas encore du domaine public. La publication, à trois jours du début des interviews, de ce document massue accroît sensiblement l'intérêt du « Watergate show ». *« Nous allons faire à Nixon le procès auquel il n'a pas eu à faire face »*, a dit le responsable de la production. Et, toujours d'après des « indiscrétions » savamment répandues, on pense que l'empoignade entre M. David Frost et l'ancien président sera rude, mais on entretient le suspense en ne révélant pas comment M. Nixon se défend devant la caméra.

Ainsi, les documents publiés par le *Washington Post* contredisent formellement M. Nixon. Celui-ci a prétendu avoir été mis au courant le 21 mars 1973 seulement des projets d'acheter le silence des « plombiers » responsables de l'effraction des bureaux de l'état-major électoral du parti démocrate, dans l'immeuble du Watergate. D'après ces bandes non encore « transcrites », l'ancien président, dans une conversation avec son conseiller, M. Colson, se référait spécifiquement à *« l'argent du silence »* dès le 8 janvier, le jour même où commençait le procès des « plombiers ».

De même, il apparaît que M. Nixon s'inquiétait que ne soient révélés ses contacts avec M. Pappas, un des bailleurs de fonds républicains d'origine grecque, chargé de trouver les sommes destinées aux inculpés, et, d'autre part, que certains de ses collaborateurs « juifs » ne transmettent des informations confidentielles à des journalistes juifs. Les bandes publiées par le *Washington Post* révèlent encore que M. Nixon envisageait, avec son conseiller Haldeman, de continuer à utiliser ces enregistrements secrets de la Maison Blanche, à l'insu de ses autres collaborateurs.

Tous ces documents, en fait, sont très révélateurs de la vulgarité, non seulement de ton, mais du caractère même du personnage.

L'autre série de documents publiés par le *New York Times* établissent notamment que, trois jours après l'effraction du Watergate, M. Nixon indiqua à M. Colson qu'il était impliqué dans une « dangereuse opération », c'est-à-dire de la tentative d'étouffement de l'affaire. Bref, M. Nixon était au courant des risques qu'il courait trois jours, et non pas six, après l'effraction de Watergate, ainsi que l'indiquait une bande enregistrée du 23 juin 1972 (l'ex-président la rendit publique quelques jours après sa démission, en août 1974), faisant état des contacts pris avec la C.I.A. pour convaincre le F.B.I. de ne pas pousser l'enquête sur le financement de l'effraction.

Dans sa conversation avec M. Colson, le 20 juin 1972, M. Nixon disait qu'il était scandaleux que la presse américaine se préoccupe à ce point de Watergate, alors que le « vol » des dossiers du Pentagone sur le Vietnam l'avait laissée indifférente. En autorisant la contre-attaque dans cette direction, il recommandait de *« laisser aux Cubains »* (la plupart des auteurs de l'effraction étaient recrutés parmi les Cubains exilés) la responsabilité de l'opération. Quant à l'efficacité de cette entreprise, M. Nixon disait que *« le boulot n'avait pas été soigné »*. Il ajoutait : *« Si nous n'en savions pas davantage, j'aurais conclu qu'il avait été délibérément saboté. »*

Dans une autre conversation avec M. Colson, le 13 février 1973, M. Nixon avait suggéré que quelqu'un pourrait endosser publiquement la responsabilité du scandale afin de *« limiter les pertes »*. Ecartant la suggestion qu'il avait lui-même évoquée de recourir à l'attorney général Mitchell, il accepta le conseil de M. Colson d'organiser l'*« obstruction »* systématique aux démarches de la justice, par exemple en invoquant des *« trous de mémoire »* aux moments appropriés.

Des extraits des documents publiés dans le *New-York Times*, il apparaît que les conseillers présidentiels Haldeman et Ehrlichman passaient tout leur temps, au printemps de 1973, en conversations secrètes avec le président pour étudier les moyens d'éviter que n'éclate le scandale, par exemple en remplaçant le chef du F.B.I. ou, éventuellement, par leur propre démission, de manière à rester, selon l'expression imagée de M. Nixon; *« toujours à une bonne distance du shérif »*...

Il ressort également que M. Ehrlichman, craignant que M. John Dean ne se « mette à table » (ce qu'il finira par faire), avait informé M. Nixon qu'une procédure d'*impeachment* (mise en accusation) pourrait être engagée contre lui. L'ancien président aurait pensé que M. Ehrlichman exagérait ce risque (*« le président ne saurait être mis en accusation sur la base du témoignage d'un John Dean »*), cette opinion était partagée par M. Haldeman, à qui, le 26 avril 1973, M. Nixon disait que la gestion des affaires publiques l'avait entièrement absorbé au moment de la tentative d'étouffement de l'affaire. *« Je ne m'en suis pas occupé, je n'ai rien fait... J'étais bigrement occupé. En fait, j'avais vraiment une excuse... » « Vraiment ? »*, lui demanda cyniquement M. Haldeman. *« Ce n'est pas une justification, mais j'ai une excuse. »*

HENRI PIERRE.

LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME

## M. Cyrus Vance : nous ne devons pas imposer nos propres valeurs aux autres pays

Washington *(A.F.P., A.P.)*. — La politique du président Carter en matière de droits de l'homme a été précisée — mais aussi sensiblement nuancée — par M. Cyrus Vance, samedi 30 avril à Athens (Georgie). Le secrétaire d'Etat américain, qui parlait devant l'université de droit de cette ville, s'est efforcé de répondre à la fois aux critiques de l'Union soviétique, qui avait accusé Washington de s'immiscer dans les affaires intérieures de l'U.R.S.S., et à celles des milieux libéraux américains, hostiles au soutien que les Etats-Unis continuent d'apporter à certains régimes autoritaires de droite dans le tiers-monde.

M. Vance a insisté sur la nécessité du *« réalisme »*. *« Nous savons que beaucoup de pays dans le monde sont organisés sur des principes autoritaires plutôt que démocratiques*, a-t-il déclaré. *Nous ne pouvons pas nourrir l'illusion que l'appel au respect des droits de l'homme va apporter des transformations soudaines dans les sociétés autoritaires.»* Le secrétaire d'Etat a estimé que *« le plus sûr moyen de ne pas atteindre les objectifs poursuivis serait de tenter de façon rigide d'imposer aux autres les valeurs des Etats-Unis »*, car *« un plan d'action doctrinal serait aussi néfaste que l'indifférence »*.

Selon M. Vance, les Etats-Unis doivent examiner la nature des cas de violations des droits de l'homme, s'interroger sur leur étendue, ainsi que sur le degré de responsabilité gouvernementale qu'elles impliquent. Trois éléments, a déclaré le secrétaire d'Etat, sont particulièrement à considérer : le droit de ne pas être soumis à des actes tels que la torture, la punition dégradante et cruelle, la détention et l'emprisonnement arbitraires ; le droit à la satisfaction de besoins vitaux, comme l'alimentation, le logement, la santé et l'éducation ; enfin le droit de bénéficier des libertés civiles et politiques.

De son côté, M. Andrew Young, représentant des Etats-Unis à l'ONU, a plaidé dimanche 1er mai, en faveur de la diversification de l'attitude américaine à l'égard des pays étrangers, et de ceux du tiers-monde en particulier. Il a déclaré devant l'université Lincoln, près d'Oxford (Pennsylvanie) : *« Nous commençons à réaliser qu'il y a quarante-cinq pays différents en Afrique, vingt-neuf pays différents en Amérique latine, et nous devons avoir des politiques différentes pour chacun. »*

## LE DÉPARTEMENT D'ÉTAT ENQUÊTE SUR LE SORT DES PRISONNIERS AMÉRICAINS À CUBA

Washington *(A.F.P.)*. — MM. Wayne Smith et Frank Willis, deux diplomates américains, séjournent à La Havane pour prendre contact avec les citoyens américains détenus dans les prisons cubaines, a-t-on appris samedi 30 avril à Washington, au département d'Etat.

Ces deux diplomates faisaient partie de la délégation américaine qui a conclu, mercredi dernier, à La Havane, un double accord avec Cuba sur la délimitation des zones de pêche et les pêcheries.

Vingt-quatre Américains (dont plusieurs possèdent en fait la double nationalité américano-cubaine) seraient actuellement emprisonnés à Cuba. Six d'entre eux ont été arrêtés après s'être rendus coupables d'un détournement d'avion.

Le département d'Etat a, d'autre part, annoncé qu'il avait autorisé le séjour d'une délégation cubaine aux Etats-Unis pour participer du 1er au 6 mai, à Orlando, en Floride, à une rencontre internationale scientifique et technique. Cette délégation sera conduite par un haut fonctionnaire du ministère de l'agriculture cubain, M. Enrique Roberto Suarez Amador.

## Canada

### LES PROPOS DE M. CHIRAC SUR LE QUÉBEC PROVOQUENT UNE CERTAINE ÉMOTION À OTTAWA

Ottawa *(A.F.P., A.P.)*. — Les propos tenus vendredi 29 avril par M. Jacques Chirac à M. Claude Morin, ministre québécois des affaires intergouvernementales, ont provoqué une certaine émotion dans les milieux officiels à Ottawa. Recevant M. Morin à l'Hôtel de Ville, le maire de Paris avait félicité son hôte de l' *« action considérable »* entreprise pour *« affirmer clairement la personnalité du Québec »* (*le Monde* du 2 mai). La presse canadienne se fait largement l'écho de ces propos.

Le ministère canadien des affaires extérieures a toutefois assuré ne pas vouloir se formaliser de cette déclaration. M. Chirac, estime-t-il, a parlé en son nom propre et non pas en celui du gouvernement français. Le point de vue officiel de Paris, rappelle-t-on, a été clairement exprimé par M. Valéry Giscard d'Estaing et par le ministre des affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, qui ont, tous deux, indiqué que la France n'avait pas l'intention de s'immiscer dans les affaires intérieures du Canada.

# DIPLOMATIE

## M. Mitterrand est l'invité de M. Jenkins et de la Commission européenne

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *M. François Mitterrand rencontre ce lundi 2 mai à Bruxelles M. Jenkins, président de la Commission, qui sera entouré des vice-présidents ouest-allemand et italien Haferkamp et Natali, et du commissaire belge, M. Davignon, qui sont respectivement chargés au sein du collège européen des relations extérieures, de l'élargissement de la C.E.E. et des affaires industrielles. A la suite de ces entretiens aura lieu un déjeuner en présence de l'ensemble de la Commission. Cette visite du premier secrétaire du parti socialiste français a lieu sur l'invitation de M. Jenkins.*

M. Ortoli, vice-président de la Commission, est-il intervenu, comme l'affirment des journaux belges, pour éviter que la Commission donne trop d'éclat à ce séjour ? Voici les faits : c'est M. Claude Cheysson, le second commissaire français, qui a pris l'initiative de cette rencontre après que le président Jenkins en eut approuvé le principe ; il chargea l'un de ses collaborateurs d'en prévenir le vice-président Ortoli. Celui-ci regretta que son collègue, M. Cheysson, n'ait pas cru devoir l'en avertir directement ni poser le problème devant la Commission, et il le lui dit. C'est à cette occasion que fut évoquée la forme à donner à la visite de M. Mitterrand. La Commission devait-elle l'inviter officiellement ? M. Ortoli fit savoir à M. Cheysson et au président Jenkins que donner autant d'éclat à une rencontre avec un dirigeant de l'opposition constituerait une novation qui, dans les circonstances actuelles, ne manquerait pas d'être interprétée comme un geste politique. Il serait plus judicieux, ajouta-t-il, de lui donner la même tonalité non formelle qu'aux récents entretiens entre la commission et Mme Thatcher, chef du parti conservateur britannique, ou M. Kohl, chef de l'opposition chrétienne-démocrate allemande.

On se mit apparemment d'accord pour présenter l'affaire comme une visite d'information effectuée à l'initiative de M. Mitterrand. Celui-ci, qui, dans cette affaire, n'a de bout en bout cherché à embarrasser personne, accepta, dit-on, cette formule. Cependant, finalement, le président Jenkins fit annoncer à Bruxelles que c'était bien sur son invitation que le premier secrétaire du parti socialiste français venait lui rendre visite.

En principe, M. Ortoli, qui rentre ce lundi matin de Washington, doit assister au déjeuner offert par M. Jenkins en l'honneur de M. François Mitterrand.

Ph. L.

[« La Lettre de la nation », organe du R.P.R. écrit ce lundi 2 mai à propos de cette invitation :

« Une bien curieuse invitation, en vérité. Sans doute M. Jenkins appartient-il à l'internationale socialiste, comme M. Mitterrand, mais ses fonctions actuelles à la tête de la Commission de Bruxelles lui imposent un devoir de réserve qui, en l'occurrence, ne semble guère être respecté. A moins que M. Jenkins n'envisage, dans la foulée de cette réception, de recevoir successivement tous les responsables de toutes les formations politiques de tous les pays membres de la C.E.E. En attendant, s'il est exact que M. François-Xavier Ortoli, vice-président de la Commission, s'est quelque peu étonné de la publicité faite à Bruxelles autour de la visite de M. Mitterrand, il a eu tout à fait raison. »]

# A travers le monde

## Allemagne fédérale

● ANDREAS BAADER et ses deux coaccusés, également condamnés jeudi 28 avril à la réclusion à perpétuité, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe, ont décidé samedi de cesser la grève de la faim qu'ils observaient depuis quatre semaines pour protester contre leurs conditions de détention. Les trois prisonniers doivent être transférés dans un autre bâtiment de la prison de Stuttgart, où ils pourront se mêler aux autres détenus. — *(A.F.P., Reuter.)*

## Espagne

● LE TRIBUNAL DE JUSTICE DE MADRID a décidé, samedi 30 avril, la levée de l'inculpation d'appartenance à une association illicite prononcée en décembre dernier contre M. Santiago Carrillo et sept autres dirigeants du parti communiste espagnol (P.C.E.). — *(A.F.P.)*

● LA REPRESENTATION A PARIS DU PARTI CARLISTE ESPAGNOL diffuse un appel pour dénoncer la politique « anti-démocratique » du gouvernement Suarez. L'appel souligne que le gouvernement de Madrid refuse *« d'appliquer entièrement l'amnistie et de reconnaître tous les groupes politiques sans exception »*.

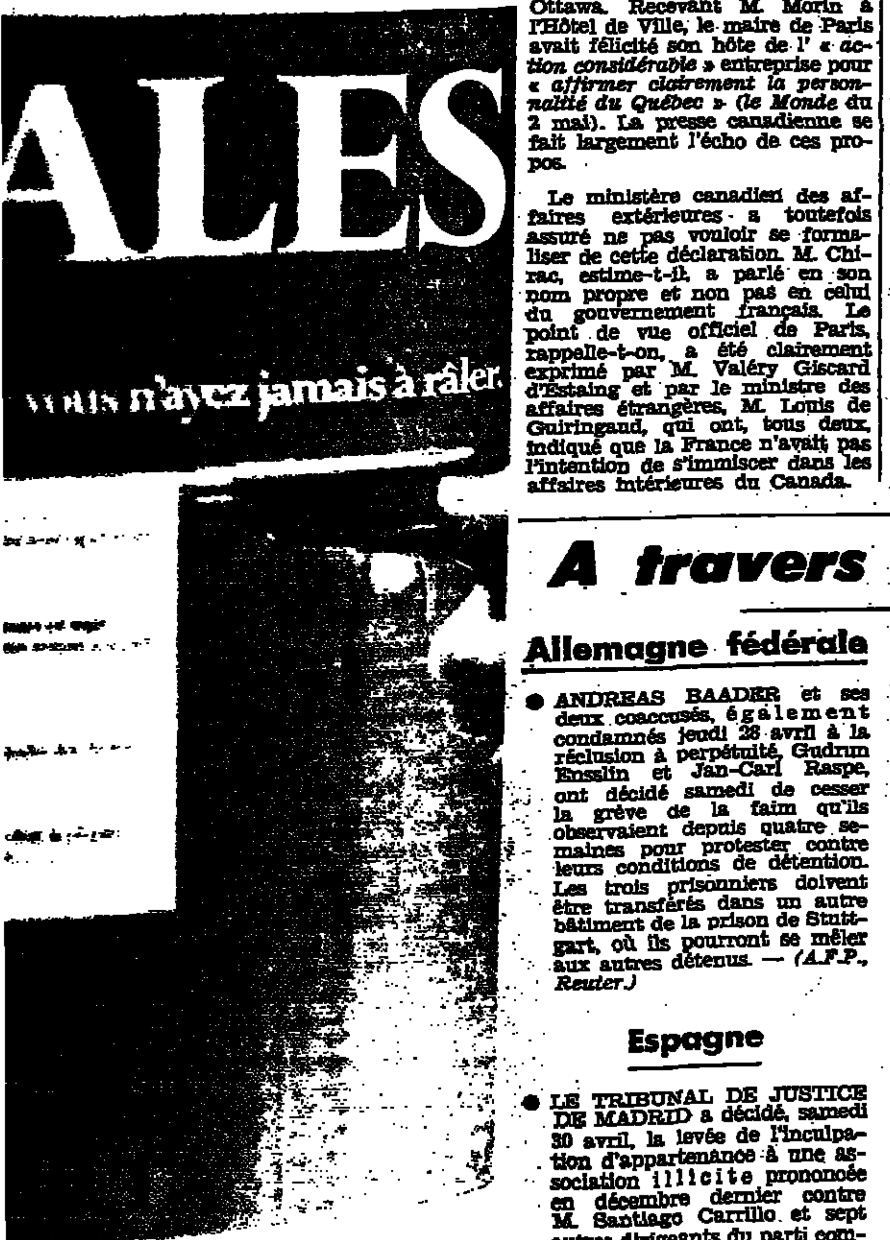
## R.D.A.

● LA R.D.A. a démenti, samedi 30 avril, les allégations de l'agence Zaïre Presse, selon lesquelles elle aurait fourni des armes aux rebelles du Shaba (*le Monde* du 1er mai). L'agence de presse est-allemande A.D.N. a précisé être *« autorisée à déclarer que les accusations rapportées vendredi par la presse occidentale sont de pure fiction et ne reposent sur aucun fondement »*. — *(Reuter.)*

## Pérou

● TROIS DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS DE LA CONFEDERATION GENERALE DES TRAVAILLEURS DU PEROU (C.G.T.P.), d'obédience communiste, ont été arrêtés, apprend-on de source syndicale à Lima, le 2 mai. Parmi eux figure le secrétaire général de la C.G.T.P., M. Eduardo Castillo Sanchez, qui avait prononcé un violent réquisitoire contre la politique économique du gouvernement vendredi au cours d'un meeting. Il avait également réclamé le rétablissement des libertés syndicales et du droit de grève, suspendus en vertu de l'état d'urgence décrété le 2 juillet dernier. — *(Reuter.)*





# AFRIQUE

## Tunisie

### Les autorités rendent hommage à la politique du gouvernement français à l'égard des travailleurs immigrés

**Prenant la parole au cours d'un colloque consacré aux « relations tuniso-françaises dans le présent et dans leurs perspectives d'avenir », M. Mohamed Ennaceur, ministre tunisien des affaires sociales, a rendu hommage, le 29 avril, à Tunis, à la politique du gouvernement français à l'égard des travailleurs immigrés. « Aucun autre pays, a-t-il dit, n'offre dans ce domaine des structures d'accueil et d'organisation, à un échelon aussi élevé. »**

**Evoquant la décision française d'encourager le retour dans leur pays des travailleurs immigrés, M. Ennaceur a indiqué que des dispositions étaient prises en Tunisie pour préparer la réinsertion des travailleurs tunisiens.**

De notre correspondant

Tunis. — « *Malgré une situation difficile, il n'est pas question de renvoyer les travailleurs étrangers établis en France, qui ont rendu et rendent des services considérables à la communauté nationale* », a déclaré, el 28 avril, à Tunis, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à l'équipement et à l'aménagement du territoire.

M. Dijoud, qui a participé, en tant qu'ancien secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, au colloque sur « *les relations tuniso-françaises dans le présent et dans leurs perspectives d'avenir* », organisé par l'Association d'amitié Tunisie-France, a toutefois ajouté qu'il est « *exclu* » que la France « *qui compte des centaines de milliers de chômeurs et quatre-vingt mille immigrés sans travail* », rouvre ses frontières à la main-d'œuvre étrangère « *dans les mois ou les années à venir* ».

Le secrétaire d'Etat a réaffirmé la volonté du gouvernement français, et plus particulièrement de M. Giscard d'Estaing, de poursuivre une politique de promotion en faveur de tous les travailleurs étrangers, notamment arabes, installés en France « *Vous pouvez être sûrs*, a-t-il dit à ses interlocuteurs tunisiens, *que la politique engagée sera poursuivie avec les moyens nécessaires et dans la ligne précédemment tracée* » M. Dijoud n'a cependant pas caché que le retour chez eux des travailleurs immigrés qui le souhaitent serait facilité Le « pécule » que le gouvernement a décidé d'allouer à ces derniers ne représente pas, a-t-il dit, une prime au départ mais une aide à la réinsertion dans la vie économique de leur pays.

Selon les dernières statistiques, cent soixante-quinze mille Tunisiens (soit 73,4 % de la colonie tunisienne à l'étranger) sont établis en France (surtout à Paris, Lyon, Marseille et sur la Côte d'Azur). Les manœuvres représentent 39,4 %, les ouvriers spécialisés 31,5 % et les ouvriers qualifiés 28,6 %. Un mouvement de retour est amorcé depuis deux ans, mais son ampleur demeure faible En 1975, on a enregistré trois cent soixante-sept retours en Tunisie et cinq cent cinq en 1976.

*D'autres questions relatives aux* échanges culturels ont été débattues *au cours de ce colloque* auquel participaient également M. Maurice Druon, de l'Académie française, M. Robert Mallet, recteur de l'université de Paris, et plusieurs membres du gouvernement tunisien, dont M Tahar Belkhodja, ministre de l'intérieur, qui préside l'Association d'amitié Tunisie-France.

*(Intérim.)*

## Maroc

### L'U.S.F.P. LAISSE EN SUSPENS SA PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

*(De otre correspondant*

Rabat. — Les 30 avril et 1er mai, deux partis de l'opposition, l'Istiqal et l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), ont réuni, *le premier, son conseil* national, le second, son comité central, pour examiner la situation à quelques semaines des élections législatives.

Les dicisions arrêtées présentent de part et d'autre une certaine *similitude. L'Istiqlal* a chargé son comité exécutif de « *prendre les décisions opportunes* » en ce qui concerne ces élections ; l'U.S.F.P. a donné mandat à son bureau politique de décider, en fonction des éléments qui pourraient apparaître dans un proche avenir, de la participation ou de la non-participation au scrutin.

Quelques jours auparavant, le roi Hassan II avait reçu une délégation du comité exécuif de l'Istiqlal. Ses membres avaient avaient exposé diverses doléances relatives à des entraves apportées, selon eux, au libre jeu du processus démocratique dans diverses localités. *Le roi a confirmé* directives pour la régularité de la consultation, et des enquêtes ont été ouvertes par le ministère de l'intérieur sur les faits signalés. *Le lendemain, le souverain a eu* un entretien avec Me Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'U.S.F.P Ce parti formule, lui aussi, des revendications, telles que l'octroi d'une couleur unique des bulletins à l'échelon national pour les candidats de chaqu. parti politique et la remise aux scrutateurs d'un procès verbal constatant, dans chaque bureau de vote, le résultat du scrutin. La réponse à ces questions paraît être encore en suspens.

De même, il n'y a pour le moment aucune confirmation officielle de la date des élections. *Celle du 27 est le plus souvent* citée. On attend la promulgation de la loi organique fixant le nombre des représentants (députés), dont les deux tiers doivent être *élus au suffrage universel direct*, l'autre tiers étant désigné par un collège composé des conseillers communaux, des membres des chambres professionnelles et des *représentants des salariés*. Selon certaines informations non confirmées, le Parlement comprendrait deux cent soixante et un membres, soit cent soixante-quatorze *élus directement et quatre-vingt-sept* au suffrage indirect.

LOUIS GRAVIER.

## L'INVASION DU SHABA « CONSTITUANT UNE MENACE » POUR LE SOUDAN

# Le président Sadate annonce que l'Égypte prendra en charge l'armée de l'air de Kinshasa

**Le président Anouar El Sadate a annoncé, dimanche 1er mai, qu'il avait décidé d'apporter une *aide militaire* au Zaïre. *Il a* précisé que l'Egypte prendrait en charge le fonctionnement de *toute l'armée de l'air zaïroise, sans toutefois envoyer de troupes* sur place. Il a ajouté qu'il avait informé le président Mobutu de sa décision.**

**Le chef de l'Etat, qui prononçait un discours à Alexandrie, à l'occasion du 1er mai, a ajouté : « Nous considérons que l'invasion du Zaïre à partir de l'Angola soutenu par l'Union soviétiq[ue] *constitue une menace directe pour le Soudan, avec qui l'Egy[pte]* a des frontières communes et des liens historiques très étro[its] *et pour les sources du Nil, dont une partie se trouve sur le* zaïrois. »**

**M. Sadate a rappelé à ce propos l'aide apportée par l'Egy[pte] au Nigéria lors de la guerre du Biafra. Des pilotes égypti[ens] avaient alors participé à la lutte contre les ressortissants biafr[ais]**

# Une politique africaine dominée par le souci de faire obstacle à l'U.R.S.[S.]

De notre correspondant

Le Caire. — Le premier « sommet » *afro-arabe tenu au Caire*, en mars dernier, les événements d'Erythrée et du Zaïre, ont remis en lumière l'importance que l'Egypte accorde aux affaires africaines. *En 1970, la disparition de* Nasser, qui plaçait l'Egypte à l'intersection des trois « sphères », arabe, africaine et islamique, avait pu faire croire à une éclipse *de la diplomatie égyptienne* au sud du Sahara.

L'orientation de cette diplomatie a changé puisque Le Caire s'est peu à peu replacé dans la mouvance occidentale, et ses manifestations sont devenues plus discrètes, mais son efficacité ne paraît pas s'être démentie. D'ailleurs, certains dirigeants de la « République arabe d'Egypte », malgré leur très net sentiment *d'appartenir* à l'univers arabo-islamique, ne cachent pas qu'à leur avis « *l'Egypte est avant tout africaine* ».

Depuis les pharaons, dont les envoyés *reconnurent le pays de* Pount, en Somalie, jusqu'au roi Farouk, qui se fit attribuer le trône du Soudan, en passant par les expéditions de Mehemet Ali au Soudan, au début du XIXe siècle, l'Egypte a toujours été *active sur son flanc méridional*. Dans sa *Philosophie de la révolution*, Nasser écrivait : « *Gardiens de l'issue septentrionale du continent africain et son trait d'union avec le monde extérieur (...), il nous est impossible (...) de nous dérober à la tâche d'étendre notre civilisation, même jusqu'au centre de la forêt vierge.* »

*Etat le plus peuplé (39 millions* d'âmes) de l'aire afro-arabe, après le Nigeria, jouissant d'une position géopolitique privilégiée, occupant constamment une place en vue sur le plan international malgré le délabrement de son économie, possédant avec Le Caire non seulement la capitale du tiers-monde la plus importante par le nombre d'habitants (9 millions), mais encore l'une *des métropoles mondiales dotées* d'un rayonnement multiforme, l'Egypte veut aujourd'hui mettre ces atouts au service de la lutte contre l'influence de l'Union soviétique en Afrique. Depuis que les Russes ont été évincés de la vallée du Nil, les Egyptiens ont l'impression que leurs anciens alliés essaient de les « encercler » à partir de Tripoli ou de Khartoum, voire, comme vient de le déclarer le président Sadate, depuis le Zaïre, qui a une frontière commune avec le Soudan, ou depuis l'Ethiopie, maîtresse des sources du Nil bleu.

*Selon M. Ahmed Sedky, chef* du département africain du ministère égyptien des affaires étrangères, « *les convergences soviétiques, libyennes et israéliennes en Afrique forment* de facto *une alliance contre nature nuisible à l'Afrique. Addis-Abeba vient d'accueillir ses premiers conseillers cubains, tandis que des officiers israéliens se trouvent depuis un an dans les îles éthiopiennes de Dalhak, en mer Rouge* ». Le Caire voudrait-il que l'Occident, et notamment les Etats-Unis, fissent preuve de plus
de ressort en Afrique ? « *Ce[…]*
répond M. Sedky, *mais à co[…]*
*tion qu'il ne s'agisse jamais d[…]*
*tervention directe.* » L'a[…]
logistique de la France au M[…]
dans l'affaire du Sahara « […]
*exactement ce qu'il fallait fa[…]*
mais « *nous aurions dit non à […]*
*intervention française direct[…]*
De même, si à Djibouti, aux […]
de l'Egypte, la France à une […]
tique « *loyale* », aux Comores […]
*démembrement d'un Etat […]*
*inadmissible* », et à la Réu[…]
« *la décolonisation devra […]*
*être un jour effective* ». […]
manière générale, le princip[…]
bases militaires étrangères […]
Afrique, est également cond[…]
par le Caire. Les pêcheurs r[…]
tis font souvent du zèle... L[…]
tation égyptienne contre la […]
serait moins vive si le c[…]
Kadhafi n'avait pas accord[…]
les côtes libyennes, à la […]
soviétique, les « *facilités* » […]
celles-ci bénéficiaient na[…]
dans les ports d'Egypte. Qu[…]
l'étroite coopération nouée […]
Aden et par Mogadiscio, av[…]
*bloc communiste, le Caire* […]
que les pétrodollars en vien[…]
progressivement à bout.

Sur l'Erythrée, la position […]
tienne officielle n'a pas […]
depuis 1975. « *Le Caire est* […]
*la destruction de l'entité* […]
*pienne, la question éryth[…]*
*devant se résoudre par un* […]
*négocié à l'autonomie da[…]*
*cadre fédéral.* » Les Egy[…]
estiment que l'influence rus[…]
néfaste en Ethiopie, car ell[…]
courage le pouvoir central […]
transigeance. Par rétorsion […]
le rapprochement d'Addis-[…]
avec *Moscou*, l'Egypte ma[…]
maintenant un intérêt cro[…]
pour le Front de libératio[…]
l'Erythrée (FLE), organi[…]
aux dominantes musulm[…]
mais elle n'adhère toujour[…]
à la doctrine élaborée à […]
d'une « *mer Rouge exclusiv[…]*
*arabe* ».

Au sujet de l'ancien S[…]
espagnol, l'Egypte, après un[…]
tative de médiation en 19[…]
pas pris officiellement part[…]
l'Algérie ou pour le Maroc […]
Mauritanie, mais ses symp[…]
vont plutôt à ses deux de[…]
pays. Selon un responsable […]
diplomatie égyptienne : « […]
*en soutenant le Front Po[…]*
*a pris la responsabilité de* […]
*un grave foyer de tension* […]
*nale.* »

### Vingt mille coopéran[ts] au sud du Sahara

En Afrique australe, l'E[…]
manifeste évidemment son[…]
tilité à l'« apartheid », ma[…]
est favorable au maintien […]
populations blanches da[…]
région. Membre fondateu[…]
Comité de libération de l'[…]
*nisation de l'unité africa[…]*
Dar-Es-Salaam, elle apporte […]
ditionnellement aux nations […]
noirs une aide non néglig[…]
notamment en les armant […]
les entraînant. *Ce soutien* […]
core été accru après le pr[…]
« sommet » afro-arabe. En […]
che, Le Caire a vu d'un […]
mauvais œil l'intervention cu[…]
*en Angola, ce qui vaut à* […]
bassadeur d'Egypte à L[…]
d'attendre depuis de longs […]
que les autorités angolaises […]
nent leur accord à son ac[…]
tation. Aujourd'hui, les jou[…]
cairotes dénoncent la pr[…]
de Cubains dans les cas[…]
libyennes

Pour affirmer sa vocation […]
caine, Le Caire dispose a[…]
du Sahara de moyens i[…]
tants : *trente-deux* ambas[…]
dirigées par des diplomates […]
vronnés et polyglottes, appro[…]
tivement vingt mille coopé[…]
environ dix mille étudiants […]
*cains en Egypte, la noria in[…]*
rompue de chefs d'Etat […]
ministres africains flattés […]
invités au Caire, et enfin, […]
seau incomparable des « *m[…]*
*islamiques permanentes* » […]
ché à l'université cairote […]
Ahzar.

L'Egypte n'est pas en m[…]
d'apporter une aide écono[…]
aux *Africains, mais celle-c[…]*
distribuée par des Etats c[…]
l'Arabie Saoudite ou le K[…]
dont les préoccupations poli[…]
sont identiques à celles du C[…]
« *empêcher l'implantation* […]
*communisme en Afrique* ».

La politique égyptienne, a[…]
du Sahara, pourrait actuelle[…]
se résumer dans la formu[…]
« *l'Afrique aux Africains,* […]
*dans l'orbite occidentale* ». […]
détracteurs du président Sa[…]
n'hésitent d'ailleurs pas à […]
que sur le continent noir, le […]
« *n'est rien d'autre que l'ho[…]*
*lige des intérêts américains* […]

J.-P. PÉRONCEL-HUGO[Z]



هكذا من الأصل

# AFRIQUE

## Zambie

# Le président Kaunda tente de faire face des difficultés aggravées par le conflit du Zaïre

De notre envoyé spécial

usaka. — Une élection par-le, dans la « *copperbelt* », intture du cuivre), a provoqué temment un certain émoi dans capitale zambienne. Pour la mière fois depuis plusieurs nées, un candidat d'origine opéenne a été élu à l'Assem-e nationale (*le Monde* du avril), 71 % des électeurs se t abstenus. Apathie ? Désaf-tion à l'égard de l'UNIP rti national unifié pour l'indé-ndance), parti unique ? Le suc- de M. Arthur Piers constitue rappel à l'ordre. La Zambie de Kenneth Kaunda, père d'une épendance proclamée en 1964, iste mal au cyclone qui balaie frique australe...

usaka en porte déjà les tra-. Les étalages des magasins sont vidés en l'espace de deux . Le café commence à être onné dans les grands hôtels. cigarettes, souvent introuva-s, se vendent à l'unité sur les toirs. Les mesures d'austérité ectent également les Africains moins favorisés. Le *mealie* — l'aliment de base, — a i trois augmentations en l'es-e d'un an. Le sucre manque. un an des élections générales, vues pour 1978, l'équilibre pré-re maintenu par le président unda semble menacé.

ors de l'arrivée, fin mars, de Podgorny à Lusaka, le gouver-nent a toléré des pancartes lesquelles des étudiants récla-ient, non sans candeur, l'ins-ration de la « *dictature du létariat* ». Il est vrai que l'al-ation étudiante venait d'être uite de moitié, passant de F environ par mois à 35 F. En n 1976, les deux explosions qui sont produites, de nuit, l'une siège de la Cour suprême, et tre à la poste centrale de aka, ont été imputées à des *gents du gouvernement rhodé-*i ». Le surlendemain, le prési-t Kaunda a convoqué la sse pour lui annoncer une orme de l'enseignement conçue rapidement. Simultanément presque, un jeune officier érieur proche du chef de at, le général Chinkuli, était mu chef d'état-major général.

a crise du cuivre est, au art, la source de tous les maux n Etat qui a longtemps vécu, sans imprudence, de cette source. Le cuivre constitue, litionnellement, 90 % des ortations du pays et près de moitié des rentrées de l'Etat. a rien rapporté à l'Etat zam-, en 1976, et les perspectives r cette année ne sont guère brillantes.

n janvier 1973, la fermeture, r des raisons politiques, de la ntière avec la Rhodésie prive ambie enclavée de son princi- accès à la mer. La chute ver-le du cours du cuivre inter-t deux ans plus tard, en 1975, avant la fermeture de la voie ée qui relie la « ceinture de vre » zambienne au port ango- de Lobito via le Zaïre. Le flit angolais porte ainsi un dur p à l'économie zambienne. auguration, le 22 octobre 1975, Tanzam — voie ferrée struite par les Chinois et qui ache la Zambie au port tan-ien de Dar-Es-Salaam, — ne stitue qu'un poumon de ours, comme les routes qui ent, via le Malawi, le pays aux ts de Nacala et de Quélimane, s le nord du Mozambique.

Un autre lien avec l'océan Indien a été coupé, le 5 février 1977, lorsque Dar-Es-Salaam a fermé sa frontière avec le Kenya : la Zambie a ainsi perdu son accès routier au port kényan de Mombasa.

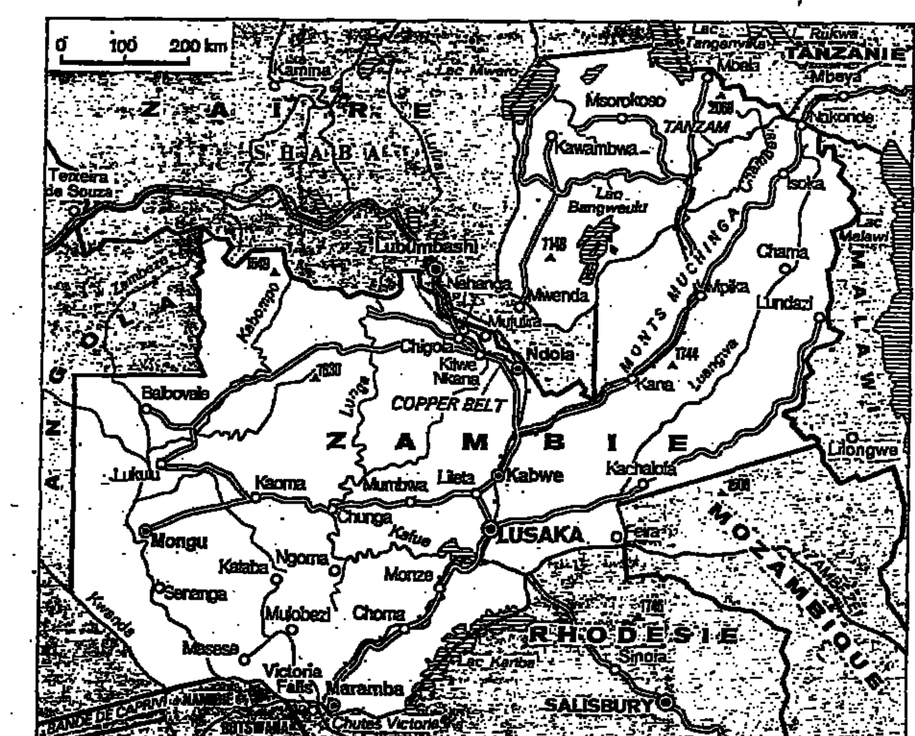
La fermeture de la frontière avec la Rhodésie a suscité un mouvement de mécontentement au sein de l'*establishment* de Lusaka et dans la « *copperbelt* ». Au Parlement, l'an dernier, des voix se sont élevées pour réclamer une réouverture qui n'aurait plus de sens depuis que le Mozambique a fermé la sienne à son tour, le 3 mars 1976. Le président Kaunda croit de moins en moins à un règlement négocié du conflit rhodésien. Il avait fait fermer, fin 1974, les principaux camps de la guerre du Zimbabwe (Rhodésie) aménagés en Zambie. Deux ans plus tard, les recrues de M. Joshua Nkomo, favori, semble-t-il, du chef d'Etat, sont de nouveau à l'entraînement, du côté zambien du Zambèze.

Avec la victoire du M.P.L.A. dans le conflit angolais, l'appui offert à ses adversaires, notamment à l'UNITA de M. Jonas Savimbi, par Lusaka, s'est retourné contre la Zambie. Les deux Etats cohabitent aujourd'hui avec le Botswana, le Mozambique et la Tanzanie, au sein du « club des Cinq » — les Etats africains dits « *de première ligne* ». Mais leurs relations bilatérales ne sont pas encore rétablies. Lusaka a fini par reconnaître, en décembre, la République populaire d'Angola. L'UNITA a été invitée à fermer son bureau dans la capitale zambienne. Mais seul un représentant du M.P.L.A. est stationné à Lusaka. Les missions diplomatiques n'ont pas encore été ouvertes. En raison des combats au Shaba, la voie ferrée de Lobito — « chemin de fer du cuivre » — risque de demeurer longtemps fermée. Les Zambiens semblent se faire peu d'illusions sur la récupération de quelque sept cent soixante et onze wagons et des six locomotives bloqués depuis le début du conflit angolais.

L'affaire du Shaba est d'ailleurs venue, à point nommé, rappeler combien l'ancienne Rhodésie du Nord (devenue la Zambie) et ses quelque cinq millions d'habitants sont tributaires de ce qui se trame aux frontières. Lusaka est une plaque tournante en Afrique australe. Tous les mouvements de libération de la région y sont représentés. Le président Kaunda pratique un jeu permanent de rééquilibrage politique et ethnique.

En avril, le chef de l'Etat zambien a adressé une « réprimande sévère » à un ministre d'Etat pour avoir, au cours d'une tournée théâtrale en Europe de l'Est, « humilié » des acteurs appartenant à des ethnies différentes de la sienne. L'UNIP aurait même engagé, en vue des élections, des pourparlers avec M. Simon Kapwepwe, ancien vice-président de la République, qui se tient à l'écart de la vie publique depuis un internement de onze mois, en 1972 et une condamnation, trois mois plus tard, à deux ans de travaux forcés avec sursis. M. Kapwepwe, âgé aujourd'hui de cinquante-cinq ans, passe pour conserver une audience sérieuse dans le Nord dont il est originaire.

La Constitution de 1973 n'a pas permis de débloquer la vie politique d'un pays secoué par les crises qui se multiplient sur ses frontières. La « révolution verte » qui doit assurer la relève du cuivre, n'en est qu'à ses premiers pas et la Zambie continue de combler le déficit de sa production alimentaire par des importations en provenance d'Afrique du Sud. La radicalisation de l'UNIP, souhaitée par un groupe de jeunes cadres intermédiaires, se heurte encore à la résistance de la bureaucratie et des milieux d'affaires, peu favorables à une « aventure gauchiste ». Dans un pays où les Yougoslaves forment l'armée de l'air et où les Britanniques conseillent la police, le recours au « camarade Podgorny » — comme l'a appelé le président Kaunda — peut passer pour un expédient.




Même si l'« *humanisme* » prôné par M. Kaunda ne répond plus entièrement aux besoins du pays, un changement ne ferait pas nécessairement le jeu de la gauche. En attendant une hausse des cours du cuivre, le président Kaunda tente avec une peine croissante de se préserver des graves difficultés qui affectent la région.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

# PROCHE-ORIENT

A l'occasion d'une cérémonie commémorant la mort de Kamal Joumblatt

## La gauche libanaise définit sa nouvelle stratégie

De notre correspondant

Beyrouth. — *Célébrée le 1er mai* à l'occasion de la Fête du travail, la cérémonie à la mémoire de Kamal Joumblatt, le leader progressiste assassiné le 16 mars dernier dans des circonstances toujours non élucidées, a été l'occasion pour la gauche libanaise de réaffirmer sa présence. Depuis l'entrée à Beyrouth, le 15 novembre 1976, des troupes syriennes de la force arabe de dissuasion, les partis progressistes regroupés au sein du Mouvement national s'étaient en effet éclipsés de la scène politique.

Près de cent mille personnes ont participé à la cérémonie, qui s'est déroulée en bon ordre. Celle-ci appartenait naturellement en grande partie à la communauté druze, *dont Kamal Joumblatt* était la principale personnalité, mais elle comportait aussi de *nombreuses délégations* venues de villages non druses. Contrairement à une vieille coutume libanaise, il n'y avait pas d'armes, et il n'y eut donc pas de salves tirées en signe de deuil. Les soldats syriens effectuaient des fouilles rigoureuses sur les voies d'accès à Beyrouth, mais ils *s'étaient effacés* aux abords du lieu de rassemblement.

Le gouvernement libanais était représenté par son chef, M. Selim Al Hoss, et par deux ministres, la résistance palestinienne par M. Arafat, dont l'arrivée a été saluée par une ovation. Les Palestiniens se sont cependant montrés discrets au cours de cette commémoration, évitant d'occuper le devant de la scène. La droite chrétienne était bien sûr absente, mais la droite musulmane n'était pas là non plus.

Plusieurs pays arabes et étrangers étaient représentés, dont certains (l'U.R.S.S. et les pays socialistes, l'Algérie, la Tunisie, *la Syrie et l'Irak) par des délégations* officielles. Pour la France, le P.S. avait délégué M. Lionel *Jospin*, membre du secrétariat national, et le P.C. M. Lakota, membre du comité central, qui ont été, avec l'ambassadeur soviétique à Beyrouth, les seuls orateurs non arabes.

En sa qualité de secrétaire exécutif du conseil du Mouvement national, dont Kamal Joumblatt était le chef, M. Mohsen Ibrahim a défini la stratégie politique de la gauche dans la phase actuelle de la crise libanaise. Sur le plan de la succession, M. Walid Joumblatt prend la place de son père et maintient son parti — et donc, en conséquence, la majorité de la communauté druze — au sein du Mouvement national. Au cours de la cérémonie de dimanche, M. Ibrahim a proclamé, au nom du Mouvement national, le *maintien* du rôle dirigeant du P.S.P., et M. Walid Joumblatt a affirmé *son allégeance* au *rassemblement* de la gauche.

La direction sera cependant plus collégiale à *l'avenir*. Six partis sur les treize constituant le Mouvement national partage*ront* avec M. Walid Joumblatt la responsabilité de diriger le rassemblement de la gauche. Ils en constituent le « comité d'urgence ». Ce sont : le P.S.P., le P.C., le P.P.S. (1), l'O.A.C.L. (2), le Baas pro-irakien et les nassériens indépendants.

Quant au programme défini au nom du Mouvement national par M. Mohsen Ibrahim, on pourrait le résumer en trois points essentiels : adoption du principe d'un « front national élargi », rassemblant toutes les forces opposées à la partition du Liban, même si elles ne sont pas progressistes ; dialogue national sous l'égide du président Sarkis ; réforme et démocratie. Ce faisant, le Mouvement national pratique l'ouverture envers ceux qui, au sein de l'islam non progressiste, sont actuellement enclins à coopérer avec lui, notamment l'iman Moussa Sadr, l'un des dirigeants de la communauté chiite, et M. Rachid Karamé, leader sunnite de Tripoli.

Cette commémoration a été l'occasion de la première manifestation publique de solidarité entre la résistance palestinienne et la gauche libanaise depuis l'arrêt des combats, il y a près de six mois.

LUCIEN GEORGES.

(1) Le parti populaire syrien.

(2) *L'Organisation d'action des* communistes libanais.

A PROPOS DU SOUTIEN DE L'U.R.S.S. A LA LIBYE

## Le président Sadate accuse Moscou de tenter d'intimider l'Égypte

Dans le discours qu'il a prononcé à Alexandrie à l'occasion du 1er mai, le président Sadate, après avoir annoncé que l'Egypte fournirait une aide militaire au Zaïre *(lire notre information par ailleurs)*, a vivement critiqué l'Union soviétique à propos de la note adressée récemment par Moscou à certains pays arabes et accusant l'Egypte de préparer une agression contre la Libye. Il dénonce cette démarche soviétique comme « *un acte d'intimidation et une menace inadmissible contre l'Egypte* » et accuse l'U.R.S.S. d'« *exercer un protectorat sur la Libye en parlant en son nom* ».

Le ministre égyptien des affaires étrangères avait demandé aux Soviétiques une explication officielle à ce sujet, a ajouté M. Sadate, et l'ambassadeur d'U.R.S.S. lui avait remis samedi dernier « *un mémoire qui ne contient pas l'annulation de la note en question et réaffirme la volonté de l'U.R.S.S. d'entretenir de bonnes relations avec l'Egypte* ».

« *Nous aussi nous souhaitons normaliser nos relations avec Moscou*, a déclaré le président égyptien. *Mais en attendant nous demandons à l'Union soviétique de retirer cette note qui n'est pas digne d'une grande puissance ni même d'un Etat de dixième catégorie. Sinon, nous en tirerons les conséquences.* »

● *A Khartoum*, le président Nemeiry a renouvelé dimanche ses attaques contre le colonel Kadhafi et le lieutenant-colonel Mengistu Haile Mariam, qu'il a accusés d'être les instruments du « *nouveau colonialisme socialiste* » en Afrique.

Le président Nemeiry s'est référé notamment à l'influence croissante de l'Union soviétique en Libye et en Ethiopie, qu'il avait accusées la semaine dernière d'avoir mis en place un pont aérien entre Tripoli et Addis-Abeba afin d'acheminer des armes libyennes en Ethiopie pour des opérations contre le Soudan.

Répondant au chef de l'Etat éthiopien qui lui avait affirmé dans son discours du 1er mai que l'Ethiopie était prête à « *écraser les souvenirs* », parmi lesquels l'Arabie Saoudite, l'Egypte et le Soudan, il a déclaré : « *La voix de la menace venant des petits tyrans de la capitale d'Abyssinie, à l'encontre du Soudan et de son peuple, ne recevra qu'une réponse : serrons nos rangs, mobilisons nos énergies et renforçons nos capacités de préparation en prévision de toute alerte et, avec l'aide de Dieu, nous serons victorieux.* »

### Le colonel Kadhafi : l'Egypte masse des troupes à nos frontières.

● *A Tripoli*, le colonel Kadhafi a, pour sa part, accusé le président Sadate d'être « *un agent de la C.I.A.* »

Dans son discours prononcé à l'occasion de la fête du travail, il a assuré que le chef de l'Etat égyptien a été « *acheté* » par la C.I.A. en 1966, lors d'un voyage aux Etats-Unis, après qu'il eut été chassé du conseil de la révolution.

*Le* colonel Kadhafi a *affirmé* que le président Sadate massait des troupes aux frontières de la *Libye et* a averti *que* « *tout a des limites* ». « *Nous jouons avec le feu* », a-t-il ajouté, précisant *que si lui-même concentrait* également des troupes à la frontière, une « *catastrophe* » en résulterait dont le président Sadate porterait « *l'entière responsabilité* ».

« *Nous n'aurons aucune faiblesse envers Sadate*, a déclaré le dirigeant libyen. *Nous pouvons, au contraire lui rendre la vie très dure.* » Il a ajouté que le président égyptien avait « *perdu l'esprit, vendu son pays et son honneur* ».

Le chef de la révolution libyenne a accusé le président Sadate d'utiliser la question palestinienne dans l'espoir de soutirer une nouvelle fois de l'argent de la Libye. Il a déclaré que s'il voulait « *vendre son pays aux impérialistes* », le peuple égyptien lui « *réglerait son compte* ».

● UN PREMIER GROUPE DE TRAVAILLEURS EGYPTIENS EXPULSES DE LIBYE est arrivé vendredi 29 avril au Caire, rapporte l'agence du Moyen-Orient (Mena). Selon l'agence, deux cent mille Egyptiens environ travaillent en Libye. Les arrivants rapportent que leurs compatriotes sont, peu à peu, rassemblés dans de vastes camps par les autorités libyennes en prévision de leur expulsion. La direction de l'aéroport du Caire a indiqué qu'elle avait été informée par la Libye qu'elle allait recevoir jusqu'à dix avions par jour ramenant des travailleurs égyptiens (*UPI*).

CORRESPONDANCE

## L'eau et l'antisémitisme

*Nous avons reçu la lettre suivante de M. Michel Darmon, de Paris :*

L'information que vous avez publiée dans votre numéro daté des 27 et 28 mars à propos de la conférence des Nations unies sur l'eau, à Mar-del-Plata, était placée sous la rubrique « Sciences ». Le lecteur préoccupé de ces problèmes fondamentaux de l'eau dans le monde pouvait espérer y trouver un intérêt. J'y ai trouvé des motifs d'indignation :

— D'abord, à cause de la condamnation d'Israël pour « *usage des cours d'eau dans les territoires occupés* ». Venant après tant d'autres, où l'Etat hébreu a été condamné systématiquement et sous tous les prétextes, cette condamnation n'a qu'un but : parfaire à travers le *monde* l'image antisémite classique du « Juif accapareur » ;

— Ensuite, parce que les membres de la majorité qui fait la loi à ce genre de conférence avaient jugé bon — même pour un tel débat, vital pour l'humanité — de quitter la salle durant l'exposé scientifique du délégué d'Israël, pays qui entre tous *aurait quelque* chose à leur apprendre dans le domaine de la lutte contre la sécheresse ;

— Enfin, à cause d'un rapprochement inattendu que me suggère le même numéro de votre journal : les Nations unies n'ont pas hésité à tenir une conférence internationale de première importance dans un pays où, notamment, « *l'antisémitisme se développe : on (y) mitraille les synagogues, on (y) édite Goebbels et Rosenberg* », comme le révèlent les signataires de l'appel « *Pour les libertés en Argentine* ».

On dira que les condamnations d'Israël sont devenues rituelles. Précisément, les racistes savent — et l'antisionisme est une forme de racisme — que la lettre s'envole et que le mythe demeure, le mythe, générateur de crimes, du Juif responsable de tous les malheurs du monde.

# LE 1er MAI

Au Chili

## « NOUS AVONS SUPPORTÉ LA PLUS GRANDE PART DU SACRIFICE », déclarent les organisations syndicales au général Pinochet.

Santiago-du-Chili (*A.F.P.*). — La presse chilienne a publié, dimanche 1er mai à Santiago, le texte d'une motion envoyée par cent vingt-six organisations syndicales chiliennes au général Augusto Pinochet, président de la junte de gouvernement pour lui faire part de leurs inquiétudes.

« *Nous aurions aimé dire en cette occasion du 1er mai*, déclarent ces organisations, *que la famille des travailleurs est satisfaite, que nous avons tous un emploi, que nos salaires nous suffisent à nous nourrir sans problème de sous-alimentation ; que nos enfants peuvent être éduqués tranquillement et que leur santé est protégée ; que nous avons tous la possibilité de trouver un logement.* »

« *Nous aurions aimé*, poursuit la motion, *pouvoir dire que le mouvement syndical n'a perdu aucun de ses droits, qu'il peut se réunir librement, qu'il peut sans problème présenter des répétitions.* »

« *Mais nous ne pouvons dire tout cela, ce serait mentir* », ajoutent les syndicalistes.

Le document souligne encore, à l'intention du chef de l'Etat, que « *la réforme agraire a reculé* », et que, « *durant ces quarante-quatre mois, nous avons supporté la plus grande part du sacrifice demandé par le gouvernement* », ajoutant : « *Le sacrifice n'est pas partagé, et nous autres travailleurs n'avons pas eu de participation aux décisions.* »

[Les organisations syndicales chiliennes, tolérées et mises en place par le régime militaire issu du coup d'Etat de septembre 1973, sont bien souvent animées par des militants démocrates-chrétiens bénéficiant jusqu'à présent d'une relative tolérance. Leur mise en garde au général Pinochet, prudente et respectueuse, confirme la rupture de fait entre le régime et le parti démocrate-chrétien.]

A Moscou

## La traditionnelle parade s'est déroulée devant tous les dirigeants soviétiques

### *M. Mazourov a fait sa réapparition*

De notre correspondant

Moscou. — Le 1er mai, c'est traditionnel à Moscou : la parade de la place Rouge regroupant plusieurs centaines de milliers de personnes s'est *déroulée* dans la matinée sous un soleil radieux et devant tous les dirigeants soviétiques. M. *Mazourov, membre du* bureau politique et premier adjoint de M. Kossyguine à la *tête du gouvernement*, a *fait*, en particulier, sa réapparition, après une absence de trois mois très *exactement*. De source soviétique, on explique maintenant cette absence par la maladie. Comme l'an dernier, aucun discours n'a été prononcé sur la place Rouge. Dans tous ses commentaires, la presse soviétique insiste sur l'importance de l'internationalisme *prolétarien*.

Plusieurs dirigeants communistes étrangers ont assisté au *défilé* : M. Corvalan, le secrétaire général du parti communiste chilien ; M. Arismendi, secrétaire général du *P.C.* uruguayen ; M. Prestes, secrétaire général du P.C. brésilien. Mme Ibarruri, la « *Pasionaria* », dont l'agence Tass avait, à un moment, mentionné la présence, ne semble pas, en revanche, *s'être rendue* sur la place Rouge. Elle attend toujours un passeport espagnol pour pouvoir *regagner sa patrie*.

Samedi 30 avril avait été publiée, conformément à la tradi*tion, la liste* des personnalités étrangères auxquelles avait été attribué le prix Lénine : M. Ka*dar, premier secrétaire* du parti communiste hongrois ; Mme Hortensia Allende, la veuve du prési*dent* ; M. Sean MacBride, l'homme politique irlandais ; le poète grec Yannis Ritsos et le général Pierre Pouyade, l'ancien commandant de l'escadrille Normandie-Niemen. Deux dirigeants africains figurent également dans cette liste : le président du Mozambique, M. Machel, et le président de l'Angola, M. Neto. L'Afrique, cette semaine, sera de nouveau à l'ordre du jour en U.R.S.S. puisque l'on attend incessamment l'arrivée en visite officielle de M. Mengistu Haile Mariam, président du comité militaire administratif provisoire d'Ethiopie.

JACQUES AMALRIC.

[Le général Pierre Pouyade, né en 1911, ancien élève de Saint-Cyr, a commandé, pendant la guerre, en U.R.S.S., l'escadrille puis le régiment Normandie-Niemen. Il a siégé à l'Assemblée nationale en qualité de suppléant de M. Charbonnel, puis a été député du Var (apparenté U.D.R.) de 1967 à 1973. Il est membre de la présidence de l'Association France-U.R.S.S.]

A San Salvador

## HUIT PERSONNES TUÉES AU COURS D'UNE MANIFESTATION

San-Salvador (*A.F.P.*). — Huit personnes ont été tuées dimanche 1er mai à San-Salvador par la police au cours d'une manifestation interdite par les autorités. Huit policiers ont été blessés. Des chars et des troupes ont pris position dans les rues de la capitale.

D'autre part, le colonel Molina, chef de l'Etat, a adressé une sévère mise en garde aux ravisseurs du ministre des affaires étrangères, M. Borgonovo. Celui-ci a adressé une troisième lettre à sa famille dans laquelle il demande que l'on fasse « *le maximum d'efforts* » pour parvenir à une solution négociée.



L'ÉTRANGER

A Lisbonne

# LE 1er MAI A L'ÉTRANGER

## A Madrid

### La police a dispersé avec brutalité plusieurs rassemblements ouvriers

*Les forces de l'ordre ont dispersé avec violence les concentrations ouvrières organisées le dimanche 1er mai, en Espagne, par les syndicats démocratiques, mais interdites par le gouvernement. Une personne a été grièvement blessée à Madrid. Des dizaines de manifestants ont été conduits dans les hôpitaux, et on signale de nombreuses arrestations. Dimanche soir, à Madrid, la police a pourchassé manifestants et simples passants. Selon l'agence Reuter, plusieurs policiers ont contraint des personnes à crier* « Arriba España », *affirmant que* « Franco n'était pas mort ».

De notre correspondant

Madrid. — Le 1er mai 1977 a été à peine différent de ceux que les Espagnols ont connu sous la dictature du général Franco. A Madrid, diverses concentrations ouvrières ont été dispersées avec brutalité par les forces de l'ordre. Des militants ont été arrêtés, d'autres blessés. Barcelone, Valence et Bilbao ont été le théâtre de scènes de violence identiques.

M. Marcelino Camacho, secrétaire général des Commissions ouvrières, déclare à ce propos : « *La répression d'aujourd'hui ne peut être justifiée d'aucune manière. Il n'y a eu, à aucun moment, affrontement entre les forces de l'ordre et les travailleurs. Par contre, on peut parler d'agression des forces de l'ordre contre le mouvement ouvrier.* »

A l'appel commun lancé par les commissions ouvrières C.C.O.O. (communiste), l'U.G.T. (socialiste) et l'USO (socialiste autogestionnaire), près de soixante mille personnes, selon les organisateurs (quatre mille selon la radio-télévision espagnole), se sont rendues au stade de Vallecas où était prévu un meeting. Les forces de l'ordre avaient investi le stade et ses abords, interdisant l'entrée de Vallecas à toute personne étrangère au quartier, et fermant la station de métro. A un moment donné, sans préavis, les policiers ont lancé des grenades lacrymogènes. Des militants, qui arboraient des drapeaux rouges, ont été sortis de force de leurs véhicules, frappés et leurs drapeaux mis en pièces.

La C.N.T. (anarcho-syndicaliste) avait de son côté, convoqué ses militants à midi, en plein centre de Madrid, place de Quevedo. Plusieurs milliers de personnes sont venues, certaines portant les drapeaux rouge et noir de l'anarcho-syndicalisme, d'autres le drapeau noir des libertaires ou le drapeau tricolore républicain.

La police a chargé les manifestants qui criaient : « *L'Espagne, demain, sera républicaine* » et « *Monarchie, assassin* ».

Les membres du P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol rénové) se sont réunis sur la tombe de Pablo Iglesias, fondateur du parti socialiste, et ont déposé une couronne de roses rouges. Des militants du P.S.O.E. historique ont accompli le même geste. MM. Felipe Gonzalez, secrétaire général du P.S.O.E. rénové, et José Prats, président du P.S.O.E. historique, se sont donnés l'accolade, évoquant la nécessité d'une union entre tous les socialistes. La police n'est pas intervenue.

L'après-midi, quinze mille personnes environ se sont retrouvées à la Casa de Campo, un parc madrilène, pour un goûter champêtre. La police à cheval et des détachements de gendarmerie étaient sur place. MM. Camacho et Areitza, dirigeants des C.C.O.O., demandèrent au commandant de la gendarmerie l'autorisation de prendre la parole devant les assistants, lui promettant qu'ensuite ils se disperseraient pacifiquement.

Après négociations, le gouverneur de Madrid accorda quinze minutes de discours. Les responsables des forces de l'ordre firent savoir aux dirigeants ouvriers qu'ils avaient découvert une voiture avec des mitraillettes, et qu'ils redoutaient des incidents « de droite ou de gauche ». — J.-A. N.

## A Lisbonne

### Cent cinquante mille personnes au meeting unitaire des syndicats

De notre correspondant

Lisbonne. — « *L'année dernière, nous avions lancé ici-même un appel à l'unité. De sombres nuages s'accumulaient à l'horizon. Malheureusement, tout le monde a voulu ignorer cet appel. Personne n'a voulu le comprendre.* »

A la tribune du stade du 1er mai, devant cent cinquante mille personnes, M. Kalidas Barreto, ancien député du P.S. et membre du secrétariat de l'Intersyndicale, a fait allusion, dimanche 1er mai, aux divergences entre socialistes et communistes.

Samedi, la direction du P.S. avait diffusé un communiqué désapprouvant la manifestation. Et les syndicats proches du P.S. avaient également demandé à leurs adhérents de ne pas participer aux cérémonies organisées par la centrale syndicale unique. Mais la crise économique, l'inflation et le chômage ont été des arguments suffisants. Jamais depuis le 1er mai 1974 un rassemblement aussi impressionnant n'avait eu lieu.

« *Le coût de la vie augmente et les travailleurs ne le supportent plus* », criaient les manifestants. Des drapeaux rouges, des banderoles, des insignes identifiant les diverses délégations, rappelaient les « grandes journées de lutte » de l'année 1975. Des personnalités politiques et militaires étaient là : l'amiral Rosa Coutinho, le commandant de Carvalho, M. Lopes Cardoso, ancien ministre de l'agriculture et animateur de l'aile gauche du P.S. On signalait aussi la présence de l'ancien président de la République, le général Costa Gomes.

Le meeting avait été placé sous le signe de l'« unité ». « *L'unité pour nous ne signifie pas l'obéissance ni la soumission*, a déclaré M. Kalidas Barreto, *elle présuppose le dialogue, l'entente, le courage de dire en face ce que l'on murmure par derrière.* » Et, risquant la rupture avec son propre parti, le dirigeant syndicaliste a affirmé : « *Nous sommes disposés à faire tous les sacrifices, à accepter toutes les mesures d'austérité. A condition pourtant qu'on ne veuille pas nous tromper, car il n'est pas possible de bien gouverner sans les travailleurs et encore moins contre les travailleurs.* »

JOSÉ REBELO.

● LE GENERAL RAMALHO EANES, chef de l'Etat, aurait été mis en minorité au Conseil de la révolution dans un vote organisé mercredi dernier à propos d'une interview controversée accordée récemment à l'agence hongroise M.T.I. par le major Melo Antunes, écrit le quotidien de Porto *Jornal de Noticias* (indépendant). Dans cette interview, le major Melo Antunes, qui représente la gauche du Conseil de la révolution, avait déploré le renforcement de l'influence des forces conservatrices au Portugal. L'attitude du major Melo Antunes aurait été vivement critiquée par une partie des membres du Conseil de la révolution. *(A.F.P.)*

## A Pékin

### Des images géantes montrent M. Hua Kuo-feng intronisé par Mao

De notre correspondant

Pékin. — L'événement le plus marquant de la fête du travail à Pékin a été la publication par tous les journaux d'un long article de douze mille caractères signé par le président Hua Kuo-feng en personne. Il ne s'agit pas d'un texte très original mais d'une sorte de commentaire sur le cinquième volume des *Œuvres choisies* de Mao Tse-toung — qui vient de sortir de presse et couvre comme on sait la période 1950-1957. Ce document est néanmoins intéressant car il constitue une des premières synthèses de la philosophie politique de la nouvelle direction chinoise. La ligne qui s'y définit évite tous les extrémismes. Il y est question des représentants de la bourgeoisie au sein du parti mais il y est également rappelé que les « *révolutionnaires dans l'erreur* » doivent être aidés à retrouver le droit chemin, fût-ce grâce à une « *critique appropriée et fondée* ». Staline est décrit comme « *un grand marxiste-léniniste* », mais ses erreurs théoriques sont soulignées ainsi que les conséquences qu'elles entraînèrent pour le P.C. soviétique et l'U.R.S.S., c'est-à-dire la chute dans le « révisionnisme » et la « *restauration du capitalisme* ».

L'accent est mis fortement sur les tâches économiques de l'édification du socialisme, en particulier sur le nécessaire établissement d'une « *base matérielle* » puissante, condition de la consolidation du régime. Parallèlement, la permanence de la lutte de classe et le maintien indispensable de l'orientation politique vers le communisme sont rappelés avec insistance.

Si une tendance s'est manifestée au sein du régime en faveur d'un réexamen critique de l'œuvre de Mao Tse-toung, M. Hua Kuo-feng ne veut pas la laisser se développer. « *La fidélité au drapeau du président Mao*, écrit-il, *demeure la garantie de la victoire de notre cause révolutionnaire. De cela, tous nos camarades doivent être pleinement conscients.* »

En bref, le président du P.C.C. tient avant tout à se présenter comme le continuateur de Mao. En témoignent également les gigantesques reproductions, installées dans chacun des parcs où avaient lieu les festivités du 1er mai, du tableau représentant le président défunt s'entretenant, le 30 avril 1976, avec M. Hua Kuo-feng et lui déclarant : « *C'est toi qui dirige les affaires, alors je suis tranquille.* »

Pour le reste, la célébration de la fête du travail ressemblait fort à ce qu'elle avait été l'an passé. Curieusement, les slogans les plus visibles faisaient peu allusion à la « *bande des quatre* ». Les mêmes stands qu'en 1976 célébraient les diverses réussites de l'économie nationale. La même foule se pressait devant les multiples attractions. Dans le décor coloré des affiches et des fleurs, parents, enfants et amis se photographiaient à qui mieux-mieux.

Ce 1er mai était l'une des échéances qui avaient été envisagées pour le retour de M. Teng Hsiao-ping et de nombreux paris avaient été pris à ce sujet entre diplomates étrangers. L'ancien vice-premier ministre n'a pas reparu et l'heure était venue de régler les enjeux. Intuition personnelle ou qualité des services d'information américains ? C'est, dit-on, le chef du bureau de liaison des Etats-Unis, M. Thomas Gates, qui apparaissait dimanche soir comme le grand gagnant de ce petit jeu.

ALAIN JACOB.

## Dans le monde

● EN ALLEMAGNE FEDERALE, le chômage a été le thème principal des nombreuses manifestations organisées par la Confédération ouest-allemande des syndicats (D.G.B.), sous le mot d'ordre : « *Unis nous vaincrons* ».

● EN BELGIQUE, les discours ont porté sur la vie chère et le chômage. Les socialistes ont également manifesté leur volonté de participer au nouveau gouvernement.

● EN AUTRICHE, au cours de la réunion organisée par le parti socialiste sur la place de la Mairie à Vienne, le chancelier Kreisky a souligné qu'un des mérites de la social-démocratie autrichienne a été de bannir le « *spectre du chômage* ».

● AU VATICAN, le pape a rappelé aux fidèles réunis place Saint-Pierre que le travail « *n'est pas uniquement un moyen de conquérir un bien-être économique ou temporel* », mais « *une réalisation du progrès social selon le plan de Dieu pour la vie humaine* ».

● EN GRECE, des heurts entre policiers et manifestants gauchistes, qui ont fait une vingtaine de blessés de part et d'autre, ont marqué la fête du travail à Athènes.

● A BERLIN-EST, le gouvernement de la R.D.A. a renoncé, pour la première fois depuis vingt ans, au traditionnel défilé militaire. Celui-ci aura désormais lieu le 7 octobre, jour de la fête nationale est-allemande. Cette décision, indique-t-on, vise à rendre plus pacifique l'image présentée par la R.D.A. dans le monde. Les ambassadeurs des pays alliés occidentaux (Etats-Unis, Grande-Bretagne et France) ont toutefois maintenu leur habituel boycottage du défilé, ce dernier ayant conservé un aspect militaire du fait de la présence de cinq mille membres des « groupes de combattants d'usines pour la défense interne », qui se sont joints au cortège formé par des milliers de Berlinois de l'Est dans le centre de la ville.

● EN TCHECOSLOVAQUIE, des dizaines de milliers de Pragois ont défilé pendant plus de deux heures devant les dirigeants. M. Husak, président de la République et secrétaire général du parti, a souligné son « *optimisme réel* » quant à l'avenir du pays.

● *EN U.R.S.S.*, six membres du comité géorgien de surveillance des accords d'Helsinki ont observé un jour de jeûne à Tbilissi (Georgie) le 1er mai pour protester contre l'arrestation de deux membres du même comité, l'écrivain Zviad Gamsakhourdia et le musicologue Merab Kostava, le 7 avril dernier, apprend-on dans les milieux géorgiens de Paris.

● A LA HAVANE, cent mille travailleurs ont défilé sur la place de la Révolution en arborant des banderoles proclamant la solidarité internationale des peuples socialistes. Contrastant avec les précédentes manifestations du 1er mai, la cérémonie, qui rassemblait les représentants ouvriers de tout le pays, n'a pas donné lieu à des attaques contre les Etats-Unis. —

● EN COLOMBIE, trois bombes ont éclaté dimanche 1er mai à Bogota, provoquant de sérieux dégâts dans plusieurs immeubles du centre. Un agent de police, d'autre part, a été tué et un autre blessé lors de l'attaque d'un poste de police par un groupe d'hommes armés, dans la petite localité de Barrancas (province de Guajira), à la frontière vénézuélienne. — *(A.F.P.)*

● AUX PHILIPPINES, des manifestations antigouvernementales ont marqué, à Manille, la fête du travail. Cinquante personnes ont été arrêtées et accusées de détenir des documents subversifs attaquant le régime et l'activité de certaines sociétés multinationales, notamment pétrolières.

● AU JAPON, plus de dix millions de personnes ont manifesté dimanche à travers le pays. A Tokyo, environ cinq cent mille personnes, réunies dans le parc Yoyogi, ont écouté les discours prononcés par les dirigeants des principaux partis de l'opposition.

● EN ALGERIE, le 1er mai a été marqué par de nombreux meetings populaires et des manifestations sportives et culturelles. Sous le signe de la « *bataille pour la gestion* », le secrétaire générale de l'Union générale des travailleurs algériens a dénoncé, à Alger, que la gestion socialiste des entreprises, en vigueur depuis trois ans, avait permis au travailleur d'améliorer sa condition sociale et de « *devenir un gestionnaire responsable* ».

● A TEL-AVIV, la grande manifestation du 1er mai a dégénéré en affrontement entre militants de gauche et d'extrême droite. Quelque trois mille membres du Rakah (parti communiste prosoviétique) et de divers groupuscules de gauche ont été pris à partie par des membres de la Ligue de défense juive du rabbin Meir Kahana, ainsi que par quelques militants du Likoud (bloc nationalistes de droite).

# POLITIQUE

## Libres opinions

# LE FOSSÉ

par PIERRE LEFRANC (*)

Le président de la République exprime le vœu que la majorité trouve, derrière lui, son unité. Il est à craindre qu'il ne soit déçu dans son espérance, et la raison m'en paraît simple.

En 1974, l'U.D.R. était la formation politique la plus importante, et voici que se trouva élu, à la suite de choix successifs qui remontent à 1969, un président de la République dont les options politiques sont fort éloignées de celles de l'U.D.R.

***

Si, de 1969 à 1974, de grandes libertés furent prises par Georges Pompidou avec les principes énoncés par le général de Gaulle, celui qui, avec des premiers ministres issus de l'U.D.R., en assurait la responsabilité disposait de suffisamment de crédit pour les faire avaliser.

Avec M. Giscard d'Estaing la situation allait changer. Personne chez les gaullistes ne pouvait oublier que l'ancien ministre des finances du fondateur de la V° République s'était opposé à celui-ci, avait mené campagne contre lui et souhaité son départ. Certes, en installant M. Chirac à Matignon, et ce dernier se faisant désigner comme secrétaire général de l'U.D.R., le président pouvait penser avoir neutralisé la formation qui se référait au gaullisme, mais en dirigeant lui-même une politique à l'opposé de l'idéologie gaullienne, le chef de l'Etat prenait le risque d'une réaction de rejet.

C'est là que réside l'origine de la crise. Quel que soit leur souci de préserver l'union de la majorité et de ne pas provoquer de crise, les représentants des électeurs gaullistes ne peuvent tout accepter sous peine d'être abandonnés par leur électorat.

Le fossé est profond entre les objectifs du chef de l'Etat et les options défendues depuis près de vingt ans par les élus de l'U.D.R., devenue le R.P.R. Graves sont les divergences dans les domaines du progrès social, de la défense, de l'Europe, de l'attitude vis-à-vis des Etats-Unis, etc.

M. Giscard d'Estaing a sans doute trop tiré sur la corde, et il a atteint la limite de rupture. Il ne peut demander, au nom de l'unité de la majorité, aux gaullistes d'accepter des décisions contre lesquelles ils n'ont cessé de lutter et de faire campagne. La politique du chef de l'Etat et celle de la majorité de sa majorité ne coïncident pas : tel est le fait indiscutable et que toutes les bonnes paroles ne peuvent supprimer.

Ce fait explique pourquoi l'U.D.R. s'est vu chassée du premier et des principaux postes du gouvernement et pourquoi le président et son premier ministre répugnent à déterminer une ligne politique.

Et comment ne pas trouver extrêmement risqué que, tout en réclamant la cohésion pour une action économique et financière, le chef de l'Etat agite deux chiffons rouges devant le R.P.R. comme s'il souhaitait provoquer sa fureur ! Je veux parler du projet d'élection d'une Assemblée européenne au suffrage universel direct et d'une réforme de la loi électorale dans le sens de la proportionnalisation ; deux points précis qui ne peuvent que révulser ceux qui s'inspirent de la pensée du général de Gaulle. Cela n'apparaît à certains ni plus ni moins que des provocations.

Vraiment, en plus du fossé qu'il est si difficile de combler, pourquoi dresser sciemment des obstacles supplémentaires ?

***

Dans ces conditions, l'union de la majorité revêt toutes les caractéristiques d'un mirage.

Qui plus est, pour quelles raisons les gaullistes accepteraient-ils de se présenter aux suffrages en faisant alliance avec un petit groupe à tel point éloigné de leur propre conviction ?

En 1978, l'électeur voudra des choix clairs, c'est-à-dire qu'on ne pourra marier la chèvre et le chou. Les giscardiens offriront la continuation de leur politique, mais le R.P.R. se doit de proposer aux Français un avenir qui assurera leur participation et leur indépendance.

(*) Président de l'Association d'action pour la fidélité au général de Gaulle.

## « La Lettre de la Nation » : pas de leçon de gaullisme !

Pierre Charpy, évoquant, dans *la Lettre de la Nation*, organe officiel du R.P.R., du lundi 2 mai l'allocution télévisée de M. Giscard d'Estaing du 29 avril, écrit :

« *Pour la commodité de son raisonnement, le président est arrivé à une caricature de la censure. Il doit pourtant se souvenir que la seule motion de censure votée sous la V° République l'a été le 3 octobre 1962 par une coalition hétérogène liée uniquement par le refus du référendum sur l'élection présidentielle au suffrage universel. Elle rassemblait des députés qui allaient des modérés aux communistes et ne constituaient, en aucune manière, une majorité de remplacement. C'est une coalition du même type — il est bien placé pour le savoir — qui fit gagner le « non » au référendum de 1969. Alors, qu'y aurait-il d' « invraisemblable » au rejet d'un texte par des députés de la majorité et de l'opposition ? Enfin, pour rester dans le domaine constitutionnel, rien n'empêche le président de la République, après le vote d'une motion de censure, de renommer le lendemain le même gouvernement et celui-ci de retrouver sa majorité, le projet en litige ayant été enterré.*

» *Tout cela ne signifie pas que le R.P.R. soit décidé à voter une motion de censure, mais seulement que celle-ci n'est pas l'arme absolue pour le contraindre à l'inconditionnalité.*

» *Le président de la République a tout à fait raison de prêcher l'union à sa majorité. Mais la meilleure méthode n'est pas d'y réduire les formations politiques ni de donner des leçons de gaullisme aux gaullistes. Au Parlement, comme ailleurs, ils se battent pour l'essentiel et, si la France peut mener aujourd'hui « une action courageuse et efficace en Afrique », à qui le doit-elle ?* »

### AU CONSEIL DE PARIS

# Face à la politique de M. Chirac, la gauche place son espoir dans les prochaines élections législatives

**La discussion et le vote, lundi 2 mai, par le Conseil de Paris, des premiers projets du maire de la capitale, et la désignation des représentants de Paris dans divers organismes administratifs, marquent la fin de la longue période d'installation des nouvelles institutions créées par la loi du 31 décembre 1975, période caractérisée par la multiplication des conflits entre le président du R.P.R. et les élus de l'union de la gauche.**

**Certaines données conditionnaient l'application de la réforme du statut de la capitale. Parmi elles, deux paraissaient déterminantes, au moment de la discussion du projet de loi au Parlement : le rôle du maire, et la réussite de la déconcentration. A cet égard, il apparaît que M. Jacques Chirac est en mesure d'assurer une complète unité de gestion à Paris : il s'est doté partout des relais nécessaires à l'application de sa politique municipale, excluant toute réelle participation de l'opposition, soupçonnée de vouloir « balkaniser » la ville-département, et privilégiant, par le biais de commissions extra-municipales, la concertation avec les organisations socio-professionnelles.**

**A la gauche, qui lui reprochait son « inaction », M. Chirac a répondu par la publication d'un vaste programme d'action. Les élus communistes, socialistes et les radicaux de gauche n'abandonnent pas pour autant leurs critiques : ils soulignent que l'Hôtel de Ville apparaît aujourd'hui comme un point d'appui pour le rayonnement national du maire et celui de son parti. Ils dénoncent la mainmise de M. Chirac sur Paris, ses méthodes « peu démocratiques », surtout, ils placent désormais leurs espoirs dans les prochaines élections législatives.**

La réforme du statut de Paris avait suscité, lors du débat parlementaire, certaines appréhensions en raison du rôle considérable confié au maire.

Une première difficulté, avançait-on, tient à la lourdeur de la charge qu'il doit assumer ; celle-ci était auparavant partagée entre trois personnages importants : le préfet de Paris, le président du Conseil de Paris et le rapporteur général du budget. Il faut désormais ajouter la présidence du conseil général du département.

Malgré la diversité de ces responsabilités, qui exigent déjà de celui qui les détient des capacités peu habituelles, M. Chirac n'a renoncé à aucune de ses attributions nationales et locales : il préside le R.P.R. et, malgré les protestations et les recours en justice de l'opposition, il continue d'exercer ses mandats de conseiller général de la Corrèze, de député de ce département et de conseiller régional du Limousin.

Pour mener de front cette triple action, le maire, qui se plaît à souligner qu'il ne sacrifie pas aux « *week-ends de plaisance* », estime qu'il suffit de bien organiser son emploi du temps. Il est vrai aussi qu'il a délégué ses attributions à dix-huit adjoints réglementaires et six adjoints supplémentaires, dont un « médiateur » et deux adjoints chargés des relations extérieures (MM. Couve de Murville et Taittinger). Cependant, seuls les deux premiers adjoints, MM. de La Malène et Tiberi, respectivement chargés des finances et du personnel, disposent des délégations d'autorité.

Les parlementaires craignaient également, lors de la discussion de la réforme, la tentation que pourrait avoir le pouvoir central d'intervenir dans l'administration de la ville où siègent les pouvoirs publics. Le risque d'un conflit entre le gouvernement et le premier magistrat de la capitale existe, mais il est aujourd'hui limité. Il revient, en effet, au ministre de la culture et de l'environnement, M. Michel d'Ornano, ancien candidat à la mairie, de prendre certaines décisions, notamment pour la délivrance d'un grand nombre de permis de construire. L'entretien qu'ont eu le maire et le premier ministre paraît avoir dissipé les craintes émises par l'entourage de M. Chirac de voir le gouvernement réduire, par une tutelle excessive, les attributions du premier magistrat. Celui-ci a obtenu du gouvernement qu'il renonce à confier au préfet de Paris la présidence du conseil d'administration de l'Assistance publique. De plus, c'est en étroite liaison avec la préfecture de police que les mesures destinées à renforcer la sécurité des Parisiens seront prises. Enfin, les problèmes d'environnement et de culture pourraient être à l'ordre du jour d'un prochain entretien entre le président de la République et le maire. La *date n'en a cependant pas été fixée.*

### Une gestion « politisée »

On a pu craindre enfin que la gestion de la capitale ne soit « *politisée* ». M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et maire-adjoint, s'était fait l'écho de cette inquiétude lors du débat au Sénat le 15 décembre 1975. Il est difficile toutefois d'imaginer qu'il puisse en être autrement, lorsque l'on sait l'importance des moyens administratifs et financiers, et finalement politiques, que le maire concentre dans ses mains. M. Chirac a néanmoins manifesté le souci d'éviter que le Conseil de Paris ne devienne un petit Parlement : c'est pourquoi la *majorité, à laquelle le maire a* demandé d'être « *disciplinée* », et qui l'est en effet, a adopté un règlement intérieur qui exclut des pratiques parlementaires telles que les questions écrites, les discussions d'urgence ou les questions orales avec débat, pour ne retenir que les procédures les plus proches du droit commun des conseils municipaux.

L'état-major de M. Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville, évoque cependant un petit gouvernement.

Par le *dosage politique* qui a prévalu au niveau des adjoints, d'une part : la « vieille garde » des députés gaullistes de Paris constitue l'ossature de la nouvelle équipe municipale, alors que les R.I. n'ont qu'un seul adjoint réglementaire ; les centristes ont obtenu des attributions conformes à leurs souhaits, de même que les radicaux et les indépendants (CNIP).

Par la personnalité des proches collaborateurs du maire, d'autre part : le directeur du cabinet est M. Maurice Doublet, ancien préfet de la région parisienne, qui avait pourtant échoué dans sa tentative d'être élu du douzième arrondissement. Le directeur adjoint est M. Toubon, chargé au R.P.R. de la préparation des élections, alors que M. Denis Baudouin, ancien porte-parole de Georges Pompidou, puis président de la SOFIRAD, est devenu directeur général chargé de l'information et des relations extérieures de la mairie.

M. Chirac aurait-il agi autrement s'il avait voulu faire de sa fonction municipale un véritable « tremplin » vers le pouvoir ? Le président du R.P.R. se défend de nourrir un tel dessein : « *Ma seule ambition est de gagner les élections législatives de 1978* », a-t-il récemment déclaré (*le Monde* du 9 avril).

A Paris, il s'agit d'éviter que les progrès de la gauche lors des élections municipales ne soient confirmés ou amplifiés par le *scrutin législatif. Pour cela,* M. Chirac mise sur la réussite rapide d'un programme d'action ambitieux destiné à améliorer les conditions de vie à Paris (*le Monde du 30 avril*). *De plus,* les habitants de la capitale attendent de la réforme qu'elle se traduise par des facilités ainsi que par des possibilités effectives de participer à la gestion de la Ville. Dans ce domaine, le projet de déconcentration de certains services, discuté lundi 2 mai par les élus parisiens, même s'il ne touche que des services mineurs, procurera certaines facilités.

En revanche, les commissions d'arrondissement apparaissent *moins comme* les *structures* de concertation, souhaitées par le législateur, que comme les éléments d'un dispositif destiné à relayer l'action et la volonté du maire. En effet, les officiers municipaux nommés par le maire, de même que les personnalités « *représentatives des activités de l'arrondissement* » désignées par le Conseil de Paris, qui siègent au sein de ces commissions consultatives, peuvent d'autant mieux être assimilés à la majorité que certains d'entre eux ont été des candidats malheureux de cette majorité. Ce dispositif s'étend également aux organismes administratifs, tels que le comité départemental des H.L.M. ou le comité régional d'urbanisme, où siègent des représentants de Paris : les élus de la majorité, qui doivent être, selon le maire, des « *porte-paroles fidèles de la politique municipale* », monopolisent cette représentation.

### Un point d'appui personnel

A l'inverse, la création de commissions extra-municipales de concertation vont permettre de satisfaire les aspirations de certaines catégories de la population. Ces organismes sont destinés à élaborer des compromis avant toute décision, en matière par exemple de commerce, d'artisanat ou d'environnement. Ils peuvent illustrer à la fois la volonté d'associer les organisations socio-professionnelles concernées à la décision et le souci de se concilier, pêle-mêle, les petits commerçants, les artisans, les P.M.E. et les écologistes : ainsi, les aides à l'emploi demandées par le maire concerneront en priorité les petites et moyennes entreprises de la capitale. De même, les écologistes devraient se satisfaire de l'arrêt des opérations de rénovation de certains marchés parisiens.

L'opposition, qui entend créer ses propres structures de concertation, considère ces nouvelles institutions comme autant d'« *alibis* » que se constitue le président du R.P.R. pour « *effacer l'image peu démocratique qu'il donne de lui-même* » depuis qu'il dirige la municipalité parisienne. Elle constate, d'autre part, l'ostracisme dont elle est l'objet : au sein des commissions d'arrondissement, l'influence des élus de gauche se trouve neutralisée par les personnalités qui composent les deux autres tiers de ces organismes consultatifs. De même, l'absence d'élus de l'opposition dans les bureaux des commissions et dans la plupart des organismes administratifs de la région parisienne, et aussi l'étendue des délégations de pouvoir consenties au maire par le *conseil municipal* conduisent communistes, socialistes et radicaux de gauche parisiens à placer leurs espoirs dans une nouvelle réforme du statut de Paris. Face à un homme qui, à leurs yeux, fait de l'Hôtel de Ville un point d'appui pour son « *rayonnement national* » et pour celui du R.P.R., les élus de la gauche attendent de leur victoire éventuelle aux élections législatives qu'elle leur permettre de modifier *la loi du 31 décembre 1975 dans* un sens plus conforme à leur conception de la démocratie : à cet égard, les socialistes paraissent les plus audacieux ; ils proposent une décentralisation au niveau des arrondissements, qui se verraient dotés d'une véritable municipalité. La gauche parisienne estime, avec M. Henri Fiszbin, que « *Paris peut être demain la capitale démocratique d'une France démocratique* ».

J.-M. C.

● *M. Chirac, maire de Paris,* a inauguré vendredi 29 avril à Orvilliers, dans les Yvelines, une place Georges-Pompidou, en présence de Mme Georges Pompidou. A cette occasion, M. Chirac a déclaré : « *Le président Pompidou a su maintenir le pays dans le chemin de l'honneur, de l'indépendance de la dignité et du progrès. Puissent ceux qui lui succèdent et qui, demain, lui succèderont se souvenir de la leçon qu'il nous a donnée.* »

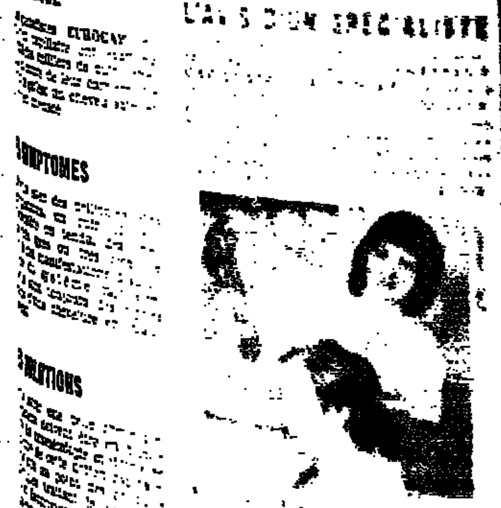
● *M. Pierre Baillot d'Estivaux,* conseiller général de Limoges, élu sous l'étiquette républicain indépendant, a annoncé au cours d'une réunion du *R.P.R.* qu'il « *s'engageait aux côtés de Jacques Chirac parce que ce dernier affronte franchement l'adversaire marxiste, qu'il exige un combat organisé dans un bloc majoritaire uni et qu'il s'est engagé à renouveler sa formation, à la dynamiser et à la rajeunir* ». M. Baillot d'Estivaux était le seul conseiller général républicain indépendant de la Haute-Vienne. — (*Corresp. part.*)

### LES PROJETS DES GAULLISTES D'OPPOSITION

*M. Léo Hamon, ancien ministre,* président d'Initiative républicaine et socialiste (gaullistes d'opposition), qui avait accepté de participer au congrès d'unification de cette famille politique convoqué par le général Binoche, co-président du Front progressiste, constate « *l'impossibilité de régler d'un commun accord les modalités pratiques d'ici les 13 et 14 mai* ». On sait, en effet, que l'U.J.P. et les républicains de progrès de M. Charbonnel refusent de participer à ces assises (*le Monde* du 26 avril). M. Hamon souhaite en revanche que « *soit annoncée dans les plus brefs délais la constitution d'un cartel d'action entre toutes les organisations se réclamant d'un gaullisme d'opposition résolument orienté à gauche* » et que « *des assises communes permettent aux militants de se retrouver* ».

● *Une association des élus gaullistes et républicains de progrès* vient d'être fondée par M. Jean Charbonnel, ancien ministre, maire de Brive, qui en assure la présidence, et M. Edme Boiché, adjoint au maire de Bourges. MM. Pierre Dabezies, conseiller de Paris, et Paul Jouffroy, adjoint au maire de Montpellier, ont été désignés comme vice-présidents ; M. Jacques Blache, adjoint au maire de Montereau comme secrétaire général, et M. Jacques Dauer comme délégué général.

★ Siège de l'Association : 103, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 705-27-93.




# LE PRÉSIDENT DU R.P.R. PRÉTEND DIRIGER LA MAJORITÉ TOUT ENTIÈRE

(*Suite de la première page.*)

C'est sur son intervention que M. Barre a fait une démarche de courtoisie auprès de M. Labbé, qu'il avait maltraité au cours de la séance du 28 avril (*le Monde* du 30 avril). Le même jour, le président du R.P.R. a prévenu le premier ministre que c'était la dernière fois qu'il « *sauvait l'existence du gouvernement* ». Il l'a aussi informé que le discours de M. Guéna, qu'il allait entendre, reflétait fidèlement sa pensée, et qu'en l'occurrence le délégué politique du R.P.R. était bien son porte-parole. Il a enfin clairement indiqué à M. Barre qu'il entendait bien s'occuper désormais de la campagne électorale de la majorité. Le maire de Paris a expliqué à ses amis : « *Je me suis fixé une stratégie pour gagner les élections, et ce ne sont pas les écarts de langage du premier ministre qui m'en feront dévier.* »

Cette statégie est fondée sur la conviction que le président de la République a perdu toute « crédibilité », que le gouvernement est « médiocre » et « inadapté » à la situation et que la majorité n'est plus organisée.

Les divergences entre M. Giscard d'Estaing et M. Chirac sont anciennes, mais le député de la Corrèze assure que, même si le président de la République modifiait maintenant son analyse ou son comportement, ce changement ne suffirait pas à redonner confiance à l'opinion. Les déclarations présidentielles de vendredi soir sont d'ailleurs jugées tantôt bien tardives, tantôt irréalistes, tantôt maladroites. Au R.P.R., on fait état, pour s'en étonner, de contacts pris par le secrétaire-général de l'Elysée avec certaines personnalités communistes.

Le gouvernement de M. Barre est jugé sans indulgence par les élus gaullistes, qui ne comprennent toujours pas que, dans une période d'intense activité politique, un « technicien » ait été appelé à l'hôtel Matignon et que l'on s'en vante, comme M. Giscard d'Estaing vient de le faire de nouveau en affirmant, dimanche 1er mai, au ministère du travail, que la popularité de M. Barre s'explique par le fait qu'il « *ne se préoccupe pas de politique* ».

L'incident entre MM. Barre et Labbé a tendu les relations au point que le groupe R.P.R. interdit à l'avenir aux ministres et secrétaires d'Etat issus de leurs rangs d'assister à ses réunions sauf s'ils y sont expressément conviés.

Un bon nombre d'élus gaullistes *auraient voulu contraindre M. Giscard d'Estaing à remplacer le gouvernement actuel par le « cabinet de salut public » préconisé par M. Debré, cabinet dans lequel les responsables politiques de la majorité auraient trouvé leur place en tant que tels.*

Quant à la majorité, les élus et dirigeants R.P.R. constatent qu'elle ne connaît plus ni animation, ni coordination, ni organisation. M. Jérôme Monod, en reconnaissant que le « *chef naturel de la majorité parlementaire* » est le premier ministre, veut signifier *a contrario*, que le chef politique de la majorité dans le pays n'est pas M. Barre. Il est vrai qu'en peu de temps l'actuel premier ministre a perdu, auprès des groupes de la majorité, son prestige de « meilleur économiste de France » et aussi son autorité politique.

C'est pourquoi M. Chirac entend désormais se comporter en véritable chef politique de la majorité à travers le pays. L'épreuve parlementaire de la semaine dernière conduite de bout en bout avec une froide détermination avait pour objet de démontrer, comme on l'a souligné dans ces colonnes que M. Chirac et le R.P.R. sont les maîtres du jeu. Le maire de Paris ne cache plus que ses amis et lui-même peuvent renverser le gouvernement au moment qu'ils choisiront. Toutefois, M. Chirac ne souhaite pas que cette échéance soit trop rapprochée. Sauf à y être « *contraint* » par ce qu'il considérerait comme une provocation, il affirme qu'il n'a nullement l'intention d'ouvrir une crise politique avant mars 1978. La préoccupation du président du R.P.R. est en effet de ne pas passer pour le responsable d'un échec électoral de la majorité si celui-ci devait suivre une *dissolution de l'Assemblée qu'il* aurait délibérément provoquée. C'est pourquoi pour les membres du R.P.R. la proclamation faite par M. Giscard d'Estaing de ne pas procéder à une dissolution est apparue, bien que le chef de l'Etat ait *toujours* tenu ce langage, comme un alignement sur les conceptions de M. Chirac plus que comme une détermination personnelle.

Convaincu que les résultats des élections ne seront pas en 1978 pires qu'ils le seraient maintenant pour la majorité, M. Chirac souhaite disposer d'un certain délai pour renforcer son mouvement et organiser la majorité. Contrairement à ce qu'il voulait pratiquer lorsqu'il était à l'Hôtel Matignon, l'ancien premier ministre ne veut nullement se montrer coercitif envers ses partenaires. Le pourrait-il, d'ailleurs ? Des contacts discrets ont déjà été noués avec des centristes et avec les républicains indépendants, préparant les prochaines rencontres publiques, et l'on a commencé à parler de la répartition des circonscriptions électorales. La mise à l'écart de M. Michel *Poniatowski* a versé *du baume* dans le cœur des gaullistes et les relations avec M. Jean-Pierre Soisson sont déjà presque cordiales. Le *retour* de *M.* Edgar Faure au bercail radical est sinon encouragé, du moins considéré avec intérêt et espoir du haut de la tour Montparnasse.

*Misant sur l'audience* personnelle qu'il possède déjà à travers le pays, sur le prestige qu'il a retiré de son élection à la mairie de Paris, et sur le soutien que lui assure le R.P.R., M. Chirac veut donc s'imposer comme le leader national de la campagne électorale de la majorité. Ayant prévenu M. Barre de ses intentions, il a pu trouver un encouragement implicite et peut-être involontaire dans les propos du chef de l'Etat, qui a invité vendredi « *les grands leaders de la majorité à s'entendre sur des points essentiels* ». M. Chirac n'a pas caché à ses amis qu'il avait pour dessein de se faire admettre lui-même comme « *le chef politique de la majorité* ».

La démarche du président du R.P.R. se présente comme celle d'un homme qui, tout à la fois, tient le chef du gouvernement en lisière et le président de la République en suspicion.

ANDRÉ PASSERON.



PARIS

gauche place son esp

tions législatives

LES PROJETS DES GAULLISTES D'OPP

ORITÉ TOUT ENTIÈ

# POLITIQUE

## es radicaux de gauche souhaitent la suppression du monopole de la radio

Le comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche qui , siégé samedi 30 avril a débattu le l'actualisation du programme commun à partir de rapports résentés par MM. Bredin, Luchaire et Bonacossa. Les diverses uggestions avancées au cours de a discussion seront mises en rdre jeudi 5 mai par le bureau lu M.R.G.

Les radicaux de gauche ont éaffirmé leur hostilité à toute xtension des nationalisations. ls se sont en outre prononcés n faveur d'un développement les droits de l'opposition, notamnent en matière d'expression à a radio et à la télévision, mais ussi au Parlement. Il réclament n droit aux différences s'appliuant en particulier aux régions.

M. Loncle a fait adopter le rincipe de la suppression du *nonopole* en matière de radiodiffusion et d'un contrôle du recours à la publicité. M. Bredin s'est prononcé en faveur de la lutte contre les abus de l'administration. M. Crépeau, député, maire de La Rochelle, a proposé un moratoire en matière d'équipement nucléaire permettant un débat national sanctionné par un référendum. Il a également suggéré la création d'un ministère de la mer, proposition qui a été refusée par M. Raymond Barre à la veille de la formation de son second gouvernement.

Les radicaux de gauche ont enfin souhaité revoir la réforme foncière prévue dans le programme commun. Ils se sont prononcés pour un contrôle des accords d'Helsinki et ont plaidé en faveur des petites et moyennes entreprises, qui leur semblent être le meilleur agent pour lutter contre l'étatisation et la bureaucratie.

### L'actualisation du programme commun

## M. ATTALI (P.S.) SE DÉCLARE HOSTILE A L'ÉLARGISSEMENT DES NATIONALISATIONS

M. Jacques Attali, conseiller conomique de M. François Mitterrand, qui était samedi 30 avril e rédacteur en chef du « Journal nattendu » de R.T.L., a indiqué ue les socialistes ne souhaitent as que, dans le cadre de l'actuasation du programme commun, e champ des nationalisations soit largi. Il a également expliqué ue la gauche au pouvoir ne procéderait ni a une relance éconoique globale ni à une augmenation du coût social. Elle s'attahera, en revanche, à procéder à ne redistribution des richesses.

A propos des nouvelles mesures conomiques adoptées par le gouernement, M. Attali a déclaré : *L'objectif consiste à faire omme s'il suffisait d'augmenter s marges de profit pour que économie redémarre. Cela nplique de se mettre complèteient entre les mains du secteur dustriel privé. C'est inefficace.* »

Enfin, s'agissant de la solidité u franc, M. Attali a noté : « *Si franc tient, c'est que le taux intérêt en France est très élevé, c'est aussi parce que des ccords ont été passés avec des anques étrangères pour assurer on maintien.* »

● *Le maires socialistes des ays de Loire* se sont réunis amedi 30 avril à Nantes, pour oordonner leur action. Cette rénion, animée par M. Jeanlaude Routier-Leroy, membre du mité directeur du P.S., secréaire fédéral de Loire-Atlantique, regroupé les secrétaires fédéaux des cinq départements de ette région et les maires des illes de plus de 30 000 habitants Nantes, Saint-Herblain, Rezé, aint-Nazaire, Angers, Laval et a Roche-sur-Yon). Les élus cialistes ont décidé la création une « *coordination régionale* ».

## « ROUGE » PUBLIE UNE INTERVIEW D'UN DIRIGEANT COMMUNISTE ITALIEN

Le quotidien d'extrême gauche *Rouge* publie dans son numéro du lundi 2 mai une interview accordée à M. Alain Krivine par M. Alfredo Reichlin, membre du bureau politique du P.C. italien, directeur de *Rinascita*. C'est la première fois qu'un dirigeant d'un P.C. occidental accorde ainsi un entretien à une publication trotskiste. *Rouge* doit publier prochainement une interview d'un membre du bureau politique du P.C. espagnol.

Dans ses déclarations à *Rouge* M. Reichlin s'explique sur la position du P.C.I. vis-à-vis de l'austérité. Ia note :

« *Il faut regarder la crise en face pour poser clairement à la classe ouvrière et à tous le dilemme : socialisme ou barbarie. Soit la crise fournit l'occasion d'un changement radical dans le but d'accélérer les délais de la transformation socialiste, soit nous devons nous résigner à la décadence. (...)*

» *C'est à partir de ces considérations que nous faisons appel à l'intelligence sociale, aux jeunes, aux intellectuels, à la classe ouvrière pour poser un problème qui, jusqu'ici, n'a jamais été posé clairement dans toute la culture du mouvement ouvrier : le problème de sortir d'une conception purement productiviste, économiste et se demander s'il n'est pas possible d'organiser la société sur de nouvelles bases. C'est-à-dire éliminer toute une série de modèles de consommation selon lesquels s'est développée aussi toute l'expérience des pays de l'Est, pour poser les problèmes d'une nouvelle civilisation.* »

● *M. Paul Alduy*, député des Pyrénées-Orientales et maire de Perpignan, a décidé de s'apparenter, à l'Assemblée nationale, au groupe des réformateurs, centristes et démocrates sociaux, que préside M. Max Lejeune.

### La réorganisation des R.I.

## M. SOISSON : je dirige seul.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État, qui a accepté vendredi 29 avril de devenir secrétaire général des républicains indépendants (*le Monde* du 3 mai), précise dans une interview accordée au *Nouvel Observateur* que la « *première* » condition à son acceptation était de devenir le « *seul responsable du parti* ». Il souligne, en ce qui concerne MM. Poniatowski, d'Ornano et Chinaud : « *Leurs postes étant supprimés, ils restent dans le parti mais ils s'éloignent des instances politiques. (...) Avec Michel d'Ornano, il n'y a eu aucun problème. Quant à Michel Poniatowski, l'idée de me mettre en selle est de lui. Entre lui et moi ce n'est pas un conflit, c'est une passation de pouvoirs.* »

Interrogé sur M. Alain Griotteray, M. Soisson répond : « *Je vous l'ai dit : je dirige seul.* » Le nouveau secrétaire général ajoute : « *La réorganisation* [du parti giscardien] *devrait être terminée en juin, qui est un mois capital en politique, avant le creux des vacances. Nous aurons l'automne et l'hiver, à peine six mois, pour remonter la pente avant les élections. Ce sera dur. (...) Il est très tard. Mais peut-être pas trop tard. Je pense que le P.S. et surtout le P.C. ont laissé se développer trop tôt un triomphalisme qui, à la longue, se retournera contre eux. C'est pourquoi je crois que la partie, pour nous, n'est pas perdue.* »

## SI LES REVENDICATIONS DES RAPATRIÉS NE SONT PAS SATISFAITES EN MARS 1978, LE « RECOURS » REFUSERA SON SOUTIEN A LA MAJORITÉ

(*De notre correspondant.*)

Bordeaux. — Environ cinq cents rapatriés, fixés dans le Sud-Ouest, ont assisté, samedi 30 avril, à Bordeaux, à une réunion du RECOURS (Rassemblement et Coordination unitaires des rapatriés et spoliés). Cette manifestation avait pour but d'expliquer l'attitude de ce mouvement dans la perspective des élections législatives de mars 1978. M. Goinard, fondateur et coordinateur de RECOURS, a déclaré : « *Nous avons désormais une arme redoutable, le bulletin de vote. Jamais la majorité n'a tenu à aussi peu de voix. Nous sommes le fléau de la balance. Cela avait déjà compté pour les présidentielles. L'élu ne nous en a gardé aucune gratitude. Aux dernières municipales, certaines de nos associations ont fait passer le devoir d'efficacité avant les sentiments. Le gouvernement semble cette fois avoir compris.* »

Sous la pression de certains groupements, comme, par exemple, l'Association des fils de rapatriés, les membres du RECOURS pensent en effet avoir joué un rôle déterminant lors des dernières municipales dans certaines villes du Midi comme Hyères, Aix-en-Provence, Béziers et, surtout, Montpellier, où quatre-vingts pour cent des rapatriés auraient voté contre M. François Delmas (républicain indépendant), qui se représentait avec l'appui des organisations traditionnelles de rapatriés.

Cela préfigure ce que serait l'attitude du RECOURS en 1978 si la majorité ne tenait pas compte de l'avertissement lancé en ces termes par M. Goinard : « *Il est encore temps pour elle de se racheter à nos yeux, mais si, aux législatives, elle ne l'a pas fait, nous voterons contre elle. Nous en avons assez d'être encore sous le coup d'une vindicte gaullienne, et nous avons droit à autant d'égards que les sinistrés d'une sécheresse estivale.* » Les revendications les plus urgentes du RECOURS sont une amnistie complète, la « *fin de la trahison* » envers les harkis et le règlement de l'indemnisation et des retraites.

● *La Fédération des républicains de progrès*, que préside M. Charbonnel, et l'Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes) ont décidé de se rencontrer jeudi 5 mai. L'U.J.P. et la F.R.P. souhaitent « *resserrer les liens naturels qui les unissent pour influer plus encore sur le moment politique décisif que nous vivons et pour renforcer, le cas échéant avec d'autres organisations libres et représentatives, le courant gaulliste d'opposition.* »

● *M. Jacques Malkin*, ancien membre du comité directeur de l'union démocratique du travail (gaullistes de gauche) a annoncé son adhésion au parti radical valoisien. Il explique : « *La majorité dérive, et plutôt vers la droite, la gauche choisit de plus en plus le collectivisme. Or il n'existe aucun exemple au monde de troisième voie entre la sociale démocratie et le communisme. Prétendre que la France peut l'inventer me paraît, dans l'immédiat, un pari trop dangereux.* »

# POLITIQUE

## L'ÉVOLUTION DU P.C.F.

# Le débat sur la politique de l'Union soviétique s'approfondit

*A la suite de la publication dans « le Monde » du 9 avril d'un « point de vue » de Mme Jeannette Thorez-Vermeersch, militante communiste, ancien membre du bureau politique du P.C.F., contestant les déclarations de l'historien communiste Jean Elleinstein sur l'Union soviétique, nous avons reçu de MM. Alain Bladier, François Bramoullé et Claude Outzekhovsky, tous trois secrétaires de cellules parisiennes (quatrième et vingtième arrondissement), l'article publié ci-dessous. On constatera que ces responsables communistes non seulement entérinent le fait que des courants divergents traversent le P.C.F., mais en outre ne se reconnaissent ni dans la défense inconditionnelle de l'U.R.S.S. pratiquée par Mme Thorez-Vermeersch ni dans les thèses avancées par M. Elleinstein. Le débat entre communistes français sur la politique de l'Union soviétique ne cesse donc de s'approfondir. En filigrane est également posé, une fois de plus, le problème de la pratique du centralisme démocratique au sein du P.C.F.*

L'article de Jeannette Thorez-Vermeersch, a montré combien les divergences (pour reprendre le mot de Thorez-Vermeersch) séparant certains courants à l'intérieur du parti communiste français se sont accentuées depuis quelques mois.

Il serait cependant enfantin de reprocher à Thorez-Vermeersch sa prise de position, qui ne fait qu'exprimer des problèmes bien réels.

Il n'est, pour s'en convaincre, que de suivre dans la presse les prises de position de plus en plus nettes de l'U.R.S.S. et d'un certain nombre de partis communistes est-européens vis-à-vis de la politique de plusieurs partis communistes occidentaux, du parti communiste français en particulier. L'article de Jeannette Thorez-Vermeersch reprend à son compte, directement ou allusivement, les thèses des premiers. Et la nouveauté réside dans le fait que, pour la première fois, c'est un membre notoire du parti communiste français qui les défend publiquement. Cela ne laisse pas d'être inquiétant, quand on sait que, dans un passé récent, les Soviétiques n'ont pas hésité à utiliser de semblables situations pour fomenter des scissions au sein d'un certain nombre de partis. Après la Finlande, l'affaire Lister (1) en Espagne, la Grèce, l'exemple récent de la Suède est là, pour nous le rappeler.

La correspondance trop parfaite entre l'intervention de Jeannette Thorez-Vermeersch (qui avait, il faut s'en souvenir, quitté avec fracas le bureau politique du P.C.F., parce qu'elle refusait de désapprouver l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie) et les déclarations récentes d'un secrétaire du parti communiste tchèque (seul à ce jour à s'être vanté d'avoir demandé cette intervention), qui qualifie, sans grandes précautions oratoires, la politique du P.C.F. (entre autres) de trahison (*le Monde* du 1er avril), cette correspondance doit suffire à ôter leurs doutes même aux plus naïfs : le risque existe que la démarche de J. Thorez-Vermeersch aboutisse quelque jour à une scission.

### Perpétuer le « statu quo »

Sans doute, objectera-t-on, ce risque existe ; mais finalement, qu'importe ? Que changerait aux luttes des travailleurs français le départ du P.C.F. de J. Thorez-Vermeersch et de quelques autres pro-soviétiques inconditionnels ?

Une chose est évidente : les travailleurs de notre pays n'ont rien à attendre de gens dont l'inspiration politique ne se distingue pas de celle qui anime l'actuel parti tchécoslovaque. On peut difficilement croire, d'autre part, que puisse recevoir un appui populaire une démarche qui propose comme modèle à suivre un Etat dont chaque jour fait apparaître un peu plus le caractère conservateur et répressif à l'intérieur de ses propres frontières et de celles des pays qui lui sont liés, un Etat dont la politique vis-à-vis des pays occidentaux vise avant tout à perpétuer le *statu quo*, comme l'avait montré la visite de l'ambassadeur de l'U.R.S.S. à Giscard d'Estaing entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1974. Or, qu'est-ce que ce *statu quo*, sinon la perpétuation de l'exploitation des travailleurs contre laquelle lutte le peuple français ?

Le danger n'en existe pas moins, qui provient de la latitude qu'a J. Thorez-Vermeersch de se poser en héritière légitime des traditions révolutionnaires de la classe ouvrière française et du léninisme. De ce point de vue, l'attaque contre Elleinstein ne manque pas d'habileté.

En effet, depuis quelques années, Jean Elleinstein s'est spécialisé dans le réexamen de l'histoire de l'U.R.S.S. Sa manière d'aborder ces problèmes a soulevé l'étonnement d'un certain nombre de communistes. En un mot, on peut dire que Jean Elleinstein apporte dans les questions historiques son propre point de vue politique. Il appartient à un courant démocratique historiquement important dans la vie politique française, le courant de la démocratie petite-bourgeoise. Ce courant n'est pas sans avoir eu de grands mérites dans l'évolution de la vie politique française, et il a toute sa place au sein du P.C.F. ; plus généralement, ce courant est une composante essentielle de l'union populaire. A travers Elleinstein, il prend aujourd'hui appui sur la critique d'un passé qui n'est pas le sien : celui de la classe ouvrière, et notamment l'U.R.S.S stalinienne. Cette critique consiste à condamner les périodes de l'histoire où la classe ouvrière a mené sa politique sans qu'existe une alliance avec ce courant démocratique petit-bourgeois. D'où l'acharnement d'Elleinstein contre l'époque où l'U.R.S.S. servait de guide *à toutes les forces d'émancipation* dans le monde. Et ainsi apparaît son point de vue profond : l'alliance actuelle des démocrates petits-bourgeois et de la classe ouvrière ne peut durer que si la classe ouvrière renonce aux principes qui fondent son action politique propre.

Le problème, bien entendu, n'est pas que Jean Elleinstein pense cela ; non plus qu'il l'écrive. Ses thèses peuvent parfaitement servir de point de départ à une discussion. Le problème est qu'aujourd'hui, dans le P.C.F., il s'exprime seul. Dès lors, son intervention ne peut pas ne pas être ressentie comme une tentative continuelle de mainmise sur la réflexion du mouvement ouvrier.

Cette situation est lourde de dangers pour l'unité du P.C.F. On voit bien maintenant pourquoi c'est à Jean Elleinstein que s'attaque Jeannette Thorez-Vermeersch. Qu'une telle situation s'éternise, et la tentation deviendra grande pour nombre de militants de rejoindre des officines qui mettront en avant une idéologie à l'aspect plus « ouvrier ».

Un tel événement serait une catastrophe pour tout le monde, mais en particulier pour la classe ouvrière, qui serait désunie pour le seul bénéfice d'aventuriers dont l'opposition à la bourgeoisie française masque mal l'allégeance à un régime tout aussi conservateur. A terme, devant la volonté manifestée par les Soviétiques de tout tenter pour reprendre leur ascendant sur les partis communistes, et d'aller pour cela, si besoin est, jusqu'à la scission, l'essentiel pour préserver l'unité de la classe ouvrière est, outre que le parti communiste développe sa capacité à prendre en compte les revendications populaires, que le débat démocratique permette à chacun des courants sociaux et idéologiques réels de s'exprimer librement en son sein.

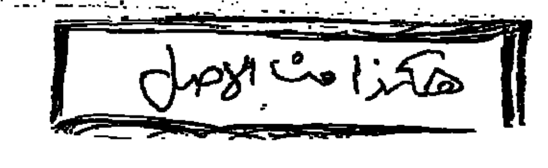
ALAIN BLADIER,
FRANÇOIS BRAMOULLÉ
et CLAUDE OUTZEKHOVSKY.

(1) Enrique Lister, ancien général des Brigades internationales pendant la guerre civile, secrétaire général du parti communiste ouvrier espagnol (fraction dissidente du P.C.E., créée en 1968 après l'intervention en Tchécoslovaquie, et nettement prosoviétique). Soutenue par Moscou comme « machine de guerre » contre Santiago Carrillo et Dolores Ibarruri, dirigeants d'un P.C.E. prenant ses distances à l'égard de l'U.R.S.S., la « fraction Lister », sans représentativité, a été abandonnée par Moscou en 1974.









# POLITIQUE

## LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DE NANTES

# Le P.S. et ses tendances

Le comité directeur du parti socialiste siégera samedi 7 mai pour arrêter les motions d'orientation qui seront proposées aux congressistes du P.S. convoqués à Nantes du 17 au 19 juin. Le texte élaboré par M. François Mitterrand est actuellement soumis à un certain nombre de cadres fédéraux du P.S. De son côté, la minorité (le CERES), retouche, elle aussi, son projet de motion, notamment pour tenir compte de l'évolution de la position du P.C.F. à l'égard de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel.

Le premier secrétaire a indiqué à la direction du P.S. qu'il était disposé à rechercher une synthèse avec sa minorité si celle-ci prenait, en revanche, l'engagement de renoncer à ses méthodes d'organisation et de propagande autonomes. La direction du P.S. s'est, à ce sujet, émue de constater que le CERES avait réuni les maires membres de ce courant quelques jours après la rencontre des maires des villes de plus de trente mille habitants organisée à Dreux par le P.S. (« le Monde » du 23 avril). Elle s'étonne d'autant plus de cette initiative que M. Mitterrand, dans une « lettre aux militants », a demandé aux « courants de pensée » qui existent dans sa formation de « dépasser leurs contradictions ».

A la suite de cette démarche du premier secrétaire, le CLARUS (Centre de liaison et d'action : révolution, unité, socialisme) animé par M. Claude Fuzier, maire de Bondy, et qui regroupe les anciens partisans de Guy Mollet, déplore « que dans l'état actuel des choses il ne soit pas possible à des militants ou à des courants non représentés au comité directeur du parti socialiste de participer pleinement à l'élaboration de la ligne politique du parti ».

Il espère que, « dans l'esprit de la lettre de François Mitterrand diffusée aux militants seront retenues les modalités de préparation qui permettront le débat démocratique et la prise en compte de toutes les propositions, notamment celles de membres du parti socialiste extérieurs à des tendances déjà figées ».

La publication, dans « le Monde » du 20 avril, de larges extraits de la lettre de M. Mitterrand nous a, d'autre part, valu un important courrier dont on trouvera ci-dessous des extraits parmi les plus significatifs.

*Plusieurs militants socialistes, membres de la minorité du P.S. (le CERES), nous ont fait part de leurs remarques. M. Jean Rous, membre du comité directeur du P.S., écrit par exemple :*

« Il convient, à l'occasion du prochain congrès, de tirer la leçon de la rupture intervenue en février 1975, à Pau, entre minorité et majorité. A quelque courant ou sous-courant qu'on appartienne, les conséquences de cette rupture ont été négatives. Le tiers du parti, c'est-à-dire le courant principal de la gauche du parti, dont le rôle avait été décisif dans le renouveau socialiste depuis Epinay, ne participe plus au gouvernement du parti ; ce dernier s'exerce en fait au niveau du secrétariat, les autres organes n'ayant le plus souvent qu'une fonction d'enregistrement. En conséquence, l'équilibre indispensable entre les deux courant naturels du socialisme se trouve faussé...

» En réalité, sans avoir à réviser les statuts, il faut d'abord réformer les méthodes actuelles de discussion et d'élection qui correspondent à une période de rodage dépassée, coïncidant avec l'installation du nouveau parti. Les méthodes actuelles équivalent à faire du congrès non un organe de délibération et d'élaboration, mais d'enregistrement. Avant le congrès, à la suite des conversations de sommet, tout est prêt d'avance : les motions sont à prendre ou à laisser, et la direction est cooptée. Ceci, à moins de faire preuve d'une rare détermination qui consiste à aller contre le courant, et que le climat actuel, surtout à la veille présumée de l'occupation du pouvoir, ne favorise pas. »

*M. Jean Rous propose notamment que le secrétariat du P.S. soit, lui aussi, élu selon un système de représentation proportionnelle qui s'applique déjà pour la désignation des membres du comité directeur et du bureau exécutif. Il conclut :*

« Il ne suffit pas de réformer les méthodes de discussion et d'élection ; il faut rééquilibrer le parti à gauche, comme ce fut le cas entre Epinay et Pau, redonner tout son poids au courant de gauche dans l'orientation générale et dans les responsagilités. »

*M. Antoine-Jean Leonetti, qui se présente comme « animateur du CERES dans les Alpes-Maritimes », écrit pour sa part :*

« S'il existe, dans notre parti, depuis deux ans, une majorité et une minorité, ce n'est pas du fait du CERES, partisan à Pau d'une synthèse, comme il le sera à Nantes. Le CERES a toujours affirmé que la cohésion du parti, et donc sa puissance, passait obligatoirement par l'accord en congrès, après une discussion claire et loyale à la base, sur un texte d'orientation rassemblant l'ensemble des militants.

» Comment peut-on douter de la sincérité du désir d'unité des camarades du CERES ? Ce sont eux qui ont apporté au parti son emblème « le poing et la rose », qui, les premiers, ont parlé d'un programme socialiste, les premiers, d'un programme commun, les premiers, de l'autogestion, les premiers, de la transition, les premiers... J'arrête là une liste qui serait fastidieuse. Toutes ces propositions ont toujours été soumises à l'ensemble des militants, au parti tout entier. (...)

» Le courant qui perçoit des cotisations, ce n'est pas le CERES ; celui qui organise la discrimination entre camarades, ce n'est pas le CERES.

» Le fractionnisme, c'est aussi, et surtout, prendre des libertés avec les statuts, concernant notamment le Mouvement de la jeunesse socialiste, c'est tenir à ce qu'il y ait, dans le parti, une majorité et une minorité, c'est prendre des libertés avec le programme commun et le programme socialiste.

» Il se peut que le risque de fractionnisme existe de la part de certains courants. Il ne vient pas du CERES. Cependant, s'il existe, il faut bien voir qu'il est, et qu'il sera, exactement proportionnel à l'altération du débat démocratique à l'intérieur du parti.

» Que pas une seule section ne soit empêchée de s'exprimer sur les nationalisations, l'actualisation du programme commun, le programme de l'Internationale socialiste, etc. ; que seuls les camarades concernés désignent celui d'entre eux qui aura l'honneur de prendre leur tête dans le combat électoral ; que les sections d'entreprise soient des sections à part entière ; et nous fournirons à toutes celles et à tous ceux qui se reconnaissent dans les options de la gauche l'outil indispensable à l'avancée vers une autre société, c'est-à-dire un parti authentiquement socialiste capable d'assurer les lourdes tâches de la transition. »

### Une lettre anachronique

*M. Alain Badufle - Douchez, membres de la commission exécutive de la fédération de l'Oise, soulignent, à propos du texte de M. Mitterrand :*

« Cette lettre est anachronique. Le recours à un certain langage : « véritables fractions organisées », « parti dans le parti », « groupes rivaux », « surenchère », « intolérance » pourrait facilement — à ceux qui n'oublient pas l'histoire — rappeler l'atmosphère qui a régné au sein du P.C.U.S. après la mort de Lénine. Atmosphère impropre au véritable débat démocratique qui — par périodes successives — a conduit à la victoire de Staline. (...)

» Cette lettre est allusive. (...) Il est allusif de faire accroire cette idée que les militants du parti, dans leur section, seraient la proie de l'intolérance et du sectarisme de « groupes rivaux ». Si le débat est vif parfois, et les tensions réelles, c'est que vit la démocratie. C'est tout. Si la torpeur de certaines sections se trouve ainsi secouée par l'expression libre des courants, et les discussions qui en résultent, c'est que « le socialisme est une idée qui fait son chemin. » La liberté n'est jamais une atteinte à l'autorité quand celle-ci repose sur la même volonté de construire le socialisme. (...)

» Cette lettre est menaçante. « Des mesures contraignantes s'imposeraient », suppose l'engagement d'un débat réglementaire et disciplinaire préalablement à un débat politique sur la stratégie du parti à la veille d'une période historique où la gauche unie autour d'un programme commun de rupture anticapitaliste peut l'emporter. Ces menaces font diversion. Faut-il demander l'aman ? Faut-il battre sa coulpe pour d'odieux péchés que les minorités auraient commis contre le « prince » ? Faut-il aller à Nantes comme, autrefois, certains bourgeois à Calais ? Nantes doit-il être le Canossa des minorités ? (...)

» Cette lettre est suspecte (...). Il est suspect de faire croire, à la veille d'un congrès, que nous sommes tous d'accord sur tout, partout et en tout temps, comme si l'unité du parti passait par l'amalgame stratégique et l'unanimisme incohérent.

» Il est suspect de faire croire aux militants que le parti ne peut pas connaître des risques de dérive, comme si l'histoire ne prouvait pas l'inverse. (...)

» Cette lettre est injuste. A un lecteur non avisé, cette lettre pourrait faire croire que les « minoritaires », par leurs activités « fractionnelles », divisent le parti et l'affaiblissent. Elle est injuste parce que, précisément depuis toujours, l'activité de la minorité s'est attachée à unir et à rénover le parti sur des bases claires, responsables et conséquentes. Avec d'autres, elle y parvient. »

# POLITIQUE

## L'ASSOCIATION POUR DÉFENDRE LA MÉMOIRE DU MARÉCHAL PÉTAIN APPELLE A LA « RÉCONCILIATION NATIONALE »

L'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain a réuni ses adhérents dimanche 1er mai, à Paris, en dépit des protestations émises par différents mouvements d'anciens résistants. (*Le Monde* du 29 avril et 2 mai.) Le président de l'association, M. Jean Borotra, a lancé un appel *« à la réconciliation nationale »*, en soulignant qu'il s'agissait *« de manifester un esprit d'apaisement et non une volonté de vengeance »*.

Me Jacques Isorni, ancien défenseur du chef de l'État français, a demandé que soit ouverte la révision du procès à l'issue duquel Philippe Pétain fut condamné à mort en 1945. Il a d'autre part rappelé que l'association réclame *« la translation des cendres du vainqueur de Verdun à l'ossuaire de Douaumont, où il reposera parmi ses soldats »*.

Plusieurs personnalités de droite ayant appartenu à la Résistance, dont le colonel Rémy et l'écrivain Michel de Saint-Pierre, se sont associées à l'appel à la réconciliation lancé par l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain. M. François Lacoste, ambassadeur de France, a souligné qu'une partie de l'administration mise en place par Vichy avait participé à la lutte contre l'occupant.

## LA GAUCHE SERA MAJORITAIRE DANS LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

(De notre correspondant.)

**Bordeaux. — Le préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde, M. Paul Masson, a rendu publique, lundi matin 2 mai, sa décision sur la répartition des sièges au conseil de la Communauté urbaine de Bordeaux.**

**Dans le nouveau conseil, la gauche disposera donc de 46 sièges contre 24 pour les municipalités ne relevant pas du programme commun et seulement 18 pour Bordeaux.**

**Dans son arrêté, le préfet déplore que le mode de représentation choisi, s'il est conforme à la loi, amplifie considérablement les mouvements de population constatés entre les deux derniers recensements. Villenave-d'Ornon, par exemple, voit sa population croître de 2 % et sa représentation de 50 %. A l'inverse, Bordeaux perd 43 % de ses sièges pour 15 % de population en moins. Enfin, deux communes, Bègles et Le Bouscat, obtiennent chacune un siège supplémentaire alors que leur population a diminué.**

**En revanche, et cela pourrait aboutir à une remise en cause de l'accord proposé par la gauche, le préfet émet, à la suite du conseil municipal de Bordeaux, des réserves de recevabilité à l'égard de deux élections de conseils de gauche, mais il précise qu'il ne lui appartient pas de se prononcer sur ces réserves. C'est donc vers le tribunal administratif que devrait désormais se porter la bataille de la communauté urbaine de Bordeaux.**

# D'UNE RÉGION À L'AUTRE

## Ile-de-France

### Les premiers projets du maire de la capitale sont soumis au Conseil de Paris

Le Conseil de Paris, qui siège lundi 2 mai en formation de conseil municipal, est saisi de plusieurs mémoires qui reprennent les principaux éléments du programme d'action du maire de la capitale (*le Monde* du 30 avril). M. Jacques Chirac demandera aux conseillers d'autoriser la restauration du marché Secrétan, dans le dix-neuvième arrondissement. En règle générale, le maire souhaite voir abandonner les projets de rénovation des marchés couverts et il proposera un plan d'électrification en cinq ans des marchés découverts. Il demandera également au conseil d'approuver des mesures destinées à relancer l'emploi à Paris. Les élus parisiens devaient ensuite se prononcer *sur les projets* suivants :

— Décentralisation de certains services administratifs municipaux au niveau des mairies d'arrondissement (délivrance des passeports, cartes grises et cartes d'identité) ;

— Installation gratuite du téléphone au domicile des personnes âgées hors d'état de se déplacer *facilement et disposant de faibles* moyens financiers ;

— Décentralisation de l'assistance judiciaire : il devrait y avoir désormais dans chaque mairie parisienne une délégation du conseil de l'ordre des avocats qui mettra à la disposition des justiciables l'assistance gratuite, telle qu'elle est prévue par la loi ;

— Modification de l'accueil dans les mairies, où les Parisiens seront accueillis dans des *« bureaux paysages »*. Les agents de la Ville n'y seront plus séparés des usagers par des comptoirs ;

— Création de zones piétonnes dans les bois de Vincennes et de Boulogne :

*a*) *Bois de Vincennes* : autour du lac Daumesnil, la route de la Croix et la route de ceinture du lac Daumesnil dans sa partie nord (la partie sud est déjà neutralisée) seraient interdites à la circulation des automobiles. Un massif forestier de 119 hectares serait réservé aux promeneurs. D'autre part, la route longeant le lac des Minimes et la route des Minimes elle-même seraient interdites. 110 hectares se trouveraient dégagés ;

*b*) *Bois de Boulogne*, dans l'allée de la Reine-Marguerite. Ce grand axe de circulation du bois de Boulogne serait interdit à la circulation le samedi et le dimanche. Cette décision devait permettre de créer une zone piétonne de 115 hectares où les promeneurs retrouveraient le cadre du bois de Boulogne au temps où il était encore ceint de grilles.

### L'ÉLYSÉE EST SAISI DE LA GRÈVE DES ÉBOUEURS PARISIENS

Une délégation d'éboueurs parisiens a été reçue ce lundi 2 mai par deux collaborateurs du chef de l'État à l'Élysée. Elle cherchait à obtenir réponse à la lettre adressée samedi 30 avril au président de la République.

Dans une interview à Europe 1, le secrétaire de l'Union syndicale C.G.T. des services publics a expliqué qu'il était temps, après onze jours de grève, que le président de la République *« prenne part au débat »*, d'autant plus que les revendications des éboueurs sont *« davantage du ressort du gouvernement que de celui du maire de Paris »*.

Rappelons que les éboueurs réclament, notamment, une avance à valoir sur d'éventuelles modifications de la grille des salaires, avance que M. Tiberi, adjoint au maire de Paris, chargé des questions du personnel, refuse à cause *« des impératifs du plan anti-inflation de M. Raymond Barre »*.

● *Le tribunal administratif* de Limoges est saisi d'un recours, déposé samedi 30 avril par M. Robert Chaumeil, conseiller municipal de Meymac, en Corrèze, contre le double mandat de M. Jacques Chirac, à la fois maire et président du conseil général de Paris, et conseiller général du canton de Meymac.

## Picardie

### DANS L'OISE

### INDUSTRIES ANXIEUSES COMMERCES FLORISSANTS

*(De notre correspondant.)*

Amiens. — Le département de l'Oise était jusqu'à maintenant considéré comme prospère. Mais le déséquilibre constaté entre le nombre de chômeurs (plus de dix mille) et celui des offres d'emploi non satisfaites amène les petites et moyennes industries à s'interroger sérieusement sur leur avenir.

Les usines ont presque toutes réduit leurs horaires à quarante heures par semaine. Les travailleurs atteignant la retraite ne sont pas remplacés. On a compté mille cinq cents licenciements en 1976, et cela a continué en 1977 (plus de cinq cents depuis le début de l'année). Selon M. Paul Josse, président de la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise, *« au déchet industriel risquent de s'ajouter les entreprises réputées saines jusqu'en 1976 et qui éprouvent depuis quelques mois de sérieuses difficultés »*. Est-ce à dire que les vingt-six entreprises mises en liquidation de biens et les seize autres en règlement judiciaire l'année dernière n'avaient à s'en prendre qu'à elles-mêmes ?

Aujourd'hui, l'inquiétude règne. Il est difficile aux industriels de l'Oise de faire des prévisions. Les marges d'exploitation s'amenuisent.

L'Oise est « tombée » à gauche aux dernières élections municipales. Beauvais, notamment, a un maire socialiste. Ce « virage » expliquerait-il l'anxiété des petites et moyennes industries ? *« Les chambres de commerce,* souligne M. Josse, *sont à la disposition des municipalités pour études et conseils. Il n'y a rien de changé. Notre collaboration avec les élus est un devoir. D'ailleurs, par cette attitude, nous assurons une meilleure défense des intérêts de nos mandants. Il ne faut pas confondre les chambres de commerce (qui sont composées d'élus et utilisent des fonds publics) avec le C.N.P.F. »* M. Josse a cependant ajouté que le but des organismes consulaires est de défendre le commerce et l'industrie tels qu'ils existent en régime libéral.

Si l'industrie ne va pas fort, le commerce, par contre, ne se porte pas trop mal. Certes, des maisons de gros du secteur alimentaire ont disparu au profit d'autres grossistes de la région parisienne et des départements limitrophes, mais celles qui subsistent essaient de persuader les détaillants de se transformer en « libres-service ». C'est ainsi que quatre ou cinq « supérettes » verront le jour cette année.

Quand aux grandes surfaces, elles ont augmenté très fortement leur chiffre d'affaires et étendent encore leurs superficies. Mais la chambre de commerce ne souhaite pas qu'il s'en installe de nouvelles : *« On peut considérer qu'il n'existe plus actuellement de zones favorables à l'implantation d'hypermarchés bien que des villes telles que Crépy-en-Valois et Senlis soient retenues comme futurs pôles d'investissements par certaines sociétés de distribution. »*

MICHEL CURIE.

## Corse

### LA TABACAP EST-ELLE FRANÇAISE ?

*(De notre correspondant.)*

Bastia. — L'avenir de la fabrique de cigares TABACAP est toujours incertain, malgré les démarches renouvelées de ses dirigeants auprès des pouvoirs publics (*le Monde* du 9 avril). Le directeur général du SEITA, qui a récemment reçu une délégation de l'Association pour l'industrialisation de la Corse, a simplement affirmé sa « compréhension ».

Quant à la Délégation à l'aménagement du territoire, après avoir rencontré les responsables de la société corse, elle confirme, dans un communiqué, qu'il existe des possibilités pour la TABACAP de reprendre son activité et que *« des études continuent »* en ce sens. Formule vague qui ne fait qu'accroître le pessimisme du personnel.

Une autre difficulté apparaît, que M. Vincent Médori, directeur général de la TABACAP, évoque dans un télégramme, notamment adressé à M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères :

*« Nous apprenons qu'en matière de tabac, les produits fabriqués en Corse seraient dorénavant considérés comme « produits étrangers » à leur entrée en Andorre et ainsi astreints à une forte taxe. Cette mesure ne serait pas retenue pour les produits français qui continueraient à entrer en Andorre en franchise de droit. »* Comment admettre que les représentants de la France appliquent un traitement particulier à la Corse alors que celle-ci est partie intégrante de la métropole ? — T. G.





# La région parisienne

# DES BUREAUX « EN CHÔMAGE »

## LA FIN DES « ANNÉES FOLLES »

## 920.000 mètres carrés sans occupant, mais le stock se résorbe

**'AUTOMOBILISTE qui, débouchant de l'autoroute F-18, franchit le pont de Sèvres, découvre deux tours de bureaux. Elles ont été inaugurées, le 20 avril, à Boulo-ne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Deux tours de plus, et ente-six mille cinq cents mètres carrés supplémentaires ferts sur le marché des bureaux de la région parisienne qui parvient difficilement à résorber un stock de neuf cent vingt mille mètres carrés vides d'occupants.**

**Après les « années folles », au cours desquelles les promoteurs construisaient tour sur tour, le temps de l'assainissement est venu, mais l'horizon est encore sombre.**

A la fin de l'année 1975, on omptait, dans l'ensemble de la égion d'Ile-de-France, 48 000 mètres carrés de bureaux en chômage ». Un an plus tard, ne étude de l'Institut de reherches économiques et comerciales appliquées (IRCOM) ontre que la situation s'est à eine améliorée, puisque le stock tteint encore 920 000 mètres carés.

Selon l'IRCOM, ce léger mieux st dû essentiellement à une iminution spectaculaire de l'offre e bureaux neufs. Celle-ci est assée en un an de 716 000 à 43 000 mètres carrés. Les promoeurs ont révisé leurs plans et de ombreuses opérations ont été bandonnées, car la demande este faible. On a « écoulé », en 1976, 70 000 mètres carrés de bureaux eufs, soit 10 % de moins qu'en 975. A ce rythme, le marché ne etrouvera un semblant d'équibre que dans trois ou quatre ans.

La clientèle est de moins en oins portée à « stériliser » des apitaux dans des opérations nmobilières, aussi constate-t-on n engouement pour la location ui a permis une diminution de 2,5 % du stock des bureaux vides louer. En revanche, la supercie des locaux à vendre s'est crue de 56 %.

Le marasme n'a pas touché ralement l'ensemble de la région. n 1976, les banlieues est et sud t accru leurs offres de bureaux. s acquéreurs n'ont pas suivi et sont ces secteurs qui accusent s plus fortes augmentations de urfaces inoccupées. Trois securs représentent 53 % du stock la région parisienne : La Dénse avec 230 000 mètres carrés 75 000 mètres carrés en 1975) ; réteil et Bagnolet avec 130 000 ètres carrés chacun.

Les acheteurs ou locataires entuels jouent désormais la curité La banlieue les rebute, même, dans Paris, où les tranctions ont progressé de 2 %. Ils manifestent aucun empresment à s'installer dans certains artiers. Comme l'année précédente, l'ouest de la capitale et la rive gauche ont leur préférence. Les prix de location tiennent compte de cette évolution. Dans les « beaux quartiers », le prix du mètre carré loué atteint 760 F par an. Dans le dix-neuvième arrondissement, il descend à 415 F. La lettre mensuelle de conjoncture de la chambre de commerce et d'industrie de Paris notait, en février 1977, une stabilisation des prix pratiqués : *« De l'avis de l'ensemble des professionnels, les prix, après une période de baisse de trois ans, ont atteint, en 1976, un niveau « plancher » au-dessous duquel ils ne peuvent plus baisser. Dans certains quartiers, les prix pratiqués sont parfois de 30 à 40 % inférieurs à la valeur technique réelle de l'immeuble. »*

La chambre de commerce et d'industrie estime que le secteur public est, désormais, un client comparable au secteur privé. Il est même plus crédible que celui-ci dans la mesure où ses décisions d'investissement sont moins influencées par les perspectives électorales.

### L'anarchie

Malgré quelques signes encourageants, le marché parisien des bureaux ne recouvrera pas la santé avant longtemps. La construction anarchique de tours vouées aux activités tertiaires appartient au passé, d'autant que la volonté tardive des pouvoirs publics de mieux les répartir sur l'ensemble du territoire va réduire considérablement les surfaces offertes. Une étude réalisée par le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE) pour le compte de la délégation à l'aménagement du territoire fait apparaître une décroissance de la part de l'Ile-de-France dans le marché national des bureaux.

Entre 1965 et 1970, on a construit en France environ 1 million de mètres carrés par an, dont 383 000 mètres carrés dans la région Ile-de-France. Entre 1970 et 1975, la production nationale annuelle s'est élevée à 2,6 millions de mètres carrés, dont 1,2 million de mètres carrés dans la région Ile-de-France. On prévoit, de 1976 à 1980, une offre annuelle de 2 millions de mètres carrés, dont 630 000 mètres carrés seulement en région parisienne. Ce coup de frein ne fait pas l'affaire des promoteurs, mais il devrait réduire le déséquilibre actuel en faveur de l'Ile-de-France, qui possède 40 % des emplois tertiaires, alors qu'elle compte seulement 19 % de la population nationale.

ALAIN FAUJAS.

## M. Jacques Chirac : « Il faut développer une politique de reconquête de l'habitat »

« *IL faut développer une politique de reconquête de l'habitat sur les bureaux. Trop de locaux d'habitation, au cours de ces dernières années, ont été transformés en bureaux notamment dans le centre de la capitale* », nous a déclaré M. Jacques Chirac, maire de Paris. Pour lutter contre l'implantation anarchique des bureaux dans la capitale, la nouvelle municipalité compte faire jouer à plein le coefficient d'occupation des sols (1) et, surtout, éviter de délivrer des permis de construire pour des mètres carrés « en blanc ». Enfin, pour la création de bureaux, la Ville de Paris s'orienterait vers la construction de pôles importants, notamment dans le secteur Seine Sud-Est, situé dans le douzième et le treizième arrondissement, « *afin de rééquilibrer l'activité économique de la capitale vers l'Est* », estiment certains élus.

Quelle est la situation des bureaux dans la capitale ? Après avoir connu un rythme de réalisation excessif à la fin des années 60 et au début des années 70, leur construction a été ramenée, par l'action volontaire de la Ville, à un niveau beaucoup plus modéré au cours des années 1974-1975

Ce résultat est inscrit dans l'évolution du volume des agréments de bureaux accordés à Paris. Le total de ceux-ci s'élevait à 442 000 mètres carrés en 1970 (29 % de l'ensemble régional), à 357 000 mètres carrés en 1972, il est tombé à 115 000 mètres carrés en 1973 et à 110 000 mètres carrés en 1974, soit à peine plus de 10 % de la somme des agréments accordés en région parisienne. La même tendance se retrouve dans l'évolution des permis de construire. Si la construction de 1,7 million de mètres carrés de bureaux a été autorisée entre 1969 et 1974, les surfaces accordées sont passées de 325 000 mètres carrés en 1969 à 183 000 mètres carrés en 1975.

Les nouveaux bureaux parisiens, en dehors du centre des affaires Opéra - Bourse et d'une partie du neuvième arrondissement, sont situés dans le huitième arrondissement et à ses abords immédiats, dans le quinzième arrondissement, principalement dans le secteur Maine-Montparnasse, dans le treizième arrondissement, dans le cadre de l'opération Italie et dans le douzième arrondissement, dans les îlots de la Rapée, aux abords de la gare de Lyon. Au mois de mars 1976, le préfet de Paris, M. Jean Taulelle affirmait : « *Compte tenu de l'allongement des délais de commercialisation dû à la transformation du marché parisien et à la préférence nouvelle pour la location, on peut estimer qu'un tiers environ des bureaux nouveaux a été porté sur le marché pour faire face à une demande de resserrement et de modernisation du cadre de travail sans augmentation du nombre des emplois.* »

Le parc des bureaux parisiens, finalement, n'est pas adapté pour accueillir des activités tertiaires diversifiés. Le parc est de 13 millions de mètres carrés de plancher pour un million d'employés. Les normes moyennes d'occupation par emploi sont donc, à Paris, beaucoup plus faibles (13 mètres carrés) que celles observées dans les autres grandes métropoles comme Londres (18 mètres carrés) ou New-York (plus de 20 mètres carrés). Enfin, en raison de leur ancienneté et de leur inadaptation, une bonne part des bureaux parisiens sont installés dans des immeubles construits au dix-neuvième siècle ou au début du vingtième siècle pour un tout autre usage, notamment pour être habités.

Cette situation faisait dire au préfet de Paris en 1976 : « *Contrairement à une idée répandue, le stock des bureaux neufs disponibles sur le marché parisien se situe à un niveau relativement modeste : 210 000 mètres carrés au début de 1976, soit moins de 2 % de l'ensemble du parc de la capitale.* »

Les nouvelles orientations gouvernementales comme les déclarations du maire de Paris vont dans le même sens. La localisation et l'affectation de nouveaux bureaux doivent être contrôlés en fonction de la politique générale d'aménagement de Paris, de la région Ile-de-France et de l'ensemble du territoire. Ce qui n'a pas toujours été le cas dans le passé.

JEAN PERRIN.

(1) Les COS déterminent les surfaces maximales de planchers constructibles ; c'est-à-dire le nombre de mètres carrés de plancher qui peut être construit par mètre carré de terrain.

## DE L'AIR M. LE MAIRE...

**DES employés travaillant dans les tours-bureaux du quartier Bercy-Gare de Lyon (douzième arrondissement) ont écrit à M. Jacques Chirac, maire de Paris, pour lui demander ce qu'il entend faire afin de « rendre un peu plus humaine la vie des employés qui travaillent dans ce complexe ».**

**Les sections syndicales C.F.D.T. de cet ensemble soulignent dans cette lettre « les conditions de travail insupportables qui règnent dans ces bureaux », et mettent notamment en cause la climatisation défectueuse (la climatisation n'a pas fonctionné durant trois semaines au cours de l'été), l'absence d'infirmerie, le danger que représentent les revêtements en amiante.**

**En outre, l'organisation du travail qui évite les déplacements d'un service à l'autre a pour but principal, souligne la C.F.D.T., de limiter les contacts entre les employés.**

**« Entendez-vous arrêter la construction de ces tours-bureaux qui détruisent les vieux quartiers de Paris ? » concluent les sections syndicales.**

## Le « loueur » de la tour Montparnasse

### « Il y a de bons ou de mauvais programmes »

ON l'appelle « la tour » et ce nom commun vaut largement son nom de baptême : « Montparnasse ». Elle le mérite d'abord, parce que tout Paris ne peut s'empêcher de la voir. Elle est la tour des bureaux par excellence.

M. Jean Tossan, syndic de la société Cogetom, chargé de commercialiser et de gérer la tour Montparnasse, formule une analyse plutôt pessimiste de la situation sur le marché des bureaux, d'autant plus que sa société est en train de redéployer ses activités, la tour étant presque totalement occupée.

« *A l'exception de deux étages, elle est pleine*, affirme M. Tossan. *Les deux tiers de nos clients ont acheté. Ce sont surtout des investisseurs institutionnels. Nous constatons qu'il n'y a plus de demande pour les grandes surfaces. Ou plutôt si, il reste l'administration. Depuis deux ans, la moitié de nos affaires ont été réalisées avec le secteur public. Les télécommunications, la Sécurité sociale et TF 1 occupent sept de nos étages. Pourquoi ? Tout simplement parce que nos loyers (650 francs hors taxes le mètre carré par an) n'ont pas bougé depuis 1975. L'administration des Domaines a estimé que l'Etat faisait de bonnes affaires en se logeant à ce prix.* »

La clientèle a changé. Ce ne sont plus des acheteurs qui se présentent, mais des locataires éventuels. Tout le monde demande du provisoire, même les investisseurs qui cherchent des locataires à titre précaire pour être en mesure de louer leurs mètres carrés plus chers lorsque les prix se réveilleront. Les états-majors, les publicitaires ou les conseils en gestion, qui veulent améliorer leur image de marque en emménageant dans des locaux modernes et fonctionnels, demandent désormais de petites surfaces, de 200 à 300 mètres carrés.

Il y a plus grave pour les promoteurs de bureaux : la clientèle est devenue très difficile. Elle discute les charges, même lorsque le gestionnaire de la tour Montparnasse lui fait remarquer que 200 francs de charges par mètre carré (somme inchangée depuis 1974) représentent une diminution de 22 % en trois ans. L'acheteur et le locataire sont mieux informés et surtout ils savent très précisément la surface qui leur est nécessaire. Le temps des « gogos » fortunés qui achetaient n'importe où à n'importe quel prix est révolu.

« *Il n'y a pas de marché des bureaux*, affirme M. Tossan. *Il y a de bons et de mauvais programmes. Les bons — ceux qui se vendent — sont situés dans des zones bien desservies par les transports en commun. Ceux-ci permettent, sans inconvénient, une densification limitée des constructions, contrairement à ce que pense le gouvernement. Les mauvais programmes sont perdus dans la banlieue. Notre société administre l'un d'eux : il est absolument vide d'occupants et, comme il n'y a rien autour et rien pour s'y rendre, je ne vois vraiment pas quelle société acceptera de s'y installer. De même, on peut dire que c'en est fini des localisations tape-à-l'œil, par exemple, dans l'avenue George-V ou dans l'avenue Montaigne. Le prix des terrains y est devenu fou.* »

### Se nicher dans la verdure

Promoteurs, constructeurs et vendeurs ne savent plus très bien où ils en sont. Les pouvoirs publics réglementent à tout-va pour chasser les bureaux en province et pour limiter les densités à Paris. Les perspectives restent limitées en province : les rares sociétés qui quittent la capitale n'ont aucun goût pour les centres villes et préfèrent se nicher dans la verdure. Et puis, comme le regrette M. Tossan, « *les provinciaux n'ont pas encore le goût du beau bureau* ».

On pourrait imaginer que le personnel apprécie un déménagement qui rapproche le travail du domicile. Même pas. Les comités d'entreprise et les employés n'aiment pas le changement. D'autre part, certains patrons répondent aux demandes d'augmentations salariales que le montant du loyer des bureaux les empêche de les satisfaire ; dans ces conditions, il est évident que des locaux neufs ne sont pas forcément bien vus par le personnel.

Non, rien ne permet d'espérer un redressement de la demande avant longtemps. « *Les sociétés ont souffert de la crise*, explique M. Tossan. *Elles se mettent au large quand tout va bien. L'achat de locaux neufs représente l'ultime investissement, car les présidents-directeurs généraux sont toujours en arrière de la main quand il s'agit de mettre de l'argent dans des dépenses qui ne leur semblent pas productives. Aujourd'hui que l'inquiétude est générale, les entreprises ne veulent plus bouger.* »

La conjoncture politique aggrave cette attitude défensive. Quatre mois avant chaque élection, la commercialisation de la tour Montparnasse s'est bloquée faute de clients. Tout laisse à penser que l'approche des élections législatives de 1978 aura le même effet sur l'ensemble du marché des bureaux.

AL. F.

# LA MARÉE NOIRE EN MER DU NORD

*APRÈS LA FERMETURE DU PUITS D'EKOFISK*

## Le gouvernement norvégien autorise la reprise de l'exploitation pétrolière en mer du Nord

**Stavanger. — Dans la salle d'honneur de l'Atlantic Hôtel, sur une estrade décorée de deux énormes bouquets de fleurs, Boots Hanssen, Richard Hatteberg et le « boss » Red Adair font face aux projecteurs le samedi soir 30 avril avec des yeux de hibous effarouchés. Visiblement, les trois hommes, les deux premiers surtout, aux allures de piliers gallois, sont épuisés par le lent, le difficile match qu'ils ont livré sur la plate-forme Bravo. Match gagné samedi après-midi, essai réussi après cinq tentatives manquées.**

De notre envoyé spécial

A 5 h. 30 du matin, le 30 avril, les trois hommes ont quitté la barge Choctaw pour aller encore et toujours prendre leur douche de pétrole quotidienne, ce pétrole qui jaillit du puits en éruption à 100 °C et retombe à 60 °C, mélangé à l'eau de mer glaciale qu'un bateau-pompe projette sans arrêt sur la plate-forme. Alex Buvik, un ingénieur de la direction norvégienne des pétroles, raconte : « *Je ne sais pas ce qu'est l'enfer, mais je pense que c'est plus calme que ce qu'ils ont vécu là-bas.* » L'enfer, sans doute, avec cette pluie d'huile « *comme une pluie tropicale* » et surtout ce bruit « *impossible à supporter et si intense que les gens ne pouvaient pas communiquer autrement que par gestes* ». Voilà ce que dix Alex Buvik. Plus laconique, Boots Hanssen se contentera de murmurer : « *Well, we have done our job* » (Bon, nous avons fait notre boulot). Les trois hommes et les quatre techniciens de la Phillips Petroleum Company Norway, tous volontaires, qui les secondent, vont travailler toute la matinée.

Les photos prises sur les lieux montrent, malgré les casques, malgré les cagoules, leurs visages maculés de pétrole où ressortent davantage encore les yeux rougis par la fatigue, le vent froid et le pétrole.

### Une opération délicate

A 11 heures (12 h. de Paris) ils sont prêts. C'est le moment décisif, le premier. Sur le premier étage du *blow-out preventer* (B.O.P.), le dispositif anti-éruption, des mâchoires nouvelles — des *blind-rams* — fabriquées sur place, celles de Californie n'étant pas arrivées, ont été montées. La fermeture de ces mâchoires doit obturer complètement le *tubing*, le tube de production par lequel jaillit le pétrole. Boots Hanssen ferme ces mâchoires actionnées par un compresseur. Et cela tient. Enfin presque, malgré, dira Richard Hatteberg, « *une légère fuite et quelques sueurs froides* ». Dix minutes après, les mâchoires sont rouvertes, le temps de mettre en place la grue portant le troisième étage et le quatrième étage du B.O.P., le second jugé « *plus encombrant qu'utile* » ayant été supprimé. A 11 h. 30, nouvelle fermeture, cela tient toujours. Les deux étages supplémentaires sont installés et boulonnés. Deuxième moment décisif : c'est presque gagné. D'ailleurs, par radio, Boots Hanssen, toujours laconique, dit à M. Robert Archambault, un responsable de la Phillips Petroleum : « *Bob, je crois qu'on l'a eu.* »

Le puits, en effet, semble contrôlé. Il ne reste plus qu'à le « tuer ». Pour cela, on va utiliser des boues, ces 80 tonnes de boues barytées contenues dans une barge en place depuis une semaine. Là, il ne s'agit plus guère que d'une opération de routine, même si elle est délicate. Il faut en effet calculer très exactement la densité de ces boues et la pression sous laquelle les injecter. Trop lourdes, elles s'enfonceraient au fond du puits dans le gisement lui-même, et le pétrole remonterait. Trop légères, elle referaient surface sous la pression du pétrole, comme cela s'est produit le vendredi 22 avril dernier. Cette fois, on ne commettra pas d'erreur de dosage.

A 15 heures, le puits est « tué ». Le gouvernement norvégien autorise la Phillips Petroleum Company Norway à reprendre la production sur les deux autres plates-formes du gisement d'Ekofisk, Alpha et Charlie. Sur Bravo même, cela demandera un mois, le temps de l'enquête et de la remise en état.

Boots Hanssen résume sa victoire : « *Now? Let's go home.* » (Maintenant ? On retourne à la maison.) Red Adair, le *boss*, prend, lui, devant ce triomphe, des allures modestes, sans doute faussement modestes, de vieux sorcier. Arrivé vendredi, vainqueur samedi, reparti dimanche. Quel triomphe, quelle publicité aussi ! Au point qu'on peut se demander si le « pompier volant » n'est pas venu, averti par ses hommes que, d'échec en échec, de tentative en tentative, par une sorte d'illumination empirique, ceux-ci touchaient au but.

Qu'importe. Ni les dirigeants de la compagnie ni le gouvernement norvégien ne chicaneront Red Adair et ses compagnons pour ce goût de la publicité ou sur le prix de la note à payer. De toute évidence, ces trois Texans étaient les seuls capables d'arrêter le désastre. De toute évidence aussi, ils ont par leur succès enlevé une sérieuse épine du pied des uns et des autres. A preuve, l'étonnante transformation qui s'est opérée sur le visage d'un des patrons de la compagnie américaine, M. Goering, épuisé, creusé pendant des jours, puis subitement illuminé, d'un large et permanent sourire. Ou bien cette confidence faite par M. Bugge, directeur de l'agence nationale contre la pollution : « *Après coup, oui, je peux le dire, j'ai vraiment eu très très peur.* » Ou enfin ce très officiel « ouf » de soulagement poussé par le premier ministre dans un discours au pays : « *Nous sommes tous contents de cette issue.* »

Tous contents ? C'est peut-être beaucoup dire, quand de multiples associations et syndicats et quand les différents partis politiques poussent maintenant à un vaste débat de fond sur la politique pétrolière du pays (*le Monde* du 30 avril). Ce débat, nul mieux que M. Bugge n'en résume les termes : « *Depuis longtemps, le débat sur les risques d'un tel accident existait en Norvège. Le ministère de l'industrie a essayé de minimiser ces risques. Nous avions toujours été sceptiques. Eh bien ! cet accident aura eu des effets positifs, puisque la notion d'environnement a gagné beaucoup de crédibilité dans cette affaire (...). Ce n'est pas un refus d'industrialisation qui nous pousse, mais le souhait d'un développement harmonieux. Or la recherche en mer du pétrole n'est pas une activité polluante en soi, puisqu'elle ne représente que 5 % du total des pollutions marines par hydrocarbures, même si cette notion paraît très relative lorsque se produit un accident comme celui-ci. Certes, il existe des possibilités de* blow-out *plus grandes encore, et toutes les précautions doivent être prises. Nous disposons d'une réglementation très précise, mais d'un système de contrôle assez réduit. C'est cela qui est anormal, surtout si l'on songe aux investissements consentis, par exemple à ces 40 ou 50 milliards de couronnes (38 à 45 milliards de francs) dépensés pour la seule mise en exploitation du nouveau gisement de Statfjord. Ce déséquilibre est déraisonnable, et cet accident lui-même pourra nous aider à y remédier.* »

(Dessin de PLANTU.)

En attendant, bien sûr, il s'agit surtout de remédier aux conséquences de l'accident lui-même. Selon les dernières estimations, 19 000 à 20 000 tonnes de pétrole échappé depuis le vendredi 22 avril du puits 14 polluent encore la mer du Nord. Cette immense nappe de 45 000 kilomètres carrés, d'ailleurs fractionnée en de multiples morceaux, vingt-deux navires vont continuer à l'« attaquer » dans les jours à venir. Dans un rapport collectif, les biologistes norvégiens qui surveillent la nappe depuis plusieurs jours indiquaient samedi que « *les dommages à l'environnement sont pour l'instant assez faibles et que seuls auraient été victimes de la pollution quelques oiseaux de mer et, en quantité très limitée, des œufs ou larves de poisson* ».

En fait, c'est un peu ce que l'on pressentait depuis le début : la nappe stationnant dans la même zone, battue et rebattue par les vagues, les spécialistes ont bon espoir de voir la mer elle-même se charger petit à petit de la fractionner puis de la dévorer.

La mer du Nord en a digéré d'autres. Sans aucun effet ? « *Vous savez, à côté d'un tel accident dont tout le monde parle, il y en a une multitude d'autres plus petits que tout le monde tait. Des fuites permanentes, une pollution continue, des tas de choses abandonnées au fond de la mer par les hommes du pétrole et qui déchirent les chaluts. Et puis, on se rend compte qu'ici il n'y a plus de crabes, là plus de homards, et que le poisson est devenu immangeable. Et les pêcheurs norvégiens se rendent compte, malgré les discours, que leur sort est joué.* » Ainsi s'exprimait samedi à Stavanger un pêcheur non convaincu.

PIERRE GEORGES.

## Comment faire disparaître les nappes d'hydrocarbures

**L'éruption d'Ekofisk repose le problème de la pollution des mers par les hydrocarbures. Que se passe-t-il lorsqu'une quantité très importante de pétrole se répand sur la mer ?**

Le pétrole, plus léger que l'eau, forme des nappes qui flottent. Lorsqu'il s'agit, comme c'est le cas actuellement, de pétrole relativement léger, les éléments les plus volatiles s'évaporent très rapidement, et la quantité de pétrole flottant sur la mer diminue : on estime ainsi qu'en quelques jours le volume du pétrole « craché » à Ekofisk diminue au moins du quart. Pendant ce temps, d'une part, le pétrole s'oxyde, amorçant ainsi sa destruction naturelle, et, d'autre part, des micro-organismes s'attaquent aux molécules d'hydrocarbures et les digèrent peu à peu.

L'agitation de la mer — la mer du Nord est très houleuse — a un effet mécanique celui-là, sur la nappe de pétrole : très vite, celle-ci forme une émulsion avec l'eau de la mer ; de plus, elle se fractionne en de multiples taches ou flaques qui dérivent au gré des vents. Un hydrocarbure émulsionné est plus facilement attaqué par les micro-organismes.

Il semble que le régime des vents soufflant actuellement sur la mer du Nord soit très changeant, et les nappes tournent depuis plusieurs jours sans trop se rapprocher des côtes. Il peut en résulter un effet favorable : ballottée aux quatre points cardinaux, la nappe peut ainsi avoir le temps de disparaître naturellement, du moins en partie.

### Aucun effet en profondeur

Quel effet peut avoir le pétrole avant d'être « digéré » ? Il est redoutable pour les oiseaux et, éventuellement, pour les mammifères marins. Les uns et les autres perdent leur isolation thermique et meurent de froid ; ils ont de la difficulté à se nourrir, car les poissons quittent les eaux superficielles souillées pour les eaux plus profondes où le pétrole ne peut descendre en raison de sa moindre densité. En outre, une nappe importante de pétrole flottant sur la mer isole celle-ci de l'air et l'eau ne peut s'oxygéner.

Les poissons, s'ils restent en surface, risquent d'être asphyxiés, car leurs branchies sont engluées de pétrole. S'ils survivent au contact d'une nappe d'hydrocarbures, leur chair, comme celle des autres animaux marins, prendra le goût de pétrole et, sans être toxique, deviendra impropre à la consommation.

Le plancton de surface est détruit. Mais le phytoplancton (des plantes microscopiques) est formidablement prolifique et il peut se reconstituer très rapidement. La destruction du zooplancton (animaux minuscules, œufs et larves) peut avoir un effet désastreux à plus long terme, puisque le renouvellement de certaines espèces de poissons est compromis par la disparition des œufs et des larves : les plies de la mer du Nord, dont la période de reproduction se situe au printemps, sont ainsi particulièrement menacées.

En profondeur, une pollution même très importante n'a aucun effet, puisque le pétrole flotte. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas utiliser en pleine mer et sur des fonds riches en matière vivante des produits — telle la craie — qui absorbent le pétrole et le font couler. Cette méthode de « nettoyage » n'a qu'un effet esthétique. Certes, la nappe disparaît de la surface, mais le pétrole arrive sur le fond qui, autrement, en eût été protégé. Il est très nocif à la faune et à la flore vivant sur le fond. De plus, loin de la lumière, il s'oxyde beaucoup plus lentement et colmate longtemps le fond, où il fait des ravages...

Il existe aussi des produits chimiques dispersants qui fractionnent les nappes et aussi les longues molécules des hydrocarbures. On a beaucoup parlé, au moment de la catastrophe du *Torrey-Canyon* de 1967, des effets désastreux des dispersants sur le milieu vivant marin, effets beaucoup plus redoutables que ceux des hydrocarbures. Depuis dix ans, il est indéniable que de grands progrès ont été faits dans le domaine des dispersants, en particulier pour les solvants qui entrent dans leur composition. Les « vieux » dispersants contenaient des solvants aromatiques (analogues au benzène, au toluène, etc.) ; les produits actuels sont dissous dans des solvants aliphatiques (analogues à l'éther de pétrole), qui sont effectivement beaucoup moins nocifs.

Dans le cas d'une pollution aussi importante que celle due à l'éruption d'Ekofisk, il faudrait utiliser des doses énormes de dispersants (de l'ordre probablement d'une tonne de produit par 10 tonnes de pétrole) et, même peu nocifs en eux-mêmes, les produits répandus en de telles quantités seraient dangereux pour le milieu vivant marin.

Le mieux serait incontestablement d'entourer les nappes par des barrages flottants et de pomper le pétrole ainsi contenu. Mais les divers systèmes existants ne sont efficaces que sur des eaux tranquilles, ce qui n'est pas du tout le cas de la mer du Nord. En outre, il n'existe sûrement pas la longueur de barrage qui serait nécessaire pour ceinturer une nappe ou plusieurs nappes couvrant une aussi grande surface. Les barrages sont d'ailleurs très onéreux : leur prix doit être d'environ 300 000 F pour une longueur de 500 mètres, sans compter le coût des « écrémeuses », qui récupèrent le pétrole ou plutôt une émulsion comprenant surtout de l'eau, des bateaux portant ces « écrémeuses » et des bateaux-citernes capables de stocker ces émulsions.

En revanche, si les nappes menacent des côtes, il devrait être possible de les arrêter par des barrages avant qu'elles ne parviennent sur les rivages. Là, probablement, est la seule lutte qui puisse avoir une assez bonne efficacité. C'est sur cette formule que devrait être basés les plans de lutte contre les pollutions accidentelles importantes par les hydrocarbures. Chaque pays côtier devrait avoir, prêts à être utilisés à tout instant, des barrages flottants et des « écrémeuses », qui, très rapidement, pourraient être mis en œuvre sur la ou les zones menacées par une marée noire.

On a essayé, parfois, de faire absorber des nappes d'hydrocarbures par des produits légers (paille, pierre-ponce, polystyrène expansé), qui jouent, en quelque sorte, un rôle d'éponge. Etant légers, ces produits chargés de pétrole flottent : il est donc possible de les ramasser à la surface de la mer. Mais qu'en faire après qu'on les a apportés à terre ? Ils peuvent représenter des volumes énormes, ils sont polluants, étant imbibés de pétrole, et ils brûlent très mal.

YVONNE REBEYROL.

# ÉQUIPEMENT

### Le prix du silence ?

#### UNE SOCIÉTÉ DE LA RUHR VERSE 1,5 MILLION DE DEUTSCHEMARKS A UN COMITÉ DE DÉFENSE

*(De notre correspondant.)*

Bonn. — Certaines Burgerinitiativen, ces associations de citoyens qui luttent pour la sauvegarde de l'environnement, sont-elles à vendre ? A Bergkamen, petite ville de quarante mille habitants dans le bassin de la Ruhr, la société Steag, qui construit des centrales électriques, a versé 1,5 million de deutschemarks à quelques membres d'un comité local pour qu'ils abandonnent leur opposition à la construction d'une centrale thermique au charbon de 1 400 mégawatts.

Le comité avait à l'origine deux cent vingt-cinq membres : cent trente s'en étaient retiré récemment par égard pour les quatre mille emplois de mineurs que la centrale devait sauver. Ils sont maintenant aussi scandalisés que la vingtaine de personnes qui sont restées fidèles au comité. Le reste de l'association a « fait des affaires avec l'intérêt général », disent-ils.

La Steag a versé 20 000 deutschemarks à soixante-dix « défenseurs de l'environnement » et 40 000 à chacun des trois porte-parole du comité. Elle a justifié ce versement en invoquant les inconvénients que ceux-ci auraient à subir pendant le chantier de construction et après le démarrage de la centrale. Mais certains récipiendaires habitent fort loin de la future centrale...

Le versement de ces indemnités, qui ressemblent à des pots-de-vin, n'est nullement illégal. L'administration ayant donné le feu vert, la construction de la centrale va pouvoir bientôt commencer. — D. Vt.

## ENVIRONNEMENT

### Les thoniers américains dans les filets des écologistes

## Un marsouin mort, c'est la faillite...

De notre correspondant

New-York. — Un groupe de pétroliers d'Arabie Saoudite et le gouvernement mexicain sont actuellement en compétition pour acheter cent quarante thoniers américains dont la valeur totale est estimée à 500 millions de dollars. M. Ray McVeigh, qui représente les intérêts saoudiens, a déclaré qu'il avait obtenu une option de soixante jours pour l'achat de vingt thoniers. Ses clients arabes seraient disposés selon lui à payer 75 millions de dollars pour l'achat de vingt-six thoniers qui seraient ensuite utilisés par « un pays riverain de l'océan Indien ami des Etats-Unis ».

D'autre part, le président de l'Association des thoniers américains vient d'avoir des entretiens à Mexico avec le président José Lopez Portillo en vue de l'achat par le Mexique d'une partie importante de la flotte précitée. Le Mexique possède vingt thoniers de 200 à 1 000 tonnes chacun mais souhaiterait élargir sa flotte. La plupart des thoniers américains n'ont pas pris la mer depuis février dernier quand le Service national de pêche a réduit le nombre des marsouins qui peuvent être tués accidentellement durant la pêche au thon de quatre vingt seize mille cents à cinquante-neuf mille cinquante.

Les marsouins, qui se déplacent en bancs de plusieurs milliers et qui nagent au-dessus des thons, servent de guides aux thoniers, auxquels le produit de leur pêche rapporte 665 dollars par tonne.

La décision judiciaire du 24 février a été prise à la suite d'un procès qui avait duré onze mois et qui avait mis aux prises une coalition d'écologistes qui exigeaient l'interdiction absolue et définitive de la mise à mort, accidentelle ou non, des marsouins et l'« industrie » (pêcheurs et conserveries) du thon.

Selon les pêcheurs, les nouvelles règles seraient pratiquement impossibles à observer. La mort d'un seul marsouin pourrait coûter au thonier 55 000 dollars d'amende, la confiscation de son navire et la mise derrière les barreaux pour un an de son capitaine. L'Association américaine des thoniers a fait appel de la décision.

Les thoniers américains prétendent que, en raison de l'inactivité de leur flotte, ils ont perdu 30 millions de dollars le 1er janvier et qu'à San-Diego vingt-huit mille emplois seraient menacés.

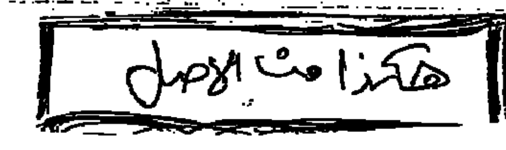
Les écologistes affirment de leur côté que les négociations en cours en vue de la vente des thoniers à l'Arabie Saoudite et au Mexique sont « *du bluff et du chantage* ».

LOUIS WIZNITZER.

● *Morbihan : non à la gravière sous-marine.* — Le conseil municipal de Gavres (Morbihan) a rejeté, le samedi 30 avril, le projet d'ouverture d'une gravière sous-marine sur les hauts fonds proches du littoral. Il s'agit d'un gisement de granulats aptes à la fabrication du béton armé qui, selon le Centre national d'exploitation des océans (CNEXO), pourrait fournir 18 millions de mètres cubes. Mais les pêcheurs et les habitants de Gavres objectent que l'exploitation détruirait les frayères des poissons et pourrait amener la disparition de la plage de Gavres.







La liberté d'établissement des avocats dans la Communauté

## La Cour de Luxembourg donne tort au barreau de Paris

De notre correspondant

**Communautés européennes (Luxembourg). — Un avocat ressortissant d'un Etat membre de la C.E.E. ayant bénéficié d'une reconnaissance de ses diplômes universitaires dans un autre Etat membre peut s'y installer pour exercer sa profession, et cela bien que les directives concernant la reconnaissance mutuelle des diplômes et la liberté d'établissement des avocats n'aient pas encore été adoptées par le conseil des ministres des Neuf.**

Tel est le sens d'un récent arrêt de la Cour européenne de justice de Luxembourg, saisie d'un litige opposant un avocat belge, M. Thieffry, au conseil de l'ordre des avocats au barreau de Paris. La cour de Luxembourg y confirme sa volonté d'atténuer autant que faire se peut les obstacles qui s'opposent encore à ce que les avocats des neuf pays membres puissent librement exercer leur profession sur l'ensemble du territoire communautaire.

M. Thieffry, de nationalité belge, est docteur en droit de l'université de Louvain. Après avoir exercé sa profession à Bruxelles, il s'est établi à Paris, où il collabore au cabinet d'un confrère. A la fin de l'année 1974, il a obtenu de l'université de Paris que soit reconnue l'équivalence de son doctorat en droit belge avec la licence en droit français. Il a pu ainsi subir avec succès à Paris les épreuves du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA). En mars 1976, il a demandé son inscription au barreau de Paris, ce qui lui a été refusé parce qu'il ne possédait pas une licence ou un doctorat en droit français, comme l'aurait voulu la loi 71-1130 du 31 décembre 1971.

La Cour de Luxembourg a estimé que, dans ces circonstances — équivalence reconnue par le pays d'accueil et obtention du CAPA, — « *exiger un diplôme de base nationale constituait une restriction incompatible avec la liberté d'établissement garantie par l'article 52 du traité* ». Cet arrêt confirme et étend la jurisprudence née de la décision de la Cour de Luxembourg en 1974 dans l'arrêt Reyners. Elle avait alors condamné une discrimination fondée sur la nationalité : M. Reyners, avocat néerlandais, avait fait ses études en Belgique, mais, en raison de sa nationalité, s'était vu refuser son inscription au barreau de Bruxelles.

Cette fois-ci la Cour reconnaît la discrimination exercée en raison de la nationalité des diplômés, car, estime-t-elle, dans le cas présent, cette « *exigence excède ce qui est objectivement nécessaire pour assurer le respect de la réglementation nationale relative à l'exercice de la profession d'avocat* ». Aussi réconfortante que soit la décision de la Cour, l'arrêt qui concerne M. Thieffry est exceptionnel. D'ici deux ans, les avocats des Neuf pourront, à quelques contraintes près, librement plaider devant n'importe quelle juridiction située sur le territoire de la C.E.E.

Mais la directive qui vient récemment d'être approuvée dans ce sens par le conseil des ministres des Neuf (*le Monde* du 16 mars) ne concerne que la « *libre prestation de service* » et non pas la liberté d'établissement. Celle-ci, sauf des cas limites comme celui de M. Thieffry, continuera d'être refusée aux avocats, ce qui est contraire à l'esprit du traité, tant que la directive ayant trait à la reconnaissance mutuelle des diplômes n'aura pas été prise.

PHILIPPE LEMAITRE.

Au Québec

## La commission d'aide juridique emploie trois cents avocats à plein temps

Alors qu'il est périodiquement question du problème de l'accès à la justice — c'est notamment le thème unique retenu par l'association nationale des avocats (30, rue de Condé, 75006 Paris), qui se réunit en congrès à Mulhouse du 12 au 14 mai, Mme Mireille Perrot, avocat au barreau de Paris, nous communique une étude collective sur l'aide judiciaire au Québec. L'aide judiciaire est cette procédure remontant, en France, à une loi de 1851, qui avait créé l'assistance judiciaire et dont le dernier état remonte à une loi du 3 janvier 1972. Cette procédure permet au justiciable, dont les revenus sont inférieurs à un certain niveau, de bénéficier d'une gratuité totale ou partielle du service des auxiliaires de justice.

Cette étude collective porte sur deux points : d'une part, ce qui concerne les justiciables virtuels ; d'autre part, ce qui touche à l'exercice de la profession d'avocat dans le cadre de l'aide judiciaire, dite, au Québec, aide juridique. Sur le premier point, la loi québécoise prévoit une gratuité totale pour celui à qui est accordée l'aide juridique, assortie du libre choix de l'avocat, sous réserve de l'acceptation de ce dernier. Pour cela, il faut que le requérant ne touche pas, s'il a, par exemple trois enfants, plus de 155 dollars canadiens par semaine, soit 743,70 F (1).

Pour faire fonctionner l'aide juridique, la commission *ad hoc* reçoit chaque année, au 1er novembre, du ministère de la justice un budget qui représente 4,25 dollars canadiens par habitant pour une population de six millions. Cette commission emploie des avocats à temps complet, pour un traitement qui est fixé la première année à 12 100 dollars canadiens (soit 57 354 F) ; la seconde année à 14 000 dollars canadiens (soit 66 360 F) pour atteindre, la onzième année, 36 500 dollars canadiens (soit 164 010 F), les frais d'inscription de ces avocats au barreau étant directement réglés par la commission.

Actuellement, précise l'étude, l'aide juridique emploie trois cents avocats sur les six mille avocats de la province.

Se pose évidemment, à ce propos, qui fait tout l'objet du débat en France, le problème de la sauvegarde de l'indépendance des membres du barreau ayant choisi cette forme d'activité. La commission « *dénonce une tentative d'ingérence du ministère de la fonction publique dans les négociations des conventions collectives* ». Elle avait toutefois précédé cette observation de la remarque qu' « *aucune tentative d'ingérence de la part des autorités gouvernementales n'a été faite* ».

L'étude dont nous rapportons ci-dessus les principales conclusions a été conduite après un voyage au Québec qui, sur l'initiative de l'Ecole nationale de la magistrature, comprenait sept magistrats et trois avocats (de Bordeaux, de Grenoble et de Paris) : MM. Patrick Tellier, juge de l'application des peines à Valenciennes ; Yves Le Bourdon, juge des enfants à Aurillac ; Hugues Woirhaye, substitut à Nancy ; Michel Mallard, juge d'instance à Guéret ; Jean-Paul Roughol, substitut à Orléans ; Daniel Serdet, substitut à Villefranche-sur-Saône ; et Mme Marie Pierre de Liège ; Mes Michel Bouffard (Bordeaux), Alain Chapuis (Grenoble) et Mireille Perrot (Paris).

(1) Le calcul des ressources au Québec est différent de celui qui est opéré en France. Le revenu de 155 dollars canadiens mentionné au Québec doit être entendu déduction faite des endettements nécessaires. Parmi ceux-ci peuvent figurer les emprunts pour aménager un appartement ou même pour acquérir une automobile, en sorte que la somme retenue correspondrait plutôt *grosso modo* aux dépenses de vie quotidienne.

● *Pour avoir tué à coups de couteau, puis décapité son amie,* Mme Martine Bachet, le 28 septembre 1974, un cuisinier algérien, M. Ahcène Amroun, vingt-neuf ans, a été condamné, vendredi 29 avril, à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises des Hauts-de-Seine. Les jurés ont suivi les réquisitions de l'avocat général, M. Fouque, qui refusait d'admettre la thèse de l'épilepsie. Aussitôt après la mort de Mme Bachet, M. Amroun avait supprimé l'enfant de cette dernière, âgé de dix-huit mois, qu'il avait gravement blessé avant de la jeter dans la Seine. Il avait été déclaré irresponsable de ce second meurtre.

● *Attentat contre un bâtiment de gendarmerie en Bretagne.* — Un attentat à l'explosif a été commis, dans la nuit du samedi 30 avril au dimanche 1er mai, à Broons (Côtes-du-Nord), contre un bâtiment, en cours de finition, de la gendarmerie. Il était près de 4 h. 30 du matin lorsque quatre fortes charges ont ravagé les locaux, où les gendarmes de Broons devaient s'installer au cours du mois de juin. Selon les premières estimations les dégâts seraient de l'ordre de 400 000 à 500 00 francs.

L'atetntat a été revendiqué par le Front de libération de la Bretagne (F.L.B.), dans un communiqué adressé au quotidien *Ouest-France*. C'est le deuxième attentat commis en peu de temps à Broons. Le 10 février dernier, une autre charge explosive avait fait voler en éclats la nouvelle statue de Bertrand Duguesclin, érigée sur la grand-place du bourg. — (*Corresp.*)

## Intense activité judiciaire à Marseille

*Marseille se penche sur la justice et son fonctionnement avec une extrême attention. Deux colloques et le lancement d'une enquête publique sur la « justice du quotidien », ces derniers jours, en témoignent.*

*Les problèmes posés par les licenciements dans le domaine juridique ont retenu l'attention des avocats de la C.G.T. des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, réunis dans la cité phocéenne pendant le week-end sur l'initiative de la C.G.T. Estimant que* « les cours d'appel ont rendu récemment des arrêts assez favorables aux travailleurs en la matière, mais que l'instance suprême, la Cour de cassation, a rendu, elle, des arrêts moins favorables », *les participants ont examiné* « les possibilités juridiques pour donner les moyens à la Cour de cassation de revenir sur certaines de ses positions, notamment sur les problèmes de licenciements pour cause économique ».

*Ils ont aussi constaté* « qu'en dehors des salariés protégés sur le plan légal (délégués syndicaux, délégués du personnel) lorsque l'employeur commet une faute lors d'un licenciement, il n'existe pas de cas de nullité. La Cour de cassation voit le problème sous l'angle de l'indemnisation plutôt que sous celui de la stabilité de l'emploi et n'ordonne pratiquement jamais de réintégration ».

*Au même moment, des magistrats, membres de l'Union syndicale des magistrats, et des avocats de l'Union des jeunes avocats traitaient, à Marseille aussi, de l'*« accès à la justice ». *Ils ont jugé que l'aide judiciaire n'est* « qu'un palliatif », *cependant nécessaire pour* « permettre aux plus déshérités de faire des procès », *et en ont souhaité l'extension qui nécessitera, selon eux, une révision* « de toute l'éthique de la profession d'avocat ». *Les participants ont aussi estimé que la conciliation,* « utile quand elle est facultative » *ne doit pas être imposée aux parties qui ont dans ce cas l'impression de ne pas avoir eu toutes leurs chances dans le procès.*

*Enfin, poursuivant son action sur la* « Justice du quotidien », *le Syndicat de la magistrature a lancé, samedi 30 avril, par l'intermédiaire du quotidien marseillais* le Soir, *une enquête publique. Pendant dix jours, ce journal exposera des cas particuliers de justiciables, publiera des tribunes et donnera la parole aux organisations syndicales et aux associations de consommateurs. Les trois thèmes retenus sont la famille, le consommateur et le logement face à la justice. Un débat public doit permettre, le 12 mai, avant la réunion nationale des 14 et 15 mai, à Paris, de confronter les différents points de vue et de dresser un catalogue des principaux problèmes posés par la justice de tous les jours et des solutions à y apporter.*

## FAITS ET JUGEMENTS

### La responsabilité d'un département dans un accident de circulation.

Le Conseil d'Etat a condamné, vendredi 29 avril, le département de la Loire-Atlantique à verser un million de francs à la victime d'un accident de la circulation survenu le 25 octobre 1970 à un carrefour près de Gorges, au cours duquel le passager d'une voiture, M. Macé, âgé de dix-huit ans, devait être blessé très gravement et conserver de profondes séquelles qui, aujourd'hui encore, le rendent incapable de toute activité. Le Conseil d'Etat a reconnu une part de responsabilité au département car aucun balisage ne signalait un tournant brutal de la route et la signalisation du carrefour n'était pas en place.

### L'indemnisation des dommages causés par les manifestations.

L'Etat a payé, en 1976, 20 768 566,75 francs en réparation des dommages causés par des attroupements ou des rassemblements, répond le ministre de l'intérieur à M. Antoine Gissinger, député R.P.R. du Haut-Rhin (*Journal officiel*, débats Assemblée nationale, 27 avril).

Le ministre précise que les crédits évaluatifs pour 1977 inscrits au budget du ministère de l'intérieur sont de 5 500 000 francs, l'inscription de 1 750 000 francs pour 1976 s'étant révélée insuffisante. Il ajoute : « *Il convient de rappeler que la loi de finances du 30 décembre 1975 a porté de 80 à 100 % la participation de l'Etat dans la réparation des dommages causés par des manifestations si la commune n'a pas momentanément ou de façon permanente la disposition de la police locale ni la force armée, ou si elle a pris des mesures en son pouvoir à l'effet de prévenir ou de réprimer les troubles.* »

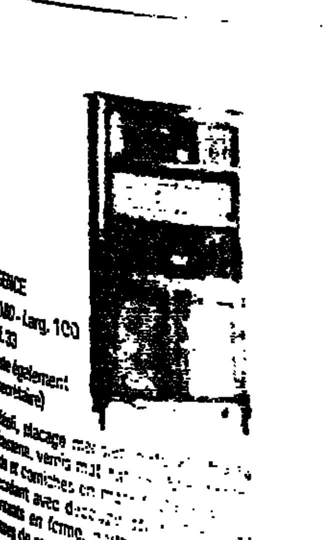
Répondant à M. Edouard Frédéric-Dupont, député de Paris, R.I., sur le point particulier d'une émeute qui s'est produite dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 septembre 1975, provoquant le « *pillage de nombreux magasins du huitième arrondissement* » (*le Monde* du 30 septembre 1975), le ministre de l'économie et des finances indique dans le même *Journal officiel* : « *A l'heure actuelle, sur 269 dossiers ouverts au titre de l'indemnisation des commerçants du huitième et du dix-septième arrondissement de Paris, 194 ont été réglés. Il a été versé, à ce jour, une somme totale de 2 811 501,90 francs. Le montant estimé du solde restant dû pour les dossiers non encore réglés est de l'ordre de 3 millions de francs.* »

**N.D.L.R. — Le samedi 27 septembre 1975, plusieurs milliers de personnes avaient manifesté à Paris après l'exécution de cinq jeunes Espagnols sur l'ordre du gouvernement franquiste. A des attaques contre des locaux officiels espagnols avaient succédé des destructions et des pillages, notamment aux Champs-Elysées et au quartier Latin ; cent vingt-sept personnes avaient été interpellées et cinquante-sept d'entre elles mises à la disposition de la justice.**









# RELIGION

*LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES*

# La rage d'avoir raison

par HENRI FESQUET

*L'occupation illégale de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, la frustration d'une communauté, l'embarras d'un archevêché, les rodomontades d'une poignée de traditionalistes, ne constituent que l'avant-scène d'une situation lourde d'implications diverses et qui engagent toute une conception de l'homme et du christianisme.*

S'il est exact de dire avec Charles de Gaulle que l'événement majeur du vingtième siècle *fut* le concile Vatican II, comment pourrait-on minimiser le fait que quelques leaders se dressent — avec quelle acrimonie ! — contre ses options fondamentales et qu'ils parviennent à troubler la conscience de milliers de croyants de bonne volonté, à les fourvoyer et à les transformer en moutons enragés ?

## Une réforme opportune

Comment rester indifférent devant les passions déchainées — des deux côtés — et prendre son parti de lire, par exemple, sous la plume de certains prêtres progressistes : *« Jamais plus de cette religion de glace et de mort (...). Notre « non » est non sur toute la ligne. Qu'au nom d'un fantôme d'unité on ne nous demande pas de nous faire tant soit peu complices de cette entreprise de réaction et d'obscurantisme. »* (1).

Ainsi la cause serait entendue : à gauche, les brebis ; à droite, les boucs. Pas de quartier pour des résistants de cette espèce. Devant un tel manichéisme, on croit rêver... Arrière les médiations ! Vive la croisade idéologique ! Nous voici reportés au cléricalisme le plus obtus, au temps du Saint-Office, par ceux-là qui ne jurent que par l'œcuménisme et par Vatican II. Le dialogue est bon avec tout le monde mais surtout pas avec les frères immédiats du catholicisme. Tels sont les receleurs *de la phrase du Christ : « Je suis la vérité ».*

Mais une chose est de traiter les traditionalistes comme des pestiférés, *une autre de s'en laisser conter par eux,* une troisième d'approuver leurs extravagances. Aucun abus, si grave soit-il, de la *réforme liturgique ne pourra faire* que celle-ci n'était opportune et nécessaire. Pour rejeter la nouvelle messe, il faut beaucoup d'ignorance, de parti pris et d'outrecuidance. Des centaines de millions de catholiques dans le monde célèbrent l'eucharistie conciliaire et y trouvent profit.

On peut seulement regretter que le pape et l'épiscopat français se soient trop pressés pour évacuer le rite précédent, et que l'on ne permette pas la célébration publique de la messe de Pie V là où elle est désirée. D'autant qu'il existe nombre d'entorses à la *loi* générale. La Grande-Bretagne, jusqu'à une date récente, avait obtenu un indult romain. En France, à Marseille et à Flavigny (Côte-d'Or), les évêques *diocésains ferment* les yeux, pour deux chapelles achetées par des groupes intégristes. A la chapelle du château de Versailles, *on célèbre aussi la messe* de Pie V. Mgr Ducaud-Bourget en faisait autant à la salle Wagram, local profane, il est vrai, loué par ses amis.

Pourquoi l'épiscopat français ne pourrait-il, dans un but d'apaisement, obtenir une permission en bonne *et due forme de la Curie romaine*? Dans la basilique Saint-Pierre de Rome, il se célèbre tous les jours, dans des chapelles *latérales,* plusieurs messes de Pie V, offices privés, mais en théorie seulement.

Pour débloquer la situation, il suffit donc de le vouloir. *Mais,* précisément, le veut-on ? Non que la hiérarchie ait le moindre préjugé contre le rite de Pie V, qui *fut le sien* pendant tant d'années, mais parce qu'elle voit dans la *position* des traditionalistes un défi.

## Feu le grégorien

Vatican II implique-t-il une rupture avec le passé ? Les évêques l'ont toujours nié. C'est une habitude bien ancrée dans l'Eglise romaine de ne jamais reconnaître les changements. Mais *cette* position n'est pas tenable et elle ne trompe presque personne. Passons sur la reconnaissance de la liberté religieuse jadis abhorrée — elle déborde notre sujet — pour nous en tenir à deux exemples d'ordre liturgique.

L'abandon du latin pour des motifs pastoraux évidents a entraîné *la quasi-disparition* du grégorien. Ce chant de haute spiritualité monastique avait, si l'on ose dire, un caractère « vertical ». Ruisselant de piété, de poésie et de recueillement, il constituait un véritable défi à la pesanteur. Il a été remplacé le plus souvent par des chants et des mélodies d'une pauvreté, d'une insignifiance et parfois d'une agressivité lamentables. Les fidèles en pâtissent. La « verticalité » est devenue « horizontalité ».

On a pu dire : *« Jadis, à l'église, on s'adressait à Dieu ; aujourd'hui, on s'y adresse aux hommes. »* Exagérée et donc *injuste,* cette réflexion contient une part de vérité. D'autant plus que si, hier, les préoccupations des hommes étaient court-circuitées et la prière individualiste, maintenant les premières s'y étalent et la deuxième est devenue communautaire jusqu'à empêcher tout silence.

Un tel revirement tient de la mutation. Comment s'étonner que certains le supportent mal. N'y a-t-il pas un meilleur équilibre à trouver ? La « religion de l'homme », pour parler comme Paul VI, ne retire rien à Dieu, bien au contraire, à condition de ne pas faire de ce dernier une idole. Le Christ est précisément l'intersection entre Dieu et l'homme et il permet d'échapper à une fausse alternative.

Deuxième exemple : l'Eucharistie. Hier, l'hostie consacrée donnait *lieu* à un *culte* plus ou moins magique et entraînait une révérence quasi païenne. On apprenait au premier communiant à ne pas *toucher* le pain azyme avec les dents. Seul le prêtre avait le droit de prendre l'hostie entre le pouce et l'index. On racontait des « miracles » superstitieux de pain consacré volant dans les airs, taché de sang, etc. Depuis Vatican II, on communie « dans la main ». Des jeunes gens ou des jeunes filles distribuent l'Eucharistie dans des corbeilles ou dans des plats. Les formes du respect ont radicalement changé. D'autre part, l'expression dogmatique « présence réelle » n'a plus tout à fait le même impact. Le terme de transsubstantiation, qui prétendait cerner le mystère à partir d'une philosophie tirée d'Aristote, est *tombé* en désuétude. Le catholique s'en tient à l'affirmation du Christ : *« Ceci est mon corps ; ceci est mon sang »*, et à la *« réalité »* de la présence. Ce que font aussi les luthériens, pour ne citer que ces protestants.

*Cet allègement idéologique ne* nuit pas à la foi ; il la simplifie. Mais certains prêtres âgés, qui en sont restés à la théologie de leur séminaire, ne l'acceptent pas. Cette « nouvelle religion » leur paraît dangereusement détachée de son support intellectuel. Ils tiennent aux génuflexions multiples de l'officiant, à garder le monopole de leurs mains « consacrées », et *parlent* encore du « divin prisonnier du tabernacle ». Faut-il s'en formaliser ? Pourquoi exiger que tout le monde marche *au même pas ? La notion obscure* de sacré — bien souvent entachée de paganisme — ne supporterait-elle pas des interprétations différentes ? *Où est le crime de ceux* qui acquiescent, et de ceux qui rejettent ? La sagesse n'est-elle pas de *« laisser au temps le temps de faire son œuvre »*, selon l'expression de Jean XXIII ? Pourquoi répondre à l'exclusivisme des intégristes par un autre sectarisme ?

## Traumatisme

On pourrait multiplier les exemples de cet ordre, évoquer les nouveaux cathéchismes, la question du baptême, etc. Ils montrent clairement que le conflit actuel est tout, sauf insignifiant, ce qui *justifie l'importance que les mass* media lui ont accordée. Et il est profondément injuste de le réduire à ses dimensions politiques (réelles). *La vérité* est que la victoire encore hésitante de Vatican II se heurte de plein fouet à un phénomène de rémanence compréhensible. Traiter celui-ci à la légère ou, ce qui est pis, par un mépris quelque peu pharisien envenime les choses et n'apporte aucune solution viable.

C'est pourquoi toute œuvre de médiation mérite le soutien des *chrétiens.* Après *tout, c'est* le changement qui a traumatisé les traditionalistes. Il appartient à ceux qui l'ont opéré d'en atténuer les inconvénients auprès de ceux qui en souffrent. Il ne suffit ni d'avoir raison ni d'exiger l'obéissance. Il faut compatir et s'armer de patience. Saint Paul, ce doctrinaire intransigeant s'il en fut, l'enseignait aux Corinthiens en ces termes : *« La charité est patiente, serviable, sans envie ; elle n'a ni jactance ni enflure ; elle se réjouit non du mal, mais de la vérité ; elle excuse tout, croit tout, espère tout, supporte tout. »*

On est loin de compte...

(1) Un dominicain nous écrit d'autre part : *« Quand je songe aux mesures implacables que l'on a prises contre Lamennais,* l'Avenir, le Sillon *de Marc Sangnier, la recherche patiente de médiateurs aussi portés au compromis que Jean Guitton me jette hors de mes gonds. »*

# CORRESPONDANCE

## Une plante en pot

*M. Robert de Montvalon nous écrit :*

Karl Barth disait que la lecture de la Bible et celle du journal sont toutes deux nécessaires, voire solidaires.

Comment ne pas être frappé par la fascinante leçon de lecture biblique que nous donnent les informations du *Monde* de ce 27 avril ?

Page 14 : les développements actuels du dialogue islamo-chrétien. « Appel à approfondir la fidélité, espérance pour le *monde* », *commente* Michel Lelong.

Page 15 : l'abbé Ducaud-Bourget et les siens refusent de célébrer l'Eucharistie en latin dans l'église Marie-Médiatrice, motif pris notamment de ce que ce quartier périphérique est « mal famé » et qu'y aller est « un voyage au long cours ».

D'un côté, Dieu avec tous les *hommes.* De l'autre, *une plante* en pot. Ceux qui ont des oreilles entendent.

# Les paroissiens de Saint-Nicolas s'adressent aux Parisiens

*« Est-ce servir la paix que de servir l'intolérance ? »*

Dans une lettre aux chrétiens de Paris, les paroissiens de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, occupée illégalement depuis plus de neuf semaines, écrivent notamment :

*« On a dit que Saint-Nicolas était une église sans fidèles* (1). *En fait, dans la paroisse Saint-Séverin - Saint-Nicolas, les deux églises, confiées à la même équipe de prêtres, ont conservé leur physionomie propre... Ainsi, à Saint-Nicolas, les trois messes dominicales rassemblent sept cents pratiquants réguliers appartenant au quartier ; trois messes quotidiennes y sont célébrées ainsi que tous les rassemblements liturgiques destinés aux enfants. Dans les locaux annexes trouvent place les activités des catéchismes ainsi que celles des unités scouts et des services sociaux de la paroisse. Elles sont toutes animées par des équipes nombreuses de laïcs responsables.*

*» On a dit qu'en faisant appel à la justice, nous serions infidèles à l'Evangile... L'Evangile invite à la douceur, c'est vrai ! Or, voici deux mois que nous patientons. L'Evangile est pacifique. Mais, est-ce servir la paix que de favoriser l'intolérance de ceux qui voudraient imposer leur idéologie ? L'Evangile nous invite aussi à développer en nous la faim et la soif de la justice. »*

D'autre part, dans un tract distribué aux fidèles, l'abbé Pierre Bellégo, curé de la paroisse, s'exprime notamment ainsi :

*« Privilégier des rites, une langue, des hommes, jusqu'à en faire les possesseurs exclusifs du sacré, alors qu'ils ne sont que les signes de son universelle diffusion, c'est obscurcir la révélation de l'Evangile, freiner la révolution spirituelle qu'il est venu introduire et risquer de retomber comme saint Paul le redoutait pour les chrétiens de Galatie « sous le joug de l'esclavage ».*

(1) L'abbé Ducaud-Bourget avait déclaré, lors de la conférence de presse du 25 avril, qu'il n'y avait que quarante fidèles à la messe avant l'occupation de l'église.












JEUNESS

Des rebelles un peu triste

DÉFENS

M. Baillot (P.C.F.) : la manière forte

M. Debré (R.P.R.) : au-dessus des contingen
partisanes

هكذا في الأصل



# JEUNESSE

## Jeunes maoïstes en fête

# Des « rebelles » un peu tristes

Ils arrivent par bande ou par deux, la plupart du temps avec leurs « filles ». Ils se ressemblent : même démarche un peu traînante de ceux qui n'ont aucune raison de se presser, mêmes visages fermés, vaguement tristes, que ce week-end du 1er mai n'est pas parvenu à illuminer, mêmes vêtements de première nécessité, jeans et blousons.

A l'entrée de la Cartoucherie de Vincennes, verte pelouse entourée d'anciens bâtiments militaires, ils tendent un poignet las au tampon encreur d'un militant. Tous ces jeunes viennent participer à la fête de *Rebelles*, le journal de l'Union communiste de la jeunesse révolutionnaire (U.C.J.R.), organisation de jeunesse du parti communiste révolutionnaire-marxiste léniniste (P.C.R.-M.L.), mouvement d'inspiration maoïste.

Tous ces jeunes, dont beaucoup ont moins de vingt ans, vont manger sur l'herbe, attendre la nuit près des buvettes, au côté d'ouvriers plus âgés ou d'anciens militants maoïstes nostalgiques. Ils vont déambuler le long des drapeaux rouges, entre les stands disposés en carré qui détaillent, secteur par secteur, pays après pays, l'activité du marxisme-léninisme. Ils vont surtout s'enfoncer lentement dans le rock, celui d'Eddy Mitchell, dont le dernier numéro de *Rebelles* (1), affirme qu'il n'est pas un produit du capitalisme réactionnaire.

Pour les organisateurs, le débat sur la qualité du rock a son importance. Depuis quelques années, affirment-ils, le rock outre-Atlantique dégénère en « punk-rock », joué par « *des groupes fascistes qui font l'apologie de la violence pour la violence* ». La vraie musique, comme celle d'Eddy, doit, au contraire, répondre à la révolte des jeunes que l'U.C.J.R. veut toucher : lycéens sans perspective, travailleurs avec ou sans travail, exclus à la dérive, comme un écho à leur désespoir.

« *Nous sommes la génération de la révolution* », proclament les militants maoïstes qui tentent depuis 1975 — date de la création de l'organisation — de « *réaliser l'unité de la jeunesse* ». Ils estiment, en effet, que les lycéens, originaires de la « *petite bourgeoisie* », s'ennuient dans leurs établissements et ne « *trouvent plus les références dont ils ont besoin dans le mouvement ouvrier* ». Tirant les leçons de la brève révolte lycéenne de 1975, qui n'a révélé que le « *convulsionnisme* » des organisations politiques, les jeunes maoïstes préfèrent entraîner leurs camarades « *dans les quartiers* », dans des « *lieux non spécifiques* » où ils rencontreront d'autres jeunes.

Cette action, affirme M. Jean-François Vitte, responsable de l'U.C.J.R., a permis de « *réaliser déjà des embryons d'unité* » dans des Maisons de jeunes et de la culture de Paris ou de la banlieue. En juillet 1976, l'U.C.J.R. avait organisé une manifestation contre le « *racisme anti-jeunes* », après la mort, dans des circonstances troubles, d'un jeune homme de Saint-Denis, Gilles Olivier. Depuis s'est constitué dans cette ville un « *cercle de l'U.C.J.R.* ».

Les militants maoïstes envisagent de « squatteriser » des Maisons pour en faire des lieux de rencontre, de lutter contre la drogue, la violence, le « *racisme anti-jeunes* » et la « *marginalisation* » qu'« *impose la bourgeoisie* ». Comme leurs aînés maoïstes qui, après 1968, avaient tendu une main militante aux « loulous », aux isolés des grandes banlieues, les jeunes de l'U.C.J.R. veulent rechercher le contact avec « *les victimes de la crise* ». « *Mais nous essayons d'éviter deux erreurs,* dit Jean-François Vitte : *arriver avec notre discours politique et copier par démagogie le langage et le comportement des blousons de cuir* ».

PHILIPPE BOGGIO.

(1) *Rebelles*, 57, rue Ordener, 75018 Paris, 3,50 F.

# MÉDECINE

## DES ÉTUDIANTS DES C.H.U. DE NECKER, DE BROUSSAIS ET DE COCHIN FONT UNE GRÈVE DES STAGES D'HOSPITALIERS ET DES GARDES

Les étudiants des D.C.E.M. 2, 3, 4 des CHU de Necker, de Broussais et de Cochin ont décidé d'effectuer une grève des stages hospitaliers et des gardes. Dans les trois facultés, les étudiants demandent une rémunération des stages de D.C.E.M. 2 et une revalorisation des indemnités qui sont versées lors des gardes (actuellement de l'ordre de 0,80 franc par heure. A la faculté de Broussais, les étudiants hospitaliers soulignent également l'insuffisance des postes de médecine qui leur sont proposés et le caractère souvent trop spécialisé des services dans lesquels ils effectuent leurs stages. Ils demandent la réduction du nombre de stages afin de permettre leur diversification, et la réforme du stage interné afin que celui-ci soit réellement formateur et actif.

Pour M. de Savigny, directeur des affaires médicales à l'Assistance publique de Paris, « *le maintien d'un service minimum de garde, notamment dans les services d'urgence et de réanimation, constitue un préalable nécessaire à toute discussion avec les représentants des étudiants* ». M. de Savigny cependant estime que, sous réserve de l'approbation par les autorités de tutelle, certaines propositions des étudiants pourraient être examinées, notamment la réduction du nombre de stages dans des services très spécialisés et une rémunération plus substantielle des gardes les plus actives.

● *Les dispositions* aux termes desquelles les pharmacies ne devront plus, à l'avenir, mettre en vente de produits tels que baignoires pour bébés, balances pour bébés, balances, souliers, chancelières, caméras, films, sont entrées en vigueur le 1er mai (*le Monde* du 23 décembre 1976).



# DÉFENSE

## LE DÉPART DU GÉNÉRAL BUIS

### M. Baillot (P.C.F.) : la manière forte

« *L'annonce du départ du général Buis ne peut laisser indifférents tous ceux qui se préoccupent de la chose militaire* », a déclaré M. Louis Baillot, député communiste de Paris et chargé des questions de la défense nationale du P.C.F., après l'annonce (*le Monde* du 30 avril) que le général de corps d'armée (cadre de réserve) Georges Buis, en désaccord avec le ministère de la défense, abandonnait la présidence, à la fin du mois, de la Fondation nationale pour les études de défense.

« *Il y a un an,* a affirmé M. Baillot, *la Fondation recevait une délégation de la commission de la défense nationale auprès du comité central du P.C.F. Elle souhaitait connaître la position des communistes sur l'ensemble des problèmes de défense. Ce premier contact fut suivi d'autres au cours desquels la confrontation des idées se poursuivit avec, de part et d'autre, la même volonté de doter la France d'une défense nationale assurant son indépendance et l'intégrité de son territoire.* »

« *Survenant un an après les déclarations du président de la République et du général Méry sur la nouvelle stratégie militaire dite « bataille de l'avant », ce départ ne traduit-il pas le désaccord entre des militaires et leur ministre, qui substitue la manière forte à la confrontation des idées et des théories ? La recrudescence de la répression dans l'armée n'est-elle pas un autre aspect de la même politique ?* », a demandé le député communiste.

[On se souvient (« le Monde » daté 18 et 19 avril 1976) que M. Baillot, l'un des principaux animateurs de la commission de la défense au P.C.F., avait été l'invité, le 8 avril 1976, de la Fondation, présidée alors par le général Buis, et qu'il avait indiqué — non sans nuances et prudence — que la force nucléaire de la France se présentait désormais comme un fait dont il est impossible de ne pas prendre acte dans la réflexion politique de gauche.]

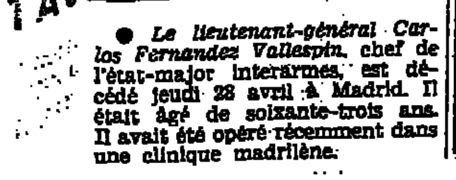
### M. Debré (R.P.R.) : au-dessus des contingences partisanes

De son côté, M. Michel Debré (R.P.R.), qui avait créé la Fondation nationale pour les études de défense, du temps où il était ministre d'Etat chargé de la défense nationale (1969-1972), et qui avait lui-même choisi le général Buis pour la présider, nous a déclaré :

« *Je n'ai pas à prendre parti sur la décision d'un ministre à l'égard d'un de ses principaux collaborateurs. Ce que je sais, c'est que la Fondation, qui est une très grande entreprise, a reçu du général Buis, que j'avais désigné pour en être le premier président, une impulsion tout à fait remarquable. L'objet de la Fondation est très ambitieux. Il s'agit, en effet, au-dessus des contingences partisanes, d'établir, d'une manière objective, les éléments d'une politique militaire nationale. En outre, cette Fondation permet de donner à l'armée l'anoblissement que créent la recherche, l'étude et l'approfondissement des différents courants de pensée.* »

« *Le général Buis,* a conclu l'ancien premier ministre du général de Gaulle, *a parfaitement compris ce que pouvait être cette Fondation. Je souhaite qu'elle soit maintenue par son successeur au plus haut niveau qu'elle a commencé d'atteindre.* »

● *Le lieutenant-général Carlos Fernandez Vallespin,* chef de l'état-major interarmes, est décédé jeudi 28 avril à Madrid. Il était âgé de soixante-trois ans. Il avait été opéré récemment dans une clinique madrilène.



# ÉDUCATION

ANNONCÉ PAR LE MINISTRE

## Le rétablissement du grade de chef d'établissement est bien accueilli par les intéressés

De notre envoyé spécial

Rennes. — *Cent soixante chefs d'établissements secondaires adhérents du Syndicat national des personnels d'administration des lycées et établissements secondaires (S.N.P.A.L.E.S.) se sont réunis, à Rennes, du 28 au 30 avril. Les travaux de ce congrès des proviseurs, des censeurs, des principaux, des conseillers principaux d'éducation, des conseillers d'éducation et des secrétaires, ont fourni, vendredi 30 avril, au ministre de l'éducation, l'occasion d'annoncer la préparation de mesures attendues par les chefs d'établissements* (le Monde *du 2 mai).*

M. Haby a touché juste. En annonçant son *intention* de mettre sur le métier un texte qui rétablirait le grade de chef d'établissement par la création d'un corps d'administrateurs-éducateurs, le ministre de l'éducation répond aux vœux des adhérents du S.N.P.A.L.E.S., mais aussi à ceux du syndicat concurrent, le Syndicat national du personnel de direction des établissements secondaires (S.N.P.D.E.S.), affilié à la Fédération de l'éducation nationale (1). Depuis le décret du 30 mai 1969, les chefs d'établissement, s'ils sont révoqués, redeviennent professeurs sans conserver les bonifications indiciaires acquises. « *Comment voulez-vous,* s'indignait un congressiste, *que nous ayons autorité quand tout le monde sait que notre fauteuil est fragile ?* » M. Blanquart, proviseur du lycée Jacques-Decour, à Paris, et réélu président du Syndicat, a donc réclamé à M. Haby le retour à « *un corps où les grades seraient garantis, et par conséquent où les personnels pourraient donner toute leur mesure dans l'indépendance d'esprit et avec pleine conscience de leurs responsabilités* ».

### Bonne volonté pour la réforme

Le S.N.P.A.L.E.S. refuse les étiquettes politiques. « *Notre syndicat a été créé,* disent ses dirigeants, *pour combler le vide laissé par ceux que la FEN et ses mots d'ordre exaspèrent.* » Il se veut donc apolitique : « *Quand nous nous battons pour l'autorité du chef d'établissement, ce combat n'a que faire de l'appartenance politique à tel ou tel parti.* » Il est vrai que nombre d'adhérents du syndicat « *de gauche* » des chefs d'établissement tiennent eux aussi jalousement à leur autorité. Alors faut-il classer ce syndicat en fonction de ses positions pédagogiques ? On y trouve la crainte de voir les classes « *alourdies pesamment par les éléments infra-doués* ». Il est vrai que, sur ce point de la défense des « filières » pour les élèves du premier cycle — supprimées par la réforme Haby, — les chefs d'établissement de la FEN s'étaient montrés eux-mêmes partagés au cours de leur récent congrès (*le Monde* du 8 février). C'est donc dans le refus affirmé des « *théories marxistes* » que l'on peut discerner la coloration spécifique du S.N.P.A.L.E.S.

Le ministre de l'éducation a rencontré des oreilles favorables lorsqu'il a dénoncé l'injustice dont seraient victimes les proviseurs qui ont pris parti pour la majorité lors des élections municipales. De même, M. Haby satisfaisait-il son auditoire en dévoilant son projet d'un code de déontologie de l'éducation (*le Monde* du 2 mai). « *Les sanctions pour politisation seront difficilement applicables,* estimait un proviseur, *mais il est important que le ministre ait affirmé que des sanctions seront prévues.* »

M. René Haby n'ignore pas le rôle capital que peuvent jouer les personnels de direction pour faciliter l'application de sa réforme en classe de sixième à la rentrée prochaine. Dans une motion finale votée à l'unanimité, les congressistes du S.N.P.A.L.E.S. estiment que cette application « *se heurtera à de très nombreux obstacles* » et que, « *les chefs d'établissement et leurs adjoints ne sauraient être tenus pour responsables de certains échecs non imputables à leur bonne volonté* ». Il n'empêche qu'ils mettront toute leur « *bonne volonté* » dans cette bataille.

CHARLES VIAL.

(1) Le S.N.P.A.L.E.S. revendique 28 % des chefs d'établissement du secondaire ; le S.N.P.D.E.S., 68 %. Les chefs d'établissement sont les 1 102 proviseurs, les 924 censeurs de lycées, les 2 842 principaux de collèges d'enseignement secondaire. Il faut y ajouter les directeurs de collège d'enseignement technique et les quelque 3 000 conseillers principaux d'éducation ou conseillers d'éducation appelés autrefois « surveillants généraux ».

## Proviseur vingt-quatre heures par jour

*Costume de velours, col de chemise largement ouvert, fier sans ostentation de ses origines paysannes, M. T... a vingt-sept ans de carrière dans l'enseignement derrière lui. Professeur certifié de lettres, puis directeur, pardon ! principal d'un collège d'enseignement secondaire de la région parisienne, il est aujourd'hui proviseur d'un lycée de province de sept cents élèves, dont plus de la moitié sont internes.*

« Je suis proviseur vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il y a toujours un élève qui veut me voir ou des parents inquiets en quête d'un recours, ou un rapport à rédiger d'urgence pour le rectorat. Les vacances ? Cinq à six semaines l'été, pendant lesquelles il m'est arrivé d'être rappelé. Le logement ? Le lycée a coûté 30 millions de francs, mais les logements de fonction sont de type H.L.M. : pas de portes de placard ; pas de garage pour la voiture. Cet appartement m'est compté comme avantage en nature, aussi sa valeur s'ajoute-t-elle à mes revenus imposables : je dois le déclarer comme habitation principale. Ainsi je ne peux pas bénéficier de prêts pour me faire construire une maison en prévision de ma retraite... N'oubliez pas tout cela quand vous notez que je perçois près de 7 000 F par mois, allocations familiales comprises. »

*Malheureux, M. T... ? Non.* « J'aime mon métier. Mes enfants entreront difficilement dans l'enseignement, car la porte est étroite depuis la réduction des postes à l'agrégation et aux CAPES. Mais s'ils le souhaitaient, pourquoi pas ? » — C.V.

## M. RENÉ HABY ACCUSE DE PROSÉLYTISME « DES ENSEIGNANTS COMMUNISTES ET SOCIALISTES »

Le ministre de l'éducation, M. René Haby, est revenu, samedi 30 avril, à Clermont-Ferrand, sur les déclarations qu'il avait faites la veille, à Rennes, à propos de la politisation dans les lycées (*le Monde* du 2 mai). Il a précisé que les « *propagandistes sans scrupules* » dont il avait parlé étaient « *essentiellement des enseignants communistes et socialistes* ». Il a ajouté : « *Si demain ils venaient d'autres horizons, je les condamnerais avec la même fermeté. (...) Un établissement d'enseignement public n'est pas un lieu d'enrégimentement des enfants. Cette propagande inadmissible pose un problème plus éthique que pédagogique : étant adultes, les professeurs ont toute la puissance face à des enfants d'autant plus désarmés qu'ils ne sont pas éduqués. (...)* » « *L'éducation,* a encore dit le ministre, *doit pouvoir compter sur le sens de l'honneur des enseignants pour mettre fin au prosélytisme politique.* »

### LE P.S. : le ministre s'affole.

Répliquant aux propos de M. René Haby, M. Louis Mexandeau, délégué national pour l'éducation au parti socialiste, a déclaré : « *M. Haby se trouve maintenant dans une situation difficile : sa politique est de plus en plus contestée, le plan Barre ne lui accorde aucun moyen nouveau pour la rentrée 1977 au point qu'il devra licencier près d'un millier d'auxiliaires. D'autre part, la situation politique comme celle de la majrité enlèvent toute crédibilité à une mise en application de sa réforme au-delà de 1978. On comprend que, pour masquer les vrais problèmes, M. Haby ait dû, comme Mme Saunier-Seïté et le président de la République lui-même, relancer une campagne publique de dénigrement contre les enseignants, qualifiés de « propagandistes sans scrupules », argument traditionnel de la droite.*

*» M. Haby veut affoler, à moins qu'il ne s'affole lui-même. Le P.S., qui s'est toujours opposé à l'enseignement d'une idéologie officielle, fût-elle socialiste, fait confiance à la probité intellectuelle des enseignants pour dispenser un enseignement pluraliste et critique. On comprend mieux pourquoi les opinions politiques des candidats aux fonctions de chefs d'établissements ont pu faire l'objet d'enquêtes des renseignements généraux quand on sait que M. Haby veut les mobiliser en faveur de la politique actuelle.* »



# L'ENSEIGNEMENT AU FÉMINININ

(*Suite de la première page.*)

Née à Limoges dans une famille modeste, Mme P... fit ses études sans songer qu'elle en sortirait professeur. *L'Université et le milieu étudiant étaient des moyens d'« échapper à la famille ».* Si l'agrégation était au bout — en 1958 — ce fut comme par une nécessité non voulue. Il ne faut donc pas s'étonner que Mme P... garde de ses premières années d'enseignement un souvenir de cauchemar.

### Pas d'autre compétence

Le métier rentre mal : « *J'enseignais, comme toute débutante, sur la lancée des études supérieures en considérant mes élèves comme des égales.* » Les années passant, elle franchit un cap important le jour où elle se rend compte que ses élèves pourraient être ses enfants et qu'ils n'ont pas la « *faculté d'assimilation* » d'un adulte. « *C'est alors que j'ai découvert la relation pédagogique.* » Cela la conduira à entreprendre un travail de recherche sur le comportement et la communication. Mais il en faudrait plus pour la rendre totalement heureuse dans son métier : « *Si je reste dans l'enseignement, c'est parce que je n'ai pas d'autre compétence.* »

Faute de mieux... Mme P... n'est pas la seule femme à avoir choisi ainsi l'enseignement comme une solution simplement acceptable. Le cas est si fréquent que les femmes qui se sont engagées dans cette voie par goût osent à peine le dire devant leurs collègues. Il est *significatif* d'entendre telle normalienne, aujourd'hui institutrice pour la première année, affirmer que, dans sa promotion de l'école normale, « *sur vingt-six élèves, deux avaient vraiment envie d'enseigner* ». Elle-même admet avoir suivi cette orientation parce que cela lui a permis « *d'aller jusqu'au baccalauréat et d'avoir un salaire* ».

Quand on demande à une femme pourquoi elle est enseignante, deux raisons reviennent comme un leitmotiv : l'absence d'informations sur les autres métiers, la situation du marché du travail. « *Ayant vécu dans une famille qui a souffert du chômage, j'ai été contente de trouver la sécurité* » ; « *Sans baccalauréat scientifique, il n'y avait rien d'autre à faire* » ; « *Si j'abandonne l'enseignement, c'est l'usine ou le bureau.* » Dès 1954-1955, une enquête avait montré que 45 % des institutrices avaient choisi leur métier comme un « pis-aller » (1). Pour les hommes, la proportion était encore supérieure.

### Le modèle familial

L'influence du milieu *familial* est parfois déterminante mais peut jouer dans les deux sens. Les unes ont voulu reproduire purement et simplement le « modèle » paternel ou maternel, tandis que d'autres réagissaient pour s'opposer aux parents. « *J'étais toujours fourrée dans la classe de mon père, qui était instituteur* », dit une jeune fille qui a choisi la même voie que son père. Une autre est devenue professeur parce que sa mère, institutrice, lui avait appris à aimer la lecture. Plus tard, elle devait apprendre qu' « *aimer la littérature et l'enseigner sont deux choses différentes* ».

A l'inverse, une institutrice parisienne témoigne qu'elle a tout fait pour éviter ce métier qu'exerçaient ses parents. Mais, après un emploi dans une compagnie d'assurances, une période de chômage et une maternité, il lui a bien fallu rentrer dans le rang. Aujourd'hui, elle enseigne en maternelle et a parfois le sentiment de retrouver son enfance. Une normalienne, au contraire, dit avoir choisi l'enseignement... parce que sa mère n'était pas institutrice : « *Enfant, j'aurais aimé que ma mère soit là quand je revenais de l'école chez ma nourrice.* »

Si le souci d'exercer un métier aux conditions de travail supportables est rarement cité comme une « *motivation* » par les jeunes normaliennes, il revient fréquemment dans les témoignages de femmes plus âgées. Elles savent — pour le vivre — que l'enseignement permet à une femme de vivre au rythme de ses enfants : mêmes horaires, mêmes congés.

### Prestige perdu

Aucun autre métier ne permet une telle adéquation entre vie familiale et vie professionnelle. Est-ce un privilège ? Une chance en tout cas que beaucoup perçoivent. De même qu'elles n'ignorent pas que l'enseignement est un des rares *métiers* où — à qualification égale — les conditions de travail, les salaires et les horaires sont rigoureusement identiques pour les femmes et pour les hommes. Le slogan « *à travail égal, salaire égal* », est, dans l'école, une réalité (2).

(1) *L'Univers des instituteurs,* par Ida Berger et Roger Benjamin. Edit. de Minuit.

(2) Le salaire net d'un célibataire vivant en province varie, du début à la fin de la carrière, pour un instituteur, de 2 517 F à 4 015 F ; pour un professeur d'enseignement général de collège, de 2 813 F à 4 585 F ; pour un professeur de C.E.T., de 2 813 F à 4 657 F : pour un professeur certifié, de 3 158 F à 5 603 F ; pour un professeur agrégé, de 3 641 F à 7 055 F ; pour un maître-assistant d'université, de 3 713 F à 7 260 F ; de 5 811 F pour un maître de conférences à 12 158 F pour un professeur d'université. Les salaires sont un peu plus élevés à Paris. Les chefs d'établissement ont une majoration supplémentaire.

(3) *Tous les métiers pour les femmes,* de Marie Ely et Anne Zegel. Edit. Sorel, 1977.

Ces avantages suffisent-ils au bonheur ? Il faut bien constater que ce n'est pas l'épanouissement qui frappe chez les femmes professeurs ou institutrices que nous avons rencontrées.

Une directrice d'école nous a confié qu'elle était toujours gênée lorsqu'elle *devait payer les commerçants* par chèque : « *L'adresse de l'école figure dessus, et je n'aime pas qu'on sache que je suis institutrice.* » Comme beaucoup d'autres, elle ressent durement la dévalorisation du métier d'enseignant aux yeux de la population et les critiques contre l'école « *où les enfants ne travaillent plus comme jadis* ».

La perte de prestige des enseignants est un phénomène incontestable, mais faut-il le lier, comme certains le font, à la « *féminisation* » ? Faut-il croire que tout métier qui se féminise est, tôt ou tard, dévalorisé ? Ne peut-on pas dire, aussi bien, que tout métier dévalorisé se féminise ?

*Aucune étude sérieuse* n'existe sur ce sujet, mais un livre publié en 1977 et consacré à l'orientation scolaire des jeunes filles affirmait sans détours : « *Il est des métiers où l'on ne s'est jamais étonné de trouver des femmes : ceux où leurs qualités spécifiques de dévouement, de générosité, d'altruisme, en un mot leurs qualités de mères se trouvent immédiatement employées. Ce sont les métiers de l'enseignement ou les métiers dits sociaux* (3). » Les hommes seraient-ils incapables de dévouement, de générosité et d'altruisme ?

### Des privilèges quand même

La féminisation de l'enseignement n'est donc pas uniquement quantitative. Beaucoup estiment que c'est qualitativement un métier de femmes. S'occuper des enfants, quoi de plus naturel ? Et *si cela est compatible* avec une vie familiale, pourquoi s'en plaindre ?

Ce nouveau préjugé — que personne, avant la dernière guerre, n'aurait osé avancer — est encouragé par le fait que beaucoup d'institutrices et de femmes professeurs sont issues d'un milieu social assez favorisé (plus que leurs collègues masculins), où l'idée prévaut que le bon métier, pour une femme, est un demi-métier qui ne l'éloigne pas trop des préoccupations « naturelles » d'une mère. L'enseignement est alors une *activité jugée honorable pour* une femme, mais dévalorisante pour un homme : « *Dans mon milieu d'origine,* dit un professeur, *je rougis d'avoir à avouer quel est mon métier.* »

*Dans leurs récriminations,* les enseignants « *mal dans leur peau* » ont tendance — et cela ne leur est pas particulier — à accuser... *tous les autres* : les parents d'élèves et l'opinion publique en général. « *On ne nous aime pas,* se plaint une directrice d'école. *On nous reproche la longueur de nos vacances, nos grèves. Je ne suis pas aussi fière de mon métier que je devrais l'être.* »

Parmi les causes de cette mauvaise *réputation dont elles s'estiment victimes — à tort ou à raison* — les femmes professeurs citent l'absentéisme. Pourtant elles ne sont pas plus souvent malades que leurs collègues masculins, bien qu'on les dise nerveusement plus fragiles. Ce sont les congés de maternité qui donnent l'impression du contraire. *Elles ont* parfois le sentiment — comme d'autres femmes dans d'autres secteurs — que c'est péché pour une femme qui travaille d'avoir des enfants. Il arrive qu'on pousse des femmes à l'absentéisme : « *Un de mes collègues,* raconte un professeur, *s'était absenté pour soigner son enfant malade. Cela fit scandale dans l'établissement et après quelques jours il a fallu que sa femme s'absente et que lui-même reprenne ses cours.* »

S'estimant rejetées, voire méprisées, les enseignantes ne sont-elles pas, plus simplement, jalousées ? Et contestées dans leur fragile pouvoir : l'élévation du niveau culturel des Français rend les parents plus critiques à l'égard des maîtres de leurs enfants ; le développement des médias leur fait une sérieuse concurrence sur le plan du « *savoir* » ; certaines se remettent difficilement de la secousse de 1968.

Ne peut-on attribuer à ces causes la perte de prestige qu'elles ressentent si *durement* ? *Mais en* fait, ce prestige de jadis n'est-il pas lui-même une légende ? C'est la question que se pose Mme Viviane Isambert-Jamati, directrice de l'unité d'enseignement et de recherche de sciences de l'éducation de Paris-V : « *Le prestige n'est tombé qu'aux yeux des ouvriers. Les instituteurs n'ont jamais eu de prestige aux yeux de la bourgeoisie. Le professeur agrégé a toujours été considéré comme le parent pauvre de la bourgeoisie.* »

CATHERINE ARDITTI.

Prochain article :

**UNE SUBTILE HIÉRARCHIE DES SEXES**

## PLUS « BOURGEOISES » QUE LEURS COLLÈGUES MASCULINS

Dès 1880, le personnel féminin des établissements scolaires était « d'origine sociale légèrement plus élevée que le personnel masculin ». Cette tendance n'a fait, depuis, que s'accentuer (1).

Une enquête, faite en 1954-1955, par deux sociologues, Ida Berger et Roger Benjamin (2), auprès de huit mille personnes, montrait que 10,5 % des institutrices avaient un père cadre supérieur, contre 5 % des instituteurs. *Vingt ans plus tard,* Ida Berger a posé la même question à un millier d'instituteurs et d'institutrices : 25 % des femmes ont un père cadre supérieur, contre 17 % des hommes, et 17,5 % de ces derniers ont un père ouvrier contre seulement 12,5 % des institutrices.

Le mariage renforce, pour les femmes, *les différences de niveau* social. Quarante et un pour cent des institutrices interrogées, lors de la plus récente enquête, sont mariées avec un cadre supérieur (27,5 % en 1954), et seulement 5 % un mari ouvrier. En revanche, 9,5 % des instituteurs ont une femme cadre supérieur.

Dans le second degré, une enquête a été faite, en 1970, par Dominique Merllié et Jean-Michel Chapoulie, auprès de trois mille cinq cents enseignants (3). Elle montre que 42,9 % des femmes (et 55,2 % des agrégées) sont filles de cadres supérieurs et seulement *24,8 % des hommes, tandis que* 25,5 % des hommes professeurs sont de milieu populaire contre 14,3 % des femmes. Les classes moyennes fournissent 48,7 % des professeurs hommes et 42 % des femmes.

*Les femmes professeurs sont* plus souvent célibataires (30 %) que les institutrices (28 %), et les agrégées plus souvent que les certifiées. « Les enseignantes mariées, dans plus de 80 % des cas, ont épousé des enseignants (assez souvent du supérieur), des cadres supérieurs, et des membres des professions libérales (...), alors qu'elles n'ont que très rarement *épousé* des cadres moyens, des employés ou des petits producteurs indépendants (...) A l'inverse, les enseignants, dont plus du quart des conjointes n'exercent aucune profession, ont épousé soit des professeurs, soit des cadres moyens et des employées, et, beaucoup plus rarement (moins de 5 %), des cadres supérieurs *ou des* membres des professions libérales. »

(1) *La Vie quotidienne dans les lycées et collèges au dix-neuvième siècle,* P. Gerbod. Hachette.

(2) *L'Univers des instituteurs,* Editions de Minuit.

(3) *Les Professeurs de l'enseignement du second degré.* Centre de sociologie européenne.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

# Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE PUBLIÉ SIMULTANÉMENT PAR LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

UNE INTERVIEW DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

## « J'ai commencé à me rendre compte qu'une Europe forte est indispensable à notre propre avenir », *nous déclare M. Jimmy Carter*

**AU nom d'« Europa », MM. Fred Emery (« The Times »), Henri Pierre (« le Monde »), Horst-Alexander Siebert (« Die Welt »), Vittorio Zucconi (« la Stampa ») ont été reçus le 25 avril dans le « bureau ovale » du président des États-Unis, qui a bien voulu répondre à leurs questions.**

*« Nous avons tenu un petit colloque d'unité européenne pour tenter d'organiser les questions et la disposition des places, mais cela s'est révélé impossible. Nous ne serons donc pas unis.* (Rires.)

— Nous procéderons sans protocole. Je suis heureux de vous accueillir ici. J'attends avec intérêt l'occasion de rencontrer les dirigeants de vos pays quand nous irons en Europe. Je suis prêt à répondre à vos questions.

*— Comme je l'ai dit, nous avons essayé de préparer quelques questions. Monsieur le président, vous savez que pas mal de gens en Europe sont intrigués, et certains sont agréablement surpris, par la façon dont vous vous y prenez pour gouverner. Comment décrivez-vous vos cent premiers jours de pouvoir ?*

— J'ai été surpris jusqu'ici par la réaction du peuple américain vis-à-vis de notre gouvernement. Nous avons tenté de nous attaquer à quelques questions très difficiles qui, dans le passé, avaient été volontairement négligées ou repoussées à plus tard.

» J'ai présenté au peuple américain nos propositions sur l'énergie. Nous avons mis au point et présenté au gouvernement soviétique une proposition très complète de réduction des armements nucléaires. Nous avons commencé à réduire les efforts pour vendre des armes classiques dans le monde. Nous avons exprimé une position très ferme, qui n'a pas été unanimement bien accueillie, au sujet de la non-prolifération de la capacité de production des explosifs nucléaires.

— J'ai, je crois, reflété fidèlement les opinions du peuple américain quant à la défense publique des droits de l'homme. Nous avons entamé la réorganisation de l'administration dans notre propre pays et commencé à présenter des propositions qui doivent, en fin de compte, transformer notre système d'aide sociale et la structure de notre impôt sur le revenu. J'ai pris quelques décisions, parfois discutées, pour empêcher que des barrières commerciales ne soient dressées, et nous avons eu ici un afflux sans précédent de visiteurs distingués venus d'autres pays.

» Plusieurs dirigeants étrangers sont venus me voir récemment. Je pense donc que, dans tous ces domaines, nous avons eu un succès convenable, soit pour les efforts entrepris, soit pour les quelques succès que nous avons remportés en ces débuts. Les rapports entre le peuple américain et moi sont d'ailleurs très bons en ce moment...

### Mon passé de chef d'entreprise contribuera à influencer mes décisions

*— Puis-je me permettre de vous interrompre pour dire...*

— Je vous en prie.

*— Qu'en est-il de vos rapports avec le Congrès ?*

— C'était dans la deuxième partie de ma phrase.

*— Et les milieux d'affaires et les syndicats ?*

— Nos rapports avec le Congrès s'améliorent régulièrement à mesure que nous apprenons mutuellement à mieux nous connaître. La première fois où j'ai pénétré dans la Chambre des représentants, c'était le 20 avril. Je ne m'y étais jamais rendu auparavant. Mais je crois qu'il y a au sein de la direction du parti démocrate un esprit croissant de compréhension réciproque, de confiance et de consultation, qui doit devenir une habitude, et une bonne habitude.

» Je pense que les milieux d'affaires ont commencé à se rendre compte que mon propre passé de chef d'entreprise contribuera à influencer les décisions que je prendrai au sujet de l'économie, et je crois que j'ai également d'assez bonnes relations avec les syndicats. Aussi, en général, en tant qu'observateur totalement impartial, je suis satisfait. *(Rires.)*

» Nous avons un long chemin à parcourir. J'ai beaucoup à apprendre. Nous étudions la manière de rétablir des relations normales avec certains gouvernements, lorsque ces relations ont été détériorées dans le passé. Nous explorons certaines possibilités de résolution du conflit historique au Moyen-Orient. Nous essayons de collaborer étroitement avec les dirigeants britanniques pour nous définir un rôle convenable en Afrique australe. Et je pense que les réunions de Londres nous offrent une occasion d'établir aussi plus fermement amitié et compréhension personnelles avec les dirigeants européens. Je suis donc satisfait du gouvernement, jusqu'ici.

*— Puis-je vous poser une question générale sur l'Europe ? Depuis que vous avez accédé à vos fonctions, nous avons eu en Europe l'impression que les rapports entre les États-Unis et l'Europe bénéficient du même ordre de priorité que les relations soviéto-américaines. Quelle est votre attitude générale envers l'Europe et, plus précisément, envers la Communauté européenne ? Certains de vos prédécesseurs semblaient penser qu'une Europe unie, si elle venait à exister, pourrait être une concurrente, et risquait d'être contraire aux intérêts politiques et économiques des États-Unis. Partagez-vous ces craintes ?*

— Non. Moins de cent heures après mon accession à la présidence, le vice-président avait commencé à consulter les dirigeants de nombreuses nations d'Europe. J'ai déjà rencontré le premier ministre Callaghan, les dirigeants du Portugal, la Communauté européenne, l'OTAN. Je rencontrerai d'autres dirigeants dans les deux prochaines semaines. Et ce sera probablement mon seul voyage hors de notre pays cette année. Je n'ai pas d'autres projets pour le moment.

» Tous ces points traduisent mon profond souci de bonnes relations avec l'Europe. Je ne vois aucune façon pour nous d'obtenir une heureuse solution des problèmes Est-Ouest sans la compréhension et la participation totale de nos alliés et amis européens.

» En plus de cela, nous avons démontré, je pense, par mes propres propositions budgétaires, une insistance croissante sur la capacité militaire au sein de l'OTAN, et j'ai l'intention de rester en Europe après la conférence avec les chefs d'État pour rencontrer également les dirigeants de l'OTAN.

» Le peuple de notre pays, quel que soit le titulaire de la présidence, sent tout naturellement que par nos attaches historiques et notre avenir nous sommes intimement liés aux pays européens.

» Ma réponse à l'autre partie de votre question sera que je suis vivement favorable, plus peut-être que mes prédécesseurs, à des relations étroites entre les nations européennes, et en particulier à la Communauté européenne.

» Nous répugnons légitimement à toute tentative d'ingérence, mais je ferai tout ce que je pourrai, dans les limites de ce qui est convenable, pour renforcer les liens naturels, économiques, politiques et militaires qui existent à l'heure actuelle entre les pays d'Europe. Et lorsque les pays intéressés jugeront le moment convenable, j'accueillerai certainement avec faveur l'arrivée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté européenne.

» J'ai commencé à me rendre compte qu'une Europe forte est indispensable à notre avenir, et à agir en conséquence, et j'ai reconnu l'importance des relations bilatérales avec les pays en question.

### L'OTAN est la pierre angulaire de notre sécurité nationale

*— Monsieur le président, au sujet de l'OTAN, pensez-vous qu'après maintenant trente années d'existence ce soit toujours une alliance viable, et prévoyez-vous ou souhaitez-vous un quelconque changement ? Pensez-vous que les Européens devraient faire plus pour leur propre défense ? Verriez-vous un inconvénient à nous faire partager vos réflexions sur l'OTAN ?*

— Je pense que l'alliance militaire de l'OTAN est la pierre angulaire de notre sécurité nationale. La coopération qui a résulté de l'OTAN depuis sa création a contribué à unir nos nations sur les plans politique, économique et social, de telle sorte que l'alliance militaire a constitué un noyau autour duquel se sont développées nos bonnes relations.

» Je me préoccupe de la nécessité d'un partage plus équitable des fournitures de matériels militaires et d'armes entre les pays intéressés. Il devrait y avoir un courant dans les deux sens et dans la mesure où nous pouvons nous entendre pour la standardisation des systèmes d'armes, je crois que nous pouvons augmenter la part provenant de fournisseurs européens.

» J'ose espérer que d'ici un an, les autres dirigeants et moi-même, nous pourrons parvenir sur une base multilatérale à un nouvel engagement en faveur des principes de l'OTAN et à des améliorations. Je répugne fort à agir unilatéralement dans ce domaine, étant si nouveau venu. J'ai beaucoup à apprendre des dirigeants de la France, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et des autres pays, qui pratiquent depuis si longtemps ces questions.

» Le premier point, c'est que les différends que nous avons eus entre nous, en ce qui concerne le char Léopard et le système AWACS, ne peuvent être résolus, je pense, qu'entre chefs d'État. Ces questions ont une importance tactique, mais ne mettent pas en danger l'engagement total de nos pays à assurer à l'avenir notre sécurité en commun. Et bien que la France ne soit pas complètement associée au processus pour ce qui est de la défense mutuelle, nous ne nous faisons pas beaucoup de souci à ce sujet.

» Nous avons, dans le peuple américain, la conviction presque unanime que l'OTAN est un engagement très bénéfique pour nous. Je ne vois donc aucun danger de détérioration de l'alliance de l'OTAN.

*— Ceci conduit presque inévitablement à la question de la situation politique, en tout cas dans les pays européens, dont l'Italie et la France. Comment réagissez-vous devant les progrès de la gauche marxiste, de ce qu'on appelle les Eurocommunistes, dans ces pays. Comment réagirez-vous à la possibilité de gouvernements de coalition à participation communiste dans un pays membre ?*

— Le premier principe sur lequel nous nous fondons est que les citoyens européens sont parfaitement capables de prendre leurs propres décisions en matière politique au moyen d'élections libres. Autant que je puisse me souvenir, c'est la première fois que tous les pays de l'OTAN sont des démocraties. Je pense que nous avons déjà assisté là à une très bonne évolution.

*(Lire la suite page 26.)*

## Des « sommets » pour quoi faire ?

par DAVID BLAKE

LE 18 décembre 1971, le président Nixon faisait une importante annonce : au bout de près d'une semaine de négociations dans les immenses salles de la Smithsonian Institution, à Washington, les ministres des finances du monde s'étaient mis d'accord sur un nouveau système de taux de change fixes pour mettre fin à la « flottation » qui avait été provoquée par la décision américaine de dévaluer le dollar. Le nouveau système, affirmait-il, allait ouvrir une nouvelle période de stabilité et de prospérité. C'était, disait-il dans une formule montrant le remarquable instinct pour l'inexactitude qui allait lui valoir tant d'ennuis par la suite, *« le plus important accord monétaire dans l'histoire du monde »*.

Deux des hommes qui ont contribué à élaborer cet accord, dont la durée ne dépassa guère six mois, seront à Londres au « sommet » de cette semaine, pour tenter une fois de plus de régler au mieux les difficultés financières et monétaires du monde. MM. Schmidt et Giscard d'Estaing ne viennent pas cette fois comme ministres des finances (ceux-ci, si l'on en croit l'expérience, seront plus ou moins relégués dans une réunion de second échelon), mais comme « chefs de gouvernement ». Le chancelier allemand et le président français seront ainsi deux des acteurs-clés de la dernière en date de l'avalanche de réunions internationales, apparemment impossible à arrêter, qui a déferlé sur le monde depuis une décennie.

### Accélération

L'économie internationale tournant au ralenti, le rythme des conférences mondiales s'est accéléré. Au cours des deux dernières années, en dehors des habituelles réunions annuelles d'organismes comme le F.M.I. et l'O.C.D.E., des réunions ministérielles plus fréquentes de la C.E.E., la série des « sommets » européens a réduit de plus en plus les conseils des ministres à de simples forums qui ne peuvent plus prendre de décisions par eux-mêmes.

A Genève, les négociations visant à une réduction des barrières commerciales grâce à un accord général sur les droits de douane et les échanges sont maintenant dans leur troisième année sans qu'on ait enregistré le moindre signe de progrès sur quoi que ce soit, excepté l'importation des produits tropicaux dans les pays industrialisés, problème où les conflits d'intérêts ne sont pas particulièrement prononcés. Le protectionnisme en faveur des planteurs de bananes allemands n'est pas un problème brûlant sur le plan électoral. Pour les questions qui, elles, comptent vraiment aucun signe d'accord n'apparaît et les grognements des protectionnistes résonnent de plus en plus fort.

Quant au système monétaire international, les différents pays, nourrissant moins d'espoirs, ont été moins déçus. La plupart des taux de change flottent aujourd'hui librement sans qu'on fasse aucun effort pour imposer des parités fixes du type de celles qui ont prévalu jusqu'au début des années 60. Le nouveau système a reçu une bénédiction officielle sous forme de la déclaration commune publiée après la réunion du comité intérimaire du Fonds monétaire international à la Jamaïque l'an dernier. Si vraiment les ministres des finances apprécient tellement la formule nouvelle, il est surprenant qu'eux-mêmes (et leurs fonctionnaires) aient cherché si longtemps à l'éviter, tandis que des groupes d'étude de haut niveau trouvaient des moyens toujours plus compliqués pour maintenir des parités fixes sans en avoir l'air.

La question monétaire est importante parce qu'elle illustre de façon frappante le caractère de plus en plus interdépendant pris par les réunions à mesure que leur fréquence augmentait. Désormais, il n'y a plus de réunion convoquée pour discuter d'une question, parvenir à une décision, et laisser aux gouvernements du monde le soin de mettre en œuvre les moyens de la réalisation.

Les réunions d'aujourd'hui sont de plusieurs types différents :

La plupart des sessions régulières à l'échelon ministériel sont désormais de simples séances d'enregistrement, quand elles ne servent pas seulement à prononcer des discours particulièrement plats.

*(Lire la suite page 25.)*

## Diogène et le citoyen du Vieux Monde

par PIERRE DROUIN

L'EUROPE ennuie. Pourquoi? Parce qu'elle tourne en rond, brasse depuis des années son beurre, son sucre, ses prix du blé, son vin, les fantasmes de ses pays membres, craignant que le voisin n'empiète sur ses droits, et parce qu'elle sème à tout vent des tonnes de documents qui ne font pas avancer d'un pouce la construction communautaire.

Il y a plus grave : les déséquilibres s'accentuent : le taux d'inflation allemand tend vers le 3 % par an, celui de l'Italie vers les 20 %. La fourchette des taux de croissance s'élargit : des 4 % prévisibles pour 1977 en Allemagne à 0 % en Italie. Pour les balances des paiements, les excédents cumulés de la R.F.A. et du Benelux atteindraient 7,5 milliards de dollars alors que le déficit des cinq autres risque de dépasser 7 milliards de dollars. Même constatation pour le taux de chômage : on prévoit en moyenne neuf cent cinquante mille chômeurs en Allemagne fédérale en un million cinq cent mille en Grande-Bretagne.

Que pensent les citoyens d'un ensemble qui devient si disparate, du rapport entre tant de beaux discours et les réalités d'une dislocation de la C.E.E. ? Certainement qu'« *il y a quelque chose de pourri dans le royaume... européen* ». Ce Vieux Monde qui devait parler le langage de la sagesse entre les « Deux Grands », parce qu'il avait épuisé — depuis trois décennies — les « charmes » de la « volonté de puissance », comment s'étonner dans ces conditions qu'il n'ait rien à dire, qu'il ose à peine, tant que les États-Unis n'ont pas parlé, faire des propositions ?

*(Lire la suite page 23.)*

### Bien au contraire

## Proposition

*Il y aurait, donc, trop d'ouvriers dans les usines et trop d'étudiants dans les universités. Heureusement, il n'y a pas trop de bébés dans les maternités. Autrement, où les mettrait-on quand ils seraient plus grands ?*

*On parle de créer de nouveaux emplois. Quelle manie ! Il faudrait au contraire en supprimer quelques-uns, parfaitement inutiles ou improductifs. Je pense toujours avec effarement au fantastique gaspillage d'énergie et d'intelligence humaine détournées pour le lancement d'une chaussette. Il faudrait ensuite partager les emplois qui restent entre tout le monde. Cela nous permettrait à tous de chômer un petit peu chaque jour pour aller, par exemple, à l'université, le rendement de cinq ou six heures de bon travail étant sensiblement égal, sinon meilleur, à celui de huit heures de mauvais, et la quantité de mort quotidienne étant ainsi changé en qualité de vie.*

*Cette modeste proposition, bien qu'elle me paraisse d'une logique éblouissante, est aussi saugrenue que celle de Swift pour alléger le fardeau des Irlandais... Rappelons que, à propos des enfants de ce malheureux pays, il proposait de les manger.*

PANGLOSS.

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la collaboration de Cégos-Économie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges *commerciaux, goulets de* production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. *Ce qui permet ensuite* de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

*Ces appréciations seront* obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs *d'une bonne gestion* à court terme : a) croissance *la plus forte* possible ; b) croissance de bonne qualité *(inflation et taux de* chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

## *LES CLÉS DE LA CONJONCTURE*

# DES AMBITIONS ANTI-INFLATIONNISTES PLUS LIMITÉES

UN des sujets de satisfaction actuels est une certaine *reprise de l'activité plus ou* moins nette selon les pays. C'est vrai *en particulier pour* les États-Unis, où les derniers chiffres sont venus, tous sans exception, confirmer la prévision faite il y a un mois que, après la vague de froid et le ralentissement forcé qu'elle avait provoqués le rattrapage serait *finalement très rapide. Mars* a même connu de très fortes augmentations (1,4 % sur la production industrielle et 2,4 % sur les ventes au détail).

Pour caractériser d'une manière plus frappante l'amélioration, soulignons que le marché de l'automobile a été excellent : près de 1 100 000 voitures *ont* été vendues en mars 1977, tant par les constructeurs américains que par les étrangers, soit près de 10 % de plus qu'en mars 1976. De même, les mises en chantier de logements ont enregistré une très forte reprise (29 % en février), amenant le rythme annuel de construction à 1 790 000 *logements.*

Quand on sait l'importance de ces deux secteurs et leur incidence sur nombre d'autres, on peut être rassuré sur le rattrapage et admettre avec les autorités américaines que le produit national brut, ou P.N.B., pourrait bien augmenter à nouveau de 5,2 % (en rythme annuel) au cours du premier trimestre, en dépit des pertes d'activité dues au froid, et de 5 à 6 % en 1977.

*Malheureusement, si les effets des* intempéries ont été facilement effacés pour l'activité (et même pour le chômage), il semble loin d'en être de même pour les prix. Ainsi la hausse des prix de gros, et plus particulièrement des prix agricoles, *s'est fortement accélérée sous l'ef*fet de la sécheresse et du froid : 0,6 % *en janvier*, 0,9 % *en février*, et 1,1 % en mars, chiffres supérieurs aux prévisions les plus pessimistes.

Il en a été de même pour les prix de détail : 0,8 % en janvier, 1 % en février et 0,6 % en mars, *dont* 2 % *pour les prix alimen*taires (20 % pour les légumes). Ceci amène le rythme d'inflation américain à près de 10 % pour le dernier trimestre et à plus de 12 % *pour le dernier mois !* Les effets saisonniers des intempéries peuvent-ils être gommés ? Théoriquement, oui. Mais pratiquement *c'est difficile, à cause de leurs* répercussions psychologiques et *salariales, d'autant plus qu'elles* interviennent dans un climat de relance générale qui stimule surtout la consommation. On sait, en effet, que M. Carter avait promis *de faire* bénéficier chaque Américain d'une exonération fiscale de 50 dollars, décision dont M. Burns, président de la Réserve fédérale, *avait déjà souligné le danger infla*tionniste, avant même les mauvais *résultats* dus aux intempéries. Conscient de ce risque, M. Carter vient récemment de faire volte-face en abandonnant ces facilités de plus de 10 milliards de dollars et en réduisant d'autant le *déficit* budgétaire. Et il propose un nou*veau plan de lutte renforçant l'au*torité du Conseil national des prix *et des salaires.*

L'Allemagne fédérale a vu, elle aussi, dans les *derniers* mois, ses prix de détail *monter* beaucoup plus fortement que d'habitude, en même temps, d'ailleurs, que son activité repartait spontanément et assez fortement, comme on le voit sur notre graphique. On a noté ainsi 0,9 % en janvier et 0,6 % *en février, ce qui correspond à* un rythme inhabituel de plus de 9 %, dû, lui aussi, à des causes saisonnières.

Il sera effacé plus facilement qu'aux États-Unis. Tout d'abord, en mars, les prix de détail n'ont augmenté que de 0,3 %. Par ailleurs, la hausse des prix de gros, qui *était de 0,6 % en janvier, s'est* fortement atténuée *en février* (0,1 %) et, en *mars*, on a même observé une baisse de 0,2 %. Enfin et surtout, l'Allemagne s'est bien gardée de prendre des mesures pour forcer la reprise de l'activité en agissant *sur la* demande.

Cependant, la République fédérale, est confrontée au problème posé *par le changement d'attitude des* syndicats annoncé par M. Vetter, *président de la* D.G.B., lequel risque de rendre la tâche plus difficile. Les syndicats, en effet, qui avaient accepté de modérer leurs exigences salariales pour favoriser les investissements et l'emploi, ont marqué leur forte déception devant le chômage persistant, et ils menacent de revenir sur leur engagement.

Ainsi la pression salariale tend*elle à s'accentuer, comme on* l'a constaté avec l'accord sur la métallurgie, où le syndicat a obtenu 6,9 % d'augmentation horaire, alors que la norme gouvernementale était plus proche de 5 %. Toute menace n'est donc pas écartée, même pour le pays réputé le plus sage.

### ● LASSITUDE ET ASSOUPLISSEMENT

Alors que les pays forts voient leur inflation menacer à nouveau, les pays *faibles*, au contraire, ont obtenu quelques résultats appré*ciables. Tout au moins est-ce le* cas de deux d'entre eux : la Grande-Bretagne et la France. Car l'Italie, elle, n'en est qu'aux velléités : gouvernement, syndicats et patronat ont de grandes difficultés à se mettre d'accord *pour* arrêter le jeu de l'échelle mobile, qui, par son effet multiplicateur, rend tout contrôle *de l'inflation difficile. Cependant,* des concessions successives, et notamment celles obtenues le 30 mars par M. Andreotti pour ne *pas prendre* en compte dans cette échelle les augmentations de prix des journaux, des transports et *de l'électricité*, permettront d'en atténuer peu à peu les effets. Main*tenant que le prêt du Fonds moné*taire international de 530 millions de dollars a été obtenu, et à condition que la lire soit stabilisée, l'Italie pourra stopper l'accélération de son inflation et s'engager dans la même voie que la Grande-Bretagne.

*Cette dernière a réalisé des per*formances meilleures. Mais l'étau de l'austérité qui la serre depuis deux ans est supporté de plus en plus difficilement, surtout par le personnel qualifié, cadres et techniciens, dont les rémunérations ont été laminées beaucoup plus que celles de la base, leurs augmen*tations étant plafonnées* en valeur absolue. Pour marquer leur mé*contentement, ils ont réagi par* des grèves comme celle de British Leyland, en désaccord profond avec leurs mandataires syndicaux.

Pour eux, comme pour l'ensemble des salariés dont les rémunérations augmentent de 9 % à peine, alors que l'inflation en est à 16 %, un *assouplissement apparaît maintenant* indispensable. D'où la recherche *d'un modus vivendi acceptable qui* permettrait, dans le cadre de la phase 3 du contrat débutant le 1er août 1977, de lâcher du lest sans cependant remettre en cause les résultats essentiels déjà obtenus. C'est ce qui a amené M. Healey à *réviser ses objectifs, à abandonner* l'espoir d'atteindre les 10 % d'inflation dans un avenir proche et à ne viser que 13 % pour la fin de 1977.

La France pourrait d'ailleurs, elle aussi, être amenée à être moins ambitieuse et à revenir un peu en arrière sur ses espoirs initiaux. *Déjà, M. Barre, beaucoup plus pru*dent que son prédécesseur, M. Fourcade, a préféré parler d'une norme gouvernementale de 6,5 % *plutôt* que d'un objectif proprement dit. Tout comme en Grande-Bretagne, les résultats obtenus ont été appréciables, même si le rythme réalisé début 1977, avec 6 % d'inflation à peine, apparaît bien artificiel puisqu'il a été obtenu par réduction de la T.V.A. (taxe à la valeur ajoutée). *Une inflation de 9 %, telle qu'elle* ressort des chiffres de février et *mars, est plus conforme aux per*formances réelles actuelles, surtout quand on tient compte de l'environnement international et des fortes hausses de matières premières, qui n'ont pas encore complètement fait sentir leurs effets au niveau des *prix de détail*, ni en France ni ailleurs. Il faut, pour le *moment, se contenter de contenir* le mieux possible la dégradation sans être trop ambitieux.

Comme le rappelait récemment avec nostalgie le secrétaire d'État américain au Trésor, M. Blumenthal, il est loin le temps où les États-Unis ne connaissaient, en dépit d'un taux de croissance très confortable *de 5 à 6 %, qu'un taux d'inflation* de 1 à 2 %. Il reviendra peut-être pour eux et pour les autres pays occidentaux, mais ce n'est pas *encore pour* demain. Et il faudra encore beaucoup de patience et de vigilance !

MAURICE BOMMENSATH.

## ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

| | | |
|---|---|---|
| CROISSANCE | + + (+) | Les derniers chiffres confirment le vif rattrapage d'activité après le recul passager provoqué par le froid. Au mois de mars, l'indice de la production *industrielle a progressé de 1,4 % et les ventes au détail de 2,4 %*, ce qui justifie les prévisions d'une *progression* de 5,2 % du produit national au 1er trimestre 1977. |
| PRIX | — — (—) | Les menaces d'accélération de l'inflation se précisent. Les prix de détail ont augmenté de 1 % en février et de 0,6 % en mars. Quant aux prix de gros, leurs records de hausse de 0,6 % en janvier et de 0,9 % en février ont été battus en mars avec 1,1 % ! Certes on s'attendait, à la suite des intempéries, à un mauvais chiffre, mais celui-ci dépasse les prévisions les plus pessimistes. |
| CHOMAGE | — (—) | Le taux de chômage par rapport à la population active, qui était légèrement remonté de 7,3 % à 7,5 % en février sous l'effet des intempéries et des fermetures d'usines, revient à nouveau à 7,3 % en mars. *L'effectif* de travailleurs au cours du dernier mois a augmenté de plus de cinq cent mille, ce qui confirme les chiffres donnés plus haut sur le rattrapage d'activité. |
| CAPACITE | + (+) | *Les dernières prévisions d'investissements ressortant d'une enquête font* état d'une progression en volume de 7 % entre 1976 et 1977. Rappelons que M. Carter vient d'abandonner les exonérations fiscales envisagées pour stimuler ces investissements. |
| ECHANGES | — — (—) | Le *déficit* de la balance *commerciale* devient de plus en plus préoccupant. Les déficits de janvier et février ont été de 1,67 milliard et 1,87 milliard de dollars en FOB-FOB. Si on les calcule en FOB-CAF, comme pour les quatre pays européens, on obtient des déficits beaucoup plus sérieux de 2,5 milliards et 2,8 milliards. Mars apporte même une aggravation *encore plus importante* avec un *déficit* FOB-FOB *de* 4,4 milliards *et* FOB-CAF de 3,3 milliards. |
| MONETAIRE ET FINANCIER | | Non seulement les taux d'intérêt américains ne progressent pas mais on note même une légère détente sur le marché monétaire. Et le prime-rate *reste* toujours à 6 1/4 %. D'où une raison supplémentaire de baisse mondiale. Elle s'observe surtout en Grande-Bretagne, où le minimum lending rate est maintenant tombé à 9 3/4 % (alors qu'il était de 14 % au 1er janvier), au Japon, où le taux d'escompte a été ramené de 6,5 % à 5 %. En France, en revanche, ce taux ne bouge pas, bien qu'une nette détente s'observe sur le marché monétaire. Pas de changement en Italie. |
| ECONOMIQUE | | La reprise américaine se confirme et paraît se renforcer. Simultanément le déficit commercial, sous *l'effet des fortes importations*, se creuse. Préoccupant pour les États-Unis, ce déficit est, par contre, avantageux pour d'autres pays, le Japon en particulier. Cependant cet entraînement ne peut rester que partiel et provisoire. Il appartient le plus tôt possible aux pays forts d'y participer. |

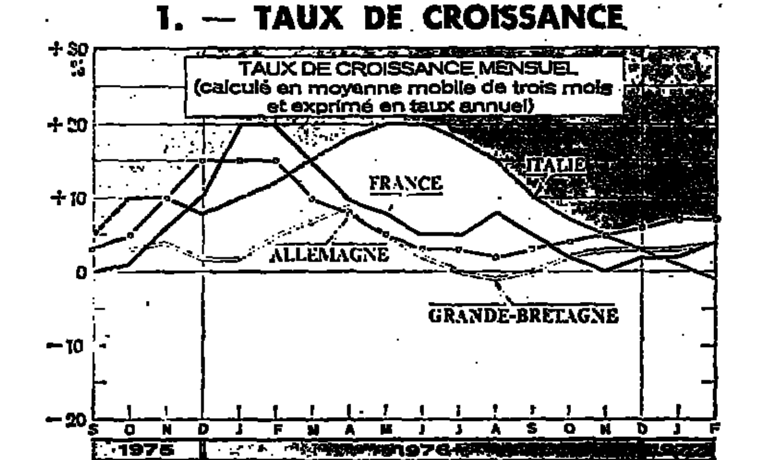
## NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

| | TAUX DE CROISSANCE | QUALITÉ DE LA CROISSANCE | | MAINTIEN DE LA CROISSANCE | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Prix | Emploi | Capacité de production | Échanges | Sensibilité (1) internationale |
| ALLEMAGNE | + + | + | — | + | + + | + + |
| (tendance précédente) | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| FRANCE | + | + | — — | — | — | + |
| (tendance précédente) | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| ITALIE | — | — — | — — — | — — | — | — |
| (tendance précédente) | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| GRANDE-BRETAGNE | + | — | — — — | — | — | + + |
| (tendance précédente) | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

+ + + excellent + + bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais ▒ tendance précédente

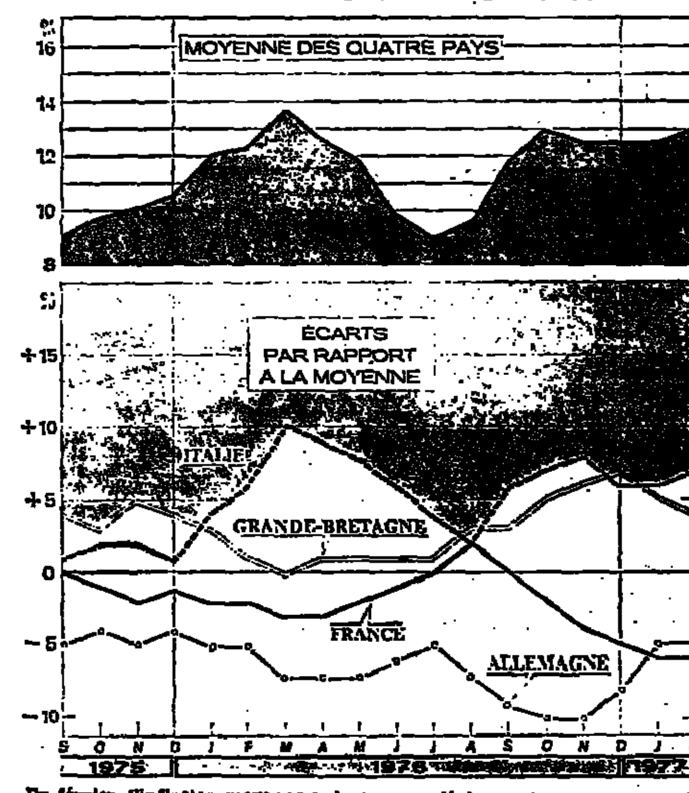
(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

### 1. — TAUX DE CROISSANCE



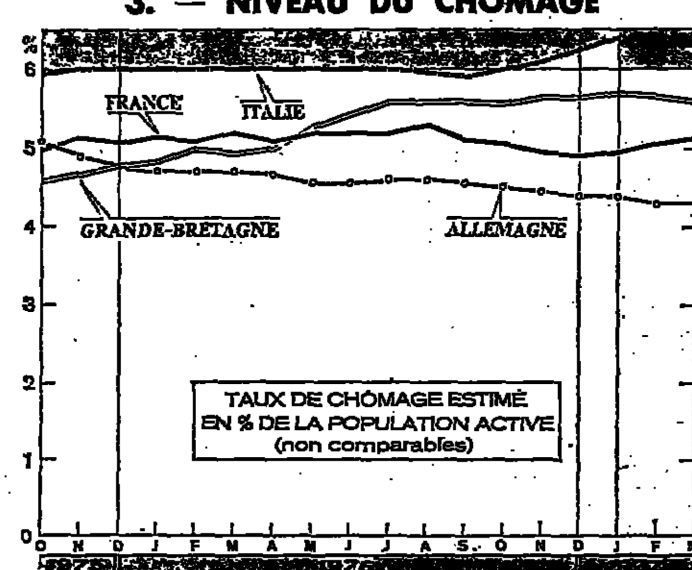

En février, on note des rythmes de croissance industrielle modérés de 4 % en France et en Grande-Bretagne, et un peu plus élevés de 6 % à 7 % en Allemagne. En revanche, en Italie il y a toujours décélération de cette production.

### 2. — ÉVOLUTION DES PRIX



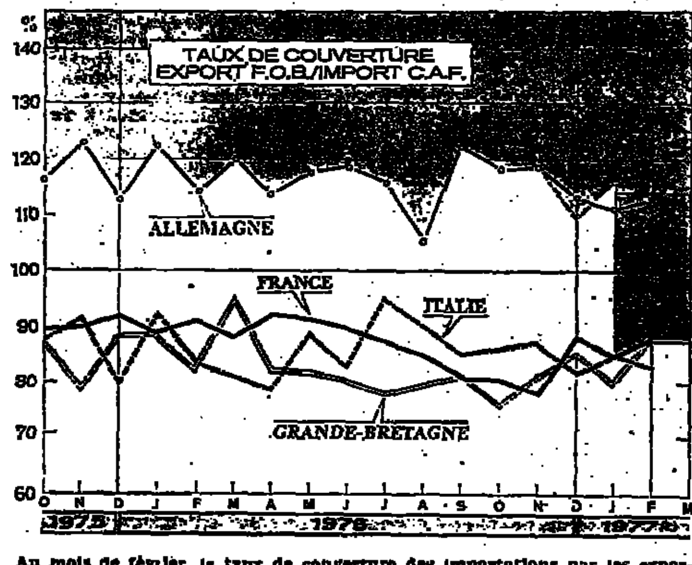

En février, l'inflation moyenne a de nouveau légèrement augmenté à 13 %. Les écarts entre les pays continuent à se réduire. Les rythmes de prix français et allemand sont très proches à 7 %, tandis que les rythmes anglais et italiens se situent à 17 % et 20 %. En mars, on note des améliorations par rapport à ces chiffres pour l'Allemagne et la Grande-Bretagne, mais une forte détérioration pour la France.

### 3. — NIVEAU DU CHOMAGE




En mars, le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a légèrement reculé de 5,65 % à 5,60 % en Grande-Bretagne, et à moins de 4,30 % en Allemagne. En revanche, il a *encore une fois sensiblement augmenté, passant de 5,05 % à 5,15 %* en France.

### 4. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS




Au mois de février, le taux de couverture des importations par les exportations calculé FOB-CAF et corrigé des variations saisonnières de l'Allemagne reste à 110 %, en recul par rapport aux niveaux élevés antérieurs de 120 %. En revanche, ceux de la Grande-Bretagne et de la France ont augmenté et sont proches de 90 %, les taux anglais et français se maintenant d'ailleurs à ce niveau en mars ; celui de l'Italie reste plus bas, dépassant à peine 80 %.





LES PEUPLES ET L'« ESTABLISHMENT »

# Diogène et le citoyen du « Vieux Monde »

(Suite de la page 21.)

Puisqu'elle n'est décidément pas capable — au moins aujourd'hui — de prendre rang parmi les centres de décision de politique internationale qui comptent, l'Europe pourra-t-elle au moins redonner un peu plus de chaleur humaine à ses habitants, leur apprendre à communiquer davantage, à s'intéresser en chœur aux questions qui les préoccupent le plus dans leur vie quotidienne ?

Beaucoup de ceux qui se prononcent en faveur de l'élection au suffrage universel du Parlement européen pensent que c'est par là justement qu'on pourrait rendre des « couleurs » à l'Europe et l'extraire de sa gangue technocratique. Pourquoi ? Tout simplement parce que c'est au niveau non plus d'une abstraction supranationale, du territoire fonctionnel de Bruxelles, mais des régions vivantes du « Vieux Monde » que les questions vont se poser dans cette campagne électorale.

## La recherche du « pays profond »

Cette démarche va précisément dans le sens du courant très marqué qui s'exprime aujourd'hui en faveur de la décentralisation des décisions, du « pays profond », des racines que la civilisation industrielle avait fait oublier.

L'individu est — comme l'Europe — à la recherche de son identité dans le labyrinthe de fonctions que la division du travail, les coupures de la vie (familiale, professionnelle, relationnelle, ludique, etc.), les contraintes urbaines (longueur des transports), ont finalement dessiné malgré lui, contre lui. La cohérence ne se retrouve plus qu'au niveau de l'organisation, c'est-à-dire de la bureaucratie. *« Je cherche un homme »*, disait le vieux Diogène, sa lanterne à la main, allumée en plein jour. Le Diogène d'aujourd'hui cherche sans plus de succès le « citoyen européen ».

Comment ne pas voir que la force des mouvements écologistes et régionalistes vient précisément d'une révolte contre le malaxage technocratique des individus. Il faut canaliser ces nouveaux courants, éviter qu'ils ne dérivent vers des gadgets folkloriques ou qu'ils n'alimentent d'irrésistibles et inacceptables forces centrifuges. Le Parlement européen ne pourrait-il être le lieu d'expression de ces cultures régionales que les nations, il faut bien le dire, n'ont guère aidées jusqu'ici ?

Dans une étude sur « Les régions et l'Europe », réalisée à la demande de la Commission des Communautés européennes (1), M. Riccardo Petrella se demande précisément si l'on ne peut organiser sur des bases nouvelles l'espace européen, en rejetant l'idée de « supernation » centralisée, mais en mettant en valeur les potentialités créatives existances à partir des formations sociales de base.

Il y a une demande « régionale » : le droit à la différence, qui a constitué comme un leitmotiv dans l'histoire culturelle de l'Europe. Elle a agi, note M. Petrella, comme une force motrice dans la dynamique de changement des sociétés européennes, contrebalançant l'autre grande force de l'histoire du continent : la tendance à l'unification de la part des *centres* (groupes sociaux, formations politiques, forces économiques, système de valeurs). L'Etat-nation n'épuise pas la réalité historique de l'Europe et ne constitue pas la seule dimension culturelle importante.

La redécouverte de la dimension « régionale » est-elle compatible avec le processus d'unification européenne ? Il est certain que les espaces régionaux d'aujourd'hui ne sont plus ce qu'ils étaient avant la seconde guerre mondiale. Pour les populations sardes, calabraises, corses, etc., l'Europe qu'elles ont connue, c'est d'abord l'Europe de la migration. Dans une moindre mesure, il en est de même pour les Ecossais, les Gallois, les Bretons, les Alsaciens, que le développement économique a poussés vers les centres nationaux ou au-delà des frontières.

Si l'intégration européenne continuait à se développer d'après les tendances de ces dernières années, cette Europe se trouverait tôt ou tard en conflit ouvert avec les « régions » les plus défavorisées, et donc des sources d'opposition vives. Dès maintenant, l'opinion est ambiguë : pour des groupes de citoyens en Bretagne, en Ecosse, en Sardaigne ou en Occitanie, l'Europe est plutôt un facteur négatif, mais, dans le Mezzogiorno italien — qui a profité de l'intégration européenne, — l'avis est diamétralement opposé.

Parmi ses missions essentielles, l'Europe a celle d'éviter la rupture de l'espace du Marché commun entre « régions opposées », et donc de créer les conditions nécessaires à la satisfaction des principales revendications « régionales ».

On a parlé depuis des années de l'aménagement « économique » du territoire européen, et les bagarres sur la dotation de fonds *ad hoc* sont encore dans les mémoires. La dimension culturelle a, hélas ! été négligée, et c'est le mérite de cette étude de M. Petrella, dont nous avons parlé, de l'avoir mise en valeur en indiquant des pistes de recherche concrètes sur ce thème.

L'homme a besoin d'enracinement autant que de mobilité, ce qui implique une « pluralité d'allégeances », une « société au pluriel », où toutes les formations sociales peuvent participer aux différents niveaux, à égalité de chances et dans le respect mutuel de l'œuvre permanente de création de la *cité*, les « régions » demandant à l'Europe d'inventer les instruments permettant d'ores et déjà à ces régions de participer activement à la construction de l'édifice communautaire.

Avec raison, M. Léo Tindemans, premier ministre de Belgique, disait, lors d'une récente interview (2) : *« L'homme cherche moins la collectivité que le petit groupe, et c'est peut-être là que se trouve l'explication de la régionalisation. Il faut... se sentir chez soi dans une société qui ne tue pas l'individu, la personnalité humaine. »*

## Réalité perceptible

La Communauté doit se donner les moyens de mieux connaître les citoyens européens dans leur identité régionale. Il faudrait qu'elle dresse un inventaire des centres et instituts publics et privés pour l'étude et la promotion des cultures et des langues régionales, et à partir de là qu'elle favorise les liaisons interrégionales, l'organisation d'universités d'été européennes sur tel ou tel aspect de la politique régionale, etc., etc.

Dans le rapport Tindemans sur l'Union européenne, l'un des meilleurs chapitres est peut-être celui qui est consacré à l'« Europe des citoyens ». *« Le jour où les Européens pourront circuler à l'intérieur de l'Union, communiquer entre eux et se faire au besoin soigner sans que les frontières nationales ajoutent des obstacles à ceux de la distance, l'Union européenne sera pour eux une réalité perceptible. »*

Réalité perceptible... C'est le secret de la vitalité de l'idée européenne. Il ne faut pas se cacher les difficultés de l'entreprise, même si le Parlement élu au suffrage universel voit le jour. Car, curieusement, cette Europe qui paraît si morne dans son habillage bureaucratique attire de plus en plus d'autres Etats. Et quand les Espagnols, les Portugais, les Grecs, voire les Turcs, auront rejoint le peloton des Neuf, n'est-ce pas le bariolage des régions qui, cette fois, l'emportera sur la pesanteur centralisatrice ? Du même coup, pour faire marcher un ensemble aussi disparate, la tentation sera forte d'oublier le « citoyen européen » au profit du fonctionnaire communautaire.

PIERRE DROUIN.

(1) Direction générale de l'information.
(2) *Le Monde* du 9 mars.

# Prix d'excellence et lot de consolation

**L'Europe est — heureusement — pétrie d'hommes au moins autant que de règlements et de statistiques. Chaque mois, certaines personnalités attirent l'attention, soit parce qu'elles font avancer les idées ou les actions communautaires, soit parce que, au contraire, elles les font reculer. Selon les critères de la solidarité européenne, et avec, bien sûr, un zeste de subjectivité, nous nous efforçons d'épingler ici ceux qui ont mérité ou démérité du Marché commun.**

## M. Étienne Davignon : un bon négociateur pour l'industrie des Neuf

*« LA politique industrielle est un élément indispensable de la réalité européenne. Il ne s'agit pas de se substituer aux entreprises. Mais il faut se faire une idée de ce que la notion d'autonomie européenne exige sur le plan industriel. Si rien n'est fait dans ce domaine, la construction européenne sera compromise. »* C'est le vicomte Davignon, nouveau commissaire chargé des affaires industrielles, qui tient ces propos volontaristes. Son titre lui vient de son grand-père qui fut anobli par le roi des Belges après avoir été ministre des affaires étrangères. Lui-même fut directeur de cabinet de Paul-Henri Spaak, puis « directeur de la politique » au ministère des affaires étrangères belge et désigné en 1974 comme président de l'Agence internationale de l'énergie.

On s'attendait que ce diplomate averti que tout le monde appelle « Stévie » reçoive, au sein de la Commission Jenkins, un poste directement lié aux relations extérieures de la C.E.E. Tel n'a pas été le cas, et ce sera peut-être l'occasion, réjouissons-nous-en, de voir la politique industrielle européenne sortir d'une trop longue léthargie. Pour sa part, M. Davignon ne donne pas l'impression de considérer le poste qui lui a été confié comme une sinécure commode pour préparer un passage à la vie politique active dans son pays, au sein du parti social-chrétien (P.S.C.), c'est-à-dire à droite.

La crise, qui touche douloureusement plusieurs secteurs-clés de l'industrie de la Communauté, donne à cet homme réputé d'une intelligence rapide la possibilité de passer aux actes. D'abord la sidérurgie. La Commission vient de renforcer par des dispositions en matière de prix le « plan anticrise » appliqué sous son contrôle depuis le 1er janvier 1977. M. Davignon, qui ne veut pas que sa gestion risque constamment d'être remise en cause, a obtenu une sorte de blanc-seing des chefs de gouvernement le 26 mars à Rome. En d'autres termes, l'assentiment du chancelier Schmidt étant donné, les Allemands traditionnellement allergiques à une politique de prix « dirigiste » et dont l'industrie sidérurgique, bien que touchée elle aussi, pourrait à la rigueur se passer d'un plan anticrise européen, vont devoir respecter, « même s'ils grognent », les nouvelles disciplines édictées par Bruxelles.

Ses réflexes de diplomate se réveillant, M. Davignon saura-t-il se montrer suffisamment ferme dans les négociations en cours avec les pays tiers fournisseurs d'acier (Japon, Espagne, Afrique du Sud) ? Certains redoutent de déceler là sa principale défaillance. Il réplique que les importations d'acier ne représentent que 10 % des besoins de l'Europe unie et ne peuvent être tenues pour responsables de la chute des prix. Pour lui, il est possible de parvenir, par la négociation et en prenant appui sur les disciplines appliquées à l'intérieur de la Communauté, à des arrangements amiables avec les fournisseurs extérieurs sans recourir au protectionnisme.

Au-delà de la sidérurgie, M. Davignon, bien qu'il n'ait pas de doctrine industrielle à proposer, croit que la Communauté pourrait utilement appuyer sa politique sur quelques règles de bon sens. Il s'agirait d'abord, pour chaque secteur, d'évaluer le niveau industriel minimum dont l'Europe a besoin. En fonction de cette donnée de référence, les institutions de la C.E.E. devraient suivre, plus que dans le passé, l'évolution interne et externe du marché et coordonner leurs investissements afin que les adaptations nécessaires s'opèrent sans à-coups. La diplomatie devrait enfin constamment négocier avec les partenaires extérieurs pour que la place au soleil revendiquée par l'industrie communautaire ne soit pas menacée.

M. Davignon, que l'ampleur de la tâche ne semble pas rebuter, croit que l'action des Neuf devra distinguer trois types de secteurs industriels : les « malades » (chantiers navals, une partie du textile, chaussures...), pour lesquels une restructuration en profondeur — euphémisme pour disparition partielle — est inévitable ; ceux où l'« outil » industriel est satisfaisant, mais auxquels on doit, faute de les condamner, trouver un marché (c'est le cas de l'aéronautique et de l'informatique) ; enfin, les secteurs bien portants, l'industrie chimique, par exemple, qu'il faudra également surveiller afin de ne pas prendre de retard par rapport à l'évolution générale.

PHILIPPE LEMAITRE.

## M. Louis de Guiringaud : plus européen que les Européens ?

*IL est peut-être injuste de désigner M. Louis de Guiringaud, le ministre des affaires étrangères français, comme responsable de l'intervention de la France au Zaïre. Il est clair que c'est l'Elysée qui, par inadvertance, n'a pas consulté les partenaires européens de la France. Mais, au nom du principe de la responsabilité ministérielle, on blâmera le ministre des affaires étrangères.*

*L[a] décision de transporter des troupes marocaines afin de venir en aide au Zaïre se justifiait, bien sûr. Comme l'a fait remarquer le président de la République, un pays africain a demandé l'aide d'un autre pays afr[icain], quoi [de] plus normal ?*

*Cependant pour ce qui est de questions politiques aussi délicates, il est vain d'ignorer les revendications de la solidarité européenne. Le président a déclaré que son action était entreprise au nom de l'« Europe ». Mais le gouvernement français n'avait aucunement consulté ses partenaires ; tout juste les avait-il informés.*

*Ainsi, le malheureux M. de Guiringaud dut-il expliquer à ses collègues, lors de la réunion de coopération politique qui s'est tenue à Londres, que l'Europe ne signifiait pas la Communauté, mais le continent dans sa totalité...*

*Vraiment ? Depuis quand la France parle-t-elle au nom de tous les pays, d'est en ouest ?*

*Le ministre français des affaires étrangères e[st] un diplomate de carrière et un homme de grande expérience. Mais il devrait se méfier de la tendance qu'a le Quai d'Orsay à donner une interprétation quelque peu nationaliste de l'européanisme, surtou[t] lorsque cela l'arrange. La reconnaissance [pa]r la France seule du nouveau régime d'Angola n'en a-t-elle pas été un autre exemple ?*

*Le fait est que tous les membres de la Communauté se sont engagés par un accord à se consulter mutuellement sur les questions de politique étrangère. Ils augmenteraient considérablement [le]ur influence mondiale s'ils s'y conformaient.*

DAVID SPANIER.

## JOURNALISTES EN EUROPE

*Journalistes en Europe est une fondation dont le but est d'apporter aux informateurs du monde entier les moyens d'acquérir une connaissance de l'Europe, de ses institutions communes, de son histoire, de la diversité des pays qui la composent.*

*Chaque année, Journalistes en Europe organise un programme de stages de huit mois au cours duquel les participants, journalistes de vingt-trois à trente-cinq ans, ayant un début d'expérience professionnelle et une bonne connaissance du français et de l'anglais, réalisent des enquêtes à travers l'Europe sur ses données politiques, économiques et sociales. La quatrième session de Journalistes en Europe aura lieu du 1er novembre 1977 au 30 juin 1978. Les candidatures doivent être déposées avant le 15 mai.*

★ Journalistes en Europe, 33, rue du Louvre, 75002 Paris.






Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (*le Monde*), Piero de Garzarolli, Carlo Sartori (*la Stampa*), John Greig, David Spanier (*The Times*), Fritz Wirth, Hans Baumann (*Die Welt*).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.

Publicité : Michel Gérard (*le Monde*), Riccardo di Corato (*la Stampa*), Garry Thorne, coordonnateur (*The Times*), Dietrich Windberg (*Die Welt*).



PLUS LIMITÉES

ATION ET INCIDENCES

## TRANSPORTS

# Des tarifs réduits aériens plus ou moins légaux

L'AVION est un moyen de transport coûteux. Pour traverser un continent, ce sont des milliers de francs que doit débourser le passager qui accepte les tarifs normaux d'une compagnie régulière. Il n'est donc pas étonnant que beaucoup de voyageurs se mettent en quête de méthodes leur permettant de faire des économies sur le prix de leur billet. Ces méthodes existent, et même en grand nombre. Certaines sont légales, d'autres le sont moins.

Profiter des possibilités légales qui *existent pour faire ainsi* des économies suppose que l'on connaisse précisément les dispo*sitions tarifaires parfois* très complexes qui régissent les transports aériens internationaux. *Ces dispositions varient* de surcroît d'une zone à l'autre. Il est donc difficile de donner *des conseils*. Mais, d'une façon générale, on peut dire ceci : à côté des billets normaux, il *existe pratiquement pour toutes* les destinations des tarifs exceptionnels. Ils s'adressent en priorité aux touristes, mais ils peuvent également être utilisés pour des déplacements professionnels. Il s'agit essentiellement de tarifs qui, sous une forme ou sous une autre, indiquent pour le passager des contraintes limitatives.

Depuis ces dernières années, on connaît en particulier les tarifs « apex », concernant les vols entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Le prix de ces billets est parfois à peine supérieur au tiers du prix du billet normal en classe touriste. Mais on n'en bénéficie qu'à condition de réserver deux mois à l'avance et de rester au moins deux semaines dans le pays de destination.

Il n'est pas possible de fractionner le voyage en plusieurs escales. Certes, ce n'est pas l'idéal pour un homme d'affaires. Pourtant, même ce type de client a tout intérêt à préparer ses déplacements en consultant son agence de voyages sur les possibilités de réductions.

### Encouragement au tourisme...

*A côté de ces tarifs « apex »*, il existe toute une série d'autres tarifs destinés essentiellement à *favoriser le tourisme. Citons* en premier lieu les tarifs « I.T. », qui, contrairement aux précédents, *sont également valables* pour l'Europe, l'Afrique et l'Asie. D'une façon générale, ils supposent eux aussi *qu'on* séjourne un certain temps dans le pays de destination, mais les dispo*sitions sont moins strictes que* pour les tarifs « apex ». Le billet « I.T. » est obligatoirement couplé (*c'est ce qui constitue son* critère d'application) avec un circuit ou un hébergement, généralement hôtelier, qui peut éventuellement intéresser l'homme d'affaires. L'économie réalisée par rapport au tarif normal est en règle générale de l'ordre de 30 %. Là aussi, la consultation d'une bonne agence de voyages est précieuse pour s'orienter dans la jungle des tarifs.

Pour toutes les destinations proches de régions de vacances (bassin méditerranéen, Asie du Sud-Est, Caraïbes, mais aussi Etats-Unis, Canada et Amérique du Sud), il peut être utile d'étudier aussi les dépliants de « voyages organisés ». Car beaucoup d'aéroports de ces régions sont desservis par des charters *qui n'ont rien à envier* aux lignes régulières en matière de technique et de service. S'ils *offrent des prix nettement plus* bas, c'est uniquement parce que la capacité des appareils est *mieux utilisée, ce qui implique* généralement que le passager est moins au large. A l'exception des Etats-Unis et du Canada, ces vols *« charters »* sont toujours couplés avec l'organisation d'un séjour.

Sauf arrangements particuliers, voilà donc les principales possibilités légales pour faire des économies sur les *billets* d'avion. D'autres formules sont évoquées depuis quelque temps, dont la légalité est controversée. Il s'agit ou bien de vols assurés par des compagnies pratiquant délibérément (et subrepticement) des tarifs inférieurs à ceux qui sont fixés par les accords internationaux, ou bien de billets payables en monnaies faibles, qui n'intéressent par conséquent que les voyageurs des pays à monnaies fortes, comme la République fédérale d'Allemagne ou la Suisse.

Ces possibilités existent du fait du caractère multilatéral des titres de transport. Dès qu'il y a franchissement d'une frontière, le prix du billet est fixé par consultation entre les compagnies réunies au sein de l'IATA (International Air Transport Association), sous réserve de l'accord des gouvernements *concernés. Aux termes* de cette procédure, les tarifs aériens ont une valeur légale *analogue à celle des tarifs ferroviaires*.

Mais ces tarifs font depuis *quelque temps l'objet de toutes* sortes de rabais. C'est le cas, au départ de l'Allemagne de l'*Ouest*, des vols à *destination* de l'Extrême-Orient et de l'Amérique du Sud. Cela suppose qu'une compagnie aérienne soit disposée à transporter des passagers bénéficiant de ces billets que des agences de voyages vendent les billets en question. Les rabais atteignent 50 %. Certains spécialistes du transport aérien estiment que, sur certains trajets, près de la moitié des passagers bénéficient de ces billets à prix réduit.

### ...et relais variés

Il n'est cependant pas douteux que la vente de tels billets est illégale. La législation des transports aériens prévoit actuellement une amende de 10 000 F par billet vendu. Mais il est question de juguler ces abus par des mesures beaucoup plus draconiennes. Normalement, les passagers pris en faute doivent bien entendu acquitter la différence avec le prix normal.

Le risque de se faire prendre quand on voyage avec un billet de ce genre s'est accru depuis que le ministère fédéral des transports fait, sur les aéroports allemands, la chasse aux contrevenants porteurs de billets payés en monnaies faibles. Selon la revue des professionnels du tourisme *Fremdenverkehrswirtschaft*, trois cents contrevenants ont été victimes de ces contrôles pendant le seul mois de mars.

Ces billets en monnaies faibles sont payés, à la faveur des disparités monétaires, essentiellement à Londres et à Milan, et pour des vols à longue distance. *Cette possibilité est due à ce que* les tarifs de l'IATA ne sont pas exprimés en monnaies nationales, mais en dollars et en livres sterling. La dépréciation considérable de ces deux monnaies par rapport au mark et au franc suisse fait qu'en dépit d'un système complexe de compensation le billet pour Tokyo revient à près de 700 marks de moins si on le fait acheter à Londres, tout en renonçant à l'utiliser sur Londres-Francfort.

Les compagnies aériennes et le ministère fédéral des transports considèrent que l'achat et l'utilisation de tels billets sont illégaux. Or voici maintenant que certains experts juridiques (*même si ce ne sont pas les plus* illustres) contestent le point de vue ministériel. Le différend ne *peut sans doute être réglé que* par les tribunaux.

Mais il est bon de savoir que, *jusqu'à nouvel ordre, en utilisant* un tel billet, on s'expose, si on se fait prendre, à des retards *considérables au moment de* l'embarquement...

GERD BRUGGEMANN.

PARMI LES COMPAGNIES EUROPÉENNES DE CHEMIN DE FER

# La S.N.C.F. est la mieux gérée

SANS l'aide du gouvernement les chemins de fer allemands auraient perdu en 1976 10 milliards de F, alors que le déficit en France et en Grande-Bretagne n'était que de... 4,7 milliards et 3 milliards en 1976. Les chemins de fer italiens ne fournissent pas de chiffres récents. On estime seulement l'aide du gouvernement à 4,8 milliards.

Ces chiffres reflètent à quel point *les chemins de fer sont* considérés comme un service public. Il y a quelque chose de *commun entre les chemins* de fer britanniques, l'Opéra de Covent Garden et le Concorde.

Le tableau 1 montre que la France a le plus long réseau de voies ferrées : avec ses 36 000 km il pourrait presque faire le tour de la Terre. Mais les trains français n'utilisent pas leurs lignes aussi intensivement que ceux d'autres pays. Quant aux Allemands, ils couvrent la plus grande distance totale, soit 631 millions de kilomètres, c'est-à-dire plus de deux fois la distance d'un aller et retour Terre-Soleil.

Le meilleur moyen de comparer les réseaux de chemins de fer est de considérer les « kilomètres-charge ». Cette évaluation tient compte à la fois de la distance parcourue et des charges transportées, un voyageur équivalant à une tonne de fret. Sur cette base, les chemins de fer français et allemands arrivent en tête. La principale raison en est que tous deux transportent trois fois plus de fret que les chemins de fer britanniques et italiens.

Mis à part le fait que ses trains parcourent la plus grande distance, la Deutsche Bahn utilise le plus de main-d'œuvre, environ quatre cent mille salariés : les trois autres réseaux emploient entre deux cent mille et trois cent mille personnes. Les quatre sociétés de chemins de fer essaient de se débarrasser d'une partie de leurs effectifs pour augmenter leur productivité. Jusqu'à présent, c'est la S.N.C.F. qui a obtenu les meilleurs résultats et les British Railways qui y sont le moins bien parvenus.

Cela peut être attribué en partie au fait que la S.N.C.F. est en expansion. Entre 1960 et 1976, son trafic passagers a augmenté de 63 % et le fret *de 22 % alors que les chiffres* des British Railways ont accusé une baisse de 19 et 35 %. En *outre*, la S.N.C.F. *augmente* ses services sur la banlieue dans la région parisienne, tandis que les British Railways s'attendent à une chute du trafic de banlieue à cause de leurs tarifs relativement élevés par rapport à ceux des autres moyens de transport. L'Italie a accru son trafic passagers de 42 %, mais le trafic du fret n'a pas changé. Pendant ce temps l'Allemagne a obtenu une petite croissance dans les deux catégories.

Le personnel devant faire rouler les trains, qu'ils soient remplis ou non, le chargement a une grande importance pour la productivité. Les mauvais résultats des British Railways proviennent, en partie du *moins*, de ce que ses trains transportent relativement peu de passagers et de fret. *Les trains* italiens sont peu chargés en fret, mais cela ne vaut pas pour les passagers, *alors que* le rapport est inversé en ce qui concerne l'Allemagne. La S.N.C.F. a *de bons résultats sur* les deux postes.

Le tableau 2 montre les chiffres se rapportant au transport des passagers. C'est la Deutsche Bahn qui transporte le plus de passagers annuellement, et l'Italie qui détient le plus faible résultat. De plus, les Italiens et les Français utilisent leurs trains sur de plus longues distances que les Allemands ou les Anglais. C'est ainsi qu'en « kilomètres-passagers » la S.N.C.F. assure le service le plus important, et les British Railways le plus faible.

Les statistiques pour le fret, sur le tableau 3, présentent un schéma *identique* à celui des passagers. La Deutsche Bahn transporte la plus grande quantité de fret, et l'Italie détient la lanterne rouge. Si l'on considère les différences dans le rapport moyen distance-chargement, la S.N.C.F. arrive en tête des transporteurs de marchandises en *kilomètres-tonnes*, *alors que*, selon ce critère, les chemins de fer anglais et italiens ont de mauvais résultats.

JAMES ROTHMANN.

### I. — MOYENS MIS EN ŒUVRE

| | Longueur total des lignes (en milliers de kilom.) | Parcours total (en millions de kilom.) | Unités-kilom. (1) (en milliards) | Effectifs (2) (en milliers) |
|---|---|---|---|---|
| S.N.C.F. .............. | 36 | 492 | 124 | 270 |
| Deutsche Bundesbahn | 29 | 631 | 108 | 393 |
| Azienda Autonoma | 16 | 288 | | 213 |
| Ferrovie .......... | | 53 | 56 | |
| British Railways .... | 18 | 45 (3) | 53 | 229 (4) |

(1) Voyageurs-kilomètres plus tonnes-kilomètres (la tare moyenne par *voyageur-kilomètre est à peu près égale* à une tonne-kilomètre).
(2) Y compris les ateliers.
(3) Y compris les parcours sur les lignes de transport de Londres.
(4) D'après le rapport annuel, 195 000 personnes employées à l'exploitation et 34 000 dans les ateliers.

### II. — SERVICE DES VOYAGEURS

| | Nombre de voyag. (en millions) | Parcours moyen (en kilom.) | Nombre de voyag.-kilom. (en milliards) | Nombre de voyag. par tr. (1) (nombre) | Prix moyen par voyageur-kilom. (2) |
|---|---|---|---|---|---|
| S.N.C.F. .... | 629 | 75 | 47 | 180 | 18,2 |
| Deutsche Bundesbahn | 1 052 | 38 | 40 | 96 | 19,5 |
| Azienda Autonoma Ferrovie ...... | 387 | 98 | 38 | 178 | 5,1 |
| British Railways ...... | 733 | 42 | 31 | 104 | 9,3 |

(1) Voyageurs-kilomètres par trains-kilomètres voyageurs.
(2) Recette en centimes français par voyageur-kilomètre.

### III. — SERVICE DES MARCHANDISES

| | Marchand. transportées (en millions de tonnes) | Parcours moyen (en kilom.) | Nombre de tonnes-kilomètres (en milliards) | Charge moyenne par train (1) (en tonnes) |
|---|---|---|---|---|
| S.N.C.F. ............ | 264 | 289 | 76 | 339 |
| Deutsche Bundesbahn | 352 | 194 | 68 | 326 |
| Azienda Autonoma Ferrovie ............ | 53 | 344 | 18 | 248 |
| British Railways .... | 178 | 122 | 22 | 185 |

(1) Nombre de tonnes-kilomètres par trains-kilomètres marchandises.
Source : statistiques internationales publiées pour 1974 par l'U.I.C. (Union Internationale des Chemins de Fer).

## L'EUROPE FAMILIÈRE

# La Grande-Bretagne perd la tête des courses de chevaux

**LA saison 1977 des courses de plat a débuté sous un nuage de difficultés économiques. Les autorités responsables des courses en Grande-Bretagne et en France, les deux premières nations européennes dans ce domaine, trouvent en particulier que les coûts sans cesse en hausse de l'entraînement et de la propriété des chevaux ne sont pas équilibrés par les augmentations des fonds disponibles provenant des prix. Les dangers que représente pour ce sport le dopage illégal posent également un problème grandissant.**

POUR les courses de chevaux, la Grande-Bretagne et la France sont maintenant ex-æquo. Elles ont à peu près le même nombre de chevaux à l'entraînement (environ douze mille). Elles organisent à peu près le même nombre de courses chaque année (autour de six mille). Elles tirent du public, sous forme de paris, des sommes similaires : plus de 13 milliards de francs l'an dernier.

Elles traversent également l'une et l'autre, à l'heure actuelle, une période *difficile*. En Grande-Bretagne, l'inflation a considérablement alourdi les frais de possession, d'élevage et d'entraînement des chevaux au cours des dernières années. Les sommes d'argent disponibles pour les prix n'ont pas suivi cette hausse, de sorte qu'il est devenu plus difficile de faire *courir à moins d'être riche ou* d'avoir la chance de posséder un ou deux chevaux exception*nels. En outre, la dégradation* de la situation économique britannique et la chute de la valeur *de la livre ont entraîné* l'acquisition d'une grande partie de ses meilleurs chevaux par des acheteurs étrangers. Il est aujourd'hui à prévoir que la Grande-Bretagne perdra sa position *prééminente* dans l'élevage des pur-sang.

Une grande partie de la responsabilité en incombe au gouvernement. Non seulement il a imposé 8 % de T.V.A. à l'achat sur la valeur des chevaux de course vivants (dans la plupart des autres pays les chevaux de course sont exemptés de T.V.A., ou bien celle-ci est calculée sur sa valeur comme viande de boucherie), en outre, il s'est constamment refusé à réinjecter dans le sport hippique une part quelconque de l'argent qu'il tire des courses. Sur plus de 13 milliards de francs consacrés aux paris l'an dernier, l'Etat a prélevé 935 millions de francs sous forme de droits, 85 millions de francs seulement étant réinvestis dans le sport *hippique*. Et il ne s'agit pas de l'argent de l'Etat, mais d'un prélèvement *sur les bookmakers*.

Une récente comparaison, établie par les sociétés de cour*ses britanniques et soumise* à une commission royale sur les jeux qui examine actuellement la *question*, a *montré qu'en* pourcentage du chiffre total des paris moins de 1 % a été *réinvesti dans les courses* en Grande-Bretagne. En France, le *chiffre atteint presque 5 %. Il* est de 15 % en Allemagne, et de plus de 10 % en Italie.

*Le problème est différent en* France. Jusqu'à une date récente, les courses bénéficiaient d'un généreux apport d'argent, si bien que le total des sommes disponibles sous forme de prix *en 1974 (183 millions de F) était* le triple du chiffre britannique. Avec environ le même nombre de courses, cela signifiait que le prix moyen attribué à chaque course était le triple qu'en *Grande-Bretagne* (plus de 31 000 F par course contre moins de 11 000 F). Même en *tenant compte de frais plus* lourds en France, les courses y étaient dans une situation finan*cièrement nettement plus* avantageuse qu'outre-Manche.

### Une véritable activité économique

Mais, depuis lors, le gouvernement français, qui connaît lui aussi des difficultés financières, a augmenté son prélèvement sur les paris. En outre, en janvier 1976, la mise minimum sur le tiercé, la forme de pari la plus populaire en France, est passée de 3 à 5 F. Il s'en est ensuivi une chute immédiate des recettes. Le résultat est que la somme réinvestie dans les courses françaises, l'an dernier, a chuté de façon spectaculaire, tombant à 510 millions de F contre 638 millions de F l'année précédente. (Bien que ces chiffres comprennent des sommes consacrées au trot, la proportion s'applique aux courses de pur-sang.) Le montant des prix dans un certain nombre de grandes courses a dû être réduit *(dans un cas, de 800 000 à 500 000 F)*. En Grande-Bretagne, en revanche, l'argent consa*cré aux prix* a connu une saine progression d'année en année, et il s'est élevé, en 1976, à *85 millions de F, soit une hausse* de près de 25 millions de F en deux ans. L'écart entre les deux plus grands pays de courses européennes s'amenuise...

En Italie et en Allemagne de l'Ouest, les courses se déroulent *à une moindre échelle*. Et elles diffèrent aussi par le fait que le trot y a plus de succès que les courses de pur-sang. En Italie, par exemple, il y a dix-sept champs de course officiels pour le trot, où se sont déroulées l'an dernier quelque sept mille courses, contre douze champs de courses de galop, qui ont vu quelque quatre mille courses. Le total des prix pour les deux est de 20 milliards de lires, les courses de pur-sang en prenant nettement moins que la moitié. Quelque 300 milliards de lires de paris ont été engagés en 1976.

La République fédérale manifeste la même prédilection pour le trot. Il y a eu l'an dernier sept cent treize réunions, avec près de huit mille courses. Le montant des prix s'est élevé à 38 millions de DM et le total des paris a été de 276 millions de DM. En revanche, les courses classiques n'ont connu que deux cent cinquante réunions, avec deux mille courses, les prix représentant 20 millions de DM et les sommes pariées 129 millions de DM. Sur les 16,66 % prélevés par l'Etat sur le montant des paris, la presque totalité, à l'exclusion d'un minuscule pourcentage, est réinvestie dans les courses.

Dans toute l'Europe, les courses ne peuvent plus être considérées comme un sport pour les seuls gens riches. C'est maintenant une véritable activité économique, produisant de grosses sommes d'argent et un nombre très important d'emplois. Au Royaume-Uni, par exemple, plus de vingt mille personnes sont directement employées dans le secteur des courses, et près de quatre-vingt mille autres dans celui des paris qui les alimente. *Pourtant*, dans la plupart des pays, ce secteur est encore, dans l'ensemble, géré par un petit groupe *étroit et fermé*, qui se recrute souvent par cooptation et qui exclut la participation de *gens de l'extérieur*.

L'évolution vers la démocratisation est le défi auquel devra faire face maintenant le secteur européen des courses.

MARCEL BERLINS.

# « Le dialogue Nord-Sud a de meilleures chances d'aboutir »

## nous déclare M. Perez Guerrero

**M. Manuel Perez Guerrero, coprésident de la Conférence sur la coopération économique internationale, dite « dialogue Nord-Sud », et à ce titre chef de file des dix-neuf pays en voie de développement participant aux travaux de la conférence de Paris, est le mieux placé pour exposer les préoccupations et les espoirs de ces pays à la veille de la réunion à Londres du « sommet » des pays industrialisés. Dans tous les postes qu'il a occupés, tant au Venezuela, dont il est actuellement le ministre d'Etat chargé des affaires économiques internationales, qu'à l'ONU — il a été notamment secrétaire général de la troisième Conférence des Nations unies sur le commerce et l'industrie (CNUCED), en 1972, — M. Guerrero a toujours défendu la cause des pays pauvres et milité pour un nouvel ordre économique mondial.**

**A Genève, où nous l'avons rencontré, M. Perez Guerrero venait de présider la « table ronde » commémorative du dixième anniversaire de l'encyclique « Populorum progressio ».**

**M. Guerrero nous déclare, avant même que nous lui posions nos questions : « Les pays du Nord ne pourraient pas régler les multiples problèmes qui les assaillent sans donner une solution à celui du développement ni accepter des rapports plus équitables avec les pays du Sud. Il importe que les pays riches comprennent enfin que les nations en voie de développement ne sont pas des quémandeurs. Ils ont une contribution essentielle à apporter à l'instauration d'un nouvel ordre économique qui puisse fonctionner efficacement et mettre fin aux troubles économiques dont souffrent tous les pays. Ils sont prêts à apporter cette contribution. »**

*« La réunion ministérielle finale de la Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.) prévue pour le 15 décembre 1976, a dû être ajournée en raison du peu de résultats atteints par ses quatre commissions, alors que les travaux de celles-ci ont pourtant duré une année entière. Comment est-il possible d'attendre des résultats positifs de la réunion ministérielle fixée au 30 mai prochain, alors que les groupes de contact issus des mêmes commissions n'auront pu la préparer qu'une quinzaine de jours au début de ce même mois ?*

— Je crois en effet qu'il y a une possibilité d'aboutir à des résultats concrets et positifs à la réunion ministérielle du dialogue Nord-Sud, alors que, au mois de décembre dernier, cette possibilité n'existait pas. Si nous avons reporté la conférence au printemps, ce n'est pas seulement parce que la préparation n'était pas suffisante mais aussi essentiellement parce que la volonté politique manquait et que le gouvernement des Etats-Unis, du fait des élections, avait suggéré l'ajournement pour des temps meilleurs. Personne ne peut être sûr de ce qu'il adviendra dans cette nouvelle étape finale et décisive.

» Si je suis prudemment optimiste, c'est pour les raisons suivantes, qui sont reconnues par beaucoup de ceux qui participent au dialogue ou suivent de près son déroulement. D'abord, parce que les problèmes sont connus comme le sont la plupart des solutions possibles. Le temps additionnel est en train d'être mis à profit par tous les participants, et en particulier par ceux qui ont des équipes nouvelles au gouvernement. Equipes qui, par ailleurs, sont constituées par des fonctionnaires rompus à ces problèmes, qui, depuis des années, sont discutés dans diverses enceintes.

» Ensuite, il est clair que les pays en voie de développement ont pris conscience de la situation injuste et intolérable dans laquelle ils se trouvent du fait de l'ancien système de relations économiques internationales, et que seule leur solidarité militante peut ouvrir la voie au changement profond qui est nécessaire pour aboutir à ce que nous appelons le nouvel ordre économique international. Notre pouvoir de négociation s'en est trouvé accru.

» La raison peut-être la plus déterminante, c'est que le monde se trouve en face de problèmes qui apparaissent et qui sont en réalité insolubles dans le cadre du système de relations économiques internationales actuelles, qui est en train de se désagréger. On ne peut pas mettre de l'ordre dans le système, il en faut un nouveau, qui ne peut être mis sur pied sans la participation des pays du tiers-monde et sans tenir pleinement compte de leurs intérêts.

» On doit certainement prendre des mesures conjoncturelles pour atténuer les conséquences négatives de la crise actuelle, mais on ne pourra pas s'en sortir définitivement sans des changements structurels. On entend dire que la crise n'est pas assez aiguë pour que la prise de conscience soit suffisante de la part des gouvernements et de l'opinion publique pour entreprendre ces changements, tâche certes ingrate sous bien des égards. Mais ne serait-il pas vraiment insensé de devoir tomber au fond du creux dans lequel nous nous trouvons avant de faire tous ensemble l'effort nécessaire pour remonter à la surface et prendre un nouveau chemin ?

*dialogue Nord-Sud devrait, de toute façon, se poursuivre, notamment parce qu'il constitue la seule instance où le problème de l'énergie puisse être aujourd'hui traité entre les pays grands producteurs et ceux grands consommateurs de pétrole, en liaison avec le problème des matières premières et du développement ?*

— Le dialogue Nord-Sud avait commencé avant la conférence de Paris et continuera après la fin de celle-ci. Cela n'enlève aucun mérite à l'initiative française, dont on ne pourra apprécier les résultats que plus tard. Mais une des conditions politiques pour entreprendre le dialogue Nord-Sud de Paris était de limiter sa durée. Quel qu'en soit le bilan, un rapport devra être présenté à l'Assemblée générale des Nations unies dans les meilleurs délais pour que la communauté internationale entière y porte son attention et décide en conséquence.

» Les contacts entre pays se poursuivront, mais il est normal que ce soit à l'intérieur des organes et institutions des Nations unies. Bien que je parle en mon nom personnel sans engager personne, je ne voudrais pas devancer les événements en ce qui concerne une matière aussi délicate que l'énergie. Dans le cadre des matières premières, il est clair que la CNUCED devra poursuivre son action comme l'ONUDI dans le domaine de l'industrialisation, le F.M.I. sur les sujets monétaires, etc., bien que la conférence de Paris concerne les domaines de ces institutions. »

### Les pays industrialisés ne sont plus ouverts

*— Espérez-vous des grands pays industrialisés qui vont se réunir « au sommet », à Londres, le 7 mai prochain, une telle évolution de leurs positions qu'elle permette de sortir de l'impasse le dialogue Nord-Sud et les négociations de la CNUCED à Genève ? Estimez-vous notamment que les déclarations faites à l'ONU le 17 mars par M. Carter et les informations selon lesquelles l'Allemagne de l'Ouest aurait manifesté, lors du Conseil européen de Rome, des dispositions plus conciliantes annoncent un dégel de l'attitude occidentale en ce qui concerne le problème, fondamental pour les pays en voie de développement, de la stabilisation du prix des matières premières ?*

— Après l'échec très regrettable de la conférence de la CNUCED sur le Fonds commun, on peut entretenir l'espoir que les pays industrialisés d'économie de marché sont maintenant plus ouverts aux positions du tiers-monde. On a pu noter un changement positif de la part de certains pays qui, jusque-là, avaient des attitudes réservées. Mais les paroles n'ont pas été suivies de l'action nécessaire au moment où cette conférence est arrivée à sa fin. De toute façon, la mise sur pied d'un fonds commun a reçu un appui ferme chez certains, moins résolu chez d'autres. Ce qui semble indiquer que le processus vers sa création est irréversible. Le programme intégré de la CNUCED sur les matières premières ne peut pas être mise en œuvre efficacement sans cet élément central.

» D'autre part, on ne pourrait pas concevoir un programme de coopération issu du dialogue Nord-Sud sans un engagement concernant le programme intégré dans ses différents aspects. Ce dont il s'agit, c'est d'assurer un nouvel ordre dans le marché international des matières premières qui ferait prévaloir des prix justes et rémunérateurs pour les uns et pour les autres. Tous devraient y trouver leur compte.

*— Plus précisément, une extension des procédures de stabilisation des recettes d'exportation, du type des dispositions « Stabex » de la convention de Lomé, vous paraît-elle pouvoir satisfaire les pays en voie de développement, et, si oui, jusqu'à quel point ?*

— La convention de Lomé a été un pas en avant, et il est peut-être trop tôt pour faire une évaluation. Mais on ne peut pas demander des poires à l'orme. La convention de Lomé vise la stabilisation des recettes d'exportation. Nous visons la protection du pouvoir d'achat de la valeur unitaire de nos exportations. On pourrait se demander quelle serait la réaction d'un fermier européen si on lui demandait d'augmenter sa production pour maintenir le niveau de ses recettes. Les rapports économiques entre Etats riches et pauvres présentent une certaine analogie avec les rapports entre patrons et ouvriers, citadins et paysans. Il faut bien entendu prendre soin de ne pas créer des situations artificielles à base de subventions. Mais il n'est pas juste que les bas prix des matières premières subventionnent les prix élevés des articles manufacturés.

*— Pensez-vous que la conférence de Londres puisse conduire à un accord amorçant une solution au problème de l'endettement des pays en voie de développement ? Un accord de quelle nature ?*

— Au sujet de l'endettement, tout le monde pense qu'il faut des solutions urgentes. Il y va de l'intérêt de tous. Créanciers comme débiteurs. Les pays du tiers-monde se situent à cet égard dans des catégories différentes, et les mesures à prendre doivent tenir compte de cela. Cependant, pour la plupart d'entre eux, le fardeau du service de la dette s'est alourdi d'une telle façon que leurs économies s'en trouvent sérieusement compromises et leurs plans de développement freinés.

» Si la situation actuelle paraît être moins angoissante, c'est parce qu'il y a eu une flambée des prix de certaines matières premières ; mais combien de temps durera-t-elle ? Cela met en évidence les liens étroits qui existent entre les différents sujets dont traite le dialogue Nord-Sud.

*— Quels que soient les résultats de cette réunion ministérielle de la C.C.E.I., ne pensez-vous pas que le*

Propos recueillis par
JEAN SCHWŒBEL.

# Des « sommets » pour quoi faire ?

(Suite de la page 21.)

Avant la séance, les décisions importantes ont été mises au point par une multitude de rencontres entre fonctionnaires. Si le problème est de nature à pouvoir être réglé par des fonctionnaires, il l'a été ; s'il ne l'est pas, il est douteux qu'une réunion d'une centaine de ministres des finances puisse y parvenir. Il est donc préférable pour chacun de ne pas parler des questions litigieuses possibles, et de se concentrer plutôt sur une déclaration générale de principes sur lesquels tout le monde peut être d'accord.

### Des accords de principe

Cette réunion d'enregistrement devient alors une cérémonie où il n'y a pas de décisions à enregistrer. Lors de telles réunions, on insiste beaucoup sur la nécessité d'améliorer la compréhension mutuelle. On peut penser qu'il n'y a rien de positif à faire si ce n'est de se promener ensemble sur les parcours de golf, comme ce fut le cas au « sommet » de Porto-Rico, le plus bel exemple, peut-être, de réunion dénuée de toute substance.

La différence entre ces deux types de réunion est que la réunion d'enregistrement est en général bien préparée (ce qui fait que la réunion est toujours terminée avant de commencer) tandis que les réunions de pure cérémonie ne le sont pas (et ne démarrent donc jamais, en fait).

Parfois, des réunions « au sommet » ou même des réunions ministérielles peuvent s'inscrire non à la fin d'un processus, mais à son début. L'exemple le plus réussi, qui continue depuis lors de tenter les gouvernements, a été le « sommet » de la C.E.E. en 1969, qui donna le premier feu vert aux négociations sur la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté. Quand ces pourparlers rencontrèrent des difficultés, un autre « sommet » réunissant uniquement le président Pompidou et M. Edward Heath, parvint à un *« accord pour se mettre d'accord »*. Après quoi il ne resta plus aux négociateurs à l'échelon ministériel qu'à compléter les détails...

Ainsi les réunions « au sommet » produisent-elles de plus en plus des engagements, soit d'organiser une nouvelle série de réunions pour examiner un problème, soit d'envoyer avec un état d'esprit positif les ministres techniciens à d'autres réunions. Parfois même on se met d'accord pour parvenir à un accord à une date donnée.

Ce dernier point est un élément particulièrement utile dans la pratique des conférences internationales, parce qu'on lui donne presque autant de valeur qu'à un accord proprement dit.

### Pas d'engagements fermes

Il convient cependant d'éviter dans toute la mesure du possible les engagements fermes : ils devraient trop souvent être violés. Ainsi, au « sommet » de Rambouillet, le 15 novembre 1975, les chefs de gouvernement réunis ont promis d'accélérer les négociations commerciales du GATT. Rien de notable ne s'est produit ensuite jusqu'à leur réunion de Porto-Rico, où ils ont décidé à nouveau d'accélérer le rythme. Il serait étonnant que la session de cette semaine à Londres s'achève sans au moins quelque référence à l'urgente nécessité d'un progrès sur ce sujet...

Le domaine des relations avec les pays en voie de développement fournit un exemple encore plus fort de la capacité des dirigeants à promettre d'agir lorsqu'ils n'ont aucune perspective réelle de progrès. Le dialogue Nord-Sud entre pays ouvert au niveau ministériel à Paris le 16 décembre 1975, avec des engagements fermes de soutien de la part de l'Occident. Cette réunion n'a pas pris d'autre décision concrète que de constituer des groupes de travail qui devaient faire rapport à une autre réunion ministérielle.

Entre temps, une réunion de la CNUCED à Nairobi allait fournir l'occasion de quelque progrès concret. La CNUCED s'est ouverte et s'est terminée, mêlant la rhétorique, l'acrimonie et les protestations de générosité, mais n'aboutissant à rien qui puisse ressembler à un réel accord pour aider sérieusement les nations les plus pauvres du monde. Celles-ci ont été invitées à concentrer plutôt leur attention sur la session ministérielle du Fonds monétaire international à l'automne et sur la réunion du dialogue Nord-Sud au niveau ministériel. Etant donné qu'à la précédente réunion du dialogue Nord-Sud, on avait encouragé les pays pauvres à concentrer leur attention sur la CNUCED, ils ne peuvent guère se faire d'illusion sur la réalité du progrès.

Les habitués les plus endurcis des conférences, eux-mêmes, semblent avoir été choqués par la constance avec laquelle l'Occident a esquivé la discussion de quoi que ce soit pouvant conduire à un progrès dans les groupes d'études préparant la réunion Nord-Sud. L'absence d'évolution a été si totale qu'il s'est produit une chose presque impensable ; la réunion ministérielle prévue pour la fin de l'année a été annulée, car il n'y avait rien à discuter. S'il y avait eu au moins une grande question en suspens, même avec des difficultés à résoudre, on aurait pu essayer de les aplanir lors d'une réunion ministérielle ou même espérer convoquer un « sommet » spécial pour la régler.

Après tout, c'est à cela que servent les « sommets », puisqu'ils sont sensés trancher entre les deux termes simples d'une alternative en une ou deux heures de débats par des ministres réunis dans une pièce, sans experts susceptibles d'embrumer leurs esprits par des détails.



### Trop simple pour résoudre des problèmes complexes

Malheureusement, la crise économique qui a produit quinze millions de chômeurs en Occident, cent mille personnes perdant leur emploi chaque mois, ne semble pas si simple.

En sorte que tous ces « sommets » sont un forum particulièrement inadéquat pour définir une action. Bien que sensés être de dimensions réduites et sans protocole, ils ont une tendance irrésistible à s'enfler.

Le projet originel de « sommet » économique ne concernait que cinq pays : la France, l'Allemagne, le Japon, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. A force d'insistance, les Italiens ont réussi à se faire inviter à la réunion de Rambouillet, mais les Canadiens, qui souhaitaient y venir eux aussi, ont été exclus. Au moment de Porto-Rico, les Canadiens ont été invités, mais la Commission de la C.E.E. a manqué de peu de figurer sur la liste des invités. Cette fois, la Commission sera présente, mais aucun des petits pays n'a été convié.

Les partisans du « sommet restreint », qui soutenaient que l'exclusion de certains pays n'a pas d'importance, car aucune décision n'est jamais prise lors de ces « sommets », n'ont pas, dans l'ensemble, été traités avec le respect qu'ils méritent.

Cette tendance à l'extension s'applique aussi aux sujets traités. A Rambouillet, la question la plus importante était sans doute le projet de reprise mondiale et la querelle bilatérale entre la France et les Etats-Unis, qui fut résolue en coulisse. Au moment de Porto-Rico, la discussion des problèmes économiques a pris un ton plus cosmique, avec une tendance à s'écarter des questions les plus précises et à philosopher sur la nature de l'inflation. Lors de la réunion de Londres, l'économie ne sera même pas l'unique sujet de discussion. On s'attend à voir surgir un assortiment disparate de questions. Toutes recevront certainement l'attention qu'il est possible de leur accorder dans un discours de cinq minutes préparé à l'avance, mais est-ce réellement la bonne façon de gouverner le monde ?

DAVID BLAKE.





# Un entretien avec M. Jimmy Carter

(Suite de la page 21.)

» En second lieu, nous préférons que les gouvernements en question continuent à être démocratiques et que des éléments totalitaires n'y prennent pas de l'influence ou y acquièrent une position dominante. Et j'espère que, dans les années qui viennent, les partis démocratiques l'emporteront dans la lutte pour le pouvoir politique.

» Je crois que la meilleure façon d'empêcher le renforcement de la puissance politique communiste en Europe est de montrer que des gouvernements dominés par les forces démocratiques peuvent fonctionner efficacement, ouvertement, avec humanité et avec une compréhension authentique et constante de ce dont les gens ont besoin, de ce qu'ils attendent d'un gouvernement.

» *C'est dans* la *mesure* où nous ne parvenons pas, en tant que démocratie, en tant que dirigeants démocratiques, à être à la hauteur des idéaux que nous proclamons, que nous offrons aux partis communistes l'occasion d'une meilleure réussite.

» Chaque pays doit prendre ses propres décisions à ce sujet par la voie électorale. Nous préférons certainement que les partis démocratiques l'emportent à l'avenir. Et nous pouvons encourager ce processus, non pas en intervenant dans les procédures électorales dans les pays eux-mêmes, mais en faisant nous mêmes la preuve que le système fonctionne.

— *Monsieur le président, quelques jours seulement nous séparent du « sommet » économique. Quelle part de souveraineté les Etats-Unis sont-ils disposés à abandonner dans le processus d'élaboration des décisions ?*

— Aucune. *(Rires.)*

— *Aucune ?*

— Pas d'abandon de souveraineté. Je pense néanmoins que, dans les limites de la souveraineté qui doit être préservée par tous les pays, la coopération est très importante.

» Tout en cherchant une façon convenable de manifester la souveraineté et l'indépendance de notre propre nation, je veux prendre les décisions justes qui seront les meilleures pour notre peuple. Je ne pense pas qu'il y ait le moindre doute que *la meilleure manière* de servir les intérêts de notre propre peuple ne soit de coopérer avec nos alliés.

» Quand il s'agit de commerce ouvert et libre, d'un souci convenable des nations moins développées, de *la sécurité militaire*, d'institutions internationales de prêt comme la Banque mondiale qui puissent fonctionner efficacement ou d'une attitude convenable et multilatérale pour résoudre les difficultés chroniques et en aggravation rapide dans le domaine de l'énergie, toutes ces choses, qui sont multilatérales par leur nature et qui requièrent la coopération et le désintéressement, peuvent à mon avis renforcer la légitime souveraineté des nations et la protection de cette souveraineté par leurs dirigeants.

» Aussi, à l'exception de votre utilisation du mot « souveraineté », je pense que nous devons nous assurer que nos actions sont exemptes d'égoïsme et orientées vers une consultation convenable et un partage aussi bien des occasions que de la résolution des problèmes.

## Pour des accords bilatéraux de limitation des importations

— *La croissance économique américaine s'est accélérée et vous avez recommandé pour 1977 une stimulation considérablement réduite sur le plan fiscal.*

— Oui.

— *L'optique du « sommet » a-t-elle changé ? Continuerez-vous à réclamer des déficits internationaux plus élevés et de plus faibles excédents du commerce extérieur de la part de l'Allemagne et du Japon ?*

— Nous avons laissé intact un ensemble de mesures économiques portant sur les années 1977-1978, pour une période de de dix-huit mois, qui représentent un peu plus de 20 milliards de dollars, ce que nous estimons suffisant.

» C'est encore un niveau important de mesures de stimulation, et j'ajouterai que les pays qui sont relativement prospères et économiquement forts peuvent fournir quelque stimulation au reste de l'économie du monde libre.

» Il y a dans les échanges internationaux un élément qui est préoccupant. Les pays de l'OPEP ont une balance commerciale positive d'environ 40 milliards de dollars. Dans la mesure où les nations fortes comme la nôtre, le Japon, l'Allemagne et les autres peuvent absorber une partie de ce déficit à l'égard des pays producteurs de pétrole, cela soulage d'autant les nations plus faibles qui doivent le partager avec nous.

» Aussi, dans cette mesure, j'accepte que notre pays connaisse pendant quelque temps des déficits contrôlables de son commerce extérieur. Et nous avons réduit notre propre déficit budgétaire d'environ 65 milliards de dollars à 47 ou 48 milliards de dollars cette année. Il augmentera un peu l'an prochain.

» Mais je pense qu'il appartient à chaque pays de décider ce qui est le meilleur pour ses citoyens, tout en nous rendant compte que, lorsque nous avons des excédents commerciaux et des restrictions très strictes de l'économie internationale, nous faisons trop souffrir les nations les plus faibles.

— *Monsieur le président, apportez-vous à Londres des propositions majeures, et de quelle sorte ?*

— Il vaut mieux réserver ces points précis de l'ordre du jour pour le moment où nous serons là-bas. Vous êtes parfaitement libres de parler aux gens dans les *bureaux du secrétaire d'Etat* et du secrétaire au Trésor, mais en ce qui concerne mes propres propositions, je préfère attendre plus tard pour en parler.

— *Puis-je revenir sur l'énergie ? Au moment même où vous mentionnez le « caractère désintéressé » des engagements américains d'aider leurs alliés à surmonter leurs déficiences en temps de crise par cette conférence à Paris, dans le même temps l'énergie semble toujours être la plus grande source de mécontentement et de discorde entre nous.*

» *Votre interdiction du plutonium et de ce que vous avez l'intention de faire en matière de politique internationale inquiète. Pouvons-nous à la fois rester unis et être si désunis, en supposant, si je ne me trompe pas, que l'Allemagne et la France continueront d'aller de l'avant pour leurs marchés nucléaires ?*

— Pour gagner du temps vous devriez relire le texte de ma conférence de presse du 7 avril, au cours de laquelle j'ai exposé notre propre politique de retraitement. J'y indique clairement que je n'essaie pas de dire à l'Allemagne, à la France, à la Grande-Bretagne et au Japon ce qu'ils doivent faire dans leur propre pays. En fait, nous avons construit et tenté sans succès de faire fonctionner deux usines de retraitement.

» Nous avons la chance de disposer de quantités modérées d'uranium, de quantités importantes de charbon et de quantités raisonnables de gaz naturel et de pétrole.

» Je ne crois pas que nous aurons besoin avant vingt ans de passer à l'utilisation commerciale du réacteur surgénérateur, qui constitue le premier pas vers une société basée sur le plutonium. Je ne peux pas parler pour les autres pays.

» Je sais parfaitement que les déchets produits par nos propres réacteurs à eau légère, utilisant de l'uranium enrichi, sont conservés intacts. Ils ne sont ni détruits ni gaspillés. Si nous en avons besoin à l'avenir, ils seront là.

» Le troisième point est que je suis profondément inquiet à l'idée que des pays qui n'ont pas à l'heure actuelle la capacité de fabriquer des explosifs nucléaires pourraient en disposer, et nous allons faire notre possible dans le commerce des combustibles et des centrales nucléaires pour réduire le nombre des nations qui ont la capacité de fabriquer des explosifs nucléaires.

» Le processus doit commencer quelque part, et, dans l'histoire de notre nation, il se trouve qu'il a commencé par *moi. C'est un engagement* que j'ai pris pendant ma campagne et qui a été partagé d'ailleurs par mon adversaire, le président Ford, et je n'ai pas de réticence à l'imposer.

» C'est une question qui se discute. Nous préférerions que des usines de retraitement ne soient pas vendues à d'autres pays du monde, particulièrement à ceux qui n'ont pas signé le traité de non-prolifération, mais certains de ces échanges ou contrats ont déjà été engagés ou consommés.

» Nous avons fait connaître nos points de vue, mais nous reconnaissons le droit entier des nations à agir comme elles l'entendent.

» Je pense donc que la concurrence actuelle et un certain manque d'harmonie entre les nations risquent fort d'être exacerbés, à moins que nous n'essayions tous de conserver l'énergie autant que possible. Et je ne critique pas les autres pays quand je dis que je suis très heureux qu'après avoir été gaspilleurs à l'extrême pendant si longtemps nous commencions à nous orienter vers une nouvelle politique qui sera édifiée autour de la conservation de toutes les sortes d'approvisionnements en énergie. Et je prévois que notre action, étant celle d'une nation très puissante et influente, peut pousser d'autres pays à se joindre à nous en s'engageant mutuellement à inventorier les approvisionnements en énergie, à en assurer la répartition plus équitable à l'avenir et à réduire leur gaspillage.

— *Monsieur le président, vous avez déjà parlé du commerce extérieur, de la pression protectionniste qui monte aux Etats-Unis. Pensez-vous pouvoir résister aux exigences des syndicats et de certaines industries ? Quelle est votre philosophie en matière de commerce international et quels sont vos objectifs ?*

— Oui. Je ne peux le garantir, mais je crois et j'espère que je peux résister à des pressions de ce genre. Parmi toutes les nations qui participeront au « sommet » économique, je pense que notre taux de chômage est le plus élevé. Il dépasse 7 %. Un taux de chômage élevé s'accompagne fatalement d'une extraordinaire pression pour *obtenir* le réemploi de nos *propres* travailleurs.

» Ma position au sujet des restrictions aux échanges a été exprimée très clairement au cours de la longue campagne que j'ai menée et elle se base sur l'espoir que chaque fois que les emplois américains sont excessivement menacés, la meilleure façon de résoudre ce problème consiste en des accords bilatéraux volontaires au sujet de l'importation des marchandises excessivement concurrentielles.

» C'est le cas des chaussures en provenance de Taïwan et de Corée du Sud. Ce sera le cas des postes de télévision en couleur japonais, et j'espère que cette méthode se révélera satisfaisante. Le Congrès des Etats-*Unis* a légalement *le droit* d'annuler mes décisions s'il ne les juge pas suffisantes. Mais je crois que je peux l'emporter.

## « Je n'ai pas l'intention de céder sur les droits de l'homme »

— *Le monde industrialisé doit trouver des réponses aux exigences des pays en voie de développement, sinon le conflit Nord-Sud s'aggravera. Quelle est votre position au sujet des accords concernant les produits de base, des fonds communs et de l'endettement ? En d'autres termes, que pouvons-nous leur offrir ?*

— Il vaudra mieux répondre plus tard à cette question particulière. J'ai mes propres idées à ce sujet, mais elles seront plus fermement développées quand j'irai à la conférence de Londres.

» Et quand nous en viendrons à la réunion de la C.C.E.I. (dialogue Nord-Sud) qui suivra immédiatement, j'espère que les pays industriels pourront présenter une attitude plus uniforme, plus globale et plus compatible devant cette question très grave. Je ne me crois tout simplement pas qualifié en ce moment...

— *En ce moment, vous pouvez peut-être accepter cette question ? Comment considérez-vous le rôle futur des organisations internationales comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ? Pensez-vous que leur rôle doive être vaste et qu'elles devraient avoir...*

— Je pense qu'elles devraient être élargies et renforcées. Je crois que ceci est très important.

— *Merci.*

— Dans les accords commerciaux multinationaux, le GATT, l'O.C.D.E., l'Agence internationale de l'énergie, la Banque mondiale, les banques régionales, sont des lieux convenables pour développer les interrelations multilatérales. Dans bien des cas il est préférable d'aborder les problèmes des nations de l'hémisphère sud à travers ces mécanismes plutôt que par des actions bilatérales. Il y a quelques exceptions, mais je ferai tout mon possible pour renforcer les instances en question.

— *Monsieur le président, passons du sens Nord-Sud au sens Est-Ouest. Quelques personnes ont pu s'inquiéter des rapports entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Je vais exprimer cela en termes brutaux, comme le ferait l'homme de la rue. Sommes-nous engagés dans une nouvelle guerre froide ?*

— Non, je ne le pense pas. Nous avons proposé à l'Union soviétique deux options : l'une était la ratification assez rapide de l'accord de base dérivé de la conférence de Vladivostok. L'autre option a notre préférence : c'est une réduction plus drastique et plus profonde du niveau des armements nucléaires, avec l'interdiction de mettre au point de nouveaux systèmes d'armes et une plus grande facilité pour vérifier que les accords sont respectés.

» *Le pire qui puisse arriver*, à mon avis, ce serait d'en rester au rythme actuel de développement, ce qui serait très fâcheux. Je ne peux croire que ni l'Union soviétique ni nous-mêmes voulions poursuivre la course aux armements, qui est très coûteuse et aussi de plus en plus dangereuse.

» Le second niveau de réussite serait une ratification des conditions de base convenues à Vladivostok, et je n'abandonnerai jamais l'espoir ni les efforts *pour nous diriger vers l'élimination* ultime de toutes les armes atomiques.

» Sur une longue période de temps, cela doit être notre objectif. Et j'espère que lorsque je quitterai mes fonctions, nous aurons substantiellement réduit le niveau des armements atomiques dans le monde entier.

— *Vous demeurez donc optimiste, même à court terme ?*

— Oui, je le suis.

— *Au sujet de la politique des droits de l'homme, êtes-vous satisfait de ce qui se passe ? Je vais vous poser une question déplaisante.*

— Faites donc, je vous en prie.

— *Nous venons de lire dans la presse que les trois dirigeants des syndicats soviétiques n'ont pu obtenir leur visa. Comment donc concilier cela avec votre intention déclarée de faciliter l'entrée dans ce pays ?*

— Par comparaison avec ce que nous avons fait dans le passé, nous avons presque complètement abaissé les barrières. C'est là une exception, et je n'ai pas été mêlé à cette décision, mais je la soutiens certainement.

» Il n'y a actuellement, de notre fait, aucune prohibition aux voyages des citoyens américains nulle part dans le monde. Pour la première fois, les Américains peuvent se rendre en Corée du Nord, au Vietnam, au Cambodge, à Cuba. Il y a deux mois encore, ils ne le pouvaient pas. Nous avons également supprimé les limitations aux voyages dans notre propre pays pour les étrangers.

» *Il faudra* changer *la loi* américaine de base, qui a été rédigée pendant la guerre froide. Je suis en faveur de la suppression de toutes les restrictions aux voyages, à l'exceptions de celles qui sont stricte*ment nécessaires. C'est minime.*

» En ce qui concerne l'effort pour les droits de l'homme, c'est une position qui est en accord avec le caractère du peuple américain. Elle sera permanente et poursuivie avec beaucoup de sensibilité.

» Nous ne pouvons pas changer la structure des gouvernements dans les pays étrangers. Nous ne pouvons exiger la compatibilité complète d'un système de gouvernement ni même des philosophies fondamentales avec les nôtres, mais nous nous réservons le droit de parler librement et agressivement quand nous sommes concernés.

» Donc, bien qu'il y ait eu certaines *réactions* hostiles sur le moment à notre position sur les droits de l'homme, peut-être en Union soviétique, au Brésil et dans quelques autres pays, je n'ai pas l'intention de faire marche arrière à ce sujet.

— *Nous sommes frappés par le fait que vous soyez disposé à cordonner vos politiques avec la Grande-Bretagne pour éviter une guerre raciale en Afrique australe. Et pourtant lorsqu'il se produit, semble-t-il, une invasion à travers la frontière du Zaïre, en provenance de l'Angola, vous souhaitez apparemment rester à l'écart de tout engagement et — comment dirai-je — laisser cela aux Français ? Est-ce là une description correcte et pouvez-vous nous dire quelle est votre politique ?*

— Nous éprouvons une aversion pour l'engagement militaire dans des pays étrangers. Nous souffrons, ou nous bénéficions, de l'expérience que nous avons eue au Vietnam. Il ne serait pas possible au peuple américain de soutenir un corps expéditionnaire à participation américaine dans la région du Shaba, au Zaïre.

» Nous avons continué à expédier au Zaïre de l'aide et des approvisionnements, des C-130, des munitions, du carburant, des fournitures médicales, des parachutes, et ainsi de suite.

» Nous ne sommes, évidemment, pas intervenus dans les décisions prises par les Egyptiens, les Marocains, le gouvernement français, de fournir au Zaïre une aide plus directe. Nous ne le désapprouvons certes pas.

» Lorsque les pays européens ou les nations africaines, à cause de liens politiques ou historiques étroits avec Mobutu et son gouvernement, inclinent à être plus actifs dans l'aide qu'ils lui apportent, nous, vous savez, nous approuvons. C'est leur droit.

» Ainsi, nous souhaiterions que les frontières des nations africaines soient respectées. Nous sommes en termes amicaux avec Mobutu et le gouvernement du Zaïre.

» Nous n'avons pas l'intention de nous mêler militairement, à moins que notre sécurité ne soit directement menacée, des affaires des autres pays. Nous honorons, respectons et apprécions les mesures prises par les nations française, marocaine et égyptienne.

— *Merci.*

— Ce fut un plaisir pour moi.

— *Pour nous aussi. Nous aurions pu continuer longtemps encore...*

— Je ne voudrais pas vous ennuyer. » *(Rires.)*

Propos recueillis par
FRED EMERY, HENRI PIERRE, HORST-ALEXANDER SIEBERT *et* VITTORIO ZUCCONI.

M. Jimmy Carte

Je n'ai pas l'intention de céder sur les droits de l'homme

# SPORTS

## RUGBY

# Béziers-Nice et Perpignan-Romans en demi-finales du championnat de France

**Béziers-Nice, d'une part, et Perpignan-Romans, d'autre part : telles seront les rencontres des demi-finales du championnat de France, qui auront lieu le week-end du 14 au 15 mai, à Lyon et à Toulouse. Demi-finales inédites, pour lesquelles se sont qualifiées des équipes inhabituelles, mis à part Béziers, bien entendu. Béziers, cependant, aurait pu se faire éliminer pas Bayonne sans que personne n'y trouve à redire, comme l'explique ci-dessous Jean Lacouture. Montferrand éliminé par Romans et Narbonne par Perpignan, voilà qui démontre une fois de plus la fragilité des pronostics.**

## La chèvre n'a pas mangé le loup

De notre envoyé spécial

Agen. — Le rugby est un j.u généralement impropre à l'objectivité du voyeur. Mais il y a de ces matches, comme celui-là, où l'on peut moins que jamais garder la sérénité de bon aloi qui devrait être celle de l'observateur professionnel. Des matches dont la force émotionnelle est telle que vous vous retrouvez debout, clamant, invectivant, dénonçant l'arbitre : le vrai supporter, mot anglais qui signifie *« celui qui soutient »* et que Roger Nimier proposait de traduire justement par celui de souteneur.

Ce Béziers-Bayonne en quart de *finale du championnat de France*, à Agen, quelle folie ! Que nous importe après tout que l'un ou l'autre gagne. Bien sûr, Bayonne est le conservatoire du plus beau jeu qui se joua jamais en France avant le grand XV de Lourdes, l'équipe dont Jean Dauger fit un modèle et qu'il tente aujourd'hui de faire revivre. Et Béziers gagne depuis trop longtemps pour *qu'un peu d'impatience ne vienne pas* se mêler à l'admiration qu'on éprouve pour cette centrale électrique *du rugby moderne. Mais pourquoi* tant de passion, pourquoi nous être ainsi laissé griser par cet alcool fort et jeter dans le débat ? Après tout, le plus fort n'a-t-il pas gagné — en tout cas le plus lourd, le mieux organisé, le plus expérimenté ? Peut-être. Mais la performance des Basques fut tellement plus belle, leur combat tellement *crâne, qu'on avait rêvé de voir en* fin de compte la chèvre de M. Seguin manger le loup. Mais non. Le loup *a gagné, à l'aube, stupéfait* d'avoir arraché d'un souffle une victoire qu'il n'attendait plus.

Cinq minutes avant la fin de la partie, Bayonne mène 16 à 15, et tient le jeu en main. L'incroyable est en train de se produire : Béziers la terreur va être éliminé par les légers joueurs de l'Adour. *Filant derrière sa mêlée*, Richard Astre perce et donne à Estève qui, plaqué, passe *la balle. A-t-elle touché le sol*, rendant fautif le geste du géant biterrois ? De la tribune où nous étions, très proche, c'est ce que nous avons vu. L'arbitre, M. Chevrier, assez éloigné de cette action, n'en peut rien voir et inflige une pénalité à Bayonne pour un hors-jeu d'ailleurs indiscutable mais postérieur à la faute d'Estève. Cabrol tire, trans*forme. Béziers 18, Bayonne 15. Le* beau rêve des Basques est brisé. A moins que... A quelques secondes de la fin, c'est Bayonne qui hérite d'un coup de pied de pénalité — la balle de match. Lataste, le très bon arrière basque, se concentre dans un silence de plomb et tire — sur le poteau. Bayonne est exclu de la demi-finale qu'il méritait de jouer pour sa vaillance de ce jour, son entrain, son allégresse.

### De l'épaisseur d'un poteau

Mais ce n'était là que les dernières péripéties d'un match dont on se demande comment un témoin bayonnais atteint de la moindre affection *cardiaque aurait pu sortir vivant.* Manquer de l'épaisseur d'un poteau d'avoir la peau du minotaure. *Echouer à quelques secondes de la* fin, dans la grande houle qui portait vers la victoire les quinze joueurs vêtus de bleu ciel et de blanc, devant un stade rassemblé pour voir gagner les jeunes Basques empanachés d'audace et de fraîcheur physique... Mais, pour si irritante que *fut cette courte défaite, il suffisait de* regarder, à la sortie du stade, citoyens de Bayonne et visiteurs de Béziers pour savoir qui avait, ce dimanche, bien joué au rugby et fait plaisir à ses amis.

*Allumé d'entrée de jeu par une* sorte de flamme bleue, une grande attaque de Bayonne bien déployée et pénétrante, le match avait été pris en main pendant plus d'une demi-heure par les maîtres artisans de Béziers, refoulant les Bayonnais *sur leur but*. Par deux fois seulement les Basques aux jambes légères avaient franchi la ligne *médiane et marqué ainsi 7 points* contre 3 seulement à ceux qui contrôlaient le jeu. Etrange score à la mi-temps reflétant bein mal la supériorité d'Astre et de ses camarades. *« Ils ont tenu une mi-temps. Qui dit mieux, face à Béziers ? »* murmurait derrière nous un ami basque ravi. Dès la reprise, les gens du Languedoc envahissaient à nouveau le camp basque, marquant un essai en force : 9 à 7, la cause était entendue, la grande punition *commençait. Combien d'essais allait* maintenant marquer Béziers ?

Et puis tout bascula. Les jeunes *gens vêtus de bleu se refusaient à* imiter tous ceux qui, depuis six ou sept ans, prennent pour un fait *d'armes d'avoir tenu pendant une* mi-temps la dragée haute à l'équipe de Richard Astre. Ils firent valser le jeu, tournoyant, galopant, prenant de vitesse à tout coup leurs épais vis-à-vis. Le traitement que Perpignan avait infligé une semaine plus tôt à Agen, mais avec on ne sait quelle grâce, quelle fantaisie en plus. Alors, le match, passionnant, *alla de 9-7 en 9-10, puis en 12-10*, d'un drop à l'autre, mouvementé, haletant, imprévu : 12-13, 15-13, 15-16, 18-16 enfin. Mais qu'est-ce que nous ont fait les Bayonnais pour que nous souhaitions si ardemment les voir gagner ? Simplement, *ils nous donnaient une demi-heure* de jeu dont nous garderons longtemps la mémoire. Non seulement *parce que c'était élégant, mais* parce que c'était intelligent. Parce qu'il est clair que c'est en combattant ainsi autour du champion, en l'affolant de vitesse et de pétulence, qu'on peut le prendre de court.

Surtout quand Béziers n'est pas, comme ce 1er mai, à son meilleur niveau. Martin, absent, Saisset jouant un demi-match et sur une seule *jambe, Paco et Palmié fatigués*, Cabrol ayant décidément oublié que le rugby est un jeu qui se joue *aussi* avec les mains, on ne vit guère que Vacquerin évoluant au rythme habituel de cette grande équipe.

L'Aviron bayonnais dont nos pères nous ont raconté la légende, nous l'avons presque retrouvé sur l'herbe râpeuse et mitée du stade d'Agen. C'est vrai, demis et trois quarts n'ont pas tout à fait les moyens techniques de pratiquer ce grand jeu à la *main qu'ils ont évidemment le désir* de jouer. Mais cinq joueurs nous ont paru, ce dimanche, dominer les *débats — l'arrière Lataste, magistral*, le n° 8 Pétrissans, dont l'abattage, le souffle, la vivacité d'intervention sont proprement rayonnants, les deux piliers Iraçabal et Dospital, qui ont réussi à contenir la formidable poussée de Béziers — et, enfin, un bien beau joueur noir qui porte le nom superbe de Barnabougle et qui a su faire jeu égal, en touche et dans le champ, avec les champions du pack le plus fort de France. On aimerait bien le revoir en sélection, ce Bar*nabougle, contre l'Afrique du Sud par* exemple... Belle équipe, en tout cas, à l'esprit bon, aux jambes vives, au souffle long, et qu'on retrouvera l'an prochain mûrie, aguerrie, et plus proche encore du titre de champion.

JEAN LACOUTURE.

## MOTOCYCLISME

### Un défaut d'organisation

# Le Grand Prix d'Autriche marqué par un accident mortel

De notre envoyé spécial

Salzbourg. — Deuxième grand prix de la saison 1977 (après celui du Venezuela), le Grand Prix d'Autriche devait être le vrai coup d'envol du championnat du monde motocycliste. Il n'en fut rien, puisque, dès le huitième tour de la première course de la journée (celle des 350 centimètres cubes), un très *grave accident avait lieu dans* une des courbes les plus dangereuses et les plus rapides du circuit.

Le jeune Italien Uncini, pilotant une Harley-Davidson d'usine, emmenait un peloton très serré *de quatre pilotes lorsqu'il chuta.* Le champion du monde 1975, Johnny Cecotto, le heurtait immédiatement, à 190 kilomètres à l'heure, entraînant dans sa chute le Français Patrick Fernandez (1) et l'Allemand Dieter Braun. Quant aux motos, elles gisaient dans tous les sens, et, après avoir percuté les rails, rebondissaient sur la piste. C'est à ce moment que, faisant fi des drapeaux jaunes agités par les commissaires, le pilote suisse Hans Stadelman vint s'écraser, à 200 kilomètres à l'heure, contre des motos couchées au milieu de la piste.

Il allait mourir victime d'une fracture du crâne. Malgré cela, les organisateurs autrichiens laissèrent la course continuer encore pendant six tours après l'accident, au risque d'en provoquer un autre. Il a fallu que ce soit le *champion du monde* Barry Sheene qui intervienne pour que soit mis fin à la ronde meurtrière.

### Des scènes inimaginables

Pendant tout ce temps (au moins dix minutes), les secouristes ne pouvaient se rendre sur les lieux de l'accident, puisque la piste n'était pas libre. La seule ambulance en service ne se décidait pas à partir avec un des blessés parce que la direction de la course ne lui en avait pas donné l'ordre. Les spectateurs outrés jetaient des pierres sur l'ambulance. Les témoins martelaient la carrosserie dans l'espoir de décider le chauffeur à démarrer. Quant aux autres ambulances, elles mirent plus d'un quart d'heure à arriver sur les lieux.

*Entre-temps*, des scènes inimaginables se produisaient : les pilotes gravement blessés empoignés sans aucun ménagement et pratiquement jetés sur des civières. Des pseudo secouristes courant avec leur brancard vers une ambulance située à 300 mètres de distance, ballottant leur blessé qui hurlait de douleur. Un spectacle inadmissible auquel assistaient de nombreux spectateurs massés à ces endroits du circuit, mais aussi beaucoup de pilotes accourus sur les lieux. C'est ce spectacle navrant qui provoqua la colère des pilotes de 500 cm3, la catégorie reine, celle pour laquelle tout le monde s'était déplacé, et qui promettait d'être très disputée.

### Une mascarade

On attendait l'explication entre le champion du monde en titre, l'Anglais Barry Sheene, sur Suzuki, et le jeune Américain Steve Baker, sur Yamaha. Il n'y eut rien de tout cela, mais seulement une mascarade de course remportée par Jack Findlay qui, depuis dix-huit ans qu'il participe aux championnats du monde, *n'a jamais pu remporter* une course. Des pilotes comme Barry Sheene, Steve Baker, Giacomo Agostini ou Philippe Coulon *avaient refusé de s. présenter* sur la ligne de départ.

Ainsi certains pilotes, malgré leur rivalité, parfois *leur* besoin d'argent (n'est payé que celui qui prend le départ), ont enfin réussi à se mettre d'accord pour boy*cotter une organisation défaillante*. Personne ne s'y est trompé. Les spectateurs, venus parfois de très loin, ont très bien compris *les raisons* qui poussaient les concurrents à agir ainsi. Ce n'est pas sur les coureurs qu'ils jetaient des pierres, mais sur le Dr Bauer, patron du circuit, qui, casqué dans sa Mercedes décapotable, tentait de rouvrir la piste pour la prochaine course.

Deux médecins sur tout le circuit, quatre ambulances, mais pas d'hélicoptère, un hôpital situé à environ 25 kilomètres et accessible par une route très sineuse. Un hôpital où des coureurs sont restés une heure dans un couloir, sans soins, pour ensuite s'entendre annoncer que le sang manquait.

*Pendant ce temps, sur* le circuit, une équipe de médecins italiens était présente avec un camion équipé pour la réanimation. Mais les organisateurs autrichiens avaient mal vu l'arrivée de cette ambulance (style SAMU) et avaient décidé de la parquer dans *un coin. Don d'une marque de* casques, cette ambulance est destinée à se déplacer sur tous les circuits de championnats du *monde*.

Les organisateurs autrichiens se comportèrent avec la plus grande arrogance, déclenchant un mouvement qui conduira peut-être les coureurs à se grouper en association de pilotes de grands prix, comme il en *existe* en automobile, qui puisse efficacement défendre les intérêts de tous.

PATRICE VANONI.

(1) Victime de fractures multiples ainsi que d'une déchirure de l'intestin grêle, Patrick Fernandez a subi une série d'interventions chirurgicales. Dimanche soir, son état était cependant considéré comme satisfaisant.

# FAITS DIVERS

● *L'enlèvement de M. Revelli-Beaumont.* — Selon le quotidien italien *Il Corriere della sera*, une rançon de 25 milliards de lires (environ 200 millions de francs) aurait été réclamé au fils de la victime par les ravisseurs de M. Revelli- Beaumont, ainsi que la libération de plu*sieurs prisonniers politiques* détenus en Amérique latine. Le journal ajoute que ces nouvelles exigences auraient été communiquées à *M. Paul Revelli-* Beaumont lors d'un troisième contact qui aurait vraisemblablement eu lieu sur la Côte d'Azur.

● *Attentat contre l'Amicale de Mauthausen.* — Un engin incendiaire a été déposé dans la nuit du dimanche 1er mai au lundi 2 mai au siège de l'Amicale de Mauthausen, qui groupe les *anciens déportés* du camp autrichien, 31, bd Saint-Germain à Paris (5e). Le feu a causé des dégâts importants. L'Amicale, qui milite contre la renaissance du nazisme, rappelle à cette occasion que plusieurs de ses membres ont déjà été victimes d'attentats du même genre.

## TENNIS

# Les États-Unis battus par l'Argentine en Coupe Davis

Le temps n'est plus où l'équipe américaine de Coupe Davis disputait chaque année le Challenge-Round face aux Australiens ni même où elle enlevait la finale comme elle le fit, contre la Roumanie en 1972 à Bucarest, au cours d'une rencontre fameuse dont Stan Smith fut le héros.

Eliminés deux années de suite par le Mexique, les Etats-Unis viennent d'être battus par l'Argentine. Guillermo Vilas, en remportant dimanche 1er mai à Buenos-Aires le troisième simple du match (battant Stockton 5-7, 6-2, 6-2, 6-2), a qualifié son pays pour les demi-finales de l'épreuve. Les Américains Smith-Lutz avaient gagné le double devant Cano-Alvarez, ainsi que le dernier simple, pure formalité au crédit de Gottfried devant Cano.

### Fibak forfait contre les Français

Wojtek Fibak, le numéro 1 polonais, ne participera pas les 6, 7 et 8 mai prochain à Varsovie à la rencontre qui doit opposer son pays à la France. C'est la Fédération polonaise elle-même qui a décidé de laisser son premier joueur — et sa meilleure chance — disputer les finales professionnelles de la W.C.T. à Kansas-City et à Dallas.

***

*La Roumanie a éliminé* la Belgique *par 5-0* à Bucarest.

A Las Vegas, Jimmy Connors a battu Raul Ramirez du Caesar Palace en finale (6-4, 5-7, 6-2), ce qui porte ses gains totaux à plus de 2 millions de dollars.

On annonce la mort à Milan, à l'âge de soixante et un ans, de Gianni Cucelli, ancien joueur de la Coupe Davis.

## NATATION

# Rébellion pour un maillot

La meilleure nageuse néerlandaise, Enith Brigitha, n'a pas *pris part, à Coventry*, les 29, 30 avril et 1er *mai au match* opposant la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la France, qui se sont classées dans cet ordre (261 points, 192 points, 157 points). Le fait serait sans doute passé inaperçu si l'absence d'Enith Brigitha, médaille de bronze sur 100 et 200 mètres nage libre aux Jeux olympiques de Montréal, n'avait été la conséquence d'un différend original avec la Fédération néerlandaise à propos d'une histoire de maillot de bains. Pour avoir simplement refusé de nager avec l'équipement imposé par sa Fédération, Enith Brigitha a été écartée de la sélection des Pays-Bas.

Dans une discipline en principe à l'abri des tracas de *l'argent, voici posé à la fois le problème résultant* des accords financiers passés entre une Fédération et un fabricant d'articles sportifs et celui, plus important, de la liberté individuelle d'un athlète.

La rébellion d'Enith Brigitha pourrait, bien sûr, sembler suspecte dans la mesure où il n'est pas impossible qu'elle ait, de son côté, conclu un arrangement avec un autre fabricant que celui retenu par la Fédération des Pays-Bas. Mais il y a fort à parier aussi que ce qui a prévalu dans le choix de Brigitha est la recherche du meilleur confort dans l'eau et l'on sait que, pour les nageuses surtout, un maillot bien adapté est *essentiel pour obtenir l'aisance complète des mouvements. Tout* compte fait, la question qui se pose est de savoir s'il entre, moralement, dans les prérogatives d'une Fédération d'imposer arbitrairement un équipement sportif. On le comprend pour les disciplines où une tenue uniforme est de bonne règle, afin de faciliter l'identification. On en saisit moins l'importance dans un sport comme la natation, qui échappe à cet impératif à cause de l'immersion du corps et de la situation bien nette de chaque compétiteur dans sa ligne d'eau.

Ce n'est certes pas la première fois qu'une fédération a recours à de tels procédés pour arrondir son budget. Dans beau*coup de cas les équipes nationales ont même à leur disposition*, fabriqués par un seul fournisseur, des maillots dont le tissu reproduit les couleurs ou l'emblème national. Mais le plus souvent chacun est libre de faire son choix et on a vu, dans des compétitions aussi officielles que les Jeux olympiques, des nageurs vêtus de maillots fantaisie ou même de celui d'une équipe étrangère. Aucune mise à l'écart n'a sanctionné de telles libertés.

La Fédération néerlandaise en a jugé autrement, mais dans cette petite histoire qui rappelle Courteline comment donner tort à Enith Brigitha ?

FRANÇOIS JANIN.

# LES RÉSULTATS

### Athlétisme

*Le club universitaire de l'Etat d'Arizona (Gary Burl, Tony Darden, Gerald Burl et Herman Frazier) a battu, en 1 min. 21 sec. 4/10, le record du monde du 4×200 mètres, le 1er mai à Philadelphie. L'ancien record était détenu par l'Italie en 1 min. 21 sec. 5/10 depuis le 21 juillet 1972.*

### Basket-Ball

Après avoir dominé l'équipe de la République fédérale d'Allemagne (95 à 64), la sélection française s'est inclinée devant la Belgique (85 à 83) au tournoi de Liège.

### Cyclisme

Le Français Jean-Pierre Danguillaume a gagné le tour d'Indre-et-Loire avec 2 secondes d'avance sur son compatriote Bernard Hinault et 15 secondes sur le Luxembourgeois Gilson.

Au Tour d'Espagne, le Belge Freddy Maertens conserve la première place du classement général avec 30 secondes d'avance sur l'Espagnol Lasa après avoir gagné la cinquième étape.

### Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(Trentième journée)

GROUPE A

| | |
|---|---|
| *Toulon b. Gueugnon | 1-0 |
| *Monaco b. Sète | 8-0 |
| *Arles et Auxerre | 1-1 |
| Avignon b. *Paris F.C. | 1-0 |
| *Red Star et Angoulême | 1-1 |
| *Cannes b. Fontainebleau | 2-0 |
| *Béziers b. Toulouse | 1-0 |
| Martigues b. *Tavaux | 2-1 |
| *Bourges b. Ajaccio | 2-0 |

Classement. — 1. Monaco, 41 pts ; 2. Gueugnon et Toulon, 39 ; 4. Avignon, 37 ; 5. Auxerre, 34 ; 6. Red Star et Béziers, 33 ; 8. Martigues et Angoulême, 32 ; 10. Cannes, 31 ; 11. Paris F.C. et Toulouse, 28 ; 13. Arles, 27 ; 14. Fontainebleau, 26 ; 15. Ajaccio, 25 ; 16. Tavaux, 20 ; 17. Bourges, 17 ; 18. Sète, 14.

GROUPE B

| | |
|---|---|
| *Epinal b. Strasbourg | 2-1 |
| *Rouen b. Brest | 5-2 |
| *Lucé b. Châteauroux | 2-1 |
| *Chaumont b. Besançon | 3-0 |
| *Noeux et Tours | 0-0 |
| *Quimper b. Hazebrouck | 6-1 |
| *Boulogne b. Lorient | 1-0 |
| *Caen et Saint-Dié | 2-3 |
| *Amiens et Dunkerque | 1-1 |

Classement. — 1. Strasbourg, 42 pts ; 2. Rouen, 40 ; 3. Tours et Lucé, 34 ; 5. Besançon, Quimper et Epinal, 32 ; 8. Châteauroux, 30 ; 9. Chaumont, 29 ; 10. Boulogne, Dunkerque et Brest, 28 ; 13. Caen, Noeux et Saint-Dié, 27 ; 16. Amiens et Lorient, 24 ; 18. Hazebrouck, 22.

### Hockey sur glace

Pour le compte du sixième tour des championnats du monde, disputés à Vienne, l'Union soviétique s'est imposée devant les Etats-Unis (8 à 2), la Tchécoslovaquie a renoué avec le succès devant la Suède (3 à 1), dont c'était la première *défaite*, le Canada a battu l'Allemagne de l'Ouest (9 à 3), tandis que les Finlandais s'emposaient devant la Roumanie (4 à 2).

### Hippisme

Le prix des Gravilliers, disputé à Longchamp *et retenu pour les paris* couplé gagnant et tiercé, a été gagné par *Chavin*, suivi de *Passit On* et de *Tarpon*. La combinaison gagnante est 4-16-11.

### Jeu à XIII

COUPE DE FRANCE
(Demi-finales)

A PERPIGNAN :
XIII Catalan b. Saint-Estève 15-2

A AVIGNON :
Carcassonne b. Roanne...... 34-12

La finale se jouera le 15 mai, à *Narbonne*.

### Motonautisme

24 HEURES DE ROUEN

1. Hill, Koch, Caldwell (Grande-Bretagne, Irlande, Etats-Unis), 2 195,233 kilomètres (moyenne : 91,467 km.-h.) ; 2. Paul et Didier Jousseaume (France), 2 033 km. ; 3. Sandstrom, Pergande, Stone (Etats-Unis), 2 012 km. ; 4. Werner, Ficks, Pafez (R.F.A.), 1 971 km. ; 5. Revert frères et Saunier (France), 1 911 km. ; 6. Deguisne, Blondet (France), 1 815 km.

### Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(Quarts de finale)

A AGEN :
Béziers b. Bayonne.......... 18-16

A NARBONNE :
Nice b. Biarritz.............. 19-17

A MARSEILLE :
Perpignan b. Narbonne...... 19-4

A LYON :
Romans b. Montferrand...... 16-13

Les demi-finales opposeront Béziers à Nice et Perpignan à Romans, le 14 et le 15 mai, sur les terrains de Lyon et de Toulouse.





ENNIS

Les États-Unis battus par l'Argentin
en Coupe Davis

Fibak forfait contre les Français

ATATION

Rébellion pour un maillot

FRANÇOIS JANIN

RÉSULTATS

GALAS
TENNIS

ROLAND GARROS 76

W.C.T. DALLAS 76

# CARNET

## Naissances

— Yves et Bernadette Bourron partagent avec Gwenaëlle et Tanguy la joie d'annoncer la naissance de
Laure,
le 20 avril 1977.
3 ter, rue de Cambrai, 75019 Paris.

## Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Brigitte Bouchard,
fille de M. Claude Bouchard et de Mme, née Odette Riousse,
avec
Michel Pierron,
fils de M. Gilbert Pierron et de Mme, née Suzanne Rio.
Clos de Cluny, 21200 Beaune.
Rue du Faubourg-Saint-Georges, 21250 Seurre.

## Décès

— Nous apprenons la mort de
M. Fernand CLAVAUD,
directeur du journal « la Terre ».
[Né en 1922 dans une famille d'agriculteurs de Haute-Vienne, Fernand Clavaud, qui avait pris part à la Résistance, avait adhéré en 1946 au parti communiste. Il animait alors la section nationale des fermiers et métayers. Membre du secrétariat de la fédération communiste de la Haute-Vienne, il siège, à partir de 1956, à la commission agraire de son parti.
En juin 1959, il est élu au comité central. En 1968, il remplace M. Waldeck-Rochet comme responsable des questions paysannes. Lors du XXIIe congrès de son parti, en février 1976, il renonce à ses fonctions au comité central pour se consacrer exclusivement à la direction du journal « la Terre ».]

— M. Jean Delsaux,
Et toute la famille,
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Mme Jean DELSAUX,
née Jenny Foerster,
survenue le 23 avril 1977 à Paris dans sa quatre-vingt et unième année.
L'incinération a eu lieu le 29 avril 1977.
A la demande de la défunte, la cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité.
15, rue Daubenton, 75005 Paris.

— Mme Célia Foucherot,
M. et Mme Raygot, née Sylvia Foucherot,
M. et Mme Guy Foucherot,
Mlle Nicole Foucherot,
ont la douleur de faire part du décès de
Me Roger FOUCHEROT,
avocat au barreau de Casablanca, agréé près la Cour suprême du Maroc,
leur époux, père et beau-père, survenu à Casablanca, le 27 mars 1977.
Rue de Meaux, Casablanca.

— Mme Maximilien Gauthier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Me Maximilien GAUTHIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des arts et lettres,
survenu le 20 avril 1977 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
La levée de corps a eu lieu le vendredi 29 avril 1977, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille.
8, rue de Mézières, 75006 Paris.
« Le Monde » du 23 avril.

— La direction, le personnel de la société Matincendie,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri GIGNOUX,
survenu dans sa soixante-neuvième année.
Les obsèques ont été célébrées le 30 avril 1977.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Villemeux-sur-Eure,
28210 Nogent-le-Roi.

— Mme Pierre Ginot,
Mme Claude Dubois, née Luce Ginot,
M. et Mme Claude Ginot,
M. et Mme Arnaud Dubois et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Dubois,
M. Laurent Dubois,
Mlle Marie-Laure Dubois,
M. et Mme Patrice Vial et leur fille,
M. Etienne Ginot,
Les familles Ginot, Giry, Virey et Desforges,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre GINOT,
administrateur de biens honoraires,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 29 avril 1977 dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques seront célébrées le mardi 3 mai en l'église Saint-Honoré-d'Eylau (66, avenue Raymond-Poincaré, 16e), où l'on se réunira à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
33, avenue d'Eylau, 75016 Paris.
32, avenue de Wagram, 75008 Paris.
45, avenue Marceau, 75016 Paris.

— Mme Maurice Grangié,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Grangié,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice GRANGIÉ,
inspecteur d'académie,
officier de la Légion d'honneur,
survenu subitement le 27 avril 1977.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 4 mai, à 16 heures, en la basilique Sainte-Clotilde.
L'inhumation aura lieu le vendredi 6 mai, à Puy-l'Evêque (Lot).
15, rue Saint-Simon, 75007 Paris.

— M. et Mme Georges Jouven,
François, Anne, Pierre, Henri et Jeannette Jouven,
Mme Joseph Soupre,
M. et Mme Pierre Jouven et leurs enfants,
Le docteur vétérinaire et Mme Pierre Soupre,
M. et Mme Jean Hamon et leurs enfants,
M. et Mme François Marc et leurs enfants,
Emmanuel et Jean-Christophe Soupre,
M. et Mme François Soupre et leurs enfants,
Sa famille et tous ses amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle de
Mme Elisabeth JOUVEN,
vingt-cinq ans,
leur fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine, amie.
Les obsèques ont eu lieu en la chapelle Saint-Abdon à Villers-la-Faye, 21700 Nuits-Saint-Georges, dans l'intimité de la famille, le 29 avril 1977.
33, rue Croulebarbe, 75013 Paris.

— Nimes, Asnières, Saint-Gilles.
Mme Jean Labat,
M. et Mme Jacques Duntze, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Pallier, leurs enfants et petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean LABAT,
ancien bâtonnier de l'ordre des avocats,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Nimes, le 20 avril 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière protestant de Nimes.

— Mlle Isabelle Peloux,
M. et Mme Roger Parmentier,
Mme Micheline Goyhénèche,
M. et Mme Jean Dagain,
Et toute la famille,
font part de la mort paisible de
Mme Laure PARMENTIER-PELOUX.
« Je sais en qui j'espère. »
09290 Le Mas-d'Azil.

— Le président et le bureau de l'Union E.S.C.
ont le pénible devoir d'annoncer le décès de leur camarade,
M. Jacques PAUTROT,
trésorier de l'Association.
Le service religieux aura lieu mardi 3 mai 1977, à 10 h. 30, en l'église de l'Immaculée Conception, 34, rue du Rendez-Vous, Paris (12e).
Bourse de Commerce,
2, rue de Viarmes, Paris (1er).

## Remerciements

— Paris, Monthivault.
Mme Henri Nassiet,
Mlles Claude, Sophie Nassiet,
Et toute la famille,
très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Henri NASSIET,
adressent aux personnes qui se sont associées à leur deuil leurs sincères remerciements.

## Messes anniversaires

— In memoriam.
L'Intendant général, Mme, leur fils Jean Allély,
rappellent au pieux souvenir de ceux qui l'ont connue et aimée la chère mémoire de leur fille et sœur bien-aimée,
Arlette ALLÉLY,
épouse Paulet,
ainsi que celui de leur petit-fils et neveu,
Charles-Eric,
rappelés tragiquement par le Père le 3 mai 1975.
Une messe anniversaire sera célébrée à Marseille.

— Pour le septième anniversaire de la mort de
Jean KLOBB,
une messe sera célébrée, le vendredi 6 mai, à la chapelle de Notre-Dame-du-Salut, 8, rue François-Ier, à 11 heures.

— Voici trois ans que
Jacques WORMSER
nous a quittés.
Son épouse, ses enfants, la direction et le personnel de Régie-Presse, et tous ceux qui l'aimaient ne peuvent l'oublier.

## Avis de messe

— La messe traditionnelle du 5 mai à la mémoire de
l'empereur NAPOLÉON Ier
et des soldats morts pour la France sera célébrée en la chapelle du Dôme des Invalides, à 18 heures.
En présence de
LL. AA. II. le prince et la princesse Napoléon.
Il ne sera pas envoyé d'invitation.
Entrée libre.

## Visites et conférences

### MARDI 3 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES
10 h. 30, 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Ile Saint-Louis » (Mme Rouch-Gain).
14 h. 30, 11, quai Conti : « Hôtel des Monnaies » (Mme Ferrand).
15 h., 3, boulevard de l'Yser : « La vie quotidienne des sapeurs-pompiers de Paris » (Paris et son histoire).
15 h., métro Jussieu : « Des arènes de Lutèce au quartier Mouffetard » (Visage de Paris).

CONFERENCES
21 h., université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), 12, place du Panthéon, M. Herbst : « La politique européenne de l'Allemagne » (AFEUR).
16 h., maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, M. Bernard Gavoty : « Du nouveau sur Chopin » (Cercle d'information et d'études sociales féminines).
21 h., Centre universitaire d'études juives, 30, boulevard de Port-Royal, M. B. Hercenberg : « Temple et sanctuaire : constitution d'une spatialité ».
19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Patrick Leball : « Voie intérieure et transformation » (L'homme et la connaissance).
20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Les chefs-d'œuvre du musée de Berlin-Ouest ».
19 h., Centre culturel américain, 3, rue du Dragon, M. James L. Aldrich : « Education, the public and the environment » (en anglais).



# A L'HOTEL DROUOT

*EXPOSITIONS*

*Mardi*

S. 10. — Beaux bijoux, objets vitr., boites or, miniat.
S. 9. — Art de l'Inde.
S. 13. — Céramiques.
S. 15. — Lithos.



# CULTURE

## LE TRICENTENAIRE DE SPINOZA

A l'occasion du troisième centenaire de la mort de Spinoza, un colloque international se tiendra à Paris les 3, 4 et 5 mai, à l'initiative du Comité Spinoza et sous le patronage du ministère de la culture et de l'environnement. De 9 h. 30 à 17 h. 30, une vingtaine de spécialistes (parmi lesquels Henri Gouhier, Geneviève Rodis-Lewis, Roland Caillois, Sylvain Zac, Jean-Toussaint Desanti, Alexandre Matheron, Robert Misrahi, Jacques d'Houdt, Gilles Deleuze, Georges Friedmann) évoqueront les aspects historiques et les prolongements actuels de l'œuvre du philosophe, à la salle des conférences du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, Paris (7e).

Une exposition de portraits, livres, documents, lettres et objets est organisée, d'autre part, par l'Institut néerlandais et la Bibliothèque universitaire d'Amsterdam (121, rue de Lille, Paris-7e). Inaugurée le 3 mai à 18 heures, cette exposition Spinoza se tiendra jusqu'au 30 juin.

## LES XVIIIes ENTRETIENS DE BAYONNE SUR LE THÈME L'ART ET L'HOMME

*(De notre correspondant.)*

Bayonne. — Les dix-huitièmes entretiens de Bayonne, semaine culturelle d'information et de réflexion, se sont ouverts ce lundi 2 mai au théâtre municipal de la ville sous la présidence du docteur Grenet, maire. Jusqu'au 7 mai vont se succéder des conférences sur le thème général de « l'art et l'homme ».

Parmi les orateurs : MM. René-Louis Nougier, directeur de l'institut d'art préhistorique de l'université de Toulouse ; Sine Babacar, membre de l'Association internationale des critiques d'art ; Nadjin oud Din Bammate, sous-directeur général de l'UNESCO et adjoint pour la culture ; Yvan Messac, peintre.

A la fin de la semaine, un concert réunira pour la première fois les musiciens de Pau et de Bayonne sous la bannière de l'Orchestre symphonique des pays de l'Adour. Par ailleurs, douze expositions ont lieu actuellement à Bayonne, réparties en douze points de la ville avec pour thèmes, elles aussi, l'art contemporain.

Enfin, à l'hôtel de ville, le salon « Expression 77 » propose cette année une rencontre avec un peintre renommé. Il s'agit de Manessier, dont l'exposition a été ouverte en avant-première des entretiens, vendredi 29 avril.

C. B.





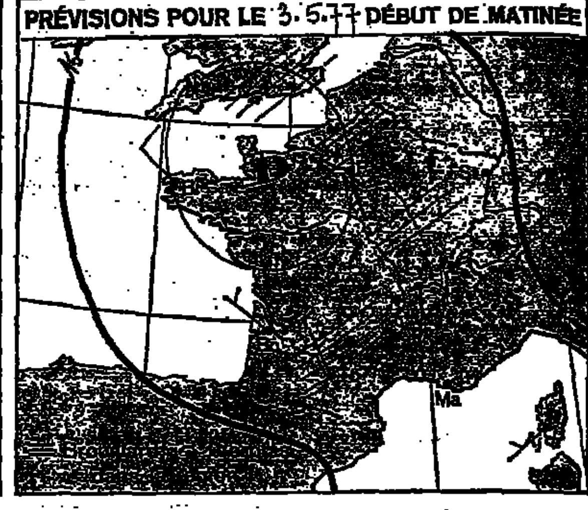





# AUJOURD'HUI

## MÉTÉOROLOGIE




Evolution probable du temps en France entre le lundi 2 mai à 0 heure et le mardi 3 mai à 24 heures :

Au cours de ces deux jours le temps en France sera lié à la présence de masses d'air instable évoluant lentement sur l'Europe occidentale dans une zone de vents faibles.

Mardi matin, le ciel sera généralement nuageux en France et il y aura quelques brumes. Au cours de la journée, des nuages d'instabilité se développeront ; ils donneront en toutes régions des averses et quelques orages. Les vents seront faibles et variables sauf sous les orages, qui seront accompagnés de rafales. Les températures resteront du même ordre que celles de la veille.

Lundi 2 mai à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 014 millibars, soit 760,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er mai ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 17 et 5 degrés ; Biarritz, 14 et 8 ; Bordeaux, 14 et 7 ; Brest, 10 et 2 ; Caen, 12 et 1 ; Cherbourg, 10 et 2 ; Clermont-Ferrand, 14 et -2 ; Dijon, 14 et 4 ; Grenoble, 13 et 3 ; Lille, 12 et 0 ; Lyon, 15 et 6 ; Marseille-Marignane, 18 et 9 ; Nancy, 12 et 1 ; Nantes, 15 et 5 ; Nice Côte d'Azur, 17 et 10 ; Paris-Le Bourget, 15 et 3 ; Pau, 15 et 7 ; Perpignan, 18 et 11 ; Rennes, 13 et 1 ; Strasbourg, 11 et 1 ; Tours, 14 et 3 ; Toulouse, 17 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 11 degrés ; Amsterdam, 8 et 4 ; Athènes, 26 et 13 ; Berlin, 19 et 9 ; Bonn, 11 et 2 ; Bruxelles, 11 et 4 ; Iles Canaries, 20 et 17 ; Copenhague, 13 et 6 ; Genève, 10 et 2 ; Lisbonne, 10 et 8 ; Londres, 14 et 3 ; Madrid, 20 et 6 ; Moscou, 27 et 12 ; New-York, 22 et 14 ; Palma-de-Majorque, 19 et 9 ; Rome, 23 et 11 ; Stockholm, 16 et 8 ; Téhéran, 24 et 18.

## Foires et Salons

Du 30 avril au 4 mai : Salon international de la lunetterie, de l'optique oculaire et du matériel pour opticiens (SILMO), 9 h. 30 à 18 h., ouvert au public, Oyonnax (Ain).

Du 6 au 9 : Salon des antiquaires, Chambéry (Savoie).

Du 6 au 11 : Salon international du livre, Palais des expositions, Nice, 10 h. à 19 h., ouvert le dimanche, pas de nocturnes, matinée du lundi 9 réservée aux professionnels, ouvert au public.

Du 7 au 15 : Salon des antiquaires, Dijon (Côte-d'Or).

Du 7 au 16 : Foire-Exposition, Angoulême (Charente).

Du 9 au 14 : Salon international « Traitements des surfaces et finition industrielle », CNIT, 9 h. 30 à 18 h., pas de nocturnes, ouvert au public et professionnels.

Du 13 au 22 : Foire-exposition, Albi (Tarn).

Du 13 au 22 : Foire-exposition, Beauvais (Oise).

Du 13 au 22 : Foire-exposition, Limoges (Haute-Vienne).

Du 13 au 22 : Foire-exposition, Nimes (Gard).

Du 13 au 22 : Foire-exposition, Tarbes (Hautes-Pyrénées).

Du 14 au 19 : Foire-exposition, Laval (Mayenne).

Du 14 au 22 : Foire-exposition, Besançon (Doubs).

Du 14 au 22 : Foire-exposition, Montélimar (Drôme).

Du 14 au 22 : Foire-exposition, Poitiers (Vienne).

Du 14 au 23 : Foire internationale, Bordeaux (Gironde).

Du 14 au 23 : Foire-exposition, Grenoble (Isère).

Du 14 au 23 : Foire-exposition, Mâcon (Saône-et-Loire).

Du 15 au 22 : Foire-exposition, Quimper (Finistère).

Du 18 au 30 : Foire-exposition, Rouen (Seine-Maritime).

Du 19 au 30 : Foire-exposition, Mulhouse (Haut-Rhin).

Du 20 au 30 : Foire-exposition, Angers (Maine-et-Loire).

Du 21 au 30 : Foire-exposition, Châteauroux (Indre).

Du 27 mai au 6 juin : Foire-exposition, Reims (Marne).

Du 27 mai au 6 juin : Chassexpo Méditerranée, Marseille (Bouches-du-Rhône).

Du 27 mai au 6 juin : Salon méditerranéen du cheval, Marseille (Bouches-du-Rhône).

Du 28 mai au 6 juin : Foire-exposition, Brest (Finistère).

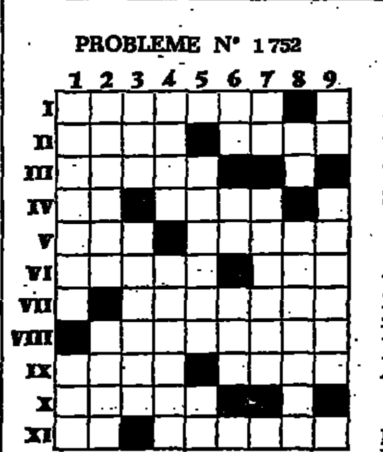
## Stages

● Le CIMAB (Centre d'information du matériel des articles de bureau) organise, les 24, 25 et 26 mai, au P.L.M. Saint-Jacques, trois journées sur la micrographie avec exposés de réalisations par les utilisateurs et présentations-démonstrations de matériels.
★ Renseignements et inscriptions : CIMAB, 4, rue de Castellane, 75008 Paris. Tél. : 265-17-67.



## MOTS CROISÉS

### PROBLEME N° 1 752



HORIZONTALEMENT

I. A des couleurs. — II. Ses rives sont familières aux Chartrains ; Quelque chose de saillant. — III. Fils d'un empereur qui s'intéressa aux besoins de ses sujets. — IV. Préposition ; Œuvre d'imagination. — V. Sur un vieil écu ; Réduire en poudre. — VI. Finira par venir à bout ; Inspira à Philippe le Bel quelques jolies expériences de dévaluation. — VII. Temps des libres ébats. — VIII. Chronique, elle incite à ne jamais bouger. — IX. Résultat complet d'une course ; C'est au palais qu'on les juge. — X. Prend certaines dispositions. — XI. D'un auxiliaire ; Port étranger.

VERTICALEMENT

1. Une qui ne se soucie vraiment pas de la température qu'il fait au soleil ; Abréviation. — 2. Vestiges ; Souvenirs de voyages. — 3. Bonne adresse ; Plus intactes. — 4. Anéantit petits et grands en paralysant les moyens ; Permettaient de filer rapidement. — 5. Possède de nombreux replis ; Points. — 6. Flot descendant ; Symbole ; Figure biblique. — 7. Début de série ; Ses toiles n'avaient aucune valeur. — 8. Pronom ; Ne s'envoleront donc pas. — 9. Donne des coups au hasard ; Peuple.

Solution du problème n° 1 751

*Horizontalement*

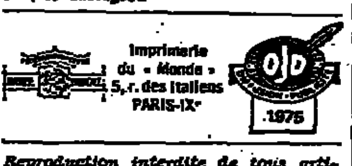
I. Fraudeurs. — II. OA ; Etui. — III. Lires ; E.M. (Etat-Major). — IV. Isère ; Rip. — V. Elder ; Ill. — VI. Snobs. — VII. Ue ; Fûts. — VIII. Mot ; Lérot. — IX. Anévrisme. — X. Ice. — XI. Nés ; Atrée.

*Verticalement*

1. Folies (cf « Marotte ») ; Main. — 2. Raisin ; Once. — 3. Redoutées. — 4. Erèbe. — 5. Sers ! ; Lr. — 6. Ee ; Feint. — 7. Ut ; Rieurs. — 8. Rueil ; Tome. — 9. Simpliste.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.






Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 108 F | 195 F | 283 F | 370 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 198 F | 375 F | 553 F | 730 F |
| ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE | 135 F | 250 F | 365 F | 480 F |
| II. — TUNISIE | 173 F | 325 F | 478 F | 630 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





# RADIO-TÉLÉVISION

## VU

## Le roquet sans la meute

Il aura donc fallu attendre Philippe Bouvard, l'homme en question du week-end (1), pour que le débat, le vrai, s'engage sur le plateau de FR 3. A quel leurre, à quel exutoire servent, en effet, les témoignages hebdomadaires dont attaquants et attaqués sortent pareillement dupes, sûrs de s'être exprimés, d'avoir défendu leurs positions, alors que la mise en scène, réemployée de semaine en semaine, signale par sa permanence même des combats nuls et non avenus.

On s'attendait au « meilleur » — autant dire au pire — avec le pétulant auteur du *Vinaigre sur les huiles* et des *Oursins dans le caviar:* Gérard Sire et François Chalais s'étaient confraternellement, et amicalement, désignés pour lui prêter main forte. Mais contre toute vraisemblance l'armistice fut conclu d'emblée par les contradicteurs.

Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, et Serge July, son homologue à *Libération*, auraient eu là, s'ils l'avaient voulu — rappelons-nous la curée sur Anne Gaillard — matière à remarques perfides sur la férocité, sur l'ambition, sur le désir de richesses et de réputation d'un homme entièrement fait par et pour les médias. Ils n'ont pas eu l'envie de s'embarquer dans cette galère. Ils ont préféré saluer le pamphlétaire de talent, le futur conseiller de direction à *l'Express*.

L'invité, dans son autoportrait, s'était d'ailleurs posé à lui-même toutes les questions, et fourni sans indulgence toutes les réponses : « *Tout le monde dit que vous êtes méchant. — Si c'était vrai, on ne me paierait pas pour l'être.* » Avant de conclure laconiquement : « *Je sers le système.* » C'est ainsi qu'on en vint, à travers lui, à ce fameux « système » et au « holding transversal » (l'expression est de Serge July) de moyens d'information trop empressés à transformer, tous genres mêlés, les idées et les faits en spectacle. L'analyse était utile, à l'avant-veille du débat qui doit opposer, sur la chaîne concurrente, et autour de Philippe Bouvard, Philippe Tesson et René Andrieu.

ANNE REY.

(1) La direction de la troisième chaîne avait pris la peine de reporter au dimanche soir son hommage à Tino Rossi afin que les téléspectateurs du samedi ne soient pas contraints de choisir entre trois programmes de variétés

## LUNDI 2 MAI

### CHAINE I : TF1

20 h. 30, FILM : L'OBSEDE, de W. Wyler (1965), avec T. Stamp, S. Eggar, M. Dallimore, M. Washbourne. (Rediffusion.)

22 h. 25, Spécial événement, réal. H. Marque et Ch. Bernadac.

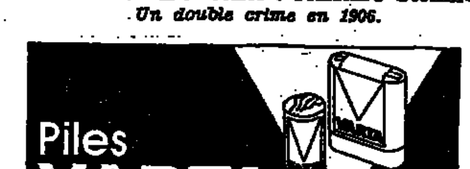
*Une interview de M. Jimmy Carter, président des Etats-Unis, par Emmanuel de la Taille et deux journalistes de la B.B.C. et de la Z.D.F. (Allemagne fédérale).*

23 h. 35, Journal.

### CHAINE II : A2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Alain Decaux raconte : l'Affaire Steinheil.

*Un double crime en 1906.*




22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

*Voir Tribunes et débats.*

23 h. 30, Journal.

### CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (Cinéma public) : QUAND SIFFLE LA DERNIERE BALLE, de H. Hathaway (1970), avec G. Peck, P. Quinn, R.F. Lyons, S. Tyrell, J. Corey, D Lyn.

### FRANCE-CULTURE

20 h., Dramatique : « Tirer le lapin », de C. Lude, réalisation C. Roland-Manuel, avec H Virlojeux, P. Mazzoti, M. Cassan ; 21 h., L'autre scène ou les Vivants et les dieux, par C. Mettra et P. Nemo : La Géorgie païenne ; 22 h. 30, Entretiens avec André Frénaud ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Bernard Vargaftig.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h., Les grands pianistes compositeurs : Granados et Prokofiev ; 20 h. 30, Concert : Echanges internationaux.. Orchestre philharmonique de Berlin. Direction Koizumi et orchestre Gagaku de la chapelle impériale du Japon : « So-gu » (M. Ishiv) ; « l'Ascension » ; « Quatre méditations symphoniques » (O. Messiaen) ; 22 h., France-Musique la nuit : cordes pincées, avec M. Amoric, guitare baroque et théorbe, P. Fournier-Huguet, M.-A. Auffray, harpes, B Haudebourg, clavecin.

## MARDI 3 MAI

### CHAINE I : TF1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu, avec, à 15 h. 40, Les femmes qui font du cinéma.

20 h. 30, Série : Histoire de l'aviation. (Première partie : Voler), par D. Costelle.

21 h. 30, Musicale : Bruits en fête et sons du plaisir. (J'ai rencontré des musiciens heureux), de B. Carreau et G. Guérin, réal. J.-P. Roux.

*Un pionnier, à Chalon-sur-Saône.*

22 h., Sport : Basket-Ball.

23 h., Journal.

### CHAINE II : A2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu, avec, à 18 h., Fenêtre sur... Peintres de de notre temps (Jacques Monory).

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : Un neveu silencieux, de P. Savatier, réal. R. Enrico, avec J. Dupuis, L. Hamon, J. Bouise, S. Seyrig.

Vers 22 h., Débat : L'enfance inadaptée.

*Voir Tribunes et débats.*

23 h. 30, Journal.

### CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : IVANHOE, de R. Thorpe (1951), avec R. Taylor, E. Taylor, J. Fontaine, G. Sanders, E. Williams, F. Currie, N. Wooland.

22 h. 10, Journal.

### FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, par R. Pillaudin : Poids de l'histoire et révolution culturelle ;
21 h 15, Musique de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec le poète André Frénaud, par B. Pingaud ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Bernard Vargaftig.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, L'autre école de Vienne : « Variations et fugue sur un thème de Hiller, opus 100 » (Max Reger), par l'Orchestre symphonique de la Sudwestfunk, direction H. Rosbaud ; « Quatuor à cordes n° 6, opus 47 » (Hauer), par le Quatuor Novak ; « Concerto pour piano et orchestre, opus 114 » (Max Reger), par l'Orchestre symphonique de la Norddeutscher Rundfunk avec E Then-Berg, pianiste ; « The path of life, opus 46 » (Haba), par l'Orchestre philharmonique tchèque ; 23 h., Emission du Groupe de recherche musique de l'INA : « les Effets de la musique » ; 0 h. 5, Non écrites : musiques du Kurdistan ; 1 h., La musique et le musicien : « Pour Boris », par O Lust.

## RADIO CONTINENTALE : une nouvelle station périphérique

Une nouvelle station périphérique, Radio Continentale, va émettre en direction de la côte méditerranéenne française dans les semaines qui viennent. Ses programmes, diffusés en modulation de fréquence, dix-huit heures par jour, et en langue française, seront des plus traditionnels : musique, flashes d'informations et publicité.

Les studios sont installés à Vintimille, en Italie. Ils sont reliés à un émetteur de huit kilowatts construit sur une colline, non loin de la frontière française, et surmonté d'une petite antenne de vingt mètres, selon les dirigeants de Radio Continentale.

Cette station est lancée par la société italienne U.B.C.-S.P.A., filiale d'une puissante chaîne de télévision américaine, l'United Broadcast Company.

Selon les responsables, la portée de l'émetteur sera très limitée : « *L'écoute de Radio Continentale*, disent-ils, *ne dépassera pas Saint-Tropez.* »

Ils se montrent également très discrets sur les dépenses engagées et ne citent aucun chiffre sur le montant total du financement. A en croire M. Michael Hall, l'un des dirigeants de l'U.B.C.-S.P.A., un million de francs environ (200 000 dollars) auraient été dépensés pour l'installation des studios et de l'émetteur ainsi que pour le lancement d'une opération parallèle : la création d'une radio locale à Rome. En revanche, M. Hall affirme ne pas connaître le montant des sommes engagées pour les différentes études techniques et commerciales — dont l'installation d'une régie publicitaire à Nice

Le lancement de « Radio Continentale ne constitue pas une dérogation au monopole de la radiodiffusion française. Il s'agit, en effet, d'une opération identique à celles entreprises depuis plusieurs années par R.T.L., Europe 1 et diverses autres stations périphériques, dont les émetteurs sont installés à l'étranger (à l'exception de l'émetteur de Romoules, propriété de Radio-Monte-Carlo et construit en France en vertu d'une dérogation).

La composition de l'équipe journalistique de Radio Continentale n'est pas encore connue. Selon certaines rumeurs, des accords pourraient être conclus avec la presse régionale, et notamment avec *Nice-Matin*.

L'intérêt commercial de Radio-Continentale n'est pas négligeable. Sa faible diffusion, très circonscrite, pourrait lui permettre de « récupérer » une partie de la publicité locale. En revanche, on peut s'interroger sur sa signification politique : simple conquête d'un marché publicitaire, ou tentative américaine de faire entendre sa voix en France, à quelques mois des élections législatives ?

CATHERINE GUIGON.




### TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 2 MAI

— *M. André Delelis*, maire (P.S.) de Lens, parle de la reconversion minière au cours du magazine de France-Inter, à 19 h. 20.

— *M. Emile Arrighi de Casanova*, président du comité économique et social de la Corse, est l'invité d'Europe 1, à 19 h. 15.

— *M. Jacques Chirac* (président du R.P.R.) parle de la situation politique dans le cadre de l'émission réservée aux partis, à 19 h. 40, sur TF-1.

— *M. Jean-Marie Girault*, sénateur, maire (R.I.) de Caen, qui s'est entretenu dans l'après-midi des problèmes de la drogue avec M. Giscard d'Estaing, participe au journal de Jean-Pierre Elkabbach, sur Antenne 2, à 20 heures.

— *MM. Philippe Tesson*, directeur du *Quotidien de Paris*, et *René Andrieu*, rédacteur en chef de *l'Humanité*, représentant la presse d'information et la presse d'opinion, s'opposent sur ce thème au cours de l'émission de Philippe Bouvard, « L'huile sur le feu », sur Antenne 2, à 22 h. 50.

MADI 3 MAI

— *M. Charles Fenain*, maire (soc. ind.) de Douai, participe au magazine de France-Inter, à 19 h. 20.

— *M. Jacques Legendre*, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, est l'invité de France-Inter, à 19 h. 20.

— *La C.G.C.* (Confédération générale des cadres), dispose de la Tribune libre de FR-3, à 19 h. 40.

— « *Les enfants inadaptés* » est le sujet du débat des Dossiers de l'écran auquel participent des handicapés, des parents de handicapés et des éducateurs, sur Antenne 2, vers 22 heures.

# ARTS ET SPECTACLES

## Théâtre — Festival perturbé à Nancy

*(Suite de la première page.)*

Pina Bausch ne sait pas qu'il y a peu de spectacles qui aient eu l'honneur du grand théâtre Les danseurs-acteurs de Wuppertal ignorent tout du Festival mondial qui a lieu à Nancy. Il sont là durant quatre jours, quatre journées pour travailler à quatre soirées prévues au programme. La grève : ils ne comprennent pas du tout. Ils n'avaient de toute façon pas la possibilité d'aller voir des spectacles.

Une grève ? Non, plutôt un arrêt de travail. Au café du Commerce, les festivaliers, peu à peu, sont rejoints par d'autres, venus du théâtre permanent, un ancien entrepôt, vaste local, aménagé depuis cette année pour servir de « lieu scénique », mais surtout de point de rencontre, d'espace de fête. Le 1er mai, le théâtre permanent a plutôt été le lieu d'une assemblée générale permanente. Après minuit, ils étaient encore très nombreux à parler, par petits groupes, envisageant les suites du mouvement.

Si l'opéra de Wuppertal n'a pas été décommandé, si l'après-midi Peter Shuman, l'animateur du Bread and Puppet, se déclarant solidaire des personnels du Festival, a tout de même — le public étant là — montré son histoire de Jeanne d'Arc, si les troupes des pays de l'Est ont joué — « on leur ferait des ennuis à leur retour », — si de rares groupes latino-américains se sont produits — craignant les autorités de leur pays, — la plupart des spectacles ont été annulés, dix-huit des troupes invitées à Nancy manifestant leur solidarité avec l'équipe d'organisation du Festival.

### On improvise

C'était bien le 1er mai. Les animations prévues dans la ville n'ont guère eu lieu. Quelques formations clairsemées et parfois « off festival » ont justifié la présence d'un marchand de gaufres. On a vu cependant, sur la place, les marionnettes et les masques de l'atelier de l'Arcouest. Tout cela aurait pu se passer un très beau dimanche, sous les grandes banderoles de tissu multicolore, suspendues à un vaste dais, au-dessus de la place, entre le toit de l'église et celui des maisons.

Mais il a fait gris et froid. Il a plu un peu. De nombreux habitants de la ville étaient là, à déambuler au hasard. C'était le 1er mai, mais, à Nancy, au coin des rues, on ne vend guère de muguet.

Et tous ceux qui étaient venus de Paris pour voir ce qu'il fallait voir n'ont pas pu tout voir... Dans leur hôtel, ils attendaient « les nouvelles ». La « nouvelle » a été apprise le matin surprenant le directeur du Festival, Jacques Lang, attristant Michel Kokosowski, responsable de la direction artistique des opérations.

Comme disent ceux qui croient tout deviner : « *Il fallait s'y attendre.* » « *On sentait bien que quelque chose couvait* », etc. Certains des problèmes, des conflits, qui ont provoqué cette décision un peu brutale, ne sont, en effet, pas nouveaux. Ils n'avaient cependant jamais été ouvertement exprimés pendant la durée même du Festival.

La nervosité des quelque trente employés du Festival — temporaires pour la majorité d'entre eux, — la lassitude des deux cents ou trois cents bénévoles qui les aident, ont certainement été aggravées, sinon déclenchées par une série de complications du dernier moment. Il a toujours été dit qu'à Nancy on « *improvisait* ». Tous les fervents du Festival savent qu'il faut être prêt à passer des heures entières pour retirer des billets, puis à se ranger à nouveau en file à la porte des divers « théâtres » pour, finalement, se tailler sa place dans une mêlée sans merci, où les premiers arrivés ont le droit de s'asseoir. « *On se croirait avant un match de football* », dit l'un des resquilleurs, tout heureux d'avoir remonté trente places. Il ajoute : « *C'est merveilleux. Si c'était pareil dans tous les théâtres* »

Merveilleux en effet, ces gymnases de lycées, ces chapiteaux, ces docks restaurés, ces salles municipales de la proche banlieue, où la densité des spectateurs au mètre carré dépasse souvent l'entendement, sinon les normes de sécurité. « *S'il y a tant de monde, c'est qu'on n'est pas venus pour rien* », se disent-ils. Il y a à Nancy un public pour le théâtre, et cela compte pour les professionnels (critiques, artistes, prospecteurs de spectacles). Il faut savoir que 70 % d'entre eux sont des Lorrains (200 000 entrées en 1975, prix unique de la place : 12 F en 1977). La ruée a donc peut-être du bon. Mais quand s'imposerait le simple respect de la loi de l'offre et de la demande, pourquoi proposer plus de places qu'il n'y en a ? Ce n'est peut-être pas très grave : ce sentiment de la cohue fait partie du folklore propre à Nancy. Pourquoi ne pas l'entretenir, le perpétuer ? Allons, le péché d' « improvisation » n'est pas envers le spectateur.

L'impromptu est plus gênant quand il consiste — cela s'est produit à diverses reprises depuis le 28 avril — à traiter un peu légèrement les troupes de théâtre qui, venues de très loin, du monde entier, se voient attribuer des endroits inappropriés à leur type de spectacle, alors que d'autres paraissent adéquats (il y a tout de même vingt et un de ces lieux aménagés aux quatre coins de Nancy et de sa banlieue). Il est arrivé aussi dans les premiers jours du Festival que des troupes soient contraintes de renoncer à jouer, leurs décors n'étant pas arrivés ou bien la technique ne pouvait être assurée. Ainsi le spectacle Cuadra de Séville a-t-il été, la première fois, présenté tronqué, abîmé donc.

Certaines troupes sont donc déçues. D'autres, qui étaient prévues et même invitées, ne sont pas venues : il a fallu les décommander faute de crédits (leur hébergement et parfois leur transport sont pris en charge par le Festival). Ces comédiens, ces metteurs en scène étrangers, pour qui le Festival de Nancy est à juste titre synonyme de prestige, sinon de tremplin, sont, de plus, surpris par les tensions qu'ils constatent au sein de l'équipe du Festival. S'ils n'en sont pas l'enjeu, il est sûr que la question du théâtre à Nancy est cette année posée.

Quinze jours avant le début du Festival il était difficile à Jack Lang et à Michèle Kokosowski de savoir ce qu'ils pourraient faire : en effet, M. Claude Coulais, nouveau maire de Nancy, suivi par son conseil, prenant argument du déficit du budget de la Ville, déclarait que le Festival coûtait trop cher, et, s'apprêtant à réduire les subventions accordées, laissait planer le doute et passer le temps... Ce qui explique en partie les imperfections d'une organisation mise en place dans la hâte

Samedi matin 30 avril, M. Coulais remettait à M. Jack Lang la médaille d'or de la ville de Nancy en l'honneur des quinze ans du Festival. A Mme Kokosowski il offrait une médaille de bronze. Au Festival il exprimait « *toute sa sympathie* » et promettait « *un concours plus déterminant au plan national, en raison de ses fonctions gouvernementales* ». Il parlait de « *concertation directe et franche* ».

Tout cela a surpris, on a osé le mot « *coup de théâtre* ». M. Jack Lang a répondu en posant peut-être des conditions : « *Nous devons devenir un festival adulte avec des conditions de plus grande quiétude pour l'organiser.* »

Les divers aides et techniciens rassemblés autour du coordinateur des troupes ont-ils tiré des conclusions de cette réconciliation, s'en sont-ils inquiétés, comme ils ont pu s'inquiéter du contenu d'une interview accordée récemment par Jack Lang au *Républicain lorrain*, où il disait : « *Le Festival s'expatriera si la Ville ne lui accorde pas les moyens nécessaires* », ce qui était peut-être seulement une manœuvre.

Il est délicat de présumer. Les nouvelles fonctions de M. Jack Lang, devenu conseiller de Paris, ne lui laissent guère la disponibilité nécessaire au travail de direction d'un festival chaque année plus important. Pour M Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche et habitué de Nancy, « *le Festival traverse une crise de croissance, et la bataille électorale a peut-être, dans l'esprit des Nancéiens, un peu éloigné Jack Lang de sa ville* ».

Le Festival a quinze ans cette année. Il sera encore un lieu de découverte, un lieu décentralisé. Aucun autre festival en France ne peut se vanter d'une telle confrontation. Serait-ce la tuer que de l'ordonner et d'en définir clairement le pourquoi et le comment ?

MATHILDE LA BARDONNIE.

## Jazz — Shakti, le piège de la beauté

Il est des joies si profondes, si riches, si denses, que seul l'indicible les dit. Les traduire, interpeller le silence magnétique qui les suit, c'est commencer à les réduire. La musique est la pourvoyeuse privilégiée du silence. Dans l'ici et le maintenant, la beauté et le plaisir livrent tous leurs secrets. Le critique se croit cigale *hic et nunc* avant de saisir la plume qui le fait fourmi ou oiseau oiseux. Vendredi soir 29 avril, entre 22 heures 16 et 23 heures 52, à quelques grains de sable près, Shakti nous prit pour nous emporter si loin, si haut, que nous crûmes longtemps appartenir au super-ordre des hémiptères ou rhynchotes, proches du craquettement.

Une musique des doigts, des paumes, des poignets, une musique de cordes pincées et frottées (guitare : John McLaughlin, violon : L. Seankar), de peaux et de terres frappées, pot de terre (ghatam : T.H. Vinakrayam) et pots de cuivre (tabla-zakir Hussain), et musique des mains et des regards, et des sourires et des mots du rythm échangés. Une musique de la communion sans solennité, baignée de bonheur et de chaleur : c'est Shakti, un ensemble unique au monde, formé de trois musiciens indiens et d'un anglais, quatre instrumentistes hors du commun qui, au-delà de leur technique étourdissante, produisent dialogues et unissons dont l'inspiration, l'émotion, l'adéquation, bouleversent.

McLaughlin, qui fut à la guitare électrique chez Miles Davis ce que Coltrane (à qui il doit beaucoup) fut au saxophone ténor chez le trompettiste, marqua de ses éclairs les tonnerres du jazz-rock. Son Mahavishnu band n'est plus, et certains, qui commencent seulement à s'en nourrir, ne suivent pas le guitariste sur son nouveau chemin acoustique. Il est pourtant, à notre connaissance, le seul à réussir cette rencontre éclatante de vie, encore sereine, avec la musique indienne — qui le lui rend bien. Ils sont quatre, et tous d'une altitude égale — celle des neiges éternelles, — qui font incroyablement danser, follement swinguer une musique de la fusion où s'interpénètrent, se questionnent, s'accordent, se provoquent, se jouent, en un théâtre heureux, les cultures — qui se sourient. Après le jazz-rock, le jazz-folk ? Peu importe : Shakti, c'est le piège de la beauté. Piégés, nous le sommes.

YVES BOURDE.

## Rock — Eddie and the Hot Rods

Après les pionniers des années 50, les héros des années 60 et les figures baroques ou ambiguës du début des années 70, voici que surgit la quatrième génération de la musique rock.

Eddie and the Hot Rods viennent à la suite du Dr Feelgood, dont on a découvert, il y a deux ans, le rock dans la grande tradition, sans fioritures et sans bavures, carré, avec toutes les attitudes des « rockers », mais mécanisées, replacées dans la violence, dans une gestuelle sexuelle, dans un certain délire. Eddie and the Hot Rods sont de jeunes bons musiciens et chanteurs qui reprennent naturellement des titres célèbres des Rolling Stones ou des Who, mais jouent aussi les propres compositions du groupe qui évoquent le passé encore proche des Hot Rods, la découverte naïve du monde et le rôle canalisateur du rock. Le groupe a encore sa fraîcheur originelle. Il donne un concert, ce lundi, au Pavillon de Paris

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Pavillon de Paris, le 2 mai, à 20 heures.



# ARTS ET SPECTACLES

## Cinéma

### « L'Homme qui aimait les femmes » de François Truffaut

Ils vont être contents, ceux qui aiment François Truffaut. On fait un saut d'heureuse mémoire jusqu'à *Deux Anglaises et le continent*, avec un détour par *la Nuit américaine*. *L'homme qui aimait les femmes*, c'est, évidemment, un film sur l'amour, et comme tous les bons films de Truffaut, celui-ci aide à vivre. Il n'y a pas Jean-Pierre Léaud, mais, avec Charles Denner, Truffaut entretient la même relation. Son héros a seulement changé, il a grandi moralement, au sens où l'entendait Pavese.

Comme le titre l'indique, c'est une *histoire*. *Un homme, un ingénieur*, écrit ses Mémoires : il a toujours recherché la compagnie des femmes, *« sinon leur compagnie, du moins leur vision »*. Et elles défilent. *« Longues tiges » ou « petites pommes »*, ce sont surtout leurs jambes qui l'émeuvent. Pour toutes ces femmes (le nombre de ses conquêtes est incroyable) il a des coups de foudre, dans la *rue*, dans les magasins et surtout dans les restaurants, où il va seul avec son journal, car *il aime lire*, et être seul.

Il le dit, ce n'est pas « un dragueur ». C'est un séducteur qui déploie des trésors d'imagination et de patience, qui parvient à aimer les femmes en faisant comprendre à *chacune qu'elle est unique*. Par les retours en arrière qui sont ceux de son livre, par tous les événements que le livre crée en dehors de l'écriture même, on finit par découvrir sa vérité, sa vraisemblance, construites peu à peu par ce que lui disent ses maîtresses. Celle qui fera éditer le manuscrit (Brigitte Fossey) aura la mission de rassembler les éléments du portrait.

Il y a toujours eu des livres et des lettres dans les films de François Truffaut (se rappeler *Fahrenheit 451* ou la passion de lire). De même que *la Nuit américaine* était un film sur le cinéma, *L'homme qui aimait les femmes* est un film sur la littérature. Son écrivain ne s'aime pas, il estime n'avoir fait qu'aligner des records de séduction, comme autrefois sa mère tenait un compte exact de ses amants. Or Brigitte Fossey affirme qu'il a écrit une histoire de l'amour au vingtième siècle, et, visiblement, c'est ce que Truffaut a voulu faire. Ce que l'on devine du livre, c'est ce qu'il attend qu'on dise du film : qu'il est modeste et ambitieux, grave et plein de malice. Mais, comme son auteur, il n'a pas su quoi faire de son héros. Il mène à son terme, très subtilement, la construction d'un type universel (l'homme qui aime les femmes) et puis il l'abandonne. Ce n'est plus qu'une histoire.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Rex, U.G.C.-Odéon, Bretagne, Normandie, Helder, Mistral, Magic-Convention.

## Musique

### « SIEGFRIED » A MARSEILLE

*C'est sans doute la première fois qu'on assiste à l'accouchement de Sieglinde donnant naissance à Siegfried sur une scène d'opéra ! Une vision d'ailleurs admirable plastiquement et émouvante de délicatesse, qui se déroule comme dans la tête de Mime, tenant contre sa poitrine les fragments de Nothung, pendant le prélude du nouveau* Siegfried *de l'Opéra de Marseille.*

*Des diverses Tétralogies achevées ou en cours, celle-ci n'est assurément ni la moins originale ni la moins intéressante. Commencée en 1975 par un coup d'éclat et un scandale Ponnelle, elle s'est poursuivie plus sagement avec le metteur en scène Jacques Karpo et le décorateur Wolfram Skalicki qui servent l'œuvre fidèlement.*

*Mais l'interprétation musicale n'est pas moins remarquable. Sans bruit, par un travail acharné, Diego Masson, déjà l'un des meilleurs « spécialistes » de la musique contemporaine, est devenu un chef mozartien avec* l'Idoménée *d'Angers et aujourd'hui wagnérien avec ce* Siegfried. *Pas une faute d'accent, de phrasé et de style, un orchestre de Marseille homogène, ductile et en général bien sonnant, une interprétation merveilleusement détendue, harmonieuse et lyrique, très française de ton mais nullement superficielle, où les chanteurs s'épanouissent à l'aise sans risquer d'être couverts.*

*Sans doute est-ce la raison pour laquelle une distribution sans personnalités exceptionnelles s'est avérée excellente. Herbert Becker, en particulier, est un des bons Siegfried d'aujourd'hui (la concurrence n'est pas nombreuse, il est vrai), avec une voix de belle couleur, pleine d'aisance, seulement un peu trop lisse ; son apparence et son jeu de shériff vieillissant enlèvent quelque fraîcheur et vraisemblance à son personnage. Tenant fort bien la scène, il a cependant paru à bout de lyrisme dans la sublime scène finale, ainsi que la Brünnhilde de Marita Napier, sculpturale et imposante, dont le timbre de neige et d'or, si beau pourtant, a de fâcheuses baisses d'intensité et vibre trop largement.*

*La plus grande voix wagnérienne était celle de Rudolph Holtenau, superbe Voyageur (Wotan), mais Ragnar Ulfung (Mime), Marius Rintzler (Alberich) et Georges Pappas (Fafner), apparaissant après la mort du dragon comme un extraordinaire gnome précolombien (costumes d'Anne-Marie Skalicki), chantaient et jouaient, eux aussi, avec beaucoup de force expressive. Quant à Jocelyne Taillon, c'est une superbe Erda, voix de terre et de songe profond, admirable dans ce costume de déesse orientale, avec ces gestes lents tout embrumés de prophétie mal distincte.*

*Rien de révolutionnaire donc, mais rien d'inutile ou de déplacé dans cette régie d'acteurs parlante et sobre. L'idée réellement féconde, surtout devant un public qui ne voit la Tétralogie que de loin, est dans ces scènes (flash-back ou simples paraphrases du texte) qui transposent de manière visuelle les longs récits des personnages, qui actualisent les thèmes de ce mythe immense et compliqué, et assurent son unité.*

*Ainsi, outre la naissance de Siegfried, l'apparition des nains, des géants et des dieux tour à tour tandis que Mime pose ses trois questions à Wotan, la conquête de l'or sur les filles du Rhin qu'Alberich revit pendant qu'il est en sentinelle devant la grotte de Fafner, les dieux qui supplient Wotan de reprendre sa lance pour arrêter Siegfried au début du troisième acte, etc., très belles vues fondantes et silencieuses, qui enrichissent l'action sans sombrer dans l'anecdote et nourrissent la perception musicale.*

*L'ensemble des décors, sans avoir l'originalité de ceux de Svoboda à Genève ni la grandeur abrupte de ceux de Wieland Wagner, contribue à cette fusion des discours musical et scénique : la forge bric-à-brac de Mime, la forêt tout en fleurs dont les troncs et les puissantes racines deviennent le corps d'un dragon fantastique et nullement caricatural, Erda qui se profile sur un bel arrière-plan de cercles concentriques s'enfonçant au centre de la terre, le rocher embrasé de Brünnhilde qui se change en aurore bleutée d'une journée nuptiale.*

*Moins neuve, moins excitante que l'interprétation de Chéreau et Peduzzi, celle de Karpo et Skalicki se rapproche de celle de Riber et Svoboda ; elle est de plain-pied avec Wagner.*

JACQUES LONCHAMPT.

### Clôture du Printemps de Paris

*Ecrire un quatuor aujourd'hui, c'est se placer définitivement dans la descendance d'une impressionnante lignée de chefs-d'œuvre ; c'est accepter la confrontation avec le désir plus ou moins manifeste de faire preuve d'excellence. Parmi les compositeurs français qui tentèrent l'expérience au cours de ces dernières années, René Koering et Henri Dutilleux ont su d'emblée gagner la faveur du public avec la bénédiction des connaisseurs.*

*D'où peut-être le choix de ces partitions pour clore, à la salle Cortot d'une part et à l'église de Champs-sur-Marne deux jours plus tard, le Printemps musical de Paris et des villes nouvelles, ce qui permettait en outre de se rassurer sur la résistance de ces deux œuvres à une nouvelle audition, hors du cadre doré de leur création.*

*Bilan positif et d'autant plus sympathique qu'on pouvait applaudir de bon cœur, sans ce souci assez inutile d'avoir des comptes à rendre à la postérité. Une réserve cependant : bien que notablement différents quant au langage et à l'écriture, ces quatuors ne gagnent rien à une confrontation directe, sinon qu'on y perçoit certains points communs, coïncidences qui fixent l'attention et détournent du principal.*

*La soirée s'achevait par* l'Opus 127 *de Beethoven. Mais, après avoir donné le meilleur de lui-même dans la première partie, le Quatuor Parrenin a davantage montré les limites de la résistance physique de ses membres que ce qu'ils peuvent faire dans de meilleures conditions.*

GÉRARD CONDÉ.

## théâtres

### *Les salles subventionnées et municipales*

Centre Georges-Pompidou, petite salle, 20 h. 30 : la Revue parlée ; Aujourd'hui la philosophie.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Mariage de Figaro (abonn. série D).

### *Les autres salles*

Athénée, 21 h. : Equus.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : P. et M. Jolivet.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : L'impromptu du Palais Royal.
Daunou, 21 h. : Henri Tisot.
Edouard VII, 21 h. : Le café-théâtre de P. Lemaire.
Fondation Deutsch de la Meurthe, 20 h. 30 : la Religieuse.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
La Lisière, 20 h. 45 : la Double Inconstance.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Parc floral de Paris, 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.
Plaisance, 20 h. 45 : le Boa sous la cloche.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Récamier, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Loretta Strong.
Théâtre Essaïon, 21 h. : Feydeau Farreloik.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Théâtre de la Rue d'Ulm, 20 h. 30 : le Chemin de Damas.



**Lundi 2 mai**

### *Les théâtres de banlieue*

Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : la Marie Poupette.
Saint-Germain-en-Laye, salle Maurice-Denis, 21 h. : Mouloudji.

### *Les cafés-théâtres*

Au Bec fin, 20 h. 15 : Deux nanas dans le folklo ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : la Pluie en sens inverse.
Campagne première, I. 19 h. : Solo pour Vanina. — II. 19 h. : la Choucroute du cap Horn.
Café d'Edgar, I. 20 h. 30 : Boby Lapointe ; 22 h. 30 : J.-M. Thibault ; II. 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la gare, 21 h. : Pardon, j'm'excuse.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : What a fair foot.
Le Fanal-aux-Halles, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 15 : le Président.
Sélénite, I. 20 h. 45 : Je fus Nambulé ; 22 h. Rosine Favey. — II. 21 h. : Ballade pour un auteur disparu.

### *Les concerts*

Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : J.-R. Gravoin, violon, et B. Haudebourg, clavecin (Bach, Rameau, Gibbs, Soler, Cimarosa, Leclair).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orch. de chambre Bernard Thomas, dir. B. Thomas (Haendel, Torelli, Bach, Vivaldi, Boyce, Telemann).
Théâtre 13, 20 h. 45 : Concert de guitare (Frescobaldi, Cutting, Villa-Lobos, Albeniz, Ponce, Brewer).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : A. Isoir, orgue, et F. Hardy, trompette (Albinoni, Bach, Tartini, Telemann).

### *Jazz, pop', folk, rock*

Pavillon de Paris, 20 h. : Eddie and the Hot Roads.
Le Palace, 20 h. 30 : Groupe Can.
Bataclan, 19 h. 30 : Ramones et Talking Heads.

### *La danse*

Théâtre Montparnasse, 21 h. : Ballet gitan Mario Maya.
Espace Pierre-Cardin, 21 h. : Pilobolus Dance Theatre.

### *Les chansonniers*

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

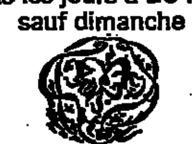
### *La cinémathèque*

Chaillot. Relâche.

### *Les exclusivités*

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ARMAGUEDON (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Pagode, 7e (705-12-15), à partir de 18 h ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Colisée, 2e (359-29-46) ; Calypso, 17e (754-10-68). V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) sauf mardi soir.
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Balzac, 8e (359-52-70).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Grand Pavois, 15e (551-44-58).









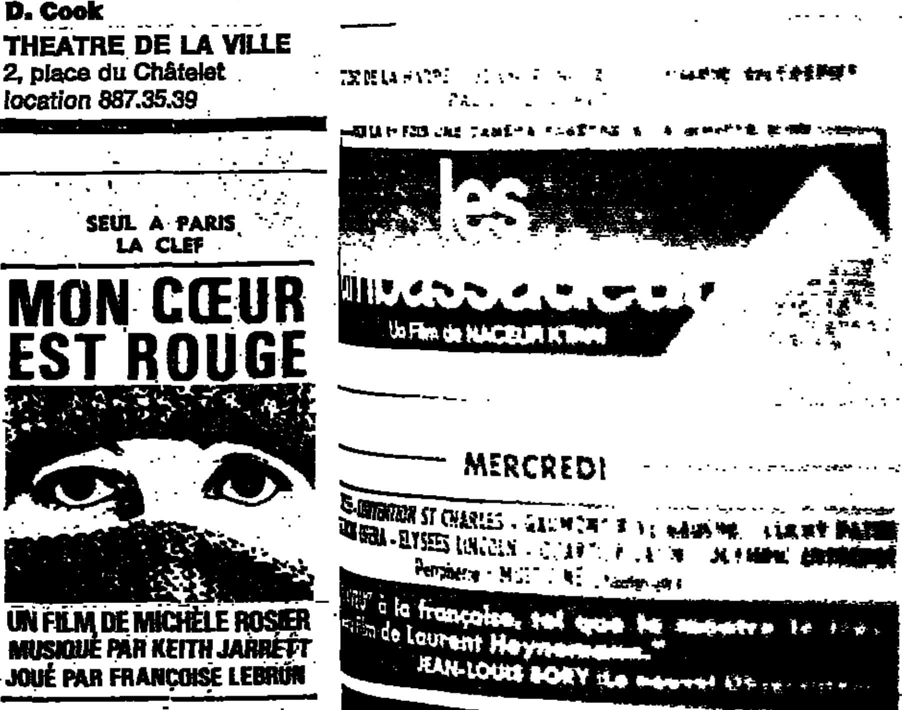


































# SPECTACLES




**CARRIE** (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Huchette (633-87-59) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Ambassade, 8e (359-19-08). V.F. : Berlitz (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

**CASANOVA DE FELLINI** (It., v.o.) (*) : Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) V.F. : Gaumont-Madeleine, 8e 073-56-03 ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

**CINE FOLLIES** (Fr.) Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

**LE COUPLE TEMOIN** (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

**DANGER PLANETAIRE** (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Secrétan, 19 (206-71-33)

**LE DERNIER NABAB** (A., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

**DERSOU OUZALA** (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)

**LE DESERT DES TARTARES** (Fr.). Grand Pavois, 15e (551-44-58). Calypso, 17e (754-10-68).

**DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

**LE DIABLE DANS LA BOITE** (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

**DIS BONJOUR A LA DAME** (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sf sam. à 17 h. et mar. s.).

**L'ESPRIT DE LA RUCHE** (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

**LA GRIFFE ET LA DENT** (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Liberté, 12e (343-01-59), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

**L'HERITAGE** (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

**HISTOIRE D'AIMER** (Ital., v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75)

**L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS** (A., **, v.o.) Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43) Napoléon, 17e (380-41-46), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)

**IRENE, IRENE** (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

**JE DEMANDE LA PAROLE** (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 17 h. 30 et 20 h.

**LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF** (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

**JULIE POT DE COLLE** (Fr.), Rex, 2e (236-83-93), U.G.C Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), George-V, 8e (225-41-46), Caméo, 9e (770-20-89) Liberté, 12e (343-01-59), U G C Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Images, 18e (522-47-94)

**LACHE-MOI LES BASKETS** (Fr.) : Français, 9e (770-33-88), Montréal-Club, 18e (607-16-21)

**LIP 73-74** (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

**LE LOUP-GAROU DE WASHINGTON** (A., *, v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

**L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS** (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)

**MON CŒUR EST ROUGE** (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)

**NETWORK** (A., v.o.) Studio Alpha, 5e (033-39-47), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

**NOUA** (Alg.), v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

**OH ! SERAFINA** (It.) (*), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

**PAIN ET CHOCOLAT** (It.), v.o. : St-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

**LES PASSAGERS** (Fr.) (*). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

**LE PAYS BLEU** (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46)

**PICNIC AT HANGING ROCK** (Aust.), v.o. Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Jusqu'à jeudi.

**PROVIDENCE** (Fr.), v. angl : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f Les Templiers, 4e (272-94-56), Ternes-Cinéma, 17e (380-10-41).

**QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX** (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)

**QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE** (A.), v.o. Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f Bio-Opéra, 2e (742-82-54), Les Templiers, 3e (272-94-56)

**LE REGARD** (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99)

**REGG'S AND BACON** (A.), v.o. : Videostone, 6e (325-60-34).

**REQUIEM A L'AUBE** (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).

**ROCKY** (A.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e, (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

**LA ROULETTE CHINOISE** (All.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).

**SALO** (It.) (**), v.o. : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

**SERVANTE ET MAITRESSE** (Fr.) : Lord Byron, 8e (225-04-31).

**LES SORCIERS DE LA GUERRE** (A.), v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52), Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)

**LA TETE DE NORMANDE SAINT-ONGE** (Can.) (**) : Studio Médicis, 5e, (633-25-97), Mac-Mahon, 17e (380-24-81)

**TOUCHE PAS A MON GAZON** (A.), v.o. : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

**TRANSAMERICA EXPRESS** (A.), v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Mistral, 14e (539-52-43).

**UN TUEUR DANS LA FOULE** (A.) (**), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Jusqu'à J., Clichy-Pathé, 18e, (522-37-41)

**VERMISAT** (It.), v.o. Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)

**VIOLETTE ET FRANÇOIS** (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Concorde, 8e (359-92-84) Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

**LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT** (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Diderot, 12e (343-19-29), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Gaité, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

**LA VIE CRIMINELLE D'ARCHIBALD DE LA CRUZ** (Esp.), v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

## *Les grandes reprises*

**AMARCORD** (It., v.f.) : Le Club, 9e (770-81-47).

**BUBU DE MONTPARNASSE** (It., v.o.) La Pagode, 7e (705-12-15) à 14 h. et 18 h.

**LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE** (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

**EASY RIDER** (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40 (sauf mar.)

**HISTOIRE D'ADELE H** (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

**JOUR DE FETE** (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), U.G.C. Marbœuf, 8e (225-47-19), Capri, 2e (508-11-69).

**JOYEUSE DIVORCEE** (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

**LE LAUREAT** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

**LITTLE BIG MAN** (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

**LA MORT D'UN CYCLISTE** (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

**NOIRS ET BLANCS, EN COULEURS** (ex-LA VICTOIRE EN CHANTANT) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Marbœuf, 8e (225-47-19), Liberté, 12e (343-01-59).

**PANIQUE A NEEDLE PARK** (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mar.).

**SOLEIL VERT** (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.

**PETER PAN** (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Marbœuf, 8e (225-47-19), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), La Royale, 8e (265-82-66), Murat, 16e (288-99-75) Secrétan, 19e (206-71-33).

## *Les festivals*

**COMEDIES MUSICALES** (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Hollywood-Hollywood. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Carrousel.

**PRESTIGE DU CINEMA SOVIETIQUE** (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74) : Solaris.

**F. TRUFFAUT**, Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Baisers volés ; 14 h. 30 : Domicile conjugal ; 16 h. 15 : l'Enfant sauvage ; 17 h. 45 : les Mistons ; les Quatre Cents Coups ; 19 h. 30 : l'Amour à vingt ans ; 20 h. : Jules et Jim ; 22 h. : la Nuit américaine ; 23 h. 45 : la Peau douce.

**ANDRE TECHINE**, Boîte à Films, 17e (754-51-50), 16 h. 30 : Barocco ; 18 h. 30 : Souvenirs d'en France

**CINEMA DIFFERENT**, Boîte à films, 17e, 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 30 : Butch Cassidy et le Kid ; 15 h. 30 : le Prête-Nom ; 17 h. : Mort à Venise ; 19 h. 15 : Panique à Needle Park ; 20 h. : Taxi driver ; 21 h. 15 : Délivrance ; vend. et sam., à 23 h 30 : Chiens de paille ; vend. et sam., à 23 h. 45 : Chewing-gum Rallye.

## *Les séances spéciales*

**AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU** (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. 15.

**AU NOM DU PROGRES** (La médecine des riches chez les pauvres ; Au diable l'école) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) à 12 h.

**BONNIE AND CLYDE** (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.

**CABARET** (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er à 24 h. (sf D., L., Mar).

**CE GAMIN-LA** (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) à 12 h. (sf S. et D.).

**CHIENS DE PAILLE** (A., v.f.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) Mar. à 21 h.

**CRIA CUERVOS** (Esp., v.o.) : Le Ranelag, 16e (288-64-44) H. Sp.

**LE DERNIER TANGO A PARIS** (It., v.o. (**) : Châtelet-Victoria, 1er à 12 h. (sf D.).

**DOLLARS** (A., v.o.) : Théâtre de la Plaine 14e Mar. à 20 h. 30.

**L'ARRANGEMENT** (A., v.o.) : La Clef, 5e à 12 h. et 24 h.

**L'ENIGME DE GASPAR HAUSER** (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h. 10.

**L'EMPIRE DES SENS** (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.

**INDIA SONG** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) à 12 h. 20 (sf D.).

**JE, TU, IL, ELLES** (Fr.) : le Seine, 5e à 12 h. 15 (sf D.).

**LENNY** (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er à 18 h.

**MEAN STREET** (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er à 16 h.

**PORTRAIT D'UNE ENFANT DECHUE** (A., v.o.) : Le Seine, 5e V. à 24 h.



## LES FILMS NOUVEAUX

**LES AMBASSADEURS**, film franco-tunisien de Naceur Ktari ; v.o. Palais des Arts, 3e (272-62-98) (mar., à 20 h 30 : débat en présence du réalisateur) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)

**LA RECOLTE DE 3 000 ANS**, film éthiopien de Hailé Gérima ; v.o : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) : Olympic 14e (542-67-42)

**L'OMBRE DES CHATEAUX**, film français de Daniel Duval. Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra 9e (073-95-48) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

**L'ADIEU NU**, film français de Jean-Henri Meunier Olympic, 14e (542-67-42) H. sp.

**LA COMMUNION SOLENNELLE**, film français de René Feret. U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; U G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)

**BEN ET BENEDICT**, film français de Paula Delsol U G C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)

**L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES**, film français de François Truffaut. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)

**UNE FEMME FATALE**, film français de Jacques Doniol-Valcroze. U G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19)

**ADOPTION**, film de M Meszaros. Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

**FERDINAND LE RADICAL**, film allemand d'Alexander Kluge V.o. : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).

**PRIVATE ROAD**, film américain de Barney Platt-Mills. V.o : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f : Haussmann, 9e (770-47-55).

**LES 23 HEURES DE MUNICH**, film américain de W.-A. Graham. V.o. Quintette, 5e (033-51-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : A B C., 2e (236-55-54) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

**TENTACULES**, film américain d'Olivier Hellman (X) V.o : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34)






BIENTOT










MERCREDI



# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 45,76 |
| "Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne) | 42,00 | 48,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 9,00 | 10,29 |
| CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC. | 70,00 | 80,08 |

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| L'IMMOBILIER | 28,00 | 32,03 |
| "Placards encadrés" | 34,00 | 38,89 |
| Double insertion | 38,00 | 43,47 |
| "Placards encadrés" | 40,00 | 45,76 |
| L'AGENDA DU MONDE | 28,00 | 32,03 |





## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

### PS Conseil

Une entreprise de constructions métalliques et mécaniques de 200 personnes, bien implantée sur son marché (matériel pour le bâtiment et l'industrie), crée la fonction de

**RESPONSABLE DES ACHATS**

Sous l'autorité du Directeur Général, il sera responsable de l'élaboration des procédures optimisant la mise en œuvre des programmes d'achats conformément aux objectifs des différents services de l'entreprise. Il sélectionnera les sources d'approvisionnement en fonction des exigences internes ainsi que des conditions du marché des fournisseurs qu'il analysera en permanence. Il négociera les contrats d'achats et assurera l'ordonnancement et la bonne exécution des livraisons aux conditions de prix et de qualité définies. Il sera également associé au contrôle de l'utilisation de la matière et participera activement à l'analyse de la valeur. Le candidat retenu, âgé de 30 ans au moins possèdera une formation de base commerciale et de gestion ainsi qu'une expérience de la fonction achats acquise dans une entreprise à caractère industriel. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 80.000 francs. Le poste est à pourvoir dans la région lyonnaise.

*Adresser C.V. sous référence A/3426 M à :*
**PS CONSEIL**
9, rue Jacques-Moyron, 69006 Lyon
*Discrétion assurée*

### LA GUILDE INTERNATIONALE DU DISQUE

Une des plus importantes sociétés de vente par correspondance, spécialisée non seulement dans la diffusion de disques, mais aussi dans l'édition de livres (CERCLE DU BIBLIOPHILE - RENCONTRE) recherche pour son siège à EVREUX :

**ASSISTANT GESTION DES STOCKS**

Formation type I.U.T.
Expérience souhaitée dans un poste similaire au sein d'une Société commerciale de distribution.

Le candidat retenu devra très rapidement faire preuve d'une rigueur méthodique alliée à un esprit curieux pour seconder efficacement le chef de service.

**CHARGÉ D'ÉTUDES MARKETING**

Formation Sup. de Co, Sciences Eco ou équiv. avec, si possible, première expérience pour participer avec l'équipe déjà en place à
- l'établissement des prix de revient et des statistiques publicitaires ;
- l'analyse du comportement clientèle ;
- la préparation et le suivi du plan Marketing.

*Une mémoire sûre, le goût de l'analyse des chiffres sont indispensables pour assumer la fonction.*

Les deux postes sont à pourvoir avant juillet. Les candidats sont priés d'envoyer une lettre manuscrite avec curriculum vitae + photo au Département des Relations Sociales de la Guilde Internationale du Disque, B.P. 1900, 27000 EVREUX.

### TIMBER-MAT S.A.

Leader du marché forestier
recherche d'urgence

**ATTACHÉ COMMERCIAL**
Secteur Nord-Est

Sérieux, dynamique, résolu à réussir. Intéressé par excellente situation. Habitation souhaitable : département Aisne.

Envoyer curric. vitae dét. à TIMBER-MAT S.A., 60700 Fleurines - Tél. : (15-4) 454-10-22.

### CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE D'ORLEANS

recrute

**DIRECTEUR**

à partir du 1er septembre 1977.
Ecrire au *Président* (Carré Saint-Vincent), 45000 ORLEANS, avant le 15 mai 1977.
Joindre curriculum vitae détaillé.

Rapport succinct des actions ou expérience antérieures, motivations et ambitions.

### CENTRE FORMATION OYONNAX (01)

recrute pour le 1er septembre prochain

**ASSISTANT FORMATION**

— Collaborateur immédiat du responsable de Centre,

— Sa mission sera de conseiller les entreprises, d'élaborer des programmes, d'animer lui-même des stages.

— Il sera de formation technique supérieure :

**INSA - CESI - IUT**

— et aura déjà une expérience d'entreprise.

— La rémunération de départ sera de l'ordre de 50.000 francs.

— Les candidats motivés enverront leur demande de manière très précise à :

**C.E.P. - CONSEIL**
37, avenue Gambetta. — 74000 ANNECY.
(Référence F. 304.)

*Une réponse leur est garantie.*

### STRATEGIE ET GESTION COMMERCIALE

ELECTRONIQUE ET/OU INFORMATIQUE

Rattachés à l'un des plus grands groupes français, les biens *d'équipement* électro-mécaniques que nous produisons, sont leaders dans le marché privé. Nos B.E. ont développé une nouvelle gamme de produits à base technologique électronique et nous recherchons pour en assurer la pénétration sur le marché un CADRE COMMERCIAL ayant une expérience de quelques années dans la gestion d'un service commercial de produits à technologie voisine (ordinateurs - téléphonie - électronique rapide).

Subordonné à la Direction Commerciale, il concevra, proposera, mettra en oeuvre la commercialisation au sens large de ces nouveaux produits en s'appuyant sur le réseau de distribution *existant (supports technico-*commerciaux, doc., formation et information, prévisions). Il maintiendra d'étroits contacts avec les ingénieurs de la Direction Produits, B.E. et Services Ventes et saura *s'intégrer dans une équipe jeune. Agé de 30 à 40 ans*, de FORMATION INGENIEUR électronicien ou informaticien, il parlera si possible l'Anglais. Il s'agit d'un poste passionnant et évolutif concernant des biens d'équipement dont la technologie remplacera les installations actuelles.

RESIDENCE : Grande ville touristique et universitaire de l'EST.

Faire offre avec C.V. détaillé + photo sous réf. N° 2498 à notre Conseil qui vous garantit une totale discrétion.

20, avenue de la Paix
*67000 STRASBOURG*
managing

### IMPORTANTE ENTREPRISE DE STRASBOURG

recherche pour son Laboratoire

**TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN ÉLECTRONIQUE**

*pour étude et mise au point schémas de base* de circuits logiques et analogiques.
En relation avec différents services techniques de l'entreprise, le candidat retenu bénéficiera d'une large autonomie.
Expérience requise d'au moins un an dans une fonction similaire.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 439, HAVAS STRASBOURG.



## emplois internationaux emplois internationaux

### EXPANSIAL

**Recherche pour les départements *d'une importante Société Algérienne* d'ingénierie Industrielle**

**Département architecture**
**- Architectes :**

| | |
|---|---|
| • Chef de projet études architecturales bâtiments industriels | REF. 2592 M |
| • Pour bâtiments para-industriels (connaissances structures souhaitées) | REF. 2519 M |

**Département génie-civil**
**- Ingénieurs :**

| | |
|---|---|
| • Etudes et suivi de réalisation pour bâtiments industriels et para-industriels *spécialité BA* | REF. 2515 M |
| • Calculs constructions métalliques | REF. 2505 M |

**Direction des travaux**
**- Ingénieurs :**

| | |
|---|---|
| • Pour Direction de chantier industriel | REF. A2535 M |
| • Pour Direction de chantier industriel (connaissances charpente métallique exigées) | REF. B2533 M |
| • Pour Direction de chantier construction traditionnelle | REF. C2553 M |
| • Normalisation et Standardisation | REF. 2529 M |

*Une solide formation de base et une expérience professionnelle d'au moins 5 années, assureront à des candidats de valeur, une carrière très motivante*

Il est offert :
- De bonnes conditions de séjour
- logement assuré
- sécurité sociale et retraite cadre
- Une rémunération selon compétences (nette d'impôt et en partie transférable)

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante, à :
- EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT

### Attachés Commerciaux à l'Exportation

### Matériels BTP

Chez nous, les attachés commerciaux à l'exportation ne *sont pas des vendeurs solitaires. Ils bénéficient* de relais établis et actifs : des agents sur le terrain, des correspondants au siège, un appui logistique efficace.

Les territoires qui leur sont confiés couvrent conjointement des pays européens et des pays en développement (Moyen-Orient, Maghreb, Afrique Noire,...).

Nous leur assurons une formation technique permettant de bien connaître les matériels fabriqués par notre société qui sont destinés à la fabrication, au transport et à la mise en place du béton.

Ils se déplacent, forcément beaucoup et parfois longtemps, mais nous savons en tenir compte, concrètement.

Si vous voulez promouvoir notre image, connue déjà dans le monde entier, développer nos ventes, dans un secteur et avec des objectifs précis, écrivez rapidement aux consultants de SIRCA *sous référence* 77101/M en précisant votre expérience dans le domaine de la vente à l'exportation, des BTP et vos connaissances linguistiques.



**Sirca**
33, rue Galilée - 75116 Paris

### Dans le cadre de l'accord de coopération entre l'Université de CONSTANTINE et l'Université PARIS-NORD

**RECRUTEMENT pour L'UNIVERSITÉ DE CONSTANTINE (ALGÉRIE)**

(Rentrée universitaire 1977-1978)
de

**6 ENSEIGNANTS** niveau Maître - Assistant minimum

dont
1 en Linguistique générale et appliquée.
1 en Psycholinguistique.
1 en Sociolinguistique.
1 en Didactique des langues étrangères.
1 en Critique littéraire et théorie de la littérature.
1 en Littérature maghrébine.

DUREE : 2 ans minimum, renouvelable.

Les lettres de candidature et curriculum vitae sont à adresser AVANT LE 12 MAI 1977 à :
Université PARIS-NORD,
U.E.R. Lettres et Sciences Humaines,
avenue Jean-Baptiste-Clément,
93430 VILLETANEUSE.

### STÉ MINIÈRE AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

recherche

**CADRE COMPTABLE CONFIRMÉ**
(30 ans minimum)

Le candidat possédera un diplôme d'enseignement supérieur plus D.E.C.S.

Il aura une grande pratique de la comptabilité générale dans une entreprise industrielle. Participera aux contrôles internes et budgétaires.

Des connaissances en informatique seraient appréciées.

Rémunération intéressante, bonnes conditions de vie familiale assurées, logement, école, congés 2 mois par an.

Env. C.V. et photo n° 10.422 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

### IMPTE STÉ DE TRAVAUX PUBLICS

recherche pour son département

ECHAFAUDAGES CHARPENTES MÉTALLIQUES

**UN COLLABORATEUR**

ayant formation technique en constructions métalliques

Bonne expérience commerciale, parlant et écrivant parfaitement l'anglais.
Après une période de stage, recevra une affectation dans un pays anglophone du MOYEN-ORIENT.

Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 10.689, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transm.

Importante Société recherche pour ses activités outre-mer

**COMPTABLE MATIÈRES**

Min. 35 ans, bonne expér. de la comptabilité analytique, sens de l'organisation et du commandement, le candidat devant être responsable d'une équipe de 10 à 12 personnes.
Adr. lettre manuscrite sous réf. CD/2004 avec C.V., photo, prétentions CFDT, 13, rue de *Monceau*, 75008 PARIS.

Pour sa succursale du GABON, société recherche son

**CHEF COMPTABLE**

Niveau B.P. ou B.E.C.S.
Références sérieuses exigées.
Libre très rapidement.
Expér. africaine très appréciée.
Env. C.V. et prétentions à : COFITEC, 43, r. François-Gérard 75016 PARIS.

**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**

Rech. pour centre vacances 100 lits rés. Evian (Hte-Savoie)

**DIRECTEUR GESTIONNAIRE**
Maison familiale
diplômé colonies de vacances expér. et référ. indispensables concernant gestion, animation culturelle et sportive.
Permis T.C. indispensable
Libre 1er juin 1977

***ECONOME GESTIONNAIRE***
Notions comptables
Expér. et référ. gestion collect. indispensab. Permis V.L. exigé
Libre 1er juin
Env. C.V. Comité d'Etablissem. Aéro-Spatial, Route de Verneuil 78130 LES MUREAUX

NEGOCE 25.000.000 C.A.
*Région malouine, recherche*
CHEF COMPTABLE expérim.
salaire 75.000 F an.
Ecr. HAVAS Rennes n° 910 E qui transmettra.

S.S.C.I. ABBEVILLE
Rech. URGENT
Programmeur très expérimenté GAP II, DIDK, 3741. Contrat *temporaire. Poste à pourv. d. sie*
Ecr. n° 8870 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Dynamique et importante *Société*
(Production de Fabrication)
créant département SANITAIRE

recherche

**— UN DIRECTEUR COMMERCIAL**
**— UN CHEF DES VENTES**
**— DES AGENTS COMMERCIAUX**

Connaiss. du marché nécessaire.
Ecr. AG. HAVAS n° 339, BP 709 53002 LAVAL qui transmettra.

**PUBLICIS CONSEIL**
NANCY
recherche
Dans le cadre de son important *développement régional*

**UN CHEF DE PUBLICITÉ**
SENIOR

Pour animer et gérer un des tous premiers budgets d'électro-ménager.

*Une expérience de plusieurs années en agence ou chez annonceur sur des produits similaires est indispensable.*

*Le poste est à pourvoir à Nancy*

Envoyer C.V. complet et photo à CLAUDE REGNIER,
14, rue du Haut-Bourgeois,
*54000 NANCY.*
Rappeler référence M. 34.
Discrétion assurée.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES
recherche

**DESSINATEUR-COMMIS DE VILLE**
Ayant notions de métré *et de topographie, avec* quelques années de pratique.

pour Région de ROUEN.

Adres. C.V. n° 10.313, *Contesse* Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er.

IMPORTANTE SOCIETE ACIERS SPECIAUX
recherche pour
*Usine région Midi*

**INGÉNIEUR D'ENTRETIEN LAMINOIRS**
Dépannage + entretien préventif.

Expérience 5 à 10 ans dans industrie lourde.
Evolution assurée au sein d'un groupe important.
*Salaire fonction de l'expérience.*

Env. C.V. + photo n° 10.595 Contesse Publicité, 20, avenue *Opéra, 75040 Paris Cedex 01.*

**ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES**
**296-15-01**

### Le Monde INFORMATION-EMPLOI

**Afin d'aider nos lecteurs dans la recherche d'un emploi, nous publierons à cet emplacement chaque lundi et mardi des informations pratiques. Elles devront être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.**

**CURRICULUM VITAE - N° 1**

Votre curriculum vitae doit pouvoir se distinguer par une *lecture aisée et rapide* : il est souhaitable qu'il comprenne cinq chapitres distincts :

- *présentation de votre identité*
- formation
- langues
- expérience *professionnelle*
- éventuellement d'autres activités (publication, enseignement, etc.)

Ce document ne doit pas être trop long, une ou deux pages suffisent. Les phrases seront courtes et constitueront une description claire de vos activités et réalisations professionnelles.

---

Dans le curriculum vitae, il est préférable de se limiter aux *informations factuelles, invariables* ; ce qui est négociable (salaire, date de disponibilité, etc.) pourra être mentionné dans la lettre de candidature si l'entreprise le demande dans l'annonce.

Evitez les considérations trop personnelles ou moralisantes. L'intérêt suscité par votre candidature sera essentiellement fonction de votre formation et des réalisations décrites dans le curriculum vitae.

---

Aux Etats-Unis, le dernier poste occupé est généralement privilégié, c'est pourquoi il est indiqué au début du curriculum vitae.

En France, il semble préférable de l'agencer de manière chronologique, afin de mettre en évidence votre progression professionnelle : mentionnées en début de ligne, les dates peuvent constituer des points de repère qui facilitent la lecture.






REPRODUCTION INTERDITE

## emplois régionaux

CENTRE FORMATION
OYONNAX (01)

ASSISTANT FORMATION

INSA - CESI - IUT

C.E.P. - CONSEIL

STRATEGIE ET GESTION COMMERCIALE

TECHNICIEN SUPERIEUR EN ELECTRONIQUE

Le Monde INFORMATION-EMPLOI





## emplois régionaux

**GROUPE GUYOMARC'H**

recherche
POUR LA DIRECTION
MARKETING
d'une de ses filiales (Midi)
en pleine expansion

# DIRECTEUR COMMERCIAL

- responsable de la stratégie de développement France ;
- rattaché directement à la Direction Générale ;
- responsable de plusieurs départements de vente groupant une vingtaine de commerciaux.

Le candidat devra avoir :
— plusieurs années (min. 7 à 8 ans) d'expérience marketing et/ou commerciale ;
— des aptitudes réelles à la prévision de plan marketing, à la négociation ainsi qu'à la direction d'une équipe de vente.

La connaissance d'un groupe agro-alimentaire serait appréciée.
Le salaire sera en rapport avec la compétence.

Envoyer curric. vitae et prétent. à O. Chassagne, 21, rue de la Plaine. — 75020 PARIS.

---

**IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL**

recherche pour SA FILIALE

située en SAONE-ET-LOIRE

SON

# DIRECTEUR COMMERCIAL

(ESCP - ESSEC et HEC)

30 ans minimum, possédant une bonne expérience dans la diffusion d'accessoires et composants destinés à l'équipement des automobiles.

Ce poste nécessite obligatoirement :
une maîtrise correcte de l'anglais et de l'allemand et une disponibilité pour des déplacements en France et l'étranger assez fréquents.

La rémunération de départ ne saurait être inférieure à 120.000 F par an.

Adr. C.V. man., photo à no 10.438 CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PARFUMERIE**

recherche pour son usine située en
REGION VAL DE LOIRE

# Directeur des achats

Une connaissance précise du marché de l'approvisionnement en parfumerie, une expérience confirmée des achats et des qualités d'organisateur certaines, seront les éléments de notre choix.

Sous l'autorité du Directeur de l'usine, il centralisera et contrôlera les achats et approvisionnements, établira les procédures et assurera le suivi de nos commandes chez nos fournisseurs. Il optimisera la gestion des stocks de matières premières et des matériels de conditionnement.

REMUNERATION SELON TITRE ET EXPERIENCE
FRANÇAIS - ANGLAIS EXIGE

Ecrire avec C.V. et photo sous la référ. 39.407
PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur. 75002 PARIS. qui transmettra

---

# DIRECTEUR MARKETING & ACHATS

Cette société très spécialisée du second œuvre (300 pers., créneau en expansion), fonctionne en DPO à travers 15 Agences d'action-terrain. Son manager cherche un second, à qui il confiera deux missions prioritaires : la stratégie du développement de l'entreprise, la politique des achats et approvisionnements. Un jeune Ingénieur (32 ans minimum) ayant l'expérience marketing et bâtiment serait particulièrement bien accueilli. Rémunération selon valeur personnelle. Réponse aux candidats retenus avant le 20 mai. Adresser sous No 555, C.V. détaillé, avec référ., photo, et salaire actuel au

BRETAGNE
VILLE UNIVERSITAIRE

CEIP Conseil d'Entreprises
Le Cruguellic
56270 PLOEMEUR

---

**Société installée en NORMANDIE**

OFFRE À :

# JEUNE DIPLOME Gde Ecole

1 AN D'EXPERIENCE

considérant l'informatique comme une première étape dans sa carrière :
— un poste opérationnel dans une équipe de jeunes ANALYSTES-PROGRAMMEURS ;
— une formation de haut niveau technique de par la dimension des projets à développer ou à mettre en place et l'importance du budget réservé aux études informatiques ;
— une opportunité de se former aux différents aspects de la gestion d'une entreprise moderne
et décidera ultérieurement AVEC LUI d'une évolution en fonction de ses ambitions et de ses compétences.

Le secteur dans lequel nous évoluons, notre nom vous en apprendront plus sur cette offre si vous envoyez une lettre manuscrite avec C.V. et photo, sous la référence numéro 636.699, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra

---

**Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.**

---

## offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

CHARTRES

# Chef de Service Informatique

Société de produits de beauté, filiale française d'un groupe international, recherche son chef de service informatique. L'homme que nous recherchons devra optimiser les traitements existant sur le matériel et avec le personnel actuel (B 700 et 4 personnes) et définir l'évolution du système dans le cadre de l'expansion rapide prévue.

Le candidat retenu aura :
- un âge de 30 ans minimum
- une expérience pratique de l'analyse et de la programmation (Cobol et RPG2 indispensables)
- une connaissance des applications facturation, gestion des stocks et contrôle de production
- le sens de l'initiative et de l'autorité.

La pratique de l'Anglais serait un atout supplémentaire. La rémunération annuelle de départ sera de 80 000 F au minimum suivant l'expérience du candidat.

sélé CEGOS

Envoyer CV manuscrit, photo récente et prétentions sous la réf. 6057/M à Fr. ROUSSEAU - Sélé-CEGOS - 33, quai Galliéni - 92152 SURESNES qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

---

# LE SERVICE INFORMATION

D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
(2,5 milliards de francs de C.A., 12000 personnes)
recherche un

# CHARGE DE RELATIONS PUBLIQUES

70.000 F. +

Adjoint au chef de service, il a pour fonction la collecte, la mise en forme et la diffusion de l'information auprès du personnel des différentes sociétés du Groupe en France et à l'Etranger. (journaux internes, dossiers et réunions d'information, montages audiovisuels, etc.).

Agé de 30 ans environ le candidat doit être disponible et dynamique, avoir un bon contact et le sens du travail en équipe, savoir rédiger, être précis et rigoureux. Une formation supérieure en communications (IRP, CELSA par exemple) ainsi qu'une expérience de plusieurs années en RP Internes, de préférence, sont indispensables.

Adresser candidature avec curriculum vitae détaillé, photo, lettre manuscrite et prétentions à CONTESSE PUBLICITE sous référence 10077, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

# MANPOWER

recherche pour PARIS 8ème

# 1 Collaboratrice

Bilingue-anglais

FONCTIONS :
- recrutement, détachement et gestion du personnel administratif et comptable,
- contacts avec les responsables des sociétés qui font appel à nos services (téléphone et visite).

*POUR REUSSIR, un niveau secondaire et surtout le goût des relations commerciales sont nécessaires.*

APRES FORMATION,
VOS QUALITES PERSONNELLES
DEVRONT FAIRE LE RESTE.

Poste à pourvoir rapidement

*Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à* J.F. GUITTON
DIRECTION DU PERSONNEL
88, rue Lafayette 75009 PARIS

---

Filiale française d'un Groupe européen spécialisé dans les machines, procédés et produits D'EMBALLAGE INDUSTRIEL (région parisienne), crée le poste d'

# adjoint au directeur commercial

qui sera chargé de la COORDINATION des différents services commerciaux :
- ventes (16 représentants),
- services après-vente (20 techniciens + atelier),
- administration des ventes (7 personnes),
- projets nouveaux.

Ce poste demande une expérience concrète de plusieurs années à un poste de responsabilité dans la commercialisation de produits industriels, le marketing en industrie et l'organisation des ventes.

Bonne connaissance de l'ALLEMAND souhaitée.



Écrire avec CV détaillé en précisant la rémunération actuelle, sous réf. 34743 M à Monique PRISSARD - PLEIN EMPLOI 10, rue du Mail, 75002 PARIS.

---

Importante Société d'ingénierie implantée à PARIS
recherche

# INGENIEUR SUIVI DE FABRICATION

Au sein de l'une de nos divisions travaillant sur un produit de grande série à haute technicité, il sera chargé de la mise en place et de la gestion de plans de surveillance au cours de la fabrication. Responsable d'une équipe d'ingénieurs et techniciens, il sera amené à réaliser fréquemment des enquêtes produit chez le fabricant. Cette fonction englobe l'étude critique des méthodes et moyens de contrôle utilisés en atelier.

Dans ce poste, nous verrions bien un ingénieur diplômé d'au moins 30 ans, justifiant d'une expérience industrielle acquise en mécanique, fabrication de série, B.E., contrôle qualité. Anglais parlé et écrit nécessaire.

Ecrire No 10.175 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

# LABORATOIRES LAROCHE NAVARRON

120 MILLIONS DE C.A. DONT 30% A L'EXPORTATION
3 FILIALES ETRANGERES

recherchent pour leur siège à la DEFENSE

# UN(E) JURISTE D'ENTREPRISE

Dépendant du Directeur Administratif et Financier,

IL (ELLE) AURA :
— un rôle de conseil pour l'ensemble des problèmes juridiques de la société (Droit commercial, du travail et des sociétés),
— la responsabilité d'un certain nombre de tâches de secrétariat général (contentieux, assurances, gestion des immeubles...).

LE(LA) CANDIDAT(E) :
— sera diplômé(e) de l'enseignement supérieur,
— possèdera une bonne maîtrise de l'Anglais (écrit et parlé) et si possible de l'Espagnol,
— présentera une expérience de juriste d'entreprise de plusieurs années, orientée de préférence sur la rédaction des contrats de coopération inter-entreprises.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions au Service du Personnel, 20, rue Jean-Jaurès - 92800 PUTEAUX.

---

# Mini informatique

Nous ne sommes pas seuls à nous développer sur ce marché porteur que nous avons «ouvert» il y a quinze ans. Doubler régulièrement son chiffre d'affaires tous les deux ans reste une performance, qui exige une croissance parallèle de nos effectifs. Cela explique nos nombreuses campagnes de recrutement, notamment dans le domaine commercial. Dans le cadre de ce développement prévu, le chef du département O.E.M., «ensembliers», crée deux nouveaux postes en région parisienne, et souhaite vous joindre à son équipe commerciale.

# Ingénieurs responsables

## de la commercialisation de nos ordinateurs

Il ne vous demandera pas seulement de vendre nos produits, tâche que leur haute qualité technique rend relativement aisée, mais d'abord d'être capable de conseiller vos clients sur le choix du matériel le mieux adapté à la solution informatique qu'ils proposent aux entreprises, où l'ordinateur est une partie d'un ensemble, et aussi de les suivre en passant du stade expérimental à celui de la négociation de contrats portant sur des séries et des marchés souvent importants. Outre une très bonne pratique de l'anglais, vous avez une formation technique supérieure et une expérience de vente de biens d'équipement ou produits industriels de haute technicité (informatique, électronique...). La réputation de nos produits, la qualité de notre formation, le style de travail de notre société, vous en avez sans doute une certaine connaissance. Donnez-vous les moyens de vous en faire une idée plus précise en adressant votre dossier sous réf. E 05 à Yves Sarrazin, Digital Equipment France 18 rue Saarinen Silic 225-94528 Rungis Cedex

digital

---

bis

*la plus importante Société de Travail Temporaire en Europe (700 millions de F de CA en 1976), avec une diversification rapide dans d'autres domaines du tertiaire : Informatique, Formation, Assistance technique aux entreprises...* recherche UN

# praticien du droit du travail

## licencié ou docteur en droit

ayant acquis une expérience spécialisée dans le Service du Personnel ou le Service Juridique d'une grande Société.

Rattaché au Directeur Administratif, il prendra progressivement des responsabilités dans les différents domaines de la gestion du personnel et des relations sociales.

Ce poste débouche sur une formation de Direction du Personnel.

Écrire avec CV détaillé en précisant la rémunération actuelle, sous réf. 34744 M, à Monique PRISSARD,

plein emploi
10, rue du Mail PARIS 2e

---

**CHAUSSON**

recherche pour son
**Service Informatique Equipé**
— d'un ordinateur IBM 370/135 bandes et disques ;
— travaillant en multi-programmation DOS-VS et POWER ;
— liaisons T.P. avec les autres usines.

# PUPITREURS confirmés

NIVEAU BAC

# PROGRAMMEURS

# ANALYSTES PROGRAMMEURS

Connaissance COBOL, DOS et méthode WARNIER. D.U.T. ou niveau - Deux années d'expérience.

Lieu de travail : ASNIERES.

Ecr. ou se prés. de 8 h. à 11 h. et de 13 h. 30 à 15 h. 30. 157, av. des Grésillons - 92 Gennevilliers.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
filiale d'un groupe puissant, diffusant des produits de grande consommation à travers quelques établissements en province
recherche

# CONTROLEUR DE GESTION

Le candidat aura :
— 30 ans minimum ;
— plusieurs années d'expérience (le passage dans une société anglo-saxonne réputée pour ses méthodes serait apprécié) ;
— un sens aigu des réalisations.

Il dépendra du Directeur Général. Le lieu de travail est à PARIS. Des déplacements de courtes durées sont à prévoir.

La rémunération sera fonction de la qualité professionnelle du candidat.

Réponse et discrétion assurées à votre lettre manuscrite, C.V., photo, rémun. adressés sous réf. 39.397.
PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur. 75002 PARIS. qui transmettra.

---

**LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL**
recherche

# DÉLÉGUÉS MÉDICAUX

REGION PARISIENNE
— dynamiques, disponibles ;
— particulièrement ouvert aux contacts humains ;
— libres immédiatement ;
— niveau de formation exigé : Bac minimum ; études scientifiques médicales ou pharmaceutiques souhaitées.

Adresser curriculum vitae et photo sous no 7.889, FRANCACIP, 17, rue de la Banque, Paris (2e).

---

**L'UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS D'**

# ASSURANCES

recherche pour ***Paris 9°***

# ANALYSTES

pour s'intégrer à une équipe travaillant sur matériel IBM 370 DOS/VS, CICS/VS, DL1.

Ces postes conviendraient à des candidats :
- diplômés de l'enseignement supérieur 2e cycle ou grandes écoles;
- si possible expérience de l'analyse ;
- pratique de la programmation COBOL;
- connaissance appréciée du CICS/VS - DL1 - bases de données et de comptabilité.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à No 10817 Contesse Publicité 20 avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

Nous sommes une Société française de première importance.

Nous recherchons quelques

# PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après un STAGE REMUNERE, d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F mensuels.

Nous leur offrons :
— Une formation complète ;
— Une activité prenante ;
— Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecr. à 2.925 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
— SOIT de bonnes études,
— SOIT la preuve de leur personnalité.

## offres d'emploi

Nous sommes un important Groupe de constructions aéronautiques, leader dans son secteur d'activité.

**Nous offrons à un Cadre diplômé** d'une école supérieure de commerce (option finances et comptabilité) ou équivalent avec DECS, âgé de 30 ans minimum, ayant acquis une première expérience en milieu industriel ou dans un cabinet, présentant de solides connaissances en comptabilité générale et analytique, une bonne capacité rédactionnelle, de devenir :

# cadre comptable

### DU SIEGE SOCIAL A PARIS

Outre des missions particulières, ce poste comporte notamment :
- le suivi de dossiers fiscaux complexes,
- l'élaboration et la diffusion des règles comptables pour tous les établissements;
- le contrôle des postes du bilan (immobilisations, clients, débiteurs divers...).

La connaissance de l'anglais ou de l'allemand serait appréciée.

Dans le cadre d'une politique de mobilité et de gestion des carrières cadres, de larges possibilités d'évolution sont ouvertes à tout candidat de valeur.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions, sous No 10.282 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

QUI ?
— Société d'Etudes et Réalisations Industrielles dans domaine manutention continue charges isolées - 600 pers. - C.A. 120 millions - 70 % du marché.

OU ?
— Région Parisienne.

Recherche

## CADRE SUPÉRIEUR DE DIRECTION

— 35 ans minimum ;
— Formation supérieure : Grandes Ecoles ou Université :
— Anglais et allemand indispensables ;
— 10 ans expérience dans secteur industriel de vente sur devis (ex. engeenering).

Mission : directement rattaché au Président, il sera dans un premier temps, et pour faciliter son intégration, appelé à remplir des missions ponctuelles de tous ordres : organisation, études fonctions, gestion, commerciale, etc., à moyen terme (3 ans) ; il devra avoir prouvé son aptitude à remplir complètement la fonction de :

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

- La dynamique qui préside à la vie de l'entreprise implique que le candidat dispose d'une forte capacité « entreprenariale » et assimile son destin à celui de l'entreprise.
- Le salaire d'embauche (120.000 F/an) sera évolutif en fonction du paramètre personnel.
- Les candidats auront communication verbale des résultats de l'examen de leur dossier.
- Le candidat choisi sera suivi et intégré, avec l'assistance de notre cabinet pendant 1 an.

Envoyer C.V. manuscrit et détaillé avec photo sous référ 9.185 F.L. à :

MORENO CONSEIL

17, rue Courmeaux,
51100 REIMS.

---

# assistant chef de produits

BSN-Gervais Danone, premier Groupe Alimentaire français, propose à un HEC, ESSEC, ESCP, MBA..., débutant, de se former au marketing grande consommation au sein de la Direction des produits d'EVIAN.

Il sera associé au travail d'un chef de produits sur des marques nationales de boissons et se verra rapidement confier des responsabilités concrètes lui permettant l'acquisition des techniques et méthodes de la gestion de produits.

Des stages dans la Vente ou le Marketing grande consommation seront des compléments appréciés à une formation initiale de haut niveau. BSN-Gervais Danone souhaite retenir un candidat présentant un fort potentiel de développement personnel et professionnel.

Lieu du poste : NEUILLY (92).

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. J 05, à BSN-Gervais Danone Direction de l'Encadrement 7, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

---

**Groupe Chimique Important**

(Neuilly-Sablons)

recherche

## CADRE FISCALISTE

MISSION :
- sous la responsabilité du Chef de Service, traitement d'un certain nombre de problèmes fiscaux au niveau d'une grande entreprise industrielle, y compris supervision des impôts locaux.

PROFIL :
- Technicien de la fiscalité ayant si possible déjà une certaine expérience.
- connaissances en droit et en comptabilité souhaitées, anglais apprécié.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé en précisant rémun. souhaitée, ss le n° 10.881 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

---

Banque Populaire

**CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES**

recherche pour PARIS

## ORGANISATEURS-FORMATEURS

(Référence 423)

- Pour CONSEILLER les banques du groupe en en organisation, animation et formation commerciales;
- Pour ANIMER des réunions et des séminaires de formation regroupant des exploitants

NOUS DEMANDONS :
— Une formation économique, commerciale ou/et psychologique;
— Une pratique du conseil, de l'animation, et/ou de la formation;
— Si possible, une expérience bancaire de 3 à 5 ans acquise de préférence en Exploitation;
— De la disponibilité, ce poste impliquant de fréquents déplacements en province.

## ORGANISATEUR-CONSEIL

(Référence 424)

- Pour CONSEILLER les banques du groupe dans leur fonction d'Exploitation, notamment en matière de gestion marketing et de planification d'exploitation. ...

NOUS DEMANDONS :
— Une nette aptitude à la fonction de Conseil ;
— Une formation supérieure économique ou commerciale;
— Une connaissance du marketing et/ou de la banque;
— Une pratique de l'animation des groupes de travail;
— Une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans un des domaines cités.

Ce poste implique de fréquents déplacements en province, de courte durée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en précisant vos prétentions, sous référence indiquée à C.S.B.P., Service du Personnel 131, avenue de Wagram, 75847 PARIS Cedex 17

---

Nous sommes dans notre spécialité — Primes marchandises — et sur le plan international, les collaborateurs essentiels de clubs du livre, maisons d'édition, etc. Grâce à nos conceptions, nos clients sont en mesure d'augmenter considérablement le nombre de leurs membres et adhérents. Dans le cadre de notre propre expansion à l'étranger, nous cherchons un

## DIRECTEUR DES VENTES

ambitieux et dynamique

Vous devrez, après une période de mise au courant approfondie dans notre maison, être en mesure de créer à Paris notre bureau pour la France, intensifier les relations existantes et, grâce à votre prospection, conclure de nouvelles possibilités de vente.

Vous serez âgé de 30 ans environ, vous ferez preuve de beaucoup d'initiative personnelle pour mener consciencieusement et habilement les négociations. La connaissance de l'allemand ou de l'anglais (parlé-écrit) est indispensable.

La rémunératoin sera entièrement conforme à vos exigences et vous pourrez compter sur notre soutien dans tous les domaines, même après votre période de mise au courant.

Prière d'adresser votre candidature avec les documents d'usage, à l'attention de M. Wim Remmers. H. SCHNEIDER K.G. Verkaufsförderung

Strandbaddam 4/Postfach 309,
2000 WEDEL/HOLSTEIN - Westdeutschland
Tél. 19-49-4103-6091 (App. 35).

---

**GROUPE DE PRESSE ET EDITION**
(C.A. 74 : 31 M. ; C.A. 77 prévu : 50 M.),
nous créons à PARIS le poste

## DIRECTEUR MARKETING VENTES AUX ENTREPRISES

### 130.000 +

*Responsable du développement des ventes en* C.A. et marge d'une nouvelle ligne de produits vendus au numéro (200F.) ou par abonnement (2000 F.), il :

- étudie et analyse en *permanence l'évolution* du marché,
- agit sur les différents moyens de promotion (vpc, publicité directe, courtage, etc...),
- vend à une clientèle d'entreprise.

Situation intéressante et évolutive pour cadre commercial confirmé, 32 ans minimum, de formation supérieure. Son expérience témoigne d'une mentalité "d'entrepreneur", d'imagination commerciale alliée à une grande rigueur de gestion.

Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et rémunération actuelle sous réf. M668, à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI

13 bis, rue Henri Monnier - 75009 PARIS.

---

Importante Société de produits **ALIMENTAIRES** étoffe son **DÉPARTEMENT MARKETING** et recherche

# chef de produits junior

Il a 2 à 3 ans d'expérience comme assistant et possède une solide technique marketing dans une branche similaire.

A court terme, il aura la responsabilité d'une gamme de produits, leader sur le marché *français*.

Lieu de travail : **PARIS, BANLIEUE NORD-OUEST.**

Écrire avec CV détaillé en précisant le *salaire actuel, sous réf. 34745 M* à PLEIN EMPLOI
10, rue du Mail, 75002 PARIS.

---






et chez nous plus et mieux qu'ailleurs

**Mais la Fête ?**
sans quoi la vie est insipide, sa finalité suicidaire et l'action professionnelle insupportable

**Vous êtes jeune, et**
nous savons à quel point l'éducation, les préjugés et les médias vous ont conditionné

**Mais ouvrez les yeux**
et découvrez combien cette civilisation est triste

NOUS AVONS DÉCIDÉ D'EN SORTIR

au moins au plan de ce qui constitue le plus clair de notre vie consciente : l'activité professionnelle

NOUS POSSEDONS tout ce qui est sérieux, rationnel et un peu triste : la taille - la puissance - la sécurité - la pérennité de tous les développements.

NOUS AJOUTONS la fantaisie de l'esprit et la fête du cœur : l'innovation, l'initiative, la responsabilité, une authentique fraternité et LE RIRE

*Pour nous, groupe leader et son département de Promotion & de Diffusion*
**l'Entreprise est d'abord la communauté des hommes**

*Avoir 23 ans au moins et une solide formation générale*
Pas de ségrégation au niveau des origines éducatives ou culturelles

*1re lettre manuscrite à PUBLI-BANS réf. BE 545 13, rue Marivaux - 75002 PARIS, qui transmettra (Merci de bien vouloir préciser la référence)*

---

**GROUPE INDUSTRIEL DE PREMIER PLAN**

recherche dans le cadre de ses Programmes de Recherche et de Développement

# ingénieur

### spécialiste Turbomachines

Cet ingénieur aura pour mission :
- l'adaptation des solutions existantes ;
- l'étude des solutions nouvelles ;
- le développement des solutions industrielles correspondantes.

Le candidat retenu devra :
- avoir une solide formation théorique dans le domaine de la thermodynamique et des turbomachines ;
- avoir acquis une bonne expérience industrielle dans ce domaine.

Poste situé à PARIS.
Larges perspectives de carrière au sein du Groupe.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions sous référence DACI (à mentionner sur l'enveloppe) à :



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

---

*Société Appartenant à* **Grand Groupe Industriel Français**

recherche

# INGÉNIEUR

## Grande École (A.M., Centrale, Mines, etc.)

5 ans d'expérience en Construction mécanique ou chaudronnerie en usine ou chantiers

**Résidence Province**

Écrire avec C.V. et références sous n° 99906 B à BLEU
17, rue Lebel 94300 - Vincennes Q.T.

---

**COMMUNIQUÉ**

## Retard de la sortie du numéro 37 d'avril du P.L.I., Bulletin mensuel de la S.A. Pierre LICHAU

L'Agence Pierre Lichau S.A. connue notamment pour son département de **Petites Annonces téléphonées** -260.33.44 (50 lignes - déplore le retard de livraison du No 37 d'avril du PLI Bulletin mensuel 4ème année.
La Rédaction du PLI demande à ses lecteurs d'excuser ce retard dû à un surcroit de travaux au studio P.L. chargé de l'éxécution et de la conception. Elle *rappelle que le service gratuit peut en* être demandé pour les dirigeants d'entreprise et les chefs de personnel à :

Secrétariat «P.L.I.» - S.A. Pierre LICHAU
*10, rue de Louvois 75063 Paris*
cedex 02.

---

Important Groupe Métallurgique Français recherche pour ses usines de la **RÉGION PARISIENNE**

# 2 ingénieurs

## d'entretien bureaux d'études travaux neufs

formation A. et M.

Les postes à pourvoir requièrent les exigences suivantes :
- Age minimum 30 ans.
- Expérience effective dans la fonction pendant 5 ans environ.
- Bonnes connaissances en mécanique, électricité industrielle et automatisme.
- Sens de l'organisation et des méthodes (entretien préventif, dépannage).
- Capacité de commandement sur des effectifs *importants (environ 80 personnes).*

Réelles possibilités d'évolution pour éléments de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétention sous référence 1304 à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

---

**SOCIÉTÉ DE PRODUCTION CINEMATOGRAPHIQUE EN EXPANSION**

RECHERCHE

## CADRE COMMERCIAL

— 25 ans minimum.
— Très bon niveau intellectuel.
— Qualités de caractère affirmées.
— Homme de contact et de communication.
— Créatif.
— Apte aux négociations de haut niveau (*introductions industrie et publicité souhaitables*).
— Connaissance des techniques Cinéma et T.V. souhaitée.
— Formation supérieure souhaitée.
— Fixe et intéressement.
— Résidence Paris.

Adr. prétent. et C.V. complet manuscr. et photo à n° 8.892 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e), qui transm.

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE FONDERIE**

ACIER, FONTES MALLEABLES, GS

recherche

## DIRECTEUR COMMERCIAL

La société, en expansion régulière, s'est imposée sur le marché français et à l'exportation où elle a réalisé 50 % de son chiffre d'affaires auprès d'une clientèle de premier plan.

Le candidat, diplômé de l'enseignement supérieur devra faire preuve de 5 à 7 ans d'expérience dans la commercialisation de produits industriels.

Il fera partie de l'équipe de direction, au sein de laquelle la politique commerciale est élaborée et contrôlée.

Il alliera la rigueur intellectuelle et le souci du détail à un bon contact humain et à de bonnes capacités d'imagination. ANGLAIS COURANT, ECRIT ET PARLE, ABSOLUMENT INDISPENSABLE.

CE POSTE DE RESPONSABILITES offre d'excellentes perspectives d'évolution si le candidat répond à ces exigences.

Env. curriculum vitae avec photo et prétentions N° T 73 589 M REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.
DISCRETION ASSUREE

---

# secrétaire général

**110 000 F**

**IMPORTANT PROMOTEUR SOCIAL**, région parisienne nous recherchons pour structurer notre expansion, 1 collaborateur justifiant d'une large expérience dans le montage administratif d'opérations de promotion aidées pour lui confier au sein du Comité de Direction :
- la gestion administrative et du personnel de la société.
- l'ensemble des préoccupations administratives et juridiques nécessaires à nos réalisations.
- des missions spécifiques liées à notre développement.

Pour information sur le poste, écrire avec C.V. détaillé sous référence 10-258-M, à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
**CNPG** 105, av. V. Hugo, 75116 Paris

---

*CABINET CONSEIL FISCAL, PARIS, IMPORTANTE* CLIENTELE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE recherche

## COLLABORATEURS EXPÉRIMENTÉS

OU DEBUTANTS

Bonne pratique de l'anglais souhaitée. Profil re*cherché : Diplômés E.N.I., EXPERTISE COMPTA*BLE, I.E.P., DROIT, ECOLE DE COMMERCE ou équivalents.

Adresser *C.V.* + photo sous réf. n° 1.669 à : INTER P.A., B.P. 508, 75066 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

---

## RESPONSABLE BUREAU TECHNIQUE

recherché par

**STÉ ÉLECTRONIQUE GRAND PUBLIC**
(région parisienne)

Responsabilités de gestion : prévisions et suivi.
— planification des activités techniques ;
— budgets ;
— effectifs.

Formation électronique : niv. A.T.P./INGENIEUR I.

Expérience des tâches administratives demandant de la précision.

Ecr. avec C.V. et prétentions à n° 10.938, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transm.

## offres d'emploi

Important Groupe Métallurgique Français recherche pour ses usines de la RÉGION PARISIENNE

**2 ingénieurs d'entretien bureaux d'études travaux neufs**

formation A. et M.

Les postes à pourvoir requièrent les exigences suivantes :

Âge minimum 30 ans.

Réponse ... photo et prétentions sous référence 1304 à :

OP organisation et publicité

---

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE EN EXPANSION recherche

**CADRE COMMERCIAL**

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE FONDERIE

**DIRECTEUR COMMERCIAL**

---

**secrétaire général** 110 000 F

---

COLLABORATEURS EXPÉRIMENTÉS

---

RESPONSABLE BUREAU TECHNIQUE

---

### IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Succursales multiples zone activité Paris-Banlieue recherche

pour assurer l'ouverture de ses magasins pendant la période d'été

**ÉTUDIANTS HOMMES**

Disponibles sans interruption de fin mai ou début juin au 15 septembre

Ils se verront confier la gestion d'un Libre-Service
La formation est assurée et rémunérée
Nombreux postes disponibles

Ecrire en joignant curriculum vitae et photo à :
S.E.V.R. - Poste 630
1, rue des Transports. — 94150 RUNGIS.
Ne pas téléphoner

---

Banque Etrangère
Paris 9ème recherche

**adjoint administratif et commercial**

Clientèle particulière

Maîtrisant grâce à une expérience de 5 ans minimum les opérations bancaires de base, le cadre recherché possède une bonne connaissance des produits spécifiques à la clientèle privée, il est capable d'assurer efficacement la gestion administrative d'une unité. Il assistera le responsable du département et participera au développement d'une clientèle sélectionnée. La pratique courante de l'anglais est nécessaire. Réponse et discrétion assurées à tte lettre man., CV, photo, rém. adressée ss réf. A/5184/B à Mme Sigolet.

**bernard julhiet psycom**
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

---

### SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES

Banlieue SUD-EST recherche

pour GESTION TECHNIQUE GRANDS PROJETS

**INGÉNIEUR Grande Ecole**

Ayant des connaissances pour aborder des problèmes de systèmes propres aux équipements embarqués à bord de satellites (OPTIQUE, ÉLECTRONIQUE, MÉCANIQUE).
Expérience inférieure à 5 ans s'abstenir.

Adresser curr. vitae et photo à n° 10.917, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transm.

---

### CASTELLI FRANCE S.A.

Importation et distribution de meubles recherche pour lancement produits nouveaux

**HOMME 30 ANS MIN.**

Bonne culture générale, connaissance en organisation de bureaux et expérience de la vente de mobilier de bureau exigées.

Poste pouvant déboucher sur responsabilité « produits ».

Adresser lettre, curriculum vitae, prétentions et photo à M. DEBŒUF, CASTELLI FRANCE S.A., 13, boulevard Ney, 75018 PARIS.

---

### L 207

Un groupe de Sociétés de service recherche pour renforcer ses

**ACTIVITÉS PUBLICITAIRES**

un jeune et brillant

**DIRECTEUR COMMERCIAL**

Sont souhaités :
— un apport de clientèle ;
— la pratique courante des langues allemande et/ou anglaise.

Ecrire L 207, 70, rue de Ponthieu, 75008 Paris

---

### SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES

Banlieue SUD-EST recherche

pour ses services d'ETUDES

**INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS Grande Ecole**

pour développement de circuits électroniques analogiques.

Adresser C.V. et photo à n° 10.918, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transm.

---

### CITIBANK

recherche pour son nouveau centre informatique (IBM 370/125-2, 384 K, écrans 3270 sous DOS/VS, CICS/VS, et POWER/VS).

- **un chef d'exploitation**

expérience confirmée, qualité d'organisation et d'adaptation. Anglais souhaité.

- **trois opérateurs/pupitreurs**

Horaires 2 x 8. Anglais souhaité.

Lettres + C.V. à Citibank, Personnel, 60, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris

Emplois et Carrières

---

### SOPAD (NESTLÉ)

recherche pour usines de province des

**CHEFS SERVICES TECHNIQUES**

responsables des travaux neufs, entretien, énergie (25 personnes)

Ces postes s'adressent à des ingénieurs

**CENTRALE, ARTS ET MÉTIERS**

ou équivalent possédant une expérience professionnelle de 3 à 5 ans.

Adresser les C.V. à Direction du Personnel, 17-19, quai P.-Doumer, 92401 COURBEVOIE.

---

### LAMPE NORMA

recherche

**INGENIEUR COMMERCIAL**

Ingénieur diplômé, ayant 3-4 ans d'expérience commerciale, il assurera les liaisons avec les constructeurs automobiles. Poste évolutif. Connaissance de l'anglais appréciée.

Adresser candidature manuscrite avec C.V., photo, prétentions à Melle ASTOR 12, rue Torricelli 75848 PARIS CEDEX 17.

Il sera répondu à toutes les candidatures avec la discrétion de rigueur.

---

### IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE

recherche

**INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN**

au minimum 3 à 4 ans expérience en électricité et mécanique. Priorité donnée à candidat ayant une expérience construction travaux publics.

Première affectation région parisienne avec déplacements. Possibilités futures d'affectation en province.

Ecr. av. C.V. et photo à n° 10.707 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

---

### BANQUE PRIVÉE VIIIe arrondiss.

recherche

**ADJOINT CHEF COMPTABLE**

CLASSE IV OU V

connaissant parfaitement situations CCB et comptabilité générale
Expérience bancaire de 5 ans minimum

Env. C.V. et prétent., sous le n° 870, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui tr.

---

IMPORTANT LABORATOIRE recherche CANDIDAT GRANDE ECOLE pour poste

**d'INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN**

à formation très générale ; soit débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience.

Il devra avoir du goût aussi bien pour la technologie des composants, que pr les circuits et la conception de terminaux pour les télécommunications.

Il lui sera proposé une évolution de carrière rapide vers l'industrie à l'intérieur d'un groupe international.

Des qualités de dynamisme, d'organisation et d'initiative sont indispensables. Anglais courant exigé.

Ecrire avec C.V. au L.E.P., 3, avenue Descartes, 94450 LIMEIL-BREVANNES.

---

Importante SSCI filiale d'un groupe industriel puissant recrute pour faire face à son expansion (en France et en Afrique du Nord)

**INGÉNIEURS DÉBUTANTS ANALYSTES PROGRAMM.**

Langages :
— COBOL, ASSEMBLEUR, PL/1
Connaissances appréciées : DL/1, CICS, PROTEE.

Env. réponse ss réf. : JP 3000 à

I.C.A. PETITES ANNONCES 3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS 10e

---

Sté équipement de la Maison distribution, installation service Paris-15e, recherche

**SON RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER**

27 ans min. DECS ou équivalent expér. cabinet expert comptable ou service audit interne d'une entreprise.
Contrôle coordination comptable audit interne, gestion financière et budgétaire, comptabilité analytique.
Ecr. avec C.V., prét. et photo à SEFICO, expert comptable, 65, av. Kléber, Paris-16e.

---

**COMMISSIONNAIRE EN BOURSE**

offre

**SITUATION DE 1er PLAN**

à

**QUELQUES CANDIDATS**

ayant forte personnalité et solide expér. de la vente et des contacts à haut niveau.

Pour R.-Vs appeler M. KHOL 723-78-67.

---

ENTREPRISE INDUSTRIELLE PARIS 350 PERSONNES recherche :

**ANALYSTE-PROGRAMMEUR**

Expérience GAP II, disques.
Adr. C.V. manuscrit, réf. et prét. s/n° 2.522 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris, Cedex 02 qui transmettra.

---

**ROUARD**
PORCELAINE
CRISTAL - CADEAUX
SAMARITAINE CAPUCINES
27, bd des Capucines, Paris-2e
recherche

**EMPLOYÉE AUX ÉCRITURES**

connaiss. anglais si possib. Se prés. mardi 3 mai à part. 10 h.

---

IMPTE SOCIETE, 11e arrdt recrute

**1) SON RESPONSABLE INFORMATIQUE**

Il aura la charge d'un service de 40 personnes équipé d'un IBM 370/135

Ce poste convient à un informaticien confirmé, de formation supérieure, et possédant une solide expérience de la fonction.

La connaissance des problèmes de grande distribution serait en outre particulièrement appréciée.

**2) UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR**

de bon niveau, connaissant l'assembleur IBM et le COBOL

Envoyer C.V., photo et prétent. n° 10.682 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

Importante Société d'Etudes et de construct. de chaudières pour centrales thermiques et nucléaires (région parisienne) recherche pour son Service : Ordonnancement/Transport

**UN AGENT TECHNIQUE**

HOMME OU FEMME de formation secondaire

Il devra posséder une expérience d'au moins 5 années chez un transitaire ou une Société d'ingénierie.

Il sera responsable :
— du groupe exécution de la section transport, emballage,
— de la préparation et de la distribution du travail,
— de la définition des documents export, nécessaires à une expédition,
— de la mise au point de la facturation.

ANGLAIS INDISPENSABLE.

Adres. C.V. et prét. s/réf. 840/M à SWEERTS, B.P. 269 75424 PARIS Cedex 09 qui trans.

---

LABORATOIRE PHARMACEUT. recherche

**CADRE (H. ou F.)**

EXPÉRIMENTÉ en BIOCHIMIE Pharmacologique, pharmacocinétique LABO LE-BRUN, 41 bis, bd A.-France, Aubervilliers, TEL. M. SENAULT : 833-28-70.

---

ENTREPRISE DE MIROITERIE QUARTIER SAINT-LAZARE recherche

**SECRÉTAIRE-COMPTABLE**

Sérieuses références bâtiment, dynamique et ayant esprit d'initiatives pour comptabilité clients, relance téléphonique et courrier, sténodactylo obligatoire.
Env. C.V. et prét., à n° T.042 B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra

---

Important Organisme Prévoyance Militaire cherche pour collaboration immédiate

**OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ**

Poste actif à caractère social. Voiture et bonne santé indispensables.
Ecrire avec C.V. à S.V.B.M., 20, rue Bachaumont, 75002 Paris.

---

**I.F.E.R.**

recherch

VACATAIRES

**PROFESSEURS D'ANGLAIS**

(langue maternelle)

Bonne présentation.
Env. C.V. + photo à I.F.E.R.P., Berkeley Building, 19 à 29 rue du Capitaine-Guynemer, 92081 PARIS LA DÉFENSE Cedex 19.

---

**M. I. T. INFORMATIQUE**

recherche

**ANALYSTES PL 1**
IMS-DL1

**ANALYSTES PROGRAMMEURS H.B. 66**

Adr. C.V. détaillé 5, rue du Helder, 75009 Paris, ou tél. pour rendez-vous : 247-13-41.

---

Pour Contrôle Gestion et Comptabilité analytique, SOCIETE CONSTRUCTIONS ELECTROMECANIQUES rech.

**JEUNE CADRE DÉBUTANT HME**

Maîtrise Sciences Eco., Option gestion, Notions d'informatique.
Ecrire avec C.V. COQ FRANCE, 55, rue Cartier-Bresson, 93501 PANTIN.

---

Société expertise comptable ch.

**COLLABORATEUR**

possédant D.E.C.S. et expér. cabinet 3 ans min. Après essai, il lui sera confié la Direction d'un bureau situé dans une ville à 70 km. au sud de Paris. Situation intéressante pour candidat de valeur avec rémunération correspondante. Ecr. CECAF, 33, r. Blanche 9e.

---

Groupement Experts-Comptables recherche

**COMPTABLES**

du niveau ou titulaires du D.E.C.S., ayant une expér. de 3 ans au moins dans cabinets anglo-saxons pour séjours d'expatriés en Afrique francophone de l'Ouest, en vue de prendre la direction de petites équipes de réviseurs, assistants dans la réalisation d'Audit d'entreprises moyennes.
Formation continue assurée par séminaires périodiques et contrôle de qualité des travaux
S. G. F. F. A., 65, rue de la Victoire, Paris (9e).
Ecrire avec C.V. et photo.

---

Rech. PERSONNEL EDUCATIF pour adultes sortant d'univers carcéral (prison, H.P.) ds centre hébergement à vocation thérapeutique. Adr. C.V. compl. au Relais Bois-l'Abbé, 459, avenue Pasteur. 49000 ANGERS.

---

Maison de la Culture de la Seine-Saint-Denis rech. pour son unité Enfance

**UN ANIMATEUR**

Rémunération suivant conventions collectives nationales.
Ecr. av. C.V. à Unité Enfance M.C. 93, École Ambourget, 5, rue des Mimosas, 93600 Aulnay-sous-Bois

---

IMPTE SOCIETE dont le Siège social est à RUEIL-MALMAISON cherche

**COLLABORATEUR**

POSITION CADRE

Homme jeune, dégagé O.M., en vue de collaborer à la gestion et surveillance des stocks en liaison avec services commerciaux. Possibilité d'avenir.

Adresser C.V. avec photo et prétentions, à n° 10.644, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

**SONAUTO PORSCHE YAMAHA**

recherche

pour son service informatique nouvellement créé

**PROGRAMMEUR-ANALYSTE**

— Niveau I.U.T.
— Expérience 2 à 3 ans
— Connaissance télétraitement

Libre rapidement

Adr. C.V. dét. + prét. + photo : M. MALLET, 53-57, r. Marjolin, 92306 Levallois Cedex

---

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION ELECTRIQUE et ELECTRONIQ. PARIS recherche pour le lancement d'un système INFORMATIQUE DE GESTION

**ANALYSTES-PROGRAMMEURS**

TITULAIRES D.U.T. Informatique de gestion
Ayant 2 ans expérience temps réel et base de données sur MATERIEL C.H.B.
Ecrire avec C.V. et prét. à : n° 106-BEGUE, 4, rue Faubourg-Poissonnière, 75010 PARIS (qui transmettra)

---

Pour groupe international

**INGÉNIEUR MÉTHODES CHEF DE FABRICATION**

Région OUEST
Formation Ingénieur avec OST, MTM, BTE, etc.
Expérience 5 ans
Minimum 30 ans - 90.000 F/an
Ecr. ss réf. 841/F à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09.

---

SOCIETE DE

**TRANSPORT**

MATERIEL FERROVIAIRE METRO CAMBRONNE cherche

**CADRE COMPTABLE**

DIPLOME DECS

Plusieurs années d'expérience en comptabilité générale, budgétaire et bilan.
La pratique de la comptabilité analytique de sociétés en participation sera un atout apprécié.
NOUS OFFRONS :
— Un poste autonome,
— Un travail varié dans un cadre moderne,
— Un salaire annuel de 60.000 F et plus après période d'essai.
Prise de poste impérative au 1er juin
Ecr. avec C.V. à Mlle D'Ornant FIDAL-PARIS 2 bis, rue de Villiers, 92309 LEVALLOIS.

---

IMPTE SOCIETE DE FABRICATION DE MATERIEL DE TELECOMMUNICATIONS Banlieue OUEST rech. pour son service câblerie

**UN INGÉNIEUR TECHNICO-ADMINISTRATIF**

qui sera chargé plus particulièrement du suivi du planning fabrication, du contrôle et de la gestion des parcs et magasins.

Le candidat devra avoir des connaissances d'informatique et de gestion. Expérience souhaitée dans la fonction.

Ecr. avec C.V. et prétent. à n° 10.345 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.tr.

---

**SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE**

recherche

**POUR ÉTÉ 77 ETUDIANTS (ES)** 21 ans minimum

BNE CONNAISS. D'UNE LANG. ETRANGERE, 2 à 3 mois de travail consécutifs souhaités. Adress. candidat. C.V. à GESA, 67, bd Haussmann, PARIS (8e).

---

POUR CLAMART
Programmeur COBOL
2 années d'expér. souhaitées. Ecrire à n° 1 414 B BLEU, 17, r. Lebel 94300 VINCENNES.

---

Rech. ANIMATEURS de format. gest., droit, comptab., langues... Env C.V. ss réf. 1214 APEPAL, 95, r. des Moines, 75017 PARIS.

---

Clinique en voie d'extension rech. un ensemble de personnes pour s'intégrer à l'équipe existante :
— Surveillante ou Econome,
— Comptable, Infirmières, Panseuses, Chauffeur.
Tél. : 642-09-46 ou 47.

---

Technico-commercial spécialisé dans les emplois administratifs, recherché par Société d'intérim. Expér. de la profession exigée. Tél. : 292-28-73.

---

COMPTABLE QUALIFIE (E)
comptabilité générale déclarations fiscales salaires.
MOTORS SERVICE
147, rue G.-Péri, 93 ST-DENIS.

---

Importante Société limite Clichy-Levallois-Asnières recherche
ASSISTANT GESTION stocks fabrication
niveau V/1 recherché pour service approvisionnement commun à plusieurs usines fabrication accus plomb. poste appelé à développement. Place stable, avantages sociaux, restaurant d'entreprise, prime fin d'année, participation. Envoyer C.V. détaillé et prét. à n° 99 765 B BLEU 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES.

---

COLLABORATEURS grand stdg pour contact haut niveau rémunération pouvant être importante. Tél. : 233-46-74.

---

**SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE**

recherche

**POUR ÉTÉ 77 ETUDIANTS (ES)** 21 ans minimum

BNE CONNAISS. D'UNE LANG. ETRANGERE, 2 à 3 mois de travail consécutif souhaités. Adresser candidat. C.V. à GESA, 67, bd Haussmann, Paris (8e).

---

INTEREY recrute

**PROJETEURS** ELECTRICITE AUTO

Paris : 21, bd Bne-Nouvelle - 2e
Paris : 18, rue La Fayette 13e
Paris : 70 bis, av. Clichy - 17
St-Denis : 14, rue Gabriel-Péri

---

DATEL Audiovisuel rech. pour installations et S.A.V.

**TECHNICIEN VIDEO**

Expérience requise.
Tél. 370-39-45, ou env. C.V. : 5, rue Blanchard, 75020 PARIS.

---

UNE des premières sociétés parisiennes de rénovation immobilière ayant exclusivement une clientèle d'investisseurs recrute pour son siège à Paris : Deux Négociateurs Confirmés.

Rémunération importante plus avantages sociaux. — Adresser C V manuscrit avec photo, si possible. Discrétion et réponse assurées. O.S.P., Service « A », 29, boulevard des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

---

COLLABORATEURS grand standing pour contact haut niveau. Rémunération pouvant être importante. Téléphone : 233-46-74.

---

Cie AERIENNE recherche

**AIDE-COMPTABLE**

— Format. comptable exigée.
— Ayant notion portugais.
— Conn. tarific. aviation.
— Conn. programm. ordinateur.
— Libre obligation militaire.
— Nombreux avantages.
Ecr. T.A.P. 24, rue de Paradis. 75010 PARIS.

## formation profession.

**PROGRAMMEUR DE GESTION**

Niveau baccalauréat
18 ans minimum
Test et entretien préalables
Prochaine session :

**4 juillet 1977**

Durée : 19 semaines
Travaux pratiques sur ordinateurs
Control Data et IBM

Renseignements et inscription

**INSTITUT PRIVÉ CONTROL DATA**

46, rue Albert, 75013 Paris
TEL. : 583-46-72

## traductions

*Demande*

Angl., Ital., Espag., Allemand. Téléph. (89) 42-99-13, poste 415.

## information emploi

**POUR TROUVER UN EMPLOI**

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (220 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

## automobiles

### vente

**– de 5 C.V.**

R. 4 1975 avec 2 000 F
R. 4 72 avec 1 500 F
Tél. 542-69-21

BIANCHI-A-112 72-73. - 583-05-20

DYANE 6 beige 75. - 583-05-20

**5 à 7 C.V.**

Simca 1000 rall. 1 c. neuve
1100 GLS break 75
DAF coupé 66 SL 75
69, rue Tolbiac. - 583-05-20

R5 TS 75 TO VT avec 2.800 F
R5 TL 74 avec 2.000 F
A 112 72 avec 1.500 F
Fiat 127 - 3 P - 76 avec 2.600 F
Tél. 542-69-21

**8 à 11 C.V.**

**MAZDA COUPÉ 929**
non immatriculé 1.000 km garanti neuf. Tél. 845-91-44

Beau CABRIOLET 504 S, 1974, 61.000 km. Px Argus just. Crédit total possible. Téléph. 063-21-12.

**12 à 16 C.V.**

A vendre LAND ROVER modèle 109, neuf. Disponible de suite. Essence. Carrosserie métallique. - Tél. 921-44-01

**BMW 2500 72**
90.000 km · Couleur bordeaux pneus, amortisseurs, freins et peinture neufs. Tél. 921-24-30

**GRANADA** 2300, Luxe, 74 1re main. Crédit. Garantie 707-17-48.

**+ de 16 C.V.**

Vends Mercredes 350 SE 74 vert pin - intérieur tissu - verres teintés - boîte mécanique - première main - 50 000 km. M. Rochard, 909-24-98 heures repas. - 55.000 F

Société changeant de direction est obligée de résilier contrats d'achat de :

**BMW 6 cylindres**
neuves 1977 - demandez :
**CONDITIONS SPÉCIALES**
à M. DANIEL. Tél. 609-91-33







| | |
|---|---|
| Peugeot 504 berline 75 | R 5 TL ............ 76 |
| R. 16 TL automatique 74 | R 16 TL ............ 72 |
| R. 16 TX automatique 76 et normale | R 12 TL ............ 75 |
| R. 12. TL ............ 76 | R. 12 TL break .... 75 |

Alfa Romeo 2000 berline 74
TOUTES NOS VOITURES SONT GARANTIES OR

### achat

**ACHÈTE COMPTANT**
R-5 - R-12 - 104 - 504
FIAT 125 - 131 - 132
677-38-82

### divers

CTRE OCCASION CONFIANCE RESTELLINI ET FILS
604 - 504 - 304 - 104
Crédit leasing garantie totale
Location courte et longue durée.
55, avenue Gallieni (R.N. 4)
94 JOINVILLE - 886-38-38

**ALFA ROMEO**
16 5, r de la tour, 870.06.04

**MERCEDES BENZ**
AUTO-LUX, Concessionnaire
69, rue de Tolbiac, Paris-13e
Tél. : 583-05-20, lignes groupées.

| | |
|---|---|
| 74 | 450 SLC gris métal. cuir. |
| 8/76 | 280 SE climat. ttes options. |
| 73 | 280 SE beige B.A. |
| 72 | 280 SE gris métal. T.O. B.A. |
| 73 | 280 E B.M. bleu. |
| 74 | 240 D beige. |
| 73 | 230 6 cyl. 56.000 km. |
| 76 | Granada Ghia bleu métal. |
| 73 | Mustang Cabr. bleu métal. |

**PAX**
MERCEDES - BMW

| | |
|---|---|
| 77-76 | 280 E 123 climat. |
| 75-74 | 280 SE autom. |
| 75-74-73 | 230/6 - 230/4 |
| 74-73 | 280/8 - 220. |
| 72-71 | 280 SE autom. |
| 70 | 280 SL. |
| 76-75-74 | BMW 528 -525. |
| 76-75-74 | BMW 520 - 520 I. |
| 75-74-73 | BMW 2002 - 1502. |
| 74-73 | BMW 2500 - 2800. |

80 voitures garanties Crédit
37, rue Dulong, 17e. - 267-49-96

garage des ardennes
3, rue des Ardennes - 19e
**MINI 850**
16.030 F clés en main
AVEC 552 F CPT.
Leasing 46 mois
203.30.75 700.75.48

**VOLKSWAGEN**
97, rue Michel-Ange, Paris-16e

| | |
|---|---|
| Break PASSAT, 1re main | 74 |
| PASSAT autom. 1re main | 74+76 |
| GOLF LS 8 CV | 75 |
| AUDI 80 L moteur neuf | 73 |
| AUDI 80 GL 1re main | 75 |
| SIROCCO direct. 75 GT | 77 |
| K 70 L 1re main | 73 |
| BMW 2002 moteur nf 0 km 73 garantie BMW | |

**224-11-50**

**MATTEI**

Le moins cher des grands loueurs

FIAT 131 "S"
SIMCA 1307 "S"

**45F.86 par 24h. + 0F.42 le km** prix T.T.C.

**Comparez...**

PARIS : 205, Rue de BERCY (12e) (Gare de Lyon) 346.11.50
108, Bd DIDEROT (12e) 628.27.50
102, Rue ORDENER (18e) 076.32.90
LYON : (78) 72.03.85 ● NICE : (93) 87.14.50
MARSEILLE : (91) 79.90.10

60 AGENCES EN FRANCE

## demandes d'emploi

capable du meilleur...

**RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION**
**interne et externe**

**Votre Entreprise vit**
Chaque jour un événement marque son existence. Chaque jour des produits naissent. Il vous faut former et informer vos collaborateurs. Il vous faut aussi, promouvoir votre entreprise et vendre vos produits auprès de diverses populations.

**Les Entreprises ? je connais bien**
J'aborde ma quinzième année d'expérience. A 36 ans, trois étapes essentielles ont contribuées à ma formation de professionnel de la communication.
Chef de publicité d'un Groupe électro-ménager (8000 personnes, 17 usines) de 1963 à 1966.
Chef de département du premier cabinet européen de relations avec l'opinion publique, de 1966 à 1972.
Depuis 1972, Directeur de la filiale communication d'un important Groupe industriel.

**Je maîtrise les techniques de communication**
en agissant à l'aide d'un marketing concret et en utilisant les moyens mis à ma disposition, des plus simples aux plus élaborés.

**J'ai tout mon temps, mon avenir se présente bien**
Toutefois je souhaite préserver mon dynamisme et être confronté à de nouveaux et même nombreux problèmes de communication. J'étudierais volontiers toute proposition. Je suis preneur d'une situation permettant de m'exprimer avec une réelle responsabilité et m'assurant un revenu annuel d'environ 180 000 francs.
Ecrire S/N° 636239 à RÉGIE-PRESSE 85 bis rue Réaumur PARIS 2e qui transmettra.

INFORMATIQUE
DIRECTEUR TECHNIQUE
DIPLOME H.E.C.
recherche poste responsabilités au sein d'une grande société de services.
Ecr. n° T 73.712 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 27 a. dipl. SC. PO SC. ECO. 2 a. exp. cabinet d'Audit, ch. poste ass. dir. fin. ou contrôle de gestion Paris. Ecr. HOEL, 15, r. Mesnil, 75016 Paris

J. H., E.S.C., 3 a. expérience conseiller gestion financière réseau distribution, rech. emploi équivalent.
Ecr. n° 71.229 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ingénieur Géophysicien ENSPM, 40 a., responsab. format. profess. technicien, trilingue anglais-arabe, ch. poste à responsab. Ecr. n° 877 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TECHNICO-COMMERCIAL
prospecteur et négociateur international expérimenté polyvalent allemand, anglais, italien, espagnol, recherche missions non permanentes pour
P.M.I. EXPORTATRICES
tous pays. Sérieuses références. Ecr. n° 876 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE DIRECTION
française, 22 ans, trilingue, anglais courant, espagnol, désire trouver poste intéressant dans TOURISME ou firme commerciale en TUNISIE. Et. ttes prop. Ecr. n° T 73.662 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Attaché de presse rech. emploi mi-temps dans milieux publicité ou critiques. Tél. 541-77-52.

J.F. 28 ans, 4 ans d'expérience constructeurs ordinateurs.
DOMAINES : Formation et emploi (définition poste-profil, recrutement, administration du personnel),
recherche poste
FONCTION PERSONNEL
Anglais courant, PARIS ou Province.
Ecrire s/réf. 4.293 à : R.S.C. Carrières, 92, rue Bonaparte, 75006 PARIS.

CADRE - 32 ans - 8 ans expérience
**COMMERCE INTERNATIONAL**
Expérience prouvée 8 ans. Marchés AMERIQUE, AFRIQUE, MOYEN-ORIENT. Gestion de filiales, animation de vendeurs à l'Etranger.
Recherche situation en rapport avec expérience. Libre de voyager.
Ecrire n° 873 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

**INGÉNIEUR E.T.P. (30 a.)**
nat. franç., ayt expér. de direct. techniq. et cciale en bureaux d'études au Maroc rech. SITUATION EQUIVAL.
**FRANCE ou MAROC**
Etude ou chantier, faire offre. Ec. n° T 93668 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

CADRE FINANCIER
29 a., exp. contr. gest., anal. fin. budg., compt. urgent 973-58-87.

J. fille 25 ans, lic. droit D.E.S. droit privé (droit des affaires), cherche 1er emploi, cabinet juridique, immobilier, entreprise. Ecr. n° T 73.666 M, Régie-Pr., 65 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE EXPORT bne exp. des marchés Europe, biens d'équipement et de consommation-négociations, création et coordination filiales allemand, anglais, notions d'espagnol et d'italien. Disponibilité pour déplacements. Ecr. à n° 4332 PUBLIMAILLE 18, rue Volney, 75002 PARIS.

INGENIEUR DIPLOME 37 ans
Formation chimiste.
Expér. mécanique et électricité indust. en engineering internat.
Anglais courant.
Cherche situation province.
TRAVAUX NEUFS
ou
DIRECTION D'USINE
Libre rapidement.
Ecr. n° 878 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur agronome 38 a., exp. écon., gest. form. sér. dynam., apte aux contacts hum., angl.-esp.-italien, étud. ttes prop. en rapport compatib. av. vie famil. BRIVE. HAVAS BRIVE 157254.

ECOSSAISE 19 ANS
cherche situation au pair, en famille. Occasion d'étudier le français par correspondance, piano essentiel. Du 5 septembre 1977 jusqu'à mars 1978 environ. Mlle F. M. McCONNEL, LETTRICK, DUNSCORE, DUMFRESSHIRE (ECOSSE).

JEUNE FILLE
DIPLOMEE TOURISME INTERNATIONAL
anglais et italien courants (licence d'italien).
Expér. réceptionniste en Angleterre, cherche place réceptionniste dans hôtellerie, entreprise, agence de voyages. — Ecrire : Mlle M. H. CARRERE, 7, place Saint-Eloi, 32200 GIMONT, ou téléphoner (62) 06-00-87.

**ÉCONOMISTE**
24 ans, lic. (économétrie) + D.E.S. étudie toutes proposit. Ecr. n° T 73667 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J. fme 33 ans, lic. droit Ecole nationale de la santé, 6 ans d'expér. professionn., étud. ttes proposit. Ecr. Mme LEMOINE, 71, r. J.-Jaurès, 92170 VANVES.

DIRECTEUR DE BANQUE
EN FONCTION
expérience 25 ans.
Trilingue français - arabe - anglais cherche poste
**DIRECTION**
à Paris dans Banque Européenne ou Américaine.
Ecrire à B.T.C., 58, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 PARIS.

J.H. ingénieur dip. + Sc. Po et ENSAE, 1er poste chef des études cciales dans impte S.A. ch. poste chef de produits, ingénieur de Sté conseils ou autres respons. cciales. Ecrire HENRI, 10, r. Gracieuse 75005.

39 a., T.C.G., lic. Sc. éc., 3e C, planif., amén. urbain, aimant dossiers, contacts, ch. emploi. Ecr. n° 871, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

**CHEF DE PERSONNEL**
15 ans expér. de la fonction sous tous ses aspects (recrutem., gestion personnel, formation, information, relat. avec partenaires sociaux) niveau opérationnel et fonctionnel, recherche responsabilité correspondante Paris ou province indiffér. Ecr. n° 10.739 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris 1er qui tr.

Jeune femme 33 ans, ingénieur, 10 ans expérience, ch. poste à responsabilités dans service informatique. Ecr. sous n° 65.690 à HAVAS-CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

DIRECTEUR RELAT. EXTER. H. 34 a., universitaire, tril., publicitaire conf., contacts extér. au plus ht niv. : banq., affair., politiq. Expér. Amér. latine, ch. sit. ds société à vocat. internat. Ecr. n° 856, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR ELECTRONIQUE
25 a. d'activité : études, équipements, installations électroniq., nucléaire et spatiale. Etudie toute proposition : ingénierie, développement, commercial. — Ecr. n° 8887 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Architecte D.P.L.G. urbaniste, parf. trilingue franç., anglais, arabe, 3 a. expér. rénovation, décoration T.C.E., ch. situat. ayt relation avec Moyen-Orient. Tél. 555-79-37, de 9 h. à 11 h. 30, ou écrire M. MIDANI, 102, rue Saint-Dominique, 75007 PARIS.

J.F. 28 a., lic. PSYCHOLOGIE, angl., néerland., franç. courant, conn. allem., sach. taper mach., ch. emploi Paris, prov., étrang. Ecr. n° 70.392 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

**L'EXPORTATION**

c'est l'expansion de votre entreprise. Pour concevoir et mettre en œuvre la politique de développement adaptée un

**DIRECTEUR COMMERCIAL**

trilingue, volontaire et efficient, solide expérience internationale (Europe de l'Est incluse) vous apporte sa collaboration.

Ecrire n° 8.844 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

**IRAN** Architecte DPLG, Franç. résidant Téhéran, rech. participation à toutes études, coordination, liaison s/program. de ville nouvelle et de logement, dans entreprise, bureau d'études ou cabinet d'architecte. Contact à dater 3 mai t. 858-64-98 ou par lettre J.-C. Bernard Mimeure, 21230 ARNAY-LE-DUC.

J. H., 22 a., Bac D, brevet monit. de colonies de vac., ch. place surveill. d'internat, lycée, institut. priv. ou médico-pédag. ou autre, proxim. centre univ., pr poursuiv. ses étud. Merci de b. voul écr. à Bernard Fraysse, 2, rue Péan. - 75013 PARIS.

**EXPERT COMPTABLE**
**SUP. DE CO. ROUEN**
H. 27 ans, sérieuses références ch. poste à responsabilités
CONTROLEUR DE GESTION
AUDIT - FINANCES
Rouen ou proximité
Ecr. N° T 73714 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

**CADRE COMMERCIAL**
CAPABLE COMPRENDRE, CONCEVOIR, CONVAINCRE et AGIR. H. 30 a., bil. angl. franç. niveau licence, not. espagnol 6 ans exp. ds prestation services dynamique, organisé.
Etudie toutes propositions.
Ecr. n° T 73664 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J. fme 31 a., B.T.S.S., ch. poste responsabilités relations publiques, presse, publicité. 344-01-87.

**ESC + IAE**
J.F., 27 ans, anglais, allemand expér. gestion achat, vente. Etudierait ttes propositions. Ec. n° T 073622 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

**TECHNICO-COMMERCIAL**
angl., franç., italien, 25 ans, ch. poste à responsabilités commerciales, confection, textile. Sud-Est de préférence. Salaire rech. 4.000 mens. min. Ecr. n° T 73692 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**
HOMME DE RESULTATS
42 a., I.C.G., conseil direction, expérience production, ditribut. et cabinet comptable, seconder. direction en assumant fonct. : organisation, coordination, traitement information, administratif, comptabilités, contrôle gestion, finances, secrétariat, législation, domaine, audit interne, fiscalité, gestion du personnel. Disponibilité toutes régions. Ecr. n° 8 891, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

**DIRECTEUR COMPTABLE**
40 ans, plusieurs années d'expér. milieu presse et vente par correspondance, gestion service traitement abonnement, budget, trésorerie, gestion personnel, comptes exploitations, pertes et profits, bilans. Etud. ttes propos. à Paris. Ecrire n° T 073 565 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

## secrétaires

SOCIÉTÉ DE ROBINETTERIE INDUSTRIELLE
QUARTIER GARE DE LYON
recherche
**SECRÉTAIRE, STÉNODACTYLOS**
Bilingue Anglais
5 × 8 - 13e mois
Ecrire avec curric. vitae, photo et prétentions à :
A M R I
Service du Personnel
50, avenue Daumesnil. — PARIS (12e).

**IMPORTANT GROUPE PARIS 15e**
recherche
**SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO**
Niveau B.T.S., possédant de bonnes connaissances d'anglais.
**STÉNO-DACTYLO**
pouvant dactylographier l'anglais d'après manuscrits
41 heures - Horaire variable - Restaurant d'entreprise, etc.
Adres. C.V. et photo (retournée) à n° 10.092 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE D'INGENIERIE
recherche
HOMME secrétaire
bilingue anglais - dactylo
pour contrat à l'étranger limité à 18 mois.
Ecrire avec C.V. et prét. à : n° 6711 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX

Banque privée PARIS
recherche
**SECRÉTAIRE**
**STÉNODACTYLO**
EXPERIMENTEE
Connaissant l'anglais.
Ecrire avec réf. sous n° 3.610, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

*Sténodactylos*

URGENT
Importante société publicité
recherche
**STÉNODACTYLO**
pour son agence de
**BOULOGNE-SUR-SEINE**
Téléphoner pour rendez-vous 605 - 24 - 93/94,
de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

*Secrétaire de direction*

SOCIETE INTERNATIONALE
spécialisée dans les instruments de laboratoire recherche
**LA SECRÉTAIRE**
de son
**DIRECTEUR GÉNÉRAL**
Ce poste conviendrait à une technicienne de secrétariat (niveau B. T. S. S.) ayant de cinq à dix ans de pratique dans sociétés anglo-saxonnes.
Bilingue avec sténo anglaise.
Lieu de travail : région Montmorency - Enghien.
Libre rapidement.
Semaine de 40 heures.
Restaurant entreprise.
Avantages sociaux.
Vacances 1977 assurées.
Ecrire avec C.V., photo, prétentions, n° 10.859, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

# L'immobilier

## appartements vente

### Paris Rive droite

VILLIERS. Beau 6 P., 180 m² imm. pierre de T., 3e ét. asc. ALGRAIN. 285-00-59 - 09-54.

NEUILLY-BORGHESE. Original duplex 75 m2, tt cft, stand., calme, verdure, 499.000 F. Urgt. « TAC » - MED. 15-66.

BD DIDEROT, près Métro
3 P. double liv. + chbre conft. 315.000 F - 280-37-37.

RUE DE LA
**POMPE**
**2 - 3 et 4 PIÈCES**
**GRAND STANDING**
BALCONS-TERRASSES
**VUE JARDIN - SOLEIL**
Chambres service - Parkings
**C.P.I.I. 766-52-90** Poste 283

RUE DU CONSEILLER-**COLLIGNON**
Imm. gde classe, appt. 215 m2 3e étage. — Tél. : 924-40-92.

MUETTE ds bel imm. stand. P. de T., asc., 3 P. à rénover, cuis., s. de bns., 3e ét. Sud. 430.000 F. 704-78-83. 9 h. à 13 h. - 14 h. à 18 h.

16e NORD. Dans parc calme et soleil, appt. gd stand. 200 m² triple récept., 4 chbres, 2 s. bns, 2 s. de dches, cuis. équipée, chbre service au rez-de-chauss. Park. 704-78-83. 9-13 h. - 14-18 h.

Je vends actuellement les plus beaux appartements de Paris et Versailles. Iles : St-Louis et de la Cité, Marais, Sacré-Cœur, Fleury. 5, quai de Bourbon-4e 633-33-67.

16e Exceptionnel, près FOCH, chbre serv., 230 m2, park. 1.150.000 F - 539-67-52.

IMM. GD STAND. - 8, AVENUE
**ST-HONORE-D'EYLAU**
6 P. Park., 2 services. Mardi, mercredi, 14 h à 16 h 30. DORESSAY - 548-43-94

**RUE WASHINGTON**
5 P. 180 M2, 5e ét. Profession libérale. GD BALCON. DORESSAY - LIT. 48-94.

JOLIE MAISON « SUR UN TOIT »
DUPLEX, dble récept., 2 chbres, 110 m2. TERRAS. 145 M2 tr. ensoleillé. Vue exceptionnelle. 680.000 F. DORESSAY, 548-43-94.

Magnifique imm. XVIIe siècle. Duplex 10 pces, 5 sal. de bains. Cour privée. 1.100.000 F. Vis. ts les jours, 9 h. à 19 h. : 17, rue Vieille-du-Temple (4e).

RUE OCTAVE-FEUILLET, très luxueux, 165 m², triple récept., 3 ch., 2 bns, parf. état. 250-19-53.

REAUMUR. Splendide duplex 90 m², tout conft, hauteur sous plaf. 4 m., ensoleillé. 470.000 F. Rens. téléph. 633-19-47 ou 06-05.

Dans bel immeuble restauré beau 2 PIECES, cuis. américaine, peu commun, avec deux MEZZANINES, poutres, boiseries, confort. Belle rénovation. 250 - 21 - 85 531 - 85 - 56.

RAYNOUARD, très gd stand., 130 m², dble living + 2 ch., park. loggia. 1.700.000 F. BAG. 42-25.

ST-GEORGES, 22, rue Victor-Massé, soleil, 6 p. + pce duplex, très bon état, décor. Px 600.000. Parkg. Mardi, 14 h. 30/16 h. 30. COURTOIS, 265-49-85.

PARIS (17e)
RESIDENCE CHRISTINE
36, rue Pouchet.
Quartier résidentiel de la Cité des Fleurs.
Studios et 2 pièces dans petit immeuble luxueux.
Prix fermes et définitifs.
Moyenne : 5.000 F le m2.
Livraison immédiate.
Très intéress. pr investissement. Bureau de vente sur place tous les après-midi, de 14 h. à 19 h., y compris samedi et dimanche, de 10 h. à 19 h., sf jeudi et vend.
REALISATION SOGEFRANCE, 13, bd de Courcelles, 75008 Paris. Téléph. 522-37-60 ou GEFIC, téléph. 256-98-98.

MADELEINE, rue d'Anjou, bel imm. 6 p., 2 bns, 220 m² + 2 ch. de service, parfait état, parkg. COURTOIS, Syndic, 17, boulev. Malesherbes, Paris. ANJ. 49-85.

**MESSINE**
STUDIO 25 m2, douche, cuisine, 6e étage, état neuf. 145.000 F. FRANK ARTHUR - 766-01-69

Pour investisseurs « Rénové locatif à haut rendement » dans beaux immeubles à PARIS
tout confort, vide-ordures, ascenseur, interphone, jardin
STUDIO, 2 PIECES, DUPLEX
faible charge de copropriété.
Possibilité d'investir avec plan ou compte d'épargne logement.
Prix direct propriétaire.
RENS. GROUPE VRIDAUD, 15, rue de la Paix, 75002 Paris. Téléph. 261-52-25, 9 h. à 19 h. même samedi. Visite possible le week-end sur rendez-vous.

**17e - RÉSIDENTIEL**
5 P., 150 M2 environ, 3 récept., 2 chbres, TEL., belle chbre serv. Possib. profession libérale. 790.000 F - 727-84-24.

**POUR INVESTISSEURS**
Le Groupe VRIDAUD propose deux programmes dans le 17e
PORTE MAILLOT et MAIRIE 17e
Studios - 2 P. - Duplex
A rénover ou rénovés dans beaux immeubles
tt conft, ascenseur, vide-ordures, interphone, jardin aménagé.
Prix direct propriétaire.
Location et gestion assurées.
Charges copropriété très faibles.
Appartements spécialement conçus pour la location.
Si votre plan ou compte d'épargne logement arrive à terme, vous pouvez aussi investir dans les programmes du GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. 261-52-25 +, même samedi. Visite possible le week-end sur rendez-vous.

**URGENT - AV. KLÉBER**
GRAND STANDING
170 M2 ENVIRON, 3e ETAGE. PRIX EXCEPT. - LAB. 41-82.

PANTHEON
part. vend beau studio de 25 m2 cuis., s. de bs., Tél., très clair, calme. Pr visiter. T. 325-37-45.

ODEON 2 p. liv. 30 m2, chbre, cuisine, s. de bns, 320 000 F. Tél. : 704-78-83, 9-13 h./14-18 h.

SAINTS-PERES UNIVERSITE
Imm. classé gd standing 220m2, état impeccable, gde réception, 3 chbres, 2 bains, serv., parkg. MONTESFORT : 544-11-87

DENFERT studio cuisine, bains. Prix : 78 000 F. Tél. : 331-30-88.

PRES AV. SAXE 5 P., 150 m2 4e asc., tt cft, chbre de serv. Px 6 000 F le m2. T. : 285-00-59.

LATIN-MONTPARNASSE
P. vd pet. 3 p., 2e ét., rénové, décoré, sol., sur rue calme, bns, cuis. éq., Tél. Ropars, 44, rue P.-Nicole 5e. Mar. merc. 16-20 h.

SUR CHAMP DE MARS
6 PIECES 280 M2
SOLEIL CHARME 256-05-95.

PARIS-5e
Grand 2 pièces, bel immeuble rénové, ascenseur, téléphone. Visite jeudi, vendredi de 14 à 19 h., 23, rue de Bièvre ou bien sur rendez-vous T. : 277-62-23.

R. DAUBENTON, 6e étage asc. CHF. CENT. TRES BEAU STUD. DEC., cuis., ent., w.-c. bains, penderie + terrasse 25m2. Px : 390 000 F. Tél. : 255-66-78.

**15e - PRÈS UNESCO**
Bel imm. très rare et raffiné 2 p., cuis., s. d'eau, chff. centr., 180.000 F. Mardi de 15 h à 19 h : 15, rue FRANÇOIS-BONVIN

**DENFERT-ROCHEREAU**
BEAU 2 P., parfait état, 5e ét. 350.000 F + parking. FRANK ARTHUR - 766-01-69.

**FAUBOURG SAINT-GERMAIN**
7-8 P. Magnifique DUPLEX VUE s/Hôtel XVIIIe et feuillage. Beauc. de charme. DORESSAY - 548-43-94

au lieu de chercher au hasard votre appartement... consultez
**Information Logement**
**525.25.25**
Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.
Centre Étoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25
Centre Nation
45, Cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17
Publicorps

**JEAN-JAURÈS**
Imm. récent, stand., 9e étage. 2 pces 62 m2 + balcon, terrasse. Jamais habité. Park. 280.000 F. FRANK ARTHUR - 766-01-69.

11e, r. de Montreuil, 1er ét., part. vd 2 p. neuf, 56 m², park., cave, tél. 245.000. 247-12-34, p. 20-05 h.b.

### Paris Rive gauche

**RUE DE CONDÉ (6e)**
IMMEUBLE XVIIIe S.
Dern. étage, mansardé (ss asc.)
92 m2 Séjour, poutres, chem., pte s. à manger, 2 ch., s. de bns, w.-c., cuisine, tél. Bon état. Charme. Classe. Soleil. Poss. pce 10 m2 r.-ch. à rénover. Exclus. — Tél. : 771-63-53

Me CENSIER - LUMINEUX
83 m² Etage élevé, ascenseur, calme. - ODE. 78-37.

**6e SAINT-GERMAIN**
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe SIECLE
ENTIEREMENT RESTAURE
APPARTEMENTS
**DE 2 A 5 PIECES**
DE 85 M2 A 170 M2
POSSIBILITE PARKINGS
Documentation et visites :
**SOREDIM** 227-91-45 755-98-57

**R. DES FOSSES-ST-MARCEL**
IDEAL PLACEMENT
STUDIO, cuis., sal. d'eau, w.-c. 81.000 F. - MEL : 325-60-80.

### Région parisienne

LEVALLOIS centre magnifique studio, cuis., bains. 25 m², soleil, 5e ét. sans asc., placement idéal. 567-22-88.

BRUNOY. Part. vd F 3 ds imm. récent., proxim. gare, école, forêt Px. 125.000 F + PIC ou 180.000 compt. Tél. 922-91-20.

VAUCRESSON. Part vd 3 P., 87 m², état exceptionnel, parking. Sur verdure 15 ha. 5' gare. 350.000 F. 970-73-61.

NEUILLY-s.-SEINE. Propriétaire vend charmante PENICHE 4 pièces, cuis., bains, tél., berge aménagée en jardin, chenil - 704-55-98.

NEUILLY JEAN-MERMOZ Luxueux 6/7 pièces, mod., 200 m2, r.-c., jard. 130 m2. MICHEL & REYL - 265-90-05

ST-CLOUD Standing Grand 6 pièces sur jard., balc., terrasse, gar. 950.000 F - 527-09-85.

NEUILLY immeuble grand luxe 6 PIECES. Tél. : 700-54-42.

**3 P. + TERRASSE**
BOULOGNE
Séjour, 2 chbres, 340.000 F. ORPI - 577-46-10

PONTOISE. Part. vd appt 85m², 1er étg., 3' gare, hall marbre, séjour double, 3 chb., moq., tt cft, cave, chauff. cent. Conv. profession libér. Prix justifié. 464-34-20, après 12 heures.

## appartem. achat

URGENT RECH. 5 P. 16e
PAIE COMPTANT
TEL. : 224-41-21.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. PARIS 15e et 7e, pr bons clients, appts ttes surfaces et immeuble PAIEMENT COMPT.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent directement 1 à 3 p. Paris, préférence rive gauche. Ecr. Lagache, 16, avenue Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent 2 à 4 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. T. : 873-23-55.

## immeubles

GENTILLY Mo. Deux pet. imm. en partie occupés et à rénover. Prix 430.000 F à débattre. - 588-08-56.

Les Editions Alain Moreau rech. un immeub. Ccial en toute propriété, libre, de 450 à 600 m², avec ou sans travaux. Préférence Halles, Beaubourg, Marais, Quartier Latin. Faire offre à Alain Moreau, 3 bis, quai aux Fleurs, Paris (4e). Tél. 325-85-44.

## fonds de commerce

Cause retraite, vds Commerce tissus. Bon C.A. Emplacement 1er ordre. Ecr. ROGEAU, 56, rue Henry-Chéron, 14100 LISIEUX.

## viagers

16e MICHEL-ANGE. 2 p., 50 m2 35.000 + 1.400 F. Occupé 76-74 a.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

## constructions neuves

PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION

Ve - VAL-DE-GRACE
dans petit immeuble
Habitable 4e trimestre 77.
— Studios et 2 pièces.
— 4 pièces en duplex.

XVe Mo CHARLES-MICHELS
— Studios, 200.000 F.
— 3 pièces, 410.000 F.
Habitables 3e trimestre 1977.

XVIIIe - CHAMPIONNET
— 2 pièces, 227.000 F.
— 4 pièces, 108 m² + terrasse. Prix 575.000 F.
Habitables 2e trimestre 1977.

Mo MAIRIE-DE-MONTREUIL
— Séjour + 3 chbres, 257.000 F. Cave et parking compris. Habitables immédiatement.

IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland - 225-93-69.

LE CLOS DES VIGNES
73-75, rue des Vignoles, Paris-20e un petit immeuble pierre de taille massive, marbre, isolation phonique et thermique, 3, 4, 5 pièces et quelques studios, prix fermes et définitifs. Livr. 4e trimest. 77. On visite ts les jours, de 14 à 19 h. Fermé mardi et mercredi. TREVAL, 277-62-23.

## locations non meublées Offre

### Paris

ETOILE MAILLOT - 4 P., cuis., bains, 2.500 F - 3.500 F - 742-48-98.

MARAIS studio tout confort poutres apparentes, 850 F net. TEL. : 345-55-10.

Part. loue 2 p., entrée, cuis., 230 F par mois, reprise 8 000 F. Vis. vend., sam., dim. 10 à 17 h. Castro, 31, r. Envierges, 75020

### Région parisienne

SAINT-CLOUD près gare grand stdg, parc, vue, gd 3 p. neuf, Tél. double-box 2 400 F + ch. Téléph. : 766-51-08, poste 303.

SAINT-CLOUD, près de la gare. Grand standing, luxueux studio 20 m2 neuf 650 F + charges. Téléph. : 766-51-08, poste 303.

ST-MAURICE bel appt de 5 p. en duplex, cuis. éq., Tél., parkg. 3 250 F net. Téléph. : 345-55-10.

## locations non meublées Demande

### Paris

J. F. sér, ch. studio ou 2 p. Px mod., quart. sud Paris de préf. Ecr. n° 6 485, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

### Région parisienne

Directeur Général de Société internationale recherche villa confortable à GARCHES ou proche alentour, construction neuve, 4 chambres, salon, s. à manger, garage, jdin privatif. Long bail. T. 261-56-12, H. B.

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loyer garanti 4 000 F maxi. 283-57-02.

## locations meublées Offre

### Paris

PRES TOUR EIFFEL
**MACSON**
43, rue Saint-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE - QUINZAINE ou MOIS, Studios et Appts - Tél. 577-54-04.

### Région parisienne

Pavillon jdin, 13' centre Paris cft, Tél., 1 900 F. T. 668-41-36.

## bureaux

8e Proximité Saint-Augustin Dans imm. grand standing
**A LOUER BUREAUX**
**293-62-52**

CESSION DIRECTE BAIL A USAGE DE BUREAUX
**280 m2**
PROXIMITE IMMEDIATE
**CHAMPS-ELYSEES**
**10 BUREAUX** BON ETAT
+ GRANDE POSSIBILITE
**ARCHIVAGE**
5 lign. tél. Cess. bail 100.000 F. LOYER MENSUEL : 107.280 F
Tél. : 225-80-88
256-05-84 ou 359-99-29
TEL. HEURES BUREAU

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Location - sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55

**CHAMPS-ÉLYSÉES**
Propriétaire loue un ou plusieurs bureaux. Refait neuf. 563-17-27.

**224-08-80**
Domiciliat. courrier secrét. permanence téléph., telex.

DOMICILIATION, TEL., SECR., TELEX - Frais 100 F par mois. APEPAL - 228-56-50.

## Immobilier (information)

LOCATION SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Mo Opéra, Seuls frais 300 F - 742-78-93.

## locaux commerciaux

PAU Centre ville Partic. cède 2 baux 8 ans, 185 m2 et 290 m2. R.-ch. s/2 rues. 739-66-76 Paris.

Expansion - Double emploi
IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE loue, libre rapidement, ENSEMBLE NEUF à usage commercial et industriel, avec bureaux agences 1.000 m² sur 3 niveaux, dont 500 m² de magasins, téléphones, télex, parkg privé 12 véhicules, très bien situé près autoroute de l'Ouest Versailles/Parly II.
Pour renseignements, tél. 954-02-53 - 954-43-64, télex 692-851. Ecrire à : M. José LE COGUIC, 137, rue de Versailles, 78150 LE CHESNAY.

## propriétés

Ppté 17 ha. vign., vergers, plein rapport, maison rust. pierre, emplacement chasse magnif. LOT SUD limitrophe Tarn-et-Garonne. Pariel G. 46170 Castelnau-Montr.

MILLY-LA-FORET
(près) Ppté caractère, tt conft, séjour 43 m², cheminée, cuis., 2 bs, 4 chb., bibliothèque. PARC 6.300 m² BOISE. Affaire impeccable - 424-30-36.

FORET RAMBOUILLET: 5 KM. Gambais, sans intermédiaire, fermette anc., 220 m², éta neuf, séj. cathédrale 55 m², 5 chbres, 3 bains, 2 wc, poutres chêne, cheminée L. XIII, chauff. centr., terr. 3.800 m² moitié bois, 680.000 F - 489-06-70.

25 km. Paris-Ouest, à vendre
32 HA. DE BOIS
avec belle maison.
Ecrire Eudico, référ. 3.080, 1, rue Bourdaloue, 75009 Paris.

Vds TREIGNAC (19), dans parc de 6.000 m², villa F6, constr. neuve, tte en pierre, gd cft, vastes dépendances, vue panoramiq. impren. S'adr. : S.P. PRADIER, 3, quai G.-Péri, 19000 TULLE. Tél. : (55) 26-59-94.

## villas

28815 Côte d'Azur-Grasse, 2 km centre ville, BELLE VILLA PROVENÇALE, 170 m² habitables, vue féerique mer 180°. Gd living, cuis., 3 chbr., 1 dressing, 2 s. de bs, 1 lingerie, garage, très beau terrain 2.800 m² clos aménagé. Prix 900.000 F. Ag. COURRIN, 23, bd du Jeu-de-Ballon, 06130 GRASSE. Tél. : (93) 36-24-37.

## pavillons

6 mn PTE D'ITALIE PART. à PART.
Beau pavill. d'angle en meulière, 7 p., s/3 nivx, 140 m2, s. de bns, chff. cent., tél. + ss-sol, garage, jardinet, entièrement rénové. 440.000 F. - Tél. : 580-82-26.

## terrains

3,5 km R.E.R. **ST-GERMAIN**
Résidentiel, bordure forêt 1.070 m2. - I.D.Y. - 973-38-52.

**STE-MAXIME (VAR)**
TERRAIN BOISE 27.060 m2. Vue magnifique sur golfe Saint-Tropez. Zone naturelle, constructible, route, eau, électr. 15 F/m2. STEIFF, 189, rue de Courcelles, 75017 Paris. Tél. : 754-84-67 - 727-21-01.

Part. vd terrain pour construct. industr. à ANNECY, au bord R.N. 201, prox. autor. Annecy-Lyon. Téléph. 857-54-88, le soir.

## fermettes

Région 1 h. 50 PARIS **ST-CALAIS**
Fermette av. dép. 2 p., grenier. Belle cave - Sur 2.800 m2 Eau sous pression - Electr. Px 85.000, av. 8.500 compt.
**C.L.O.** 8, RUE GAMBETTA, LE MANS (72). Tél. : (15) 43-28-79-16

## châteaux

LUBERON. Près APT : petit château XVIIIe dans site classé. S'adr. Mes Boyer et Pages, notaires associés, 84400 APT. Tél. : 16-90/74-10-44.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



## SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INVESTISSEMENT EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

L'assemblée générale des actionnaires du 26 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1976 et la distribution d'un dividende brut de 8,08 F par action ainsi réparti :

| | Net | Avoir | Total |
|---|---|---|---|
| Coupon n° 3 .. | 2,65 | 0,30 | 2,95 |
| Coupon n° 4 .. | 4,25 | 0,88 | 5,13 (*) |
| TOTAL ....... | 6,90 | 1,18 | 8,08 |

(*) Dont 1,54 F ouvrant droit à l'abattement de 2 000 F.

Le paiement aura lieu à partir du 9 mai 1977 contre remise des coupons numéros 3 et 4 aux guichets de la Caisse des dépôts et consignations et de MM. Georges Ferri, Alain Ferri, Marc Pujos et Cie, agents de change. Ce dividende peut être réinvesti sans frais en actions nouvelles de la société trois mois au plus tard après la mise en paiement, c'est-à-dire avant le 9 août prochain.

A l'issue de la réunion, le président, M. André Bernard, a prononcé une allocution dont il est donné ci-après quelques extraits :

« L'exercice 1976 s'est déroulé dans des conditions satisfaisantes, ainsi qu'en témoignent les chiffres suivants :

» Au cours de l'exercice, le capital s'est accru de 15,5 % et l'actif net, compte tenu de la mise en paiement en mai du dividende de l'exercice 1975, à 31,9 %. Le dividende passe, d'un exercice à l'autre, de 7,19 F à 8,08 F (avoir fiscal compris), marquant ainsi une progression de 12,4 % comparable à celle de la valeur liquidative de l'action, qui passe de 145,68 F, au 31 décembre 1975, à 160,87 F au 31 décembre 1976.

» Sur le plan de performances de l'année 1976, ces chiffres placent la société dans les premiers rangs des SICAV diversifiées.

» Par ailleurs, la résistance relative de la valeur liquidative de l'action S.F.I. au climat ambiant depuis le 31 décembre 1976 montre bien les avantages qu'elle offre aux épargnants français du fait de la composition judicieuse de son portefeuille. »

(PUBLICITE)

## BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT JEDDAH (ARABIE SAOUDITE)

# Concours portant sur la conception d'un emblème pour la BID

La Banque Islamique de Développement a enregistré plus de mille cent (1 100) inscriptions à la suite de l'annonce qu'elle avait lancée, annonce par laquelle elle ouvrait un concours sur le thème suivant : conception d'un emblème pour la BID.

Un jury composé de six membres a examiné très attentivement tous les modèles présentés par les candidats et devait procéder par élimination pour le choix de l'emblème final. Il n'y a eu, selon le jury, aucun modèle qui ait réuni et mis en évidence d'une manière adéquate tous les objectifs et les activités de la Banque tels qu'ils se trouvaient énumérés dans l'annonce.

La sélection de l'emblème, qui s'est faite finalement sur la base d'un système de points attribués aux candidats, a vu trois d'entre eux totaliser chacun le plus grand nombre de points et, tout de suite après ces derniers, trois autres participants venant eux aussi avec un nombre égal de points.

Le jury devait faire établir un dessin qui est un amalgame des trois modèles ayant totalisé le plus grand nombre de points, amalgame qui a été retenu en définitive par le jury et qui se trouve être en ce moment l'emblème de la Banque.

Etant donné que le choix ne s'est pas porté sur un seul modèle pris séparément et dans la mesure où il y a eu trois modèles à totaliser le plus grand nombre de points, le jury a décidé que le prix symbolique à attribuer aux auteurs des trois modèles susmentionnés revêtirait la forme suivante :

Un voyage aller-retour en classe économique du lieu d'habitation du candidat à JEDDAH et un partage équitable entre les trois lauréats de la somme symbolique de 6.000 dinars islamiques, dont 4.000 D.I. prévus initialement pour le premier prix et 2.000 D.I. pour le deuxième, soit une somme de 2.000 D.I. attribuée à chacun d'eux, ce qui, approximativement, est équivalent à 2.500 dollars U.S.

Ces prix symboliques susvisés sont attribués aux personnes dont les noms suivent :

— M. Mohamed Nabhan Swaylim,
— M. Mohamed Al-Khailli Mohamed Al-Khayyat,
— M. Ibrahim s/o Said Rahim.

Pour ce qui est des trois autres candidats venant tout de suite après les trois premiers lauréats, le jury a décidé que le troisième prix, représentant une somme de 1.000 dinars islamiques, leur serait partagé, offrant ainsi à chacun 333,33 D.I., équivalent approximativement à 416,6 dollars U.S. Ces trois autres candidats sont les suivants :

— M. Mohamed Nabhan Swaylim,
— M. Morad A. Mohsen,
— M. Ahmed Talat Kamal El-Deen.

Le jury devait également décerner des mentions honorables à neuf autres participants et des attestations de félicitations spéciales du jury seront délivrées aux personnes suivantes :

— M. Khawaja Riaz Ahmed s/o Khawaja Ghulam Mohi-ud-din,
— M. Wafdi Butrus Ayoub,
— M. Mohamed Azmi Hassanain Al-Subai,
— M. Ahmed Yar Khan,
— M. Mohamed Nabhan Swaylim,
— M. Salah Ahmed Mahmoud,
— M. Ahmed Husin Yahya,
— M. S. Tanveer Shams,
— Syed Shafiqual Hossain, Jointly with
— M. Zunabul Islam,
— M. Samarjit Roychoudhury,
— M. Hashem Khan,
— M. Mahmudul Huq,
— M. Abdul Barq Alvi.

La Banque Islamique de Développement exprime ses vifs remerciements à tous ceux qui ont participé à ce concours.

Boite Postale 5925 - Telex : 40137
Câble : BANKISLAMI - Tél. : 33994/33995.

(PUBLICITE)

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
### MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

### Entreprise SONATRACH

# Avis d'Appel d'Offres National et International
### N° 02-77

Un avis d'appel d'offres est lancé en vue de la fourniture du matériel décrit ci-dessous :

a) - 400 disques diamantés à jante continue
Ø 150 mm × 6 mm - Epaisseur diamantée 1,2 mm - Concentration 20 - Grain 100 - Liant métallique.

b) - 180 disques diamantés à jante continue
Ø 250 mm × 6 mm - Epaisseur diamantée 1,5 mm - Concentration 25 - Grain 72/85 MDA - Liant métallique.

c) - 250 trépans diamantés
Ø 26 mm × 22 mm - Epaisseur diamantée 5 mm - Concentration 75 - Grain 18/25 - Longueur utile 90 mm.

d) - 20 meules diamantées à boisseau
Ø 200 mm × 8 mm - Epaisseur diamantée 2 mm - Concentration 50 - Grain 200/240 - Alésage 0/ 40 mm - Sur corps dural.

Les offres doivent parvenir à la Direction Laboratoire Central des Hydrocarbures - Cité de Boumerdes - BOUMERDES (ALGER), sous double pli cacheté avec mention : « Ne pas ouvrir - Appel d'offres numéro 02.77. »

La date limite de remise des offres est fixée à 30 jours à partir de la parution du présent avis.

Les soumissionnaires resteront liés par leurs offres pendant une période de 90 jours.




## CIT - ALCATEL

Le conseil d'administration s'est réuni le 26 avril pour procéder à l'examen des comptes de l'exercice 1976.

Le résultat après impôt des opérations courantes d'exploitation de l'exercice s'établit (après contribution exceptionnelle de 4 % soit 2 728 000 F) à 80 351 000 F contre 69 695 000 F, en augmentation de 15,3 %, y compris l'accroissement net de la provision pour investissement qui se monte à 7 604 000 F contre 3 147 000 F pour l'exercice précédent.

Ce résultat s'entend après des amortissements de 110 925 000 F contre 89 739 000 F, et prise en charge de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de 27 000 000 F contre 20 000 000 F.

Le résultat net au bilan s'élève à 95 351 000 F, dont 23 103 000 F de plus-values nettes à long terme, contre, pour l'exercice 1975, 65 313 000 F après 1 035 000 F de moins-values à long terme.

Le conseil aurait normalement proposé à l'assemblée générale, convoquée pour le 22 juin prochain, de répartir aux actionnaires, après affectation de 22 024 000 F à la réserve spéciale des plus-values à long terme, une somme de 58 305 060 F, en progression de 17,8 %, correspondant à un dividende unitaire de 43,00 F et à un revenu global, par action de 64,50 F contre respectivement, pour l'exercice précédent 36,50 F et 54,75 F.

Mais, conformément aux recommandations des pouvoirs publics, il sera proposé de limiter l'accroissement de la distribution en fixant le dividende unitaire à 38,80 F, montant supérieur de seulement 6,3 % à celui de l'exercice précédent, la différence de 4,20 F étant mise en report à nouveau pour être distribuée en 1978.

Le revenu global par action correspondant au seul versement effectué en 1977 serait ainsi de 58,20 F, soit 38,80 F à titre de dividende et 19,40 F à titre d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).

Par ailleurs, dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire, convoquée pour le même jour, les actionnaires de la société seront notamment invités :

— D'une part, à se prononcer sur l'absorption, par CIT-Alcatel, de la Société lannionnaise d'électronique (S.L.E. Citerel), société du groupe C.G.E. au sein de laquelle ont été étudiés et développés les systèmes de commutation électronique temporelle qui en sont aujourd'hui arrivés au stade de la grande série ;

— D'autre part, à renouveler, en les actualisant, les autorisations précédemment données au conseil en matière d'augmentation du capital social.

## ENTREPRISES ALBERT COCHERY

Au cours de sa séance du 21 avril, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1976, qui font apparaître un bénéfice net de 16 858 000 F après provision de 12 359 000 F pour l'impôt sur les sociétés et de 2 222 000 F pour intéressement du personnel aux fruits de l'expansion (contre respectivement, en 1975, 19 766 000 F, 10 719 000 F et 1 809 000 F). La part du résultat net revenant à chaque action est ainsi de 19,21 F.

Ce résultat s'entend après 24 160 000 F d'amortissements, ce qui fait apparaître une marge brute d'auto-financement de 41 018 000 F, soit près de 7 % du C.A. H.T.

Le chiffre d'affaires T.T.C. s'est élevé à 697 671 000 F.

A l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra en juin prochain, le conseil proposera le maintien d'un dividende de 10 % sur le nominal de 50 F résultant de l'augmentation de capital du 15 juin 1976, réalisée à l'occasion de l'absorption de cinq filiales et d'un apport partiel d'actif. Compte tenu de l'impôt de 2,50 F déjà payé au Trésor (avoir fiscal), cela assurera un revenu global de 7,50 F par titre.

Sur proposition du président, le conseil a appelé M. Gaud, précédemment directeur général de l'APEL, aux fonctions de directeur général de la société Cochery.

En ce qui concerne le groupe Cochery, le chiffre d'affaires T.T.C. consolidé s'est élevé à près de 1 milliard de francs contre 817 millions de francs en 1975, et la marge brute d'auto-financement à 55 millions de francs contre 52 millions de francs en 1975.

## CHAMPAGNE MUMM

Le conseil d'administration s'est réuni le vendredi 29 avril 1977 sous la présidence de M. Alain de Gunzburg, pour approuver le bilan et les comptes de l'exercice 1976 qui seront soumis à l'assemblée générale annuelle convoquée pour le mercredi 22 juin 1977.

Le chiffre d'affaires total, hors droits et hors taxes, de la société atteint en 1976, 195 031 000 F en progression de 31,57 % sur celui de l'exercice précédent.

D'un exercice à l'autre, le chiffre d'affaires « champagne » a augmenté de 36,43 % et le chiffre d'affaires « produits importés » de 18 %.

Après 750 000 F de dépréciations des stocks de « côteaux champenois » et 4 240 000 F d'amortissements, le résultat d'exploitation de l'exercice atteint 5 873 000 F.

La perte réalisée en 1976 par notre filiale, la société Champagne Heidsieck & Cie Monopole, a conduit le conseil d'administration à consentir en sa faveur un abandon de créance de 4 000 000 F avec clause de retour à meilleure fortune. De plus la valeur des titres Champagne Heidsieck & Cie Monopole détenus a été dépréciée de 3 350 000 F.

Après constitution d'une provision pour hausse des prix de 909 000 F et incidence de l'impôt sur les sociétés, 884 000 F, l'exercice 1976 enregistre une perte nette comptable de 2 046 000 F.

Au titre de l'exercice 1976, le conseil proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende de 7,50 F par action, impôt déjà versé au Trésor compris, contre 11,03 F au titre de l'exercice 1975.

Les comptes consolidés font apparaître pour le groupe une perte de 1 198 000 F en 1976, contre une perte de 3 413 000 F en 1975.

Le chiffre d'affaires total du premier trimestre 1977 (46 469 174 F hors droits et taxes) est supérieur de 21,75 % à celui du premier trimestre 1976. L'activité commerciale, qui s'accompagne d'un relèvement des tarifs, reste soutenue.




## LEAD INDUSTRIES GROUP

La société IMETAL, qui, à la suite d'achats effectués à la Bourse de Londres, détient actuellement 15,1 % du capital de Lead Industries Group (LIG), va, sous réserve de l'approbation des actionnaires de LIG, souscrire à une augmentation de capital de cette société, qui lui sera réservée.

A l'issue de cette opération, portant sur l'achat par IMETAL de 4 801 223 actions LIG au prix unitaire de 1,80 livre sterling, soit un montant global de 8 642 000 livres sterlings, IMETAL détiendra 25 % du capital, augmenté de LIG.

Le cours de l'action LIG à la Bourse de Londres, tel que publié par le « Financial Times », se situait à 157 pence le 27 avril 1977.

IMETAL confirme le caractère à long terme de son investissement dans LIG, et ne pas avoir l'intention d'augmenter sa participation au-delà des 25 % qui seront ainsi détenus.

## BANQUE DE FINANCEMENT POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE (B.F.I.C.)

Au cours de sa réunion du 22 mars 1977 le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1976 qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire du 24 mai prochain.

Après dotations aux comptes de provisions et d'amortissements, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 205 098,28 F.

En décembre 1976 et en janvier 1977, le conseil d'administration a décidé de prendre, aux côtés du Groupe Ancienne Mutuelle, une participation de 10 % dans la Banque Melinot à Amiens et dans la Banque Brière à Noyon. A la suite de ces opérations le Groupe Ancienne Mutuelle et la B.F.I.C. détiennent le contrôle de ces deux établissements.




Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976, arrêtés par le conseil d'administration du 23 mars 1977, seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 25 mai prochain au siège social à Nancy.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale le maintien du dividende à 8 F par action, ce qui, compte tenu d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 4 F correspond à un revenu global de 12 F par action.

En 1976, l'action Lordex a évolué entre un plus bas de 115 F et un plus haut de 130 F contre respectivement 97 F et 120 F en 1975.

## société nationale elf aquitaine (s.n.e.a)

S.N.E.A., actionnaire majoritaire de la société canadienne Aquitaine Company of Canada, fait part du communiqué donné à la presse par M. Jacques Payan, président de la société, à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Calgary, le 26 avril.

« *Aquitaine Company of Canada Ltd mettra en paiement un dividende de 32 cents par action à compter du 1er juin 1977. Ce dividende sera versé aux actionnaires enregistrés à la date du 6 mai 1977.* »

## FOUGEROLLE

Le conseil d'administration, réuni le 26 avril 1977, a approuvé les comptes de l'exercice 1976 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire le 21 juin 1977.

Le bénéfice net de la société s'élève à 27 993 661,21 F contre 23 864 463,14 F pour l'exercice 1975. Ce résultat s'entend après constitution de 18 849 000 F de provisions pour impôts et de 20 467 000 F de provisions exceptionnelles.

Le conseil proposera à l'assemblée de mettre en paiement un dividende net de 8 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 4 F, soit un revenu global de 12 F.

La progression du dividende a ainsi été limitée à 6,50 % pour se conformer aux recommandations gouvernementales.

Le bénéfice consolidé du groupe a atteint 33 272 000 F après 105 222 000 F d'amortissement, soit un cash-flow net de 138,50 millions de francs contre 105,25 millions de francs en 1975.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est établi à 3 172 millions de francs, T.T.C., contre 2 591 millions de francs l'année précédente.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger s'est élevé à 703 millions de francs contre 432 millions en 1975, soit une progression de 63 %.

Le carnet de commandes du groupe au 1er avril 1977 est supérieur à 4,6 milliards de francs, dont 2,2 milliards de francs à l'étranger, assurant ainsi une nouvelle progression des activités du groupe hors métropole en 1977.

## UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE (U.I.F.)

Le conseil d'administration s'est réuni le 26 avril 1977 pour arrêter les comptes de l'exercice 1976.

Les recettes locatives se sont établies à 66 181 320 francs contre 59 691 510 francs, en progression de 10,8 %.

Après affectation de 6 229 404 F aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice net s'élève à la somme de 48 833 736 F contre 45 693 326 F en 1975.

Ces résultats permettront au conseil de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 15 juin 1977, la distribution d'un dividende de 10 F par action (dont 2,20 F en exonération de l'impôt sur le revenu) contre 9,50 F au titre du dernier exercice.



## BEGHIN - SAY

Le conseil d'administration de Beghin-Say s'est réuni, le 27 avril 1977, sous la présidence de M. Ferdinand Beghin.

Il a arrêté les comptes et le bilan de l'exercice 1976 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire le 27 juin 1977.

L'exercice 1976 a été marqué, plus encore qu'en 1975, par la médiocrité de la campagne sucrière et par la mauvaise conjoncture dans le domaine du papier-carton.

Le résultat brut s'élève à 47 151 712 F après dotation de 46 824 473 F à la provision pour dépréciation de titres.

Après affectation d'une annuité d'amortissement de 111 104 558 F et une provision correspondant au paiement de l'impôt sur les plus-values de 14 775 F, l'exercice se solde par une perte de 63 967 621 F.

Compte tenu du résultat de l'exercice, le conseil proposera à l'assemblée de ne pas distribuer de dividende et d'imputer la perte de l'exercice sur la prime d'apport-fusion.



## COMPTOIR LYON - ALEMAND - LOUYOT

### CHIFFRE D'AFFAIRES COMPARÉ (hors taxes)

Premier trimestre 1976 : 271 819 320 francs ; premier trimestre 1977 : 363 811 230 F (+ 33,9 %).

La hausse de 33,9 % du chiffre d'affaires de la société au premier trimestre 1977, par rapport au premier trimestre 1976, est due, pour l'essentiel, à la poursuite du développement de l'activité du CLAL, tout en se situant dans le cadre d'une tendance au renchérissement des matières premières.

L'évolution des résultats d'exploitation accompagne celle de l'activité.

# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## APRÈS LES MANIFESTATIONS DU 1er MAI

# La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN vont tenter d'organiser une « grande journée d'action » vers la fin du mois

**Placés sous le signe de l'espoir — certains diront de l'attentisme électoral — d'une victoire de la gauche en 1978, les défilés du 1er mai n'ont pas et de loin revêtu l'ampleur des grandes manifestations passées. Dans la capitale 30 000 personnes selon les forces de police, 100 000 selon les organisations — plus de 60 000 en tout cas si l'on y ajoute les spectateurs — ont participé à la manifestation parisienne de la C.G.T. et de la C.F.D.T., ce qui est très inférieur aux chiffres cités par les uns et les autres l'année dernière. Les deux centrales ouvrières qui organisaient seules le défilé de Paris n'avaient pas pu, il est vrai, obtenir la participation de la FEN — qui, présente dans certaines villes de province, entend conserver une totale liberté de manœuvre sans pour autant rejeter de futures initiatives unitaires.**

**M. André Henry, secrétaire général de la FEN, l'a nettement précisé le 1er mai au matin, au cours d'un rassemblement en lieu clos. A la FEN qui se déclare prête à une action générale rassemblant les travailleurs des secteurs public et privé, les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont répondu, l'après-midi, que des décisions seraient prochainement prises pour relancer l'action revendicative. Faut-il pour autant envisager une action immédiate et générale après les grèves du 28 avril ?**

**Les deux confédérations n'ont aucunement *l'intention de déclencher la guerre*. La tactique de harcèlement demeure à l'ordre du jour. Contrairement à certaines informations, MM. Séguy et Maire ne se rencontreront pas cette semaine et une grève générale n'est pas programmée pour le 17 mai. Des délégations restreintes des deux centrales ont pris rendez-vous pour mardi 3 mai ; une autre rencontre aura lieu vraisemblablement le 4 mai avec la FEN, mais ce n'est seulement que la semaine prochaine qu'un rendez-vous « au sommet » sera organisé. Il faut auparavant que la C.G.T. et la C.F.D.T., qui souhaitent le retour de la FEN, se concertent à deux, puis à trois pour définir les modalités de l'action. Grève générale ? Cette hypothèse n'est sans doute pas exclue et c'est du moins la condition que pose la FEN. Action générale sous des formes diverses certainement, et plutôt vers la fin du mois de mai. D'ici là, des initiatives ponctuelles seront prises, comme cela a déjà été annoncé, pour le 17 mai dans la sidérurgie, mais aussi dans d'autres secteurs comme dans les P.T.T. La fin du mois pourrait donc se terminer par ce qu'on appelle dans les syndicats, une « grande journée d'action, d'ampleur nationale ».**

***M. Giscard d'Estaing*, de son côté, a assisté le 1er mai à une réunion consacrée à la revalorisation du travail manuel, organisée au ministère du travail par M. Stoléru.**

## A Paris
# LA FÊTE MANQUÉE

*Plus que la rituelle fête du travail, c'est le « dernier 1er mai avant 1978 » que des dizaines de milliers de Parisiens ont célébré, dimanche, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., en défilant, pendant près de quatre heures, de la Nation à l'Hôtel de Ville.*

*A onze mois d'une échéance électorale à laquelle la vie française est suspendue, il ne pouvait pas en être autrement, et vait pas en être autrement, et, gardé un caractère essentiellement syndical, l' « espoir » d'une victoire de la gauche aux prochaines élections législatives a accompagné l'imposant cortège plus solidement encore que les hélicoptères de surveillance et les cars de C.R.S.*

*Est-ce cette perspective qui a bridé, a contrario, l'imagination des organisateurs, au point qu'il faille, pour donner quelque couleur à ce compte rendu, mentionner en premier lieu la présence des majorettes du Blanc-Mesnil, frêles mécaniques empanachées, placées en vedettes dans le défilé entre deux prestations des travailleurs du* Parisien libéré. *La conjoncture économique et politique, et l'importance de la participation auraient pu permettre de programmer une « fête » moins banale.*

*Comme on pouvait s'y attendre, dans la foulée de la grève du 28 avril et dans la perspective d'actions de plus grande envergure, c'est à un réquisitoire unanime contre le plan Barre que les syndicats se sont essentiellement livrés. La bannière unitaire, derrière laquelle marchaient MM. Georges Séguy et Edmond Maire, donnait le ton en tête du défilé :* « Contre le plan Barre, luttons pour le pouvoir d'achat, l'emploi, la Sécurité sociale, les libertés et les droits des travailleurs en Europe et dans le monde. »

*Il serait fastidieux d'énumérer les slogans hostiles à l'action du premier ministre. Imprimés sur la forêt de banderoles ou scandés à pleins poumons, parfois au rythme d'une fanfare, ils émanaient de multiples délégations représentant à peu près tous les secteurs d'activité. Rarement consensus a été plus large, des fonctionnaires aux étudiants et lycéens, particulièrement nombreux, en passant par les postiers, les métallurgistes, les personnels hospitaliers, les éboueurs, en grève depuis dix jours, bruyamment applaudis, et vouant* « Chirac aux poubelles ! », *les enseignants du SNES, du SNE-Sup et de quelques sections de la FEN, les employés de la Sécurité sociale, des assurances, des banques et, d'une façon générale, des salariés de toutes les entreprises actuellement en difficulté.*

« Liberté d'association pour les immigrés. Soldats français hors du Zaïre et des poubelles », *proclamait une banderole sang et or : la solidarité avec les travailleurs étrangers a été un autre point fort de cette manifestation. Précédés ou suivis par les militants de la C.G.T. et de la C.F.D.T., de nombreux ressortissants avaient pris place au sein du cortège. Algériens, Marocains, Tunisiens, Turcs, Italiens, Espagnols, etc. A l'applaudimètre politique, les manifestants aplestiniens crient :* « Vive la lutte des juifs antisionistes ! », *et surtout les délégués groupés derrière la bannière* « Liberté pour tous les prisonniers politiques d'Amérique latine », *ont eu le plus de succès.*

*D'une façon générale, les minorités, écologistes scandant* « Energie nucléaire, énergie suicidaire », *ou régionalistes basques, occitans, bretons ont su, mieux que le gros de la troupe, donner un certain cachet à cette fête du travail : est-ce seulement en raison du chatoiement de leurs drapeaux, de l'originalité de leurs chants ou de la vigueur de leurs revendications ?*

*Tenus à distance par le service d'ordre syndical, les militants des divers mouvements féministes et révolutionnaires fermaient la marche. Leurs slogans, d'abord politiques, visaient aussi bien le chef de l'Etat que le premier secrétaire du parti socialiste et assuraient :* « Avec Giscard comme avec Mitterrand, c'est de la classe ouvrière que tout dépend. »

*Avant que la foule se disperse vers 20 heures, aux abords de la place de l'Hôtel-de-Ville, quadrillée par des forces de police considérables, trois incidents avaient eu lieu : une banderole apparaissait soudainement rue du Faubourg-Saint-Antoine sur laquelle on lisait :* « La fête de l'aliénation », *tandis qu'éclataient des grenades fumigènes ; le cinéma La Bastille, qui affichait un film pornographique, était saccagé par des féministes, et enfin une voiture de Radio-France était endommagée.*

MICHEL CASTAING.

### L'AVANT-GARDE AUX ARRIÈRE-POSTES ?

*Alors que, en 1975 et en 1976, les femmes et les homosexuels « en lutte » avaient été quelque peu malmenés par le service d'ordre syndical au cours de la manifestation du 1er mai à Paris, cette année, les grandes centrales avaient pris l'initiative d'une négociation préalable avec les groupes concernés afin de décider de la place de ceux-ci dans le cortège. Après bien des tergiversations, il fut admis que* « pour conserver à la manifestation son caractère syndical » *les groupes seraient admis à défiler* « en queue de cortège ».

*Dimanche 1er mai, au départ de la place de la Nation, le défilé des militants syndicaux « de stricte obédience » a donc déroulé, à partir de 15 heures, son long serpent ; ce n'est que vers 18 heures, que la « lanterne rouge » du cortège a été autorisée à déplier ses étendards personnels et à se mettre en route.*

*Tout près de l'extrême gauche trotskiste, une farandole joyeuse s'est alors répandue, au son des tambours, des tam-tams et des crécelles. Il y avait les femmes avec leurs banderoles artistiquement rebrodées en patchwork et leur ritournelle :* « Oui papa, oui chéri, oui patron... c'est fini ! » *Il y avait aussi les militants du Groupe de libération homosexuelle qui valsaient en scandant* « les ghettos c'est foutu, les homos sont dans la rue ». *Trêve d'illégalité, on côtoyait des soldats masqués, des objecteurs de conscience poings levés et des « toxicos en lutte », qui clamaient* « libération de tous les défoncés ».

*A peine si l'on percevait, de loin en loin, une voix fredonnant, sur un air cher à Brassens,* « Tous derrière, tous derrière... et eux devant ».

M. S.

### LES MARXISTES-LÉNINISTES ONT ORGANISÉ LEUR PROPRE CORTÈGE

**A l'appel du « Quotidien du peuple » et de « l'Humanité rouge », les *marxistes-léninistes (pro-chinois)*, et en particulier ceux du parti communistre révolutionnaire, ont manifesté dimanche matin 1er mai de la place de la République à la place Gambetta. La banderole du P.C.R. affirmait : *« Le capitalisme, c'est la crise,* la gauche c'est toujours le capitalisme, une seule solution, la révolution socialiste ! » On remarquait, en outre, des drapeaux républicains espagnols destinés à protester contre la « trahison » du P.C.E., qui a accepté de prendre en compte l'actuel drapeau espagnol.**

**Selon la préfecture de police, mille trois cents personnes ont participé au cortège.**

## En province

● ROUEN. — A Rouen, le défilé du 1er mai n'a pas eu lieu dans l'unité. Une organisation gauchiste, l'O.C.T., ayant inscrit sur une banderole *« Pas de Giscard ou Mitterrand, c'est de nos luttes que tout dépend »*, la C.G.T., la C.F.D.T. et les partis signataires du programme commun ont préféré dissoudre la manifestation dans laquelle leurs adhérents ne semblaient d'ailleurs pas être venus en masse

Un défilé s'est formé sous les banderoles de la Ligue communiste révolutionaire, de Lutte ouvrière, de l'Organisation communiste des travailleurs, du P.S.U. et d'un important groupe de femmes. Les danseurs des Ballets de la cité, une troupe récemment remerciée par la mairie socialiste de Grand-Quevilly, fermaient la marche. Au total, les minoritaires ont rassemblé plus d'un millier de personnes qui, pendant quatre-vingt-dix minutes, ont défilé dans les quartiers populaires et les marchés de la rive droite.

● SAINT-ETIENNE. — Meeting, défilé de plus de deux mille personnes conduit par le maire communiste, M. Joseph Sanguedolce, réjouissances diverses, ont marqué le week-end du 1er mai.

La FEN, n'ayant pas eu la parole au meeting organisé par la C.F.D.T. et la C.G.T., s'est manifestée en faisant du 1er mai une fête populaire.

● TOULOUSE. — Un défilé de cinq mille à six mille personnes, portant des banderoles proclamant « Unité - Action - Programme commun », s'est effectué sans incident. Il était organisé par le C.G.T. et la C.F.D.T., et comprenait des représentants de la C.G.T., de la F.S.M. portugaise, de la Convencion républicana d'Espagne et de Lutte ouvrière.

● LIMOGES. — Trois cents personnes, rassemblées place de République, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., ont manifesté contre le plan Barre *bis*.

### LES DÉCLARATIONS DES DIRIGEANTS SYNDICAUX

● M. SEGUY (C.G.T.) : *« Cette manifestation est le prolongement de toutes les luttes menées ces derniers mois. Elle anticipe les actions à venir dans les prochains jours et les prochaines semaines. Elle prépare pour 1978 un 1er mai tout à fait différent. »*

● M. MAIRE (C.F.D.T.) : *« Ce 1er mai va donner une impulsion nouvelle aux luttes qui vont avoir lieu, notamment dans le secteur privé, dans un proche avenir. Ainsi se prépareront les conditions optima pour que puisse se réaliser un mouvement d'ensemble des travailleurs dans tous les secteurs. Nous espérons bien que ce 1er mai est le dernier où la classe ouvrière sera coupée de la direction de ce pays et réduite à la portion congrue. »*

● M. A. HENRY (FEN). — *« La Fédération de l'éducation nationale est prête aux grandes actions unitaires, mais elle refusera toute exigence de ralliement »,* a déclaré M. André Henry, secrétaire général de la FEN, devant les militants de cette organisation réunis dimanche matin. *« La FEN estime que la préoccupation majeure des travailleurs, c'est le chômage, l'insécurité de l'emploi et la formation professionnelle de la jeunesse. Nous sommes prêts à prendre dans l'unité la plus large une initiative d'envergure nationale concernant le secteur public, le secteur privé et le secteur nationalisé. Au-delà des divergences momentanées et des attitudes figées, c'est l'unité syndicale sérieuse qui seule peut mobiliser les travailleurs »,* a conclu M. Henry, après avoir regretté *« vivement que la C.G.T. et la C.F.D.T. aient refusé un 1er mai unitaire ».*

● M. BERGERON (F.O.), s'adressant le 30 avril aux militants de Marseille, a indiqué que *« la marge entre les positions patronales et syndicales sur les contrats de la fonction publique n'est plus telle qu'on ne puisse parvenir à des compromis acceptables ».* Le sort des contrats de la fonction publique et du secteur nationalisé pour 1977 *« se jouera dans les trois semaines à venir ». « Ou le gouvernement améliorera ses positions, ou les organisations Force ouvrière ne signeront pas »*, a-t-il ajouté.

● *La Fédération anarchiste* a réuni, à la Bastille, dimanche 1er mai, plusieurs centaines de personnes, qui ont défilé ensuite jusqu'au cimetière du Père-Lachaise.

# La revalorisation du travail manuel ne peut être réalisée en un ou deux ans
## *déclare le président de la République*

M. Giscard d'Estaing a voulu *marquer à sa façon la fête du* 1er mai par une visite, vers 17 heures, au ministère du travail où MM. Beullac, ministre du travail, et Stoléru, secrétaire d'Etat, avaient réuni, toute la *journée, une cinquantaine de représentants des « groupes départementaux du travail manuel »* constitué sous l'égide de M. Stoléru.

Après avoir écouté quatre brefs rapports d'un O.S., d'un agent de maîtrise, d'un membre de l'éducation nationale et d'un jeune ouvrier charcutier, le président a défini sa conception de la fête du 1er mai et de la politique de revalorisation du travail manuel avant de répondre aux journalistes.

*« La fête du 1er mai*, a déclaré M. Giscard d'Estaing, *n'est pas celle de la division mais du rassemblement, la fête de l'unité des travailleurs des villes et des campagnes. »* Après avoir rendu hommage aux travailleurs manuels, *« rouage moteur »* de la société, le président a défini les

(Dessin de KONK.)

grandes orientations de la politique en insistant sur le fait que *« le progrès social doit se poursuivre dans un monde et un environnement plus difficile. La revalorisation du travail manuel est une des tâches essentielles à accomplir. C'est une tâche qui commence, une tâche historique qui ne peut être réalisée en un ou deux ans ».*

Le président a alors insisté sur les trois volets de cette revalorisation : la rémunération, la considération et l'éducation, avant d'insister sur les problèmes de l'emploi. Après avoir noté que des offres d'emploi restaient insatisfaites en raison de l'inadaptation du système d'éducation aux besoins des entreprises, M. Giscard d'Estaing a souligné la *« nécessité d'une formation et d'une conception des postes de travail »* adaptées à la société actuelle. Il a également souligné la nécessité *de combler le fossé* entre les décisions au « sommet », le manque d'information et les besoins sur le tas des travailleurs, en préconisant davantage de contact sur le terrain, en relevant aussi le rôle essentiel des travailleurs et des responsables (chefs d'entreprise et encadrement).

Aucune nouvelle indication précise ou concrète n'a cependant été donnée. Seule l'assurance de l'ouverture de négociation à l'automne entre syndicats et patronat sur la revalorisation prioritaire des rémunérations des manuels a été confirmée... comme le ministre du travail l'avait recommandé en *septembre dernier. Aucune réponse* en tout cas aux préoccupations qu'avaient présentées au président quelques instants auparavant deux des quatre rapporteurs : *« La revalorisation du travail manuel passe par celle des salaires et par le rétrécissement de l'éventail hiérarchique... Un trop grand éventail crée la démoralisation »*, avait affirmé l'agent de maîtrise. *« Il faut mettre un terme aux augmentations en pourcentage qui constituent une provocation contre les bas salaires et aggravent les inégalités sociales »*, avait à son tour estimé l'employé de l'éducation nationale qui avait également dénoncé *« l'injustice des sanctions qui frappent surtout le petit personnel »*. Au total, un échange de propos très courtois et même trop poliment louangeur à l'égard de M. Stoléru qui révélait cependant l'écart entre les souhaits de certains travailleurs présents et les vagues réponses du chef de l'Etat. — J.-P. D.

*BILLET*

# La sérénité de M. Ceyrac

*M. François Ceyrac se veut serein. Il a du mérite. Présider le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), alors qu'à l'horizon se profilent des élections qui pourraient déboucher sur une profonde modification des structures de l'économie française, n'est pas une situation confortable. Certains y perdraient le sommeil. Pas lui, semble-t-il.*

*Certes, M. Ceyrac, qui était l'invité du « Club de la presse » d'Europe n° 1, le 1er mai, admet que* « la situation politique est effectivement préoccupante » *et* « crée un certain climat d'insécurité ou d'instabilité ». *Mais* « cela ne doit pas faire perdre le sang-froid aux chefs d'entreprise parce qu'ils ont à faire face tous les matins aux contraintes des entreprises dont ils ont la responsabilité ».

*Manifestement, le message s'adresse autant aux mandants de M. Ceyrac qu'à l'opinion. Le président du C.N.P.F. veut accréditer l'image d'un patronat certes opposé au programme commun et notamment aux nationalisations, mais soucieux du bien public et continuant d'assumer, contre vents et marées, ses responsabilités. La démarche est adroite, même si l'on peut s'interroger sur sa crédibilité. Qui peut, en effet, raisonnablement nier que certains patrons — comment en serait-il autrement ? — aient été influencés dans leurs décisions d'investissement par la poussée de la gauche, même si un certain dégel semble se manifester dans ce domaine depuis quelque temps ?*

*Sur le plan politique, le C.N.P.F. ne modifie pas sa stratégie à l'égard de la gauche. Ni la poussée de l'opposition aux élections municipales ni les dissensions de plus en plus grandes au sein de la majorité ne l'amèneront à prendre langue avec les signataires du programme commun. Souci de ne pas accréditer plus encore l'hypothèse d'une victoire de la gauche ? Sans doute. Certitude de négocier dans de meilleures conditions avec des « gouvernants » plutôt qu'avec des « opposants » ? Peut-être.*

*D'autres voient aussi dans ce refus de dialoguer l'aveu d'un manque d'imagination. Le C.N.P.F. prête, il est vrai, le flan à cette critique. On ne saurait dire, en effet, que ses propositions ou ses suggestions, depuis le quadruplement du prix du pétrole, aient défrayé la chronique par leur originalité...*

Ph. L.

## CONJONCTURE

### ABAISSEMENT DES TAUX D'INTÉRÊT DES BONS DU TRÉSOR ET DES COMPTES D'ÉPARGNE-LOGEMENT

Une série d'arrêtés du ministère de l'économie et des finances en date du 28 avril 1977, publiés au *Journal officiel* du 30 avril 1977, abaissent les taux d'intérêt dont bénéficient certains placements de l'épargne réglementée. Comme il était indiqué dans *le Monde* daté du lundi 2 mai, les taux de rendement actuariels bruts des bons du Trésor à intérêts progressifs sont abaissés de 1 % à 0,75 % suivant leur échéance (5,5 % contre 6,5 % pour les bons à deux ans et 9,75 % contre 10,50 % pour les bons à cinq ans). L'émission des bons à un an est suspendue. Une réduction de même importance est pratiquée sur les bons émis par le Crédit agricole (7,25 % contre 8,25 % pour les bons à trois ans notamment).

Une mesure importante est celle qui ramène de 4,5 % à 4 % (de 9 % à 8 % avec la prime spéciale) le taux d'intérêt des contrats et des prêts d'épargne-logement, qui avait été relevé de 8 à 9 % à partir du 1er janvier 1975. Cet abaissement ne s'applique qu'aux contrats signés à partir du 2 mai 1977 et n'affecte pas ceux signés entre le 1er janvier 1975 et le 29 avril 1977. Rappelons que les plans et compte d'épargne-logement dépassaient 81 milliards de francs en janvier dernier.

L'ensemble de ces décisions, qui complète la réduction de la rémunération des bons de caisse et des comptes à termes récemment intervenue (*le Monde* du 22 avril 1977), traduit la volonté exprimée par les pouvoirs publics de faire baisser progressivement les taux d'intérêt à court et moyen terme par rapport à ceux du long terme en fonction de la détente observée sur le marché monétaire de Paris. Pour l'instant, elles ne touchent pas la rémunération de l'épargne populaire (livrets des caisses d'épargne et comptes sur livret des banques).

● *L'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF)*, vient de renouveler son bureau qui sera présidé par René Tendron *(le Nouvel Economiste)*, en remplacement de Régis Paranque *(le Nouvel Economiste)*, dont le mandat était venu à expiration.

Les vice-présidents sont Michel Cuperly *(la Croix)* et Alain Vernholes *(le Monde)*. *Secrétaire général* : Pierre Gaffré *(le Télégramme économique)*. Trésorier : Michel Garibal *(les Echos)*. Les autres membres du bureau sont Nicole Boucher *(le Progrès de Lyon)* et Sylvain Gouz *(le Quotidien de Paris)*, Jean-François Leven *(Agence France-Presse)*, Antoine-Pierre Mariano *(le Figaro)*, Maurice Roy *(le Point)*, Jean-Marc Sylvestre *(la Vie française)* et Alain Weiller (TF 1).

● *Aux Etats-Unis, les commandes de machines-outils* ont augmenté de 43 % en mars pour se situer à 274 millions de dollars. Il faut remonter à mai 1974 pour trouver des résultats mensuels aussi favorables. — *(Agefi.)*

● *Les Britanniques* ont placé dans les caisses d'épargne, au cours de l'année financière terminée en mars, 694 millions de livres contre 361 millions l'année précédente. Le montant total de l'épargne avoisine 13 milliards de livres. — *(A.F.P.)*

# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## CONFLITS ET REVENDICATIONS

### LA FIN DU CONFLIT DE DUNKERQUE

## Les dockers ont signé avec les autorités portuaires un accord intéressant l'ensemble de l'industrie

**Après cinquante jours de grève, le port de Dunkerque a repris progressivement ses activités ce lundi matin 2 mai à la suite d'un accord intervenu le 30 avril entre l'Union maritime et commerciale, organisme patronal, et la Chambre syndicale des ouvriers du port (C.S.O.P.) affiliée à la C.G.T. C'est à l'unanimité que ces derniers avaient voté samedi la fin du mouvement, acceptant ainsi un compromis qui prévoit le rétablissement de deux postes de dockers lors de toutes les opérations de déchargement au quai minéralier d'Usinor, et qui réglemente le travail sur le quai aux aciers — à usage « privatif » pour cette société. Sur ce nouveau quai, ce seront les salaires pratiqués au port de commerce qui seront appliqués, contrairement au statut en vigueur sur le quai minéralier. Commentant cet accord, M. Gouvart, secrétaire de la C.S.O.P., a déclaré : « Nous avons obtenu pratiquement ce que nous avons demandé. »**

**Dès l'annonce de la signature, la Fédération des ports et docks C.G.T. avait demandé à ses adhérents de reprendre le travail normalement. Le problème plus général des heures supplémentaires, du travail de nuit et des jours fériés reste donc en suspens.**

De notre correspondant

Dunkerque. — La singularité du conflit de Dunkerque est que l'une des deux parties, en l'occurrence Usinor, n'aura été juridiquement concernée ni par son origine ni par son dénouement. Au départ il y avait litige sur l'interprétation d'un accord local dont Usinor n'était pas signataire. Les hostilités ont pris fin sur un accord n'engageant pas directement la société.

La solution choisie, qui répond aux problèmes posés par la récente mise en service du nouveau quai aux aciers d'Usinor, est un accord-cadre applicable à toutes les industries souhaitant disposer au port d'un personnel semi-permanent, organisé de façon à assurer la continuité de leurs travaux d'expédition par mer. Voilà qui est aussi de nature à favoriser la concentration du trafic.

A la notable différence du régime industriel en « *feux continus* » appliqué aux quais minéraliers d'Usinor, le personnel est à renouveler toutes les vingt-sept semaines (au lieu de quarante-huit semaines) et les conditions d'horaires s'apparentent à celles du port de commerce. Les effectifs peuvent assurer, au choix, un cycle de vingt-quatre heures en trois « shifts », un cycle de seize heures en deux « shifts », cela du lundi à 6 heures jusqu'au samedi à 22 heures. Les compléments d'effectif et les équipes qui seraient nécessaires en dehors de ces cycles, y compris le dimanche, seront recrutés parmi les dockers intermittents. Ce régime particulier implique aussi un barème spécial de salaires. Cela suppose l'organisation en deux services distincts de la société de manutention du bassin industriel (la Somabami) qui ne travaillait jusqu'à présent qu'en « feux continus ».

La signature de l'organisation patronale, dont le manutentionnaire d'Usinor fait partie, n'engage qu'indirectement les sidérurgistes, suffisamment pourtant pour que ceux-ci ne subordonnent plus le réemploi des débordeurs sur les minéraliers au règlement du problème du quai aux aciers. Pour Usinor, il suffira d'adapter la formule à ce nouveau terminal.

Il reste que la présence des dockers sur les minéraliers ne tient qu'à une décision de la société. Ainsi cet accord novateur apparaît également *fragile*, comme le notait d'ailleurs le président du port autonome, M. Jean Lefol, qui souhaite voir se constituer « *une structure de dialogue pour prévenir les risques de conflit* ». Pour sa part, M. Roger Gouvart, secrétaire du syndicat C.G.T. des dockers, a estimé l'accord « *très intéressant* ». A propos des conséquences du conflit sur la vie populaire, M. Gouvart s'est montré optimiste, contrairement aux milieux patronaux, qui rappellent que la grève a coûté, selon eux, 1 million de francs par jour.

MARC BURNOD.

### LE CONFLIT LE PLUS LONG

**La grève qui vient de se terminer est la plus longue qu'ait jamais connue le port de Dunkerque.**

**Les « hostilités » avaient été ouvertes le 10 mars quand les opérations de déchargement d'un minéralier japonais de 110 000 tonnes, ont commencé sans dockers, menées par les seuls « portiqueurs », des salariés d'Usinor, manœuvrant d'énormes ponts roulants capables d'emporter 35 tonnes à chaque passage.**

**Usinor ne faisait ainsi qu'appliquer, mais pour la première fois, un accord signé par les dockers en 1975, réglant les conditions de travail sur les quais privés. Les dockers affirmaient avoir signé cet accord de guerre lasse, afin de ne pas déclencher un conflit inutile, et sur la promesse formelle d'Usinor que cette clause ne serait pas appliquée. Pour eux, l'absence de dockers lors d'un quelconque déchargement est une atteinte à leur profession. Usinor, pour sa part, invoquait son bon droit et les nécessités découlant de la conjoncture économique.**

**Six samedis de suite, les ports français avaient été immobilisés par des grèves de solidarité. Pour la direction du port autonome de Dunkerque, ce conflit a coûté 1 million de francs par jour ; 235 000 F pour le port, 160 000 F pour les transitaires, 100 000 F pour les consignataires, 145 000 F pour les manutentionnaires, 100 000 F pour les réparations navales et 260 000 F pour les « entreprises diverses ».**

## FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● *J.-C. Penney*, une des premières chaînes américaines de grands magasins, va vendre au groupe italien Rinascente les cinq magasins qu'elle exploite dans la région de Milan. Elle réinvestira le montant de la transaction dans des actions ordinaires de la firme italienne dont elle détiendra 5 % du capital. Cette décision, précise un communiqué de J.-C. Penney, est due aux difficultés rencontrées dans la péninsule pour développer ses activités. — *(A.F.P.)*

### Démographie

● *Selon M. McNamara*, la baisse de la fécondité semble avoir été « *largement répandue* » dans les pays en voie de développement pendant les deux dernières décennies. Le président de la Banque mondiale a déclaré au Massachusett Institute of Technology, le 29 avril, que cette baisse s'était produite dans soixante-dix-sept des quatre-vingt-huit pays pour lesquels on possède des estimations. Les tendances actuelles en matière de fécondité font présager un taux net de reproduction de 1 vers l'année 2020. Si l'on pouvait obtenir ce taux dès l'an 2000, la population mondiale se stabiliserait, vers 2070, à 8 milliards d'habitants, au lieu de 11 milliards. Cette différence correspond à 75 % de la population mondiale actuelle de 4 milliards d'habitants.

## ÉNERGIE

## La commission mixte franco-iranienne se réunit pour la quatrième fois

La quatrième réunion de la commission mixte franco-iranienne de coopération économique a commencé ce 2 mai à Téhéran. La délégation française est conduite par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire (1), qui assure avec M. Ansari, ministre iranien des finances, la présidence de cette commission.

Celle-ci permet, tous les six mois, d'examiner la situation de la coopération entre les deux pays et de faire le point sur les différents projets ou négociations en cours. C'est dire qu'il devrait y être question des problèmes autoroutiers, de logement, de l'achat éventuel de l'Airbus, de la télévision en couleur, de téléphone, d'un projet de Peugeot, d'électrification de voies ferrées et de la construction d'une centrale thermique classique.

Mais les discussions porteront sans doute longuement sur la vente éventuelle de deux centrales nucléaires de 900 MW par Framatome à l'Iran. C'est le 18 novembre 1974 qu'a été signée une lettre d'intention par l'office atomique iranien et les entreprises françaises. Or depuis lors les négociations ont traîné. Les Allemands de K.W.U., qui avaient signé une lettre d'intention le 19 novembre 1974, ont centrales de 1 300 MW chacune centrales se 1 300 mw chacune et ont, eux, signé un contrat.

Framatome, qui a un lourd programme en France, n'était peut-être pas prêt à assurer de telles ventes. Début 1976, l'entreprise française n'avait toujours pas terminé les études et les contrats n'étaient pas rédigés. A cela se sont ajoutées les réticences iraniennes devant le projet de vente par la France d'une usine de retraitement au Pakistan et l'impression à Téhéran que Paris ne défendait pas les préoccupations nucléaires iraniennes à l'échelon international.

Les prix français — initialement 13,1 milliards de francs — étaient également jugés excessifs car ils étaient le double de ceux des centrales françaises vendues à l'Afrique du Sud. Mais il n'y avait pas de comparaison possible : en Iran, les agregats sont à 120 kilomètres du site choisi et il faut construire une cité de deux mille habitants. De plus, le climat rend nécessaire d'accroître la ventilation et la réfrigération.

En février 1977, Framatome a soumis de nouveaux prix, compétitifs avec ceux des centrales allemandes. Si, pendant quelque temps, les Iraniens ont semblé vouloir payer une partie de cette éventuelle acquisition en pétrole, ils on abandonné cette idée.

Entre temps, la lettre d'intention a été confirmée mais elle expire le 1er juillet. La décision définitive devra donc être prise prochainement. — B. D.

(1) M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, assure l'intérim ministériel de M. Fourcade durant le séjour de celui-ci en Iran.

### PAS DE FORAGE EN CAMARGUE

*(De notre correspondant.)*

Nîmes. — Vive émotion en Languedoc après le dépôt par la société Eurafrep d'un permis de recherche pétrolière portant sur plus de 43 000 hectares en petite Camargue, au sud de Vauvert (Gard). Le conseil municipal de cette ville a décidé de refuser toute autorisation de forage et se déclare opposé au projet, de même que les conseillers municipaux de Saint-Gilles.

M. Gourdon, maire de Vauvert et président du conseil général du Gard, fait remarquer que le rectangle proposé pour les recherches englobe des étangs, des mas typiques et de nombreux secteurs inscrits à l'inventaire des sites. L'inquiétude est d'autant plus vive que l'on craint la réactivation des forages qui, il y a une quinzaine d'années, avaient donné quelques indices favorables à Gallician près d'Aigues-Mortes.

● *L'indice du coût de la vie en Allemagne fédérale* a augmenté de 0,4 % en avril par rapport au mois précédent. En un an (avril 1977 comparé à avril 1976), la hausse des prix s'est établie à 3,7 % (3,9 % en mars et 4 % en février).

● *Le gouvernement japonais* a décidé d'augmenter très fortement les tarifs du métro, des autobus et des taxis. Cette augmentation, qui prendra effet le 6 mai, a été rendue nécessaire, ont expliqué les pouvoirs publics, par la hausse des prix du pétrole intervenue au cours des deux dernières années. — *(A.P.)*

## SALONS ET EXPOSITIONS

### M. RENÉ MONORY INAUGURE LA 66e FOIRE DE PARIS

M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, devrait inaugurer officiellement, ce lundi 2 mai, la 66e Foire de Paris qui a ouvert ses portes au public depuis samedi 30 avril au Parc des expositions de la porte de Versailles.

Sur 21 hectares, plus d'un million de visiteurs sont attendus d'ici le 15 mai : une dizaine de salons et expositions spécialisés (maison individuelle, piscine, jardin, confort ménager, bricolage, etc.) ont axé leurs stands autour de trois thèmes : la maison et son environnement, la maison et sa décoration, le tourisme et les loisirs. Deux nouveautés cette année : un « *jardin de la beauté* » consacré à la beauté féminine rassemble les spécialistes de la parfumerie et des cosmétiques ; « *l'aviation de tourisme* » fera connaître au public l'aviation de loisir et d'affaires.

# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## EMPLOI

# L'indemnisation du chômage à 90 % est-elle menacée à plus ou moins long terme ?

*« Cette législation n'a pas de précédent. Aucun pays dans le monde ne la connaît. Sur ce point comme sur un certain nombre d'autres, la France est très en avance. »* Le 14 octobre 1974, M. Jacques Chirac, alors premier ministre, saluait ainsi, à la télévision, l'accord conclu le jour même entre le patronat et les syndicats pour garantir, pendant un an, le maintien du dernier salaire net (90 % de la rémunération brute) aux travailleurs licenciés pour raisons économiques. M. Chirac ajoutait : *« Cet accord a pour origine l'engagement pris par M. Giscard d'Estaing lors de sa campagne électorale et le fait que j'ai réuni les partenaires sociaux pour discuter avec eux des moyens propres à atteindre cet objectif. »*

Deux ans et demi après la création de cette allocation supplémentaire d'attente (ASA), la même satisfaction gouvernementale est-elle de mise ? Dès juin 1976, le futur maire de Paris déclarait : *« Notre système d'indemnisation du chômage est certes généreux mais, dans certaines circonstances, il n'incite guère à la recherche sérieuse d'un emploi, sinon même à le refuser. »*

En février dernier, M. Raymond Barre ajoutait, dans une interview à l'A.F.P. : *« L'indemnisation du chômage représente actuellement pour la collectivité une charge directe de plus de 12 milliards de francs. Il s'agit là d'un effort légitime de solidarité. Toutefois, je me demande si les sommes actuellement affectées au maintien des ressources des demandeurs d'emploi (1) n'auraient pas une efficacité économique et humaine plus grande si elles étaient consacrées à des actions de prévention, de formation et d'aide aux créations d'emploi. »*

Enfin, M. Christian Beullac, ministre du travail, préconisait, dans ces colonnes (*le Monde* du 19 mars), *« l'examen plus fréquent de la situation des bénéficiaires de l'allocation supplémentaire d'attente* (2) ». Certes, on se défend, tant du côté des pouvoirs publics que du côté patronal, de vouloir dénoncer l'accord de 1974. Mais divers signes montrent que le gouvernement et le C.N.P.F. ne *seraient pas fâchés d'en réduire* la portée : succession de « petites phrases », qui apparaissent comme autant d'avertissements et qui ont du reste provoqué de très vives réactions syndicales ; sévérité accrue avec laquelle les représentants patronaux qui siègent au sein des commissions paritaires des ASSEDIC examinent, depuis quelque temps, les dossiers des *chômeurs indemnisés à 90 %.*

Depuis octobre 1975, date à laquelle ce système d'aide — entré en application le 2 décembre 1974 — a fonctionné à plein régime, après une longue mise en place des commissions paritaires, le nombre des bénéficiaires de l'ASA a oscillé, chaque fin de mois, entre cent mille et cent vingt mille, avec une « pointe » en *mars 1976 (cent vingt mille* quatre cent quatre-vingt-dix-neuf). Il a donc concerné entre un huitième et un dixième des demandeurs d'emploi. Du 1er janvier 1975 au 31 mars dernier, cinq cent trente-six mille sept cent dix personnes (total des premiers paiements), âgées de moins de soixante ans (3), ont, à un moment ou à un autre, perçu cette allocation. Dans le *même* temps, un peu plus de cinq millions de demandeurs d'emploi avaient transité par l'Agence *nationale* (ANPE). La proportion de l'ordre du dixième est donc vérifiée, là aussi.

Le nombre des bénéficiaires de l'ASA en fin de mois est à la fois faible et relativement stable. C'est un premier sujet d'étonnement : on s'attendait, non sans logique, que le flot des « 90 % » suive la vague, sans cesse montante, du chômage. Personne ne peut raisonnablement croire, dans les circonstances actuelles, que 10 % seulement des inscrits à l'ANPE aient été licenciés *« pour un motif économique d'ordre conjoncturel ou structurel entraînant la suppression de leur emploi ».* Mais la définition du licenciement économique contenue dans l'accord de 1974 précise : *« Le motif du licenciement doit être attesté par l'autorité administrative compétente ».*

Sont ainsi écartés du droit à l'ASA : les jeunes non réintégrés dans l'entreprise au retour du service *militaire* ; les *femmes* à la fin du congé de maternité ; les salariés à expiration d'un contrat *à durée déterminée,* et les contrats de ce genre se sont multipliés depuis le début de la crise ; les travailleurs *temporaires,* et, d'une façon générale, tous ceux qui quittent l'entreprise de leur « plein gré ». Même si certains *« départs volontaires »* sont, en fait, des licenciements qui n'osent pas dire leur nom — dans le cas, notamment, des mutations — et, nombre de petites entreprises se gardent bien de demander l'autorisation nécessaire à l'inspection *du travail.*

Les cadres savent, mieux que les autres catégories de salariés, *négocier leur renvoi* : *la dernière* étude, portant sur novembre 1976, montre que, parmi les chômeurs de moins de soixante ans indemnisés par les ASSEDIC 47,5 % des cadres touchaient l'ASA contre 33,6 % des employés qualifiés, 29,8 % des O.S. et 18 % des manœuvres. Même « discrimination » par groupe d'âge (41,4 % des quarante - quarante-neuf ans, 29,9 % des *vingt-cinq - vingt-neuf* ans, 9,9 % des moins de vingt ans) et par sexe : le nombre total des premiers *paiements* ASA en *1976* indique que 147.762 hommes en ont bénéficié contre 82.561 femmes.

### Le « raidissement » du patronat

Non seulement la masse des « 90 % » en fin de mois est restée à peu près stable en valeur absolue, mais elle a, depuis le milieu de 1976, baissé, en proportion, par rapport au volume des chômeurs secourus de moins de soixante ans : de 34,23 % en août, elle est passée de 29,66 % en novembre et 27.59 % en mars 1977. De la même manière, le pourcentage de maintiens de l'ASA après trois mois d'attribution est tombé de 90 % durant le quatrième trimestre 1975 à 84 % durant le troisième trimestre 1976 (dernière statistique connue).

La C.F.D.T. voit là *« un raidissement très net du patronat ».* Les anciens salariés de l'usine de Palente, par exemple, ont failli s'en apercevoir à leurs dépens. S'il ne s'était agi de Lip, on peut d'ailleurs se demander si le refus de prorogation *de l'indemnité, décidé* à l'encontre de quarante et un dossiers, aurait été, en grande partie rapporté (*le Monde* du 21 avril).

Des *consignes de fermeté* ont-elles donc été données aux représentants patronaux ? Sans qu'il soit possible de l'affirmer, il est à remarquer qu'un article de l'accord de 1974, lié à la composition même des commissions paritaires, sert à point nommé chaque velléité de « blocage » de la part du patronat. Cet *article stipule* que la commission paritaire *« décidera, s'il y a lieu, de maintenir le service de ce complément de prestations ».* Comme les délégués patronaux et syndicaux sont en nombre égal (cinq de chaque côté) au sein des commissions, il suffit qu'il n'y ait pas de décision pour que l'ASA soit supprimée. Le titulaire du dossier, lui, n'est jamais entendu.

En 1976, 258.519 chômeurs ont perdu le bénéfice de l'indemnisation à 90 % pour les raisons suivantes : 57.6 % d'entre eux ont retrouvé un travail (le plus souvent) ou ont été pris en charge par la Sécurité sociale 37.3 % sont arrivés à *expiration* de leurs droits (un an d'allocation) et 15,1 % ont fait l'objet d'une mesure de non-maintien.

Non-réponse aux demandes de renseignements trimestrielles présentées par les ASSEDIC, refus carastéristiques d'accepter les emplois proposés par l'ANPE, efforts jugés insuffisants pour rechercher un travail : tels sont les principaux motifs de non-maintien. Les deux premiers paraissent normaux. Le troisième, qui est aussi le plus courant, est dénoncé par les syndicats comme étant « subjectif ». Comment peut-on prouver qu'on passe dix, vingt coups de téléphone par jour pour retrouver un emploi ? Et le cadre, plus à l'aise pour faire des démarches et constituer des dossiers, n'est-il pas avantagé par rapport à l'O.S. ?

*Malgré* des clauses restrictives, l'accord de 1974 est empreint de générosité : il permet, au *moins* financièrement, de mieux supporter la condition de chômeur, d'envisager l'avenir immédiat avec moins d'angoisse et de ne pas être contraint de se précipiter sur n'importe quel « job ». Les statistiques prouvent que la grande majorité de ses bénéficiaires n'abusent pas de cette situation.

Pourtant, à entendre les déclarations officielles, l'idée est aujourd'hui insidieusement lancée *que l'ASA encouragerait, en quelque* sorte, la paresse. Après la campagne contre les *« faux chômeurs »,* on insinue maintenant *qu'il existe des « chômeurs de luxe ».* C'est évidemment faire peu de cas de la psychologie du travailleur privé d'emploi, indemnisé ou non à 90 %. Par ce biais, il est possible que certains tentent de taire quelques vérités. Celles-ci par exemple : aurait-on institué une telle *« législation sans précédent »* si l'on avait prévu, à l'époque, l'ampleur et la durée de la récession actuelle ? En d'autres termes : estime-t-on, aujourd'hui, que l'ASA coûte trop cher et qu'il faut préparer l'opinion à des mesures moins généreuses ?

MICHEL CASTAING.

★ Les chiffres cités émanent, pour la plupart, des statistiques de l'UNEDIC (organisme regroupant les ASSEDIC) et du ministère du travail.

(1) Le montant total des allocations supplémentaires d'attente versées *en 1976 a été de 1 562 188 193 F.*

(2) Le dossier des bénéficiaires de l'ASA est examiné, actuellement, aux 91e, 182e et 273e jours d'allocation.

(3) Après l'expiration du droit à l'ASA, l'aide varie selon l'âge. 60 ans : 70 % du salaire brut antérieur (S.B.A.) jusqu'à 65 ans (ce pourcentage est moindre dans certains cas) ; *58-60 ans : 40,25 %* du S.B.A. pendant un an ; 55-58 ans : 35 % du S.B.A. pendant un an ; 50-55 ans : 35 % du S.B.A. pendant six mois. Moins de 50 ans : aucune indemnité, sauf l'aide publique et des possibilités de prolongation individuelle (35 % du S.B.A. pendant trois mois renouvelables) valables aussi pour toutes les tranches d'âge.

## CORRESPONDANCE

### Solidarité nationale et justice sociale

*M. Emile Muller, député, maire de Mulhouse, vice-président du M.D.S.F., nous écrit :*

Le chômage qui tend à s'installer à l'intérieur de nos frontières pose de terribles, d'angoissants problèmes humains.

Le 12 mai 1976, j'ai fait part au ministre du travail des réflexions que m'inspira alors un drame de caractère social : le suicide d'une jeune femme de *vingt-deux ans qui entraîna dans* la mort son enfant. Désespérée, harcelée par les créanciers, privée de ressources après avoir été licenciée de l'entreprise où elle travaillait, elle ne fut pas, hélas ! la seule à agir de la sorte.

J'ai demandé au gouvernement de prendre toutes mesures utiles, afin que les travailleurs privés d'emploi cessent de faire l'objet de poursuites, expulsions, saisies, et bénéficient de dispositions humanitaires en matière de logement, fourniture de gaz, électricité, etc.

En date du 29 janvier 1977, le ministre du travail a répondu à ma question écrite en me signalant qu'il avait alerté les ministres compétents, c'est-à-dire ceux de l'intérieur et de la justice, afin « que des mesures libérales puissent être envisagées en faveur des intéressés »

*J'ai également évoqué* la situation lamentable des maîtres auxiliaires chômeurs.

*Des décisions* urgentes s'imposent. Des mesures de fond et non circonstancielles.

*En effet, à l'heure où se pose un choix de société, l'indispensable humanisation de cette dernière passe par des mesures de cet ordre.*

Je pense aussi bien aux jeunes en difficulté qu'aux chômeurs adultes, aux handicapés, aux personnes âgées, trop souvent privées du minimum vital.

*Si l'on veut que notre société n'explose pas sous les coups de bélier de la misère et du désespoir, rendons-la humaine, fraternelle.*

*Remplaçons la notion d'assistance, humiliante, dépassée, par celle de solidarité.*

Donnons mission à l'Etat de servir les citoyens et, spécialement, les plus défavorisés d'entre eux, tout en assurant une plus grande justice sociale et fiscale.

Sans cette justice-là, il ne serait *pas décent de faire appel à la* solidarité nationale.

En un mot, comme en cent : réconcilions socialisme et libéralisme par des réformes hardies, généreuses, susceptibles de briser le carcan de l'égoïsme.

Tout se tient : la lutte contre les inégalités, contre le chômage et pour une solidarité effective des Français.

A *cette* condition, mais à cette condition seulement, le plan Barre réussira, grâce à un large *consensus.*



## CHEZ PEUGEOT ET CITROËN

# Les congés supplémentaires ne seront pas réduits en cas d'absence pour grève

Les dirigeants de Peugeot et de Citroën, en présentant les dispositions qui donneront des jours de congés supplémentaires à quelque cent vingt mille salariés des deux entreprises (*le Monde* du 30 avril), ont répondu aux critiques de la C.G.T. et de la C.F.D.T., pour qui ses mesures visaient surtout à lutter contre l'absentéisme et la grève. Il s'agit, a assuré M. Archambault, directeur du personnel de Citroën, de récompenser le personnel et non de combattre l'absentéisme. *« La baisse éventuelle et marginale de celui-ci sera inférieure au nombre de congés supplémentaires qui seront accordés au fil des années en application du système. »*

Le PIEC (plan individuel d'épargne-congé), ont dit les employeurs, a pour objet d'accorder au personnel non cadre, et surtout aux travailleurs manuels, des congés dont l'importance est liée à l'assiduité mais aussi à la pénibilité du travail. *Les salariés* peuvent, en partie, bénéficier immédiatement de ces congés après un préavis de cinq jours et à condition que le nombre de personnes en congé et des absents ne dépasse pas 10 % des effectifs. Capitalisés, ces congés peuvent permettre un départ anticipé en retraite. Tous les salariés non cadres ont droit à ces congés dans la mesure où ils n'ont pas été absents plus de quinze jours dans l'année ; le salarié a droit au maximum à quinze jours d'absence maladie, voire à quinze jours de grève, sans être pénalisé.

*L'application de la formule* devrait entraîner un accroissement des effectifs, voire une embauche (sans doute de 400 à 900 personnes dans chacune des deux firmes).

UE ET SOCIA

hômage à 90 %
moins long terme

MICHEL CASTA

CORRESPONDANCE

Solidarité nationale et justice sociale

DE PLAS-HOMSY-DELAFOSSE

# Il y a dix ans, qui aurait pu penser que les Américains achèteraient un jour des ordinateurs aux Européens?

Il y a dix ans, il semblait n'y avoir de place que pour l'informatique américaine. Elle avait permis d'envoyer des fusées dans l'espace, puis un homme sur la lune. A force de voir grand, elle avait négligé de voir plus petit.

Or, les besoins en petits ordinateurs de gestion existaient déjà, c'est ce qu'a compris à cette époque, Heinz Nixdorf. C'est ce qui lui a permis de devenir le numéro un européen dans cette catégorie et de vendre aujourd'hui aux Américains. Mais ce ne sont pas les seules raisons de son succès.

**Les ordinateurs Nixdorf répondent aux besoins des P.M.E. et des grandes entreprises.**

D'utilisation facile, les ordinateurs Nixdorf n'exigent pas une formation longue et difficile du personnel.

De conception modulaire, ils peuvent grandir en fonction des besoins de l'entreprise.

Ils peuvent être utilisés seuls ou comme auxiliaires des ordinateurs de grande puissance. En effet, les terminaux Nixdorf sont compatibles avec tous les systèmes existants.

Intelligents, ils sont capables de saisir les données sur place, de les traiter immédiatement et de les transmettre regroupées et contrôlées à un ordinateur central.

**Nixdorf. Un partenaire sur lequel les entreprises peuvent compter.**

Chez Nixdorf, avant de faire parler les ordinateurs, on se met toujours à l'écoute du client, car l'on sait que la gamme des matériels opérationnels est assez étendue pour faire du "sur mesure".

De plus, acheter ou louer un ordinateur Nixdorf, c'est aussi s'assurer tout un service : des ingénieurs de système familiarisés avec les problèmes particuliers de chaque branche d'activité, des conseillers en programmation, un important choix de logiciel d'application, des centres de formation du personnel des clients, un service de maintenance rapide et efficace.

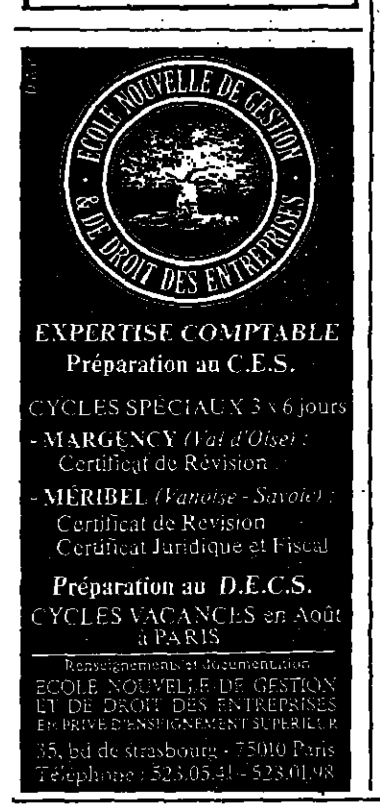
Les techniciens de maintenance ont une action préventive. En cas d'incident, ils interviennent sans délai et, dans le cas de Nixdorf, l'immobilisation du matériel ne saurait être bien longue. La raison ? La conception modulaire des matériels. Dans sa camionnette de dépannage, le technicien Nixdorf dispose de modules essentiels. A peine arrivé chez le client, il détecte la panne et au lieu de réparer sur place, il remplace le module défectueux.

Ce module sera réparé chez Nixdorf en atelier avec tous les contrôles indispensables. Ainsi, l'entreprise n'est jamais arrêtée.

Si vous voulez en savoir davantage sur Nixdorf, envoyez votre carte de visite à Nixdorf Computer, 7-13 boulevard de Courbevoie - 92200 Neuilly-sur-Seine ou téléphonez au 747.12.70.

NIXDORF
COMPUTER

## Nixdorf. 1er constructeur européen d'ordinateurs de bureau.




# LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

## SÉCURITÉ SOCIALE

## Le rapport du CERC sur le revenu des médecins est vivement critiqué par la C.S.M.F.

**Ultimes difficultés dans les négociations sur la fixation des honoraires médicaux à compter du 1er mai, pour l'année conventionnelle qui se terminera à la fin d'avril 1978. L'échéance ne sera pas respectée, puisque les négociateurs — caisses d'assurance-maladie et Fédération des *médecins de France — doivent encore* se rencontrer le 4 mai, pour une réunion qui pourrait être la dernière.**

**Bien que les pourparlers soient secrets, il *semble que l'ébauche d'un accord se confirme* : alors que les caisses doivent tenir compte du plan Barre fixant une « norme » de 6,5 % de progression des revenus en 1976, elles seraient prêtes à accorder une majoration d'environ 7 % en deux temps : mai 1977 et sans doute en novembre ou peut-être en janvier 1978, pour respecter les impératifs gouvernementaux.**

**La F.M.F., qui réclamait au départ une majoration de 10 % environ, pourrait faire un geste si les caisses acceptaient de leur côté un effort important sur certains honoraires : la consultation (+2 F), l'indemnité kilométrique, mais aussi le prix de la visite, sujet de discussions *difficiles*.**

**Un autre problème encore plus sérieux concerne la rentrée du plus important syndicat dans la vie contractuelle : la Confédération des *syndicats médicaux français (C.S.M.F.), qui* n'a pas ratifié l'accord de 1976 et ne participe donc pas aux discussions. La C.S.M.F., qui, en dépit de remous internes, souhaite le retour au bercail, maintient cependant une ferme position : elle l'a démontré récemment en critiquant sévèrement le rapport du CERC sur le revenu des médecins.**

*« Erreurs..., inexactitudes... »* C'est une longue liste de critiques qu'a dressée, le 26 avril, la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) contre le rapport du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) sur *« l'évolution des recettes, des charges professionnelles et des revenus des médecins conventionnés exerçant à titre libéral »*.

Ce rapport, que *le Monde* du 23 décembre 1976 avait analysé, montre tout d'abord que les *frais* professionnels du corps médical ont évolué plus rapidement que les recettes, de 1971 à 1976, et que le *« revenu net », après déduction* des frais, s'est accru de 66 % à 67 % pour les généralistes et de *22 % à 23 %* pour les spécialistes, alors que le coût de la vie a augmenté de 57,7 %. En précisant que ces *« estimations sont fort approximatives »*, mais *« pèchent plutôt par défaut que par excès »*, le rapport avait également évalué le *« revenu net »* des médecins à 200 000 francs par an en 1976 pour les généralistes et de 189 000 à 225 000 francs pour les spécialistes. Une « bombe » statistique qui a fait grincer les dents.

Cette partie du rapport du CERC est sévèrement critiquée par la C.S.M.F., non sans raisons valables semble-t-il. La Confédération, qui estime que le CERC n'avait pas pour mission d'évaluer le revenu des médecins, mais seulement l'évolution et le poids des frais professionnels, multiplie les griefs à l'encontre du rapport.

### L'évaluation des frais professionnels

1) La C.S.M.F. constate que, dans les copieuses annexes (deux cents pages) au rapport (quatre-vingt-quatre pages), des évaluations très différentes sont données sur l'évolution du nombre des médecins, *selon qu'il s'agit des statistiques* fiscales ou sociales : + 9,4 % de 1972 à 1974, dans le premier cas ; + 3,8 % selon les caisses d'assurance-maladie. De tels écarts ont une grande importance dans la mesure où le nombre de médecins sert de base à l'appréciation de l'activité des praticiens. Selon que l'on retient l'une ou l'autre approche statistique, *« la production moyenne »* et individuelle en actes médicaux a diminué ou augmenté, *ce qui change complètement les* estimations sur le revenu des médecins... et, bien entendu, la valeur de leurs revendications en vue des échéances tarifaires.

2) Une importance trop grande est donnée, selon la C.S.M.F., à l'influence du droit à dépassement *d'honoraires qu'ont obtenu certains* praticiens sur le montant de leurs recettes. Non seulement le syndicat relève que les estimations varient selon les sources, mais dénonce la méthode qui revient à répartir sur le revenu de tous les médecins l'influence moyenne de ce *droit à dépassement* accordé à quelques-uns seulement.

3) Plus discutable encore : l'évaluation des frais professionnels, *« tarte à la crème »* et, en tout cas, éternel sujet de discorde. La C.S.M.F. s'étonne tout d'abord que le CERC utilise, pour ses calculs de 1976, une enquête demandée par elle-même sur les frais professionnels... qui date de 1967. Au CERC, qui a actualisé ces *frais* en tenant compte de la hausse des prix, la C.S.M.F. répond que l'hypothèse selon laquelle la composition et la pondération des frais n'auraient pas changé est *erronée. « En neuf ans*, estime-t-elle, *les conditions d'exercice de la médecine libérale ont changé : développement de la médecine de groupe, progrès technique, etc. »* et, tout en condamnant la méthode retenue, la C.S.M.F., qui demeure attachée à la formule d'enquêtes, en réclame *« une nouvelle »* qui permettrait d'intégrer les incidences des changements observés depuis 1967. En tout cas, elle considère que l'erreur de méthode fausse *les résultats en sous-estimant* le montant des frais.

4) L'évaluation du montant du revenu net des médecins, après déduction des frais, est erronée, elle aussi, selon la C.S.M.F. Le CERC, qui a utilisé les statistiques fiscales de 1974 sur les recettes des médecins, a constaté que *« les courbes de distribution des médecins en fonction du niveau de ces recettes sont des courbes particulières présentant deux « bosses ». Elles font apparaître deux sous-populations de médecins »* : la première à revenu faible ou moyen, la seconde à revenu plus élevé. Or *le CERC n'a retenu, pour l'estimation* du revenu net moyen des praticiens, que la deuxième sous-population. Dans l'annexe au rapport, le CERC considère que *« le niveau de recettes* [de la première sous-population] *est trop insuffisant pour être reconnu comme un revenu unique (...), d'où l'idée que ces médecins ne consacrent qu'une partie de leur activité à la pratique proprement libérale »*.

### « Triple erreur »

Non sans s'étonner d'une « idée » qui donne lieu à la publication de chiffres, la C.S.M.F. *affirme que la mise à l'écart de* ces médecins dans le calcul du revenu moyen est une triple erreur : sont ainsi exclus à tort les femmes, les jeunes et les médecins âgés ; que des médecins à recettes importantes peuvent avoir une pratique libérale limitée *dans la mesure où* l'importance du chiffre d'affaires s'explique par le coût des techniques, alors qu'un autre médecin recourant à un exercice purement intellectuel, sans grand recours à du matériel sophistiqué, peut avoir à la fois un chiffre d'affaires plus faible et une « activité » importante ; enfin, la prise en compte de la deuxième population à recettes élevées contribue à « pousser » la moyenne vers le haut, puisque la dispersion des praticiens dans ces tranches de revenus est assez grande.

Le CERC est évidemment conscient de ces « approximations » *puisque son rapport souligne* le fait à plusieurs reprises. Fallait-il pour autant ne pas citer de chiffres ? A la différence de la C.S.M.F., le CERC estime que les sous-estimations de revenu chez les médecins demeurent grandes et que l'évaluation qu'il en a faite n'est pas exagérée, *bien* au contraire. Mais, comme l'admet le CERC, son rapport donne des *« ordres de grandeur »* à manier avec prudence. Comme la C.S.M.F. le demande, il serait bon en tout cas de renouveler plus méthodiquement et plus patiemment *d'autres enquêtes*, qui auraient le mérite d'éclairer les discussions tarifaires.

JEAN-PIERRE DUMONT.





## CORRESPONDANCE

## Les gaspillages de la santé

### La C.F.D.T. : modifier les conditions de travail et l'organisation des soins.

*M. Robert Bono, secrétaire national de la C.F.D.T., nous écrit :*

*La C.F.D.T.* partage assez largement l'analyse de Mme Escoffier-Lambiotte dans l'article consacré aux « Gaspillages de la santé » (*le Monde* du 22 avril), lorsqu'elle écrit : *« La majorité des praticiens savent fort bien que la plupart des prescriptions concernant les médicaments visés par l'augmentation prochaine du ticket modérateur ne sont que le véhicule d'un soutien psychologique.*

*» Ne sont-ils pas surtout les écrans commodes d'un problème politique, au sens étymologique du terme, et ne servent-ils pas bien souvent à masquer des conditions de vie ou de travail incompatibles avec la santé et avec l'équilibre mental ? »*

C'est précisément cette analyse qui sous-entend trois des cinq questions que j'ai posées à Mme Veil et que *le Monde* a relatées dans son numéro du 21 avril 1977 (...).

La C.F.D.T. lutte pour modifier à la fois les conditions de travail *et de vie qui altèrent la santé* des travailleurs, des travailleuses et de leurs familles, et l'organisation actuelle des soins, basés principalement sur la recherche *du profit, source de gaspillages.* Pour elle, les travailleurs et leurs familles ne peuvent pas être considérés comme les responsables ni des causes sociales de dégradation de la santé ni des gaspillages qu'ils financent par leur salaire différé, mais dont ils ne profitent pas.

Pour ces raisons, elle s'oppose par une action résolue aux dernières mesures du gouvernement, qui pénalisent exclusivement les *assurés sociaux dont les revenus* sont faibles, sans toucher aux causes sociales des maladies et en laissant intactes les rentes de situation qui ont produit en [...] au strict minimum 10 milliards [...] francs de profits sur le budget [...] l'assurance-maladie.

C'est pourquoi la C.F.D.T. *s'étonne que*, partant de prémi[sses] justes, Mme Escoffier-Lambio[tte] en tire des conclusions diamét[ra]lement opposées, qui laissent p[en]ser que la C.F.D.T. et avec [elle] la quasi-totalité du mouvem[ent] social font œuvre de démago[gie] pendant que Mme Veil, elle se [...] prend *des décisions* responsa[bles] face aux *« gaspillages de [la] santé »* (...).

**[La C.F.D.T. rappelle, à [juste] titre, qu'il serait préférable [de] *supprimer la production de méd[ica]ments inutiles plutôt que d'augm[en]ter le ticket modérateur qui leur [est] appliqué.* Une brève enquête à [...] part de ses dirigeants lui mont[rerait] sans délai qu'une telle mesure, [...] semblerait en effet devoir s'[impo]ser, s'accompagnerait de la ferme[ture] immédiate d'un certain nombre [d'en]treprises et de la mise au chôm[age] d'un nombre important (dix [...] vraisemblablement) de travaill[eurs]. Un échelonnement dans le temp[s des] *dispositions adoptées à l'égard de[s] médicaments* permettra sans d[oute] d'éviter des conséquences soc[iales] aussi graves.**

**Un malade hospitalisé dans [un] service public doit, *dans* l'[état] actuel des règlements, verser [un] acompte qui se monte à dix [fois] le montant du ticket modéra[teur] journalier. Soit 800 F au mini[mum] pour un service de médecine gé[né]rale (avec l'engagement de re[nou]veler ce versement tous les [...] jours) et une *somme* atteig[nant] 2 900 F (à renouveler tous les [...] jours) dans un service spéc[ialisé]. Un tel dépôt ne concerne n[ulle]ment « qu'une minorité d'assur[és] » *mais tous ceux* — et ils sont la[rge]ment majoritaires — qui ne b[éné]ficient que d'une prise en ch[arge] à 80 %. — Dr E.L.]**

### La C.G.T. : le droit de gérer les organismes de Sécu[rité] sociale.

*De son côté, Mme Jacqueline Lambert, secrétaire de la C.G.T., nous écrit, notamment, à propos du même article :*

1) Si nous partageons votre souci de réduire les gaspillages, nous ne pensons absolument pas que ceux-ci aient leur origine dans la consommation pharmaceutique des assurés qui *« adoptent des régimes alimentaires aberrants »*, mais beaucoup plus fondamentalement :

— Dans une action d'ensemble très insatisfaisante au niveau de la prévention de la maladie ;

— Et dans les désordres de l'appareil de production des médicaments, qui aboutissent à de véritables scandales au niveau des prix, de la quantité et du condi*tionnement des produits pharma*ceutiques.

2) En second lieu, nous rejetons toute idée de choix entre les affections de ceux qui *« adoptent des régimes alimentaires aberrants »* et les affections graves du type cancer. Pourquoi ? Parce qu'il nous apparaît inconvenant dans la situation financière actuelle *de la recherche médicale* sur le cancer, qui ne subsiste que par le courage de ses chercheurs et des maigres recettes provenant des quêtes sur la voie publique, de parler des choix de la « nation ».

En l'absence d'un engagement véritable du budget de la santé, *cette argumentation n'a aucun* fondement (...).

3) Concernant les médicaments qui n'ont *« que le nom de médicaments »*, vous n'êtes pas sans savoir que *c'est une commission* du ministère de la santé qui les a agréés. Si donc aujourd'hui on s'aperçoit qu'ils sont inefficaces, voire nuisibles, il faut tirer tous les enseignements qui s'imposent quant au fonctionnement de ladite commission (...).

4) En dernier lieu, et à propos du forfait hospitalier de 15 francs par jour, que vous présentez comme un progrès, nous nous en tenons à préciser quelques données actuelles qui ont pu vous échapper. En effet, vous parlez d'un dépôt, *« parfois démesuré »*, que les malades sont appelés à verser lorsqu'ils sont hospital[isés] *en médecine. Ce dépôt, corres*[pon]dant au ticket modérateur su[r les] dix premiers jours d'hospitali[sa]tion, n'est pas exigé dans le[s cas] des vingt-cinq maladies lon[gues] *et coûteuses* prises en charg[e à] 100 %. Donc, il ne concerne qu['une] minorité d'assurés, non-adhé[rents] mutualistes, et si une plus gr[ande] justice doit être recherchée, [il] nous semble-t-il, pour tendre [à sa] suppression totale.

En exigeant doréna[vant] 15 francs par jour de chacu[n des] malades, on alourdira le co[ût de] la santé pour les familles le[s plus] modestes (...).

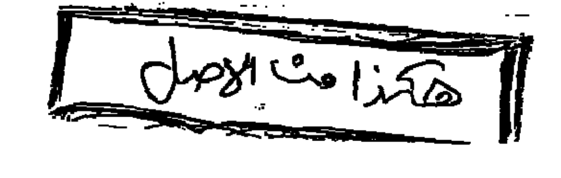






LES MARCHÉS FI[NANCIERS]
LONDRES
[BOUR]SE DE PARIS - 29 AVRIL





# LES MARCHÉS FINANCIERS

## EURO - OBLIGATIONS

### Optimisme persistant

(Agefi). — Le marché euro-obligataire a absorbé sans difficulté majeure les quelque 1,3 milliard de dollars d'émissions nouvelles qui avaient été lancées la semaine précédente. Sur le marché secondaire, l'impact de cette énorme activité primaire, conjuguée avec les craintes nées des mésaventures du Crédit suisse de Chiasso, a, en début de semaine, entraîné un assez vif repli des cours, qui, en certains cas, a atteint jusqu'à 2 points. Néanmoins, une grande partie de cette perte était regagnée dès jeudi, lorsque fut constatée l'aisance avec laquelle le marché acceptait le flot de propositions nouvelles. Ainsi, au moment même où le marché primaire obligataire américain stagnait avec un volume inférieur à 100 millions de dollars, le marché international des capitaux enregistrait une performance qui, même aux plus bas jours de New-York, aurait été qualifiée de record de l'autre côté de l'Atlantique.

Certains se montrent réservés à l'égard de l'extraordinaire vitalité du marché des euro-obligations, conséquence d'un optimisme qu'ils estiment excessif. Il est certain que, fort d'une autonomie nouvellement acquise, le marché euro-obligataire tend de plus en plus à ignorer ce qui se passe aux Etats-Unis, alors que le lien entre les taux à court terme en Europe ou aux Etats-Unis reste tout aussi étroit que par le passé.

A cet égard, la présomption qui porte à croire que la Réserve fédérale a maintenant commencé à resserrer sa politique monétaire va dans le sens des plus sceptiques. Ceux-ci réfutant les considérations selon lesquelles la hausse des taux sur un instrument monétaire aussi important que les « Federal funds » est surtout d'origine technique, sont persuadés que la vive reprise de l'activité aux Etats-Unis, confirmée par la nouvelle hausse des principaux indicateurs économiques, signifie le retour à une période prolongée de tension sur les taux à court terme.

Toutefois, tout aussi nombreux sont ceux qui restent confiants sur l'évolution des taux et, par là, sur celle du marché international des capitaux.

## DROITS DE SOUSCRIPTION

| VALEURS (Actions et parts) | Modalités | Derniers cours |
|---|---|---|
| Sambre et Meuse c. 26 | 1 p. 4 | .. .. |
| Rollinco, dr. sa c. 18 | 1 p. 20 | .. .. |

## LONDRES

Le fait saillant, lundi matin, est le redressement des pétroles en liaison avec l'heureux aboutissement des travaux d'obturation menés à Ekofisk Bravo. Les industrielles sont soutenues. Fermeté des fonds d'Etat. Reprise des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 147 50 contre 147 25

| VALEURS | CLOTURE 29/4 | COURS 2/5 |
|---|---|---|
| War Loan 3 1/2 % | 29 3/8 | 29 7/16 |
| Beecham | 440 ... | 441 ... |
| British Petroleum | 912 ... | 912 |
| Shell | 532 ... | 538 1/2 |
| Vickers | 174 ... | 175 ... |
| Imperial Chemical | 362 ... | 361 1/2 |
| Courtaulds | 127 ... | 128 .. |
| De Beers | 243 ... | 248 1/2 |
| *Western Holdings | 11 3/4 | 11 3/4 |
| Rio Tinto Zinc Corp. | 240 | 239 .. |
| *West Driefontein | 15 3/4 | 16 1/4 |

(*) En livres.

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 29/4 | 2/5 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) .. | 277 475 | 278 10 |

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

| | 28 avril | 29 avril |
|---|---|---|
| Valeurs françaises .. | 82,5 | 81,8 |
| Valeurs étrangères .. | 99,3 | 99 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général ...... | 54 | 53,2 |

## B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* daté lundi 2 mai publie notamment les insertions suivantes :

*Compagnie navale Worms.* — Augmentation du capital de 69 857 100 F à 86 983 800 F par émission de 173 967 actions nouvelles de 100 F à souscrire en numéraire, à raison d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

*Algemene Bank Nederland N.V.* .. Emission d'actions ordinaires de 100 florins nominal à raison d'une nouvelle pour dix anciennes au prix de 250 florins.

*Société française d'alimentation saine « S.F.A.S. ».* — Emission d'un emprunt de 1 million de francs en 2 000 obligations de 500 F portant intérêt à 10 %, jouissance du 31 mai 1977.

Taux du marché monétaire

Effets privés ............ 8 1/4 %

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

### Résultats nets pour 1976

CIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE BABCOCK-FIVES : 23,87 millions de francs contre 21,73 millions. Dividende global : 10,35 F (+ 6,15 %).

MUMM. — Perte nette consolidée pour 1976 : 1,19 million de francs contre une perte de 3,41 millions en 1975. Dividende global : 7,50 F contre 11,03 F.

SIGNAUX ET ENTREPRISES ELECTRIQUES : 2,04 millions de francs contre une perte nette de 4,81 millions.

GRANDS TRAVAUX DE L'EST : 14,61 millions de francs contre 12,84 millions. Dividende global : 11,16 F contre 10,50 F.

FRAISSINET : 7,24 millions de francs contre 9,55 millions. Dividende global : inchangé à 5,25 F.

FICHET-BAUCHE (société mère) : 11,5 millions de francs contre 10,5 millions. Dividende global : 16,77 F contre 15,75 F.

SOLEX (consolidé) : 7,78 millions de francs contre une perte de 15,64 millions. Dividende global : 4,50 F contre rien pour 1975, et 4,50 F pour 1974.

ARTHUR MARTIN. — Perte nette comptable : 12,68 millions de francs contre une perte de 48,99 millions.

CREDIT GENERAL INDUSTRIEL : 11,2 millions de francs contre 9,1 millions. Dividende global : 17,55 F contre 16,50 F.

CLUB MEDITERRANEE. — Pour la première fois, le chiffre d'affaires consolidé du groupe a dépassé le milliard de francs (1 083 millions) en 1976. Augmentation de capital de 100 000 actions environ réservée aux G.O. à des conditions préférentielles.

PRODEF : 2,79 millions de francs contre 6,54 millions et, hors éléments exceptionnels, 2,06 millions contre 2,30. Dividende global : 24 F contre 22,50 F.

S.A.G.A. : 8,63 millions contre 6,87. Dividende global inchangé à 5,85 F.

ETABLISSEMENTS G. LEROY. — Bénéfice net comptable pour 1976 : 10,79 millions de francs (après 21 millions de plus-values d'apport) contre une perte nette de 57,23 millions de francs. Pour la seconde année consécutive, il ne sera pas distribué de dividende.

ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR : perte de 1,45 million de francs contre un bénéfice de 365 537 F. Aucun dividende ne sera versé.

HUARD. — 1,50 million de francs contre 2,24 millions. Dividende global de 21,30 F inchangé.

CIPEL. — 2,36 millions de francs contre 2,43 millions. Dividende global inchangé de 9 F.

## BOURSE DE PARIS - 29 AVRIL - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 % | 37 50 | 1 734 | France I.A.R.D. | 154 .. | 151 .. | Locabail Immob. | 178 .. | C178 . | Immobanque | 82 . | 80 60 |
| 5 % | 53 20 | 1 285 | France (La) | 275 .. | 275 .. | Locafinancière | ... | 138 .. | Cie Lyon Imm. | 90 50 | 90 70 |
| 5 % 1920-1960 | 147 | 1 205 | GAN (Sté) Centr. | 611 | 613 | Lyon-Alemand | 93 70 | 92 | UFIMEG | 70 70 | 70 60 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

## MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 633 | 4,50 % 1973 | 635 60 | 637 90 | 637 90 | 636 90 |
| 1676 | C.N.E. 3 % | 1780 | 1763 .. | 1763 | 1763 . |
| 365 | Afrique Occ. | 339 | 325 .. | 324 | 328 .. |
| 315 | Air Liquide | 282 10 | 282 | 282 50 | 281 .. |
| 62 | Als. Part. ind. | 61 60 | 61 60 | 61 50 | 61 20 |
| 130 | Als. Suprem. | 130 .. | 130 .. | 130 | 130 |
| 53 | Alsthom-Atl. | 53 90 | 53 10 | 58 30 | 52 10 |
| 130 | Applica gaz | 121 50 | 121 | 121 10 | 120 10 |
| 270 | Aquitaine | 251 40 | 249 .. | 250 .. | 250 |
| 47 | — certif. | 44 | 45 50 | 45 .. | 44 70 |
| 38 | Arjom. Prioux | 91 80 | 87 50 | 87 50 | 88 .. |
| 230 | Ass. Gr. Paris | 225 | 225 50 | 225 50 | 223 .. |
| 200 | Aux. Entrepr | 194 50 | 194 | 185 80 | 184 .. |
| 378 | Cie Gle Eaux | 355 | 346 .. | 345 | 340 10 |
| 172 | E. J. Lefebvre | 161 | 160 .. | 160 | 156 80 |
| 47 | Esso S.A.F. | 46 05 | 45 20 | 45 35 | 44 50 |
| 137 | Eurafrance | 131 .. | 126 .. | 127 70 | 124 .. |
| 355 | Europe n° 1 | 328 | 321 50 | 321 | 321 .. |
| 330 | Ferodo | 312 50 | 301 | 299 | 301 .. |
| 146 | Fin. ParisPB | 142 | 143 .. | 143 .. | 140 10 |
| 187 | — obl. conv. | 187 | 187 | 187 | 186 |
| 45 | Fin. Un. Eur. | 42 | 42 .. | 42 05 | 41 20 |
| 68 | Fraissinet | 67 | 67 | 67 | 67 .. |
| 101 | Fr. Pétroles | 95 10 | 94 10 | 94 10 | 92 60 |
| 118 | Olida-Caby | 116 | 114 .. | 114 | 114 . |
| 80 | Opfi-Paribas | 79 95 | 79 10 | 79 10 | 78 60 |
| 73 | Paris-France | 71 .. | 70 10 | 70 10 | 70 .. |
| 69 | Pechelbronn | 68 | 68 50 | 68 50 | 68 |
| 67 | P.U.K. | 66 | 65 05 | 65 10 | 65 05 |
| 116 | — (obl.) | 114 50 | 114 50 | 114 50 | 114 10 |
| 44 | Penarroya | 43 60 | 42 | 43 20 | 42 15 |
| 182 | Penhoët | 177 50 | 176 | 175 90 | 176 10 |
| 285 | Pernod-Ric. | 268 55 | 265 .. | 266 .. | 262 .. |
| 90 | Perrier | 85 | 86 | 86 | 84 30 |
| 60 | Pétroles B.P. | 55 | 52 10 | 51 50 | 51 10 |
| 385 | T.R.T. | 352 .. | 331 | 337 | 336 .. |
| 520 | Tél. Electr. | 504 | 490 | 495 | 481 .. |
| 113 | — (obl.) | 112 10 | 112 10 | 112 10 | 111 40 |
| 200 | Tél. Ericsson | 185 | 177 .. | 174 60 | 180 .. |
| 68 | Terres Roug. | 67 50 | 66 | 63 | 65 .. |
| 154 | Thomson-Br. | 147 50 | 145 | 145 30 | 145 .. |
| 208 | — (obl.) | 196 50 | 195 80 | 195 80 | 191 80 |
| 215 | U.I.S. | 210 | 208 .. | 206 .. | 204 |
| 170 | U.C.B. | 168 10 | 168 .. | 163 .. | 163 .. |
| 192 | Un. F. Bques | 181 | 178 | 178 .. | 176 10 |
| 67 | U.T.A. | 69 | 67 .. | 67 | 66 |
| 23 50 | Usinor | 22 90 | 24 50 | 24 50 | 24 10 |
| 110 | — (obl.) | 108 80 | 108 20 | 108 20 | 108 10 |
| 121 | Vallourec | 109 | 105 50 | 106 50 | 106 50 |
| 60 | Free State | 58 05 | 59 50 | 60 30 | 58 60 |
| 270 | Gen. Electric | 258 . | 264 | 264 50 | 260 |
| 330 | Gen. Motors | 335 10 | 335 50 | 335 50 | 335 .. |
| 14 .. | Goldfields | 13 40 | 13 15 | 13 20 | 13 10 |
| 19 50 | Harmony | 19 50 | 20 | 20 10 | 19 60 |
| 320 | Hoechst Akt | 314 90 | 320 | 320 50 | 320 .. |
| 30 | Imp. Chem. | 31 10 | 29 90 | 30 .. | 29 50 |
| 145 | Inco Limited | 145 80 | 144 | 144 | 143 10 |
| 1340 | I.B.M. | 1304 | 1289 | 1285 .. | 1274 |
| 164 | I.T.T. | 164 40 | 164 20 | 164 50 | 163 50 |
| 333 | Mobil. Corp. | 321 50 | 328 50 | 328 50 | 325 .. |
| 6980 | Nestlé | 6890 | 6880 | 6830 | 6850 |
| 225 | Norsk Hydro | 269 10 | 280 | 199 10 | 280 .. |
| 4 60 | Olivetti | 4 41 | 4 48 | 4 48 | 4 31 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 14 50 | De Beers (S.) | 15 05 | 15 25 | 15 40 | 15 10 |
| 625 | Deuts. Bank. | 626 | 621 . | 621 . | 626 |
| 235 | Dome Mines | 231 10 | 232 | 235 .. | 231 . |
| 650 | Du Pont Nem | 631 | 630 | 630 . | 621 . |
| 340 | East Kodak | 313 | 313 50 | 314 .. | 313 23 |
| 15 .. | East Rand | 14 40 | 14 05 | 14 45 | 14 05 |
| 124 | Ericsson | 119 .. | 120 50 | 120 70 | 120 . |
| 255 | Exxon Corp. | 254 10 | 255 | 255 | 254 . |
| 280 | Ford Motor | 274 .. | 276 | 275 .. | 276 . |
| 11 50 | Tanganyika | 11 60 | 11 50 | 11 60 | 11 30 |
| 260 | Unilever | 273 50 | 272 60 | 272 60 | 271 |
| 13 | Union Corp. | 13 . | 12 80 | 12 70 | 13 |
| 127 | U. Min. 1/10 | 127 50 | 125 10 | 126 90 | 126 90 |
| 88 | West Drief. | 90 | 92 .. | 92 30 | 90 50 |
| 36 | West Deep. | 36 30 | 36 .. | 38 10 | 35 30 |
| 74 | West Hold. | 73 50 | 74 80 | 75 .. | 73 40 |
| ... .. | Xérox Corp. | 1 93 | 1 87 | 1 85 | 1 07 |
| 1 80 | Zambia Cop. | ... .. | ... .. | ... .. | 230 .. |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 29 4 | COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 964 | 4 963 | 4 960 |
| Canada ($ can. 1) | 4 733 | 4 738 | 4 715 |
| Allemagne (100 DM) | 210 710 | 210 405 | 208 500 |
| Autriche (100 sch.) | 29 630 | 29 620 | 29 350 |
| Belgique (100 F.) | 13 801 | 13 773 | 13 650 |
| Danemark (100 krd) | 83 270 | 83 320 | 83 |
| Espagne (100 pes.) | 7 221 | 7 209 | 7 02 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 8 541 | 8 538 | 8 570 |
| Italie (1 000 lires) | 5 606 | 5 602 | 5 550 |
| Norvège (100 k.) | 94 320 | 94 120 | 93 250 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 202 795 | 202 465 | 200 500 |
| Portugal (100 esc.) | 12 690 | 12 680 | 12 750 |
| Suède (100 krs) | 114 560 | 114 570 | 114 |
| Suisse (100 fr.) | 197 350 | 196 550 | 195 600 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 29 4 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 23610 | 23700 |
| Or fin (kilo en lingot) | 23550 | 23740 |
| Pièce française (20 fr.) | 245 80 | 246 . |
| Pièce française (10 fr.) | 215 | 215 .. |
| Pièce suisse (20 fr.) | 216 20 | 216 10 |
| Union latine (20 fr.) | 208 80 | 202 40 |
| Souverain | 221 | 222 |
| Pièce de 20 dollars | 1117 20 | 1110 .. |
| Pièce de 10 dollars | 570 .. | 575 .. |
| Pièce de 5 dollars | 347 50 | ... . |
| Pièce de 50 Pesos | 973 | 957 50 |
| Pièce de 10 florins | 220 10 | 220 50 |

Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté du 2 mai 1977, a été tiré à 505 847 exemplaires.

*Après le raid du Polisario en Mauritanie*

## Les familles des techniciens français évacuent la ville de Zouérate

**Nouakchott (A.F.P.). — Deux ressortissants français, le docteur René Fichet, trente-huit ans, et son épouse, ont été tués dimanche matin 1er mai lors d'une attaque menée par le Front Polisario contre la ville minière de Zouérate, qui se trouve à 400 kilomètres au nord-est de la capitale mauritanienne. Six autres Français sont portés disparus. D'autres auraient été blessés, ainsi que des travailleurs mauritaniens. La centrale électrique de la ville et des réservoirs d'essence auraient été atteints par des obus. Le gouvernement mauritanien a décidé, en accord avec les autorités françaises, d'évacuer immédiatement les femmes et les enfants des Français travaillant à Zouérate. Cette opération a commencé dès dimanche soir. Trois Nord-Atlas de l'armée de l'air française sont arrivés ce lundi matin à Nouakchott pour y participer.**

De notre correspondant

Alger. — C'est par les dépêches de l'A.F.P. que les représentants du Front Polisario à Alger ont appris, le dimanche 1er mai, l'attaque de Zouérate par leurs forces. Les liaisons avec les maquisards sahraouis se faisant par messagers et non par radio, il faudra attendre quelques jours pour savoir si les Français disparus sont prisonniers du Front.

A plusieurs reprises dans le passé, les dirigeants du Polisario ont signalé, au cours de conférences de presse, la présence de coopérants français civils et militaires à Atar et dans la région de Zouérate. Ils avaient déclaré qu'en raison des attaques lancées contre le train minéralier et les forces maroco-mauritaniennes dans la région ces Français couraient des risques, et fait valoir qu'ils ne pouvaient être tenus pour responsables du sort des étrangers se trouvant au Sahara occidental, ou « apportant leur soutien aux forces d'invasion maroco-mauritaniennes ». — P.B.

### Un objectif bien protégé

*Ce n'est pas la première fois que le Front Polisario attaque la ville minière de Zouérate. Déjà, le 29 décembre 1975, un commando s'était approché de la petite cité perdue dans le désert et avait bombardé au mortier les installations. Une vingtaine d'obus de 82 millimètres avaient été tirés, et l'un d'eux était tombé sans exploser dans la salle des machines de la centrale électrique.*

« S'il l'avait voulu, *nous avait dit trois mois plus tard sur place un cadre français,* le Polisario aurait pu s'emparer facilement de la ville. Elle n'était gardée que par une soixantaine de gendarmes. »

*Les choses ont bien changé depuis. Le gouvernement de Nouakchott, soucieux de protéger efficacement un objectif économique d'importance vitale pour le pays, a installé à Zouérate une garnison permanente d'un millier d'hommes. Les ingénieurs et techniciens français ont contribué à cet effort de défense en creusant à l'aide de bulldozers et de pelleteuses une tranchée de 3,50 m de profondeur et de 60 km de long.* « C'est notre petite muraille de Chine, *nous avait dit en riant l'un de ceux qui avaient mené à bien ce travail.* Nous avons calculé qu'une Land-Rover du Polisario devra perdre au moins trois heures pour la franchir. »

*Les maquisards sahraouis avaient surtout fait porter leur effort ces derniers mois sur le train qui évacue le minerai vers la côte. Ce convoi se compose de cent quatre-vingt-deux wagons tirés par quatre locomotives. Il transporte à chaque voyage 14 500 tonnes de minerai sur une distance de 657 km. Il est donc particulièrement vulnérable, bien que l'armée mauritanienne se soit employée à garder les principaux points stratégiques et surtout les tunnels.*

*L'exploitation des gisements de Zouérate — Rouessa, F'Dérick et Tazadit — a commencé en 1963. Elle se fait à ciel ouvert. La production s'est élevée à 9,5 millions de tonnes en 1976. A ce rythme, les gisements en exploitation devraient être épuisés dans une dizaine d'années.*

*Sept cents Français, dont cent quatre-vingt-sept femmes et deux cent soixante-deux enfants, étaient installés à Zouérate (1). A la suite de l'attaque de décembre 1975, quelques-uns d'entre eux s'étaient abstenus de faire revenir leurs familles alors en vacances en France. Aucune inquiétude sérieuse ne se manifestait cependant dans la cité et la petite école primaire qui accueille les enfants des ingénieurs et techniciens était restée ouverte.*

*Il est probable que le dernier raid ne restera pas sans conséquences sur l'exploitation même des gisements et, par contrecoup, sur l'économie de la Mauritanie, qui connaît déjà d'importantes difficultés.*

DANIEL JUNQUA.

(1) Il n'y a pas à Zouérate de coopérants. Tous les cadres qui s'y trouvent travaillent pour la Cominor (Comptoir des mines du Nord), société nationale, qui a pris la relève de la Miferma.

## DEUX CARABINIERS TUÉS A TURIN

Turin (A.F.P.). — Deux carabiniers ont été tués à coups de feu, au début de la matinée, lundi 2 mai, dans un faubourg de Turin, alors qu'ils venaient enquêter sur un cambriolage.

Cet épisode accroît sensiblement la tension à Turin, où doit commencer, mardi, le procès de plusieurs membres des Brigades rouges. Cette organisation d'extrême gauche a revendiqué l'assassinat, le 27 avril, du bâtonnier des avocats de Turin, qui devait désigner des avocats d'office pour les inculpés. Elle a, d'autre part, annoncé que si le procès commençait trois des représentants « les plus en vue » de la police et de la magistrature de Turin seraient « exécutés ».

VENDREDI SOIR A LONDRES

## M. Giscard d'Estaing n'assistera pas au dîner qui précédera le « sommet » des grandes nations industrialisées

M. Giscard d'Estaing n'assistera pas, vendredi soir 6 mai, à Londres, au dîner offert par le premier ministre britannique, M. Callaghan, en l'honneur des chefs d'État et de gouvernement participant, les 7 et 8 mai, au « sommet » des grandes nations industrialisées occidentales. Le porte-parole de l'Élysée a annoncé, vendredi 29 avril, que le président de la République partirait pour Londres le samedi matin 7 mai.

Le correspondant à Paris du *Times*, Ch. Hargrove, écrit ce lundi que M. Giscard d'Estaing voudrait manifester par son absence sa « *désapprobation* » de la présence de M. Jenkins, président de la Commission européenne, qui participera au « sommet » pour les questions relevant de la compétence communautaire. La participation de la Commission « *en tant que telle* » a provoqué un différend, entre la France et ses partenaires européens, qui s'est terminé par un compromis (*le Monde* daté 27-28 mars).

Dans les milieux diplomatiques de Paris, tant français que britanniques, on a tendance à minimiser la signification de l'absence du président français vendredi soir à Londres. Le dîner offert par M. Callaghan vendredi n'est pas un « dîner de travail », mais un geste de courtoisie. Le « sommet » ne commencera que samedi matin, et M. Giscard d'Estaing participera à tout le programme, y compris la session restreinte (avec le président Carter, M. Callaghan et le chancelier Schmidt).

Cependant, lundi matin, selon notre correspondant en Grande-Bretagne, Jean Wetz, on soupçonne, à Londres, que la décision de M. Giscard d'Estaing est inspirée en premier lieu par des considérations de politique intérieure. Le président se verrait une fois de plus contraint d'afficher une attitude « gaulliste », afin de ne pas entrer en conflit avec M. Chirac et ses partisans. Au-delà de cette explication, on entrevoit à Londres l'amorce d'une nouvelle « crise » dans les rapports franco-britanniques. Le *Times* relève que le « sommet » occidental n'est pas abordé dans le même esprit sur les bords de la Seine et sur ceux de la Tamise. M. Callaghan paraît prêt à examiner avec beaucoup de bonne volonté les propositions américaines sur la politique énergétique, la réorganisation du système monétaire international et les relations Est-Ouest. A Paris, en revanche, on estimerait qu'il appartient à la Communauté européenne de défendre ses intérêts propres face aux pressions que l'on attend de M. Carter.

Ancien P.-D.G. de « l'Est républicain »

## M. Léon Chadé est mort

**M. Léon Chadé, ancien président-directeur général du quotidien régional de Nancy « l'Est républicain » est décédé dimanche 1er mai dans sa villa d'Almunecar (Espagne), à l'âge de soixante-treize ans.**

Chef d'entreprise, directeur puis P.-D.G., Léon Chadé était resté avant tout un journaliste. Ceux qui l'ont connu lorsqu'il dirigeait le service étranger de l'agence Havas-Information, devenue sous Vichy l'Office français d'information, puis après la libération l'A.F.P., garderont le souvenir d'un homme de presse passionné de son métier et toujours prêt à prendre des risques personnels pour que passe l'information, à ses yeux le premier et non le quatrième pouvoir. Des risques personnels, il a su en prendre d'ailleurs dans les années noires, jusqu'à ce que la révocation lui permette d'entrer à visage découvert dans la Résistance, qu'il servait depuis le premier jour dans l'ombre.

Le journaliste est toujours sur le fil du rasoir entre le cynisme de celui qui a tant vu qu'il ne croit plus à rien et l'enthousiasme sans cesse renouvelé du naïf pour lequel toute nouvelle est capitale, bouleversante et de nature à changer la face du monde. Léon Chadé savait mieux que quiconque échapper à ce double piège. Lorrain froid, acharné comme les paysans dont il était issu à creuser inlassablement son sillon, il ne manifestait jamais ses sentiments, au point de paraître indifférend, voire lointain et détaché. En réalité, et ceux qui travaillaient avec lui l'éprouvaient vite, il bouillait intérieurement au rythme parfois haletant des dépêches d'agence, et cette froideur, cette indifférence, n'étaient que le masque de la passion qui l'habitait. Une passion qui, de loin en loin, explosait en instructions sèches, en décisions immédiates, en propos souvent incisifs.

Sa vision exigeante de son métier devait déboucher, à la tête d'un grand quotidien régional, sur une haute conception de ses responsabilités. A Nancy, les maires, les parlementaires, les préfets, défilaient. Luis, il restait. « Patron » incontesté de *l'Est républicain*, il se sentait le seul véritable dirigeant permanent de la ville et de la région, investi d'un véritable contre-pouvoir au nom duquel tantôt il parlait à ses lecteurs, tantôt parlait en leur nom. L'administration, l'expansion de son entreprise, l'absorbaient certes, l'évolution des techniques et des formules requérait tous ses soins, mais c'est à l'inspiration, à l'esprit, au rôle de son journal qu'allaient à la fois ses préférences et le meilleur de son attention. Plus largement le sort et l'avenir de la presse écrite le préoccupaient fort.

On comprend que cet homme, qui avait vécu presque exclusivement pendant plus d'un quart de siècle pour son métier, pour son journal, n'ait connu qu'une brève retraite dans la maison ensoleillée qu'il avait longtemps rêvée avant de la bâtir, mais où flottait comme une nostalgie des rotatives de la place Thiers.

P. V.-P.

[Né le 19 avril 1904 à Langatte (Moselle), Léon Chadé — fils d'un cultivateur lorrain — est licencié ès lettres lorsqu'il entre à l'agence Havas en 1928, où il devient chef des services étrangers peu de temps avant la déclaration de guerre de 1939.

Resté à l'Office français d'information à Clermont-Ferrand, après le repli de l'agence Havas en 1940, il sera appréhendé sur l'injonction des Allemands pour avoir transmis, à Berne (Suisse), par une liaison échappant à la censure, le reportage complet du sabordage de la flotte française à Toulon, le 27 novembre 1942. Ce document avait été repris par tous les organes d'information alliés.

Révoqué le 12 août 1943, Léon Chadé devient, à la Libération, directeur-rédacteur en chef de « la Voix du Nord ». Le 1er janvier 1949, il entre comme directeur général à « l'Est républicain », dont il devient également administrateur en 1960, avant d'être nommé président-directeur général du quotidien nancéien en 1967.

Sous sa direction, « l'Est républicain » étend son influence, réalisant des accords de participation avec « l'Ardennais », quotidien de Charleville, « les Dépêches » de Dijon et « le Comtois » de Besançon.

En décembre 1970, à la suite de l'élection de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, dans laquelle « l'Est républicain » a pris une certaine part, Léon Chadé offre sa démission. Il est réélu à l'unanimité en janvier 1971.

Mais, en août 1974, un des actionnaires du groupe, M. Bernard Vilgrain, décide de céder ses parts qui, après bien des transactions, sont acquises par M. Charles Boileau, P.-D.G. de la Chaudronnerie lorraine, qui succède à Léon Chadé à la tête de « l'Est républicain » en décembre 1974.]

A Mulhouse

## DEUX JEUNES GENS PÉRISSENT AU COURS D'UNE « DROGUE-PARTIE »

**Deux personnes sont mortes et deux autres sont dans un état comateux après une « drogue-partie » qui a eu lieu au cours du week-end dernier à Mulhouse (Haut-Rhin). Un cinquième participant, légèrement malade, a été hospitalisé.**

**Alertés, dimanche 1er mai vers 22 heures 15, par un apel téléphonique anonyme, les sapeurs-pompiers de Mulhouse se rendaient dans le quartier de Bourtzwiller, au domicile de M. Norbert Pluskota, un garçon de vingt-deux ans, connu pour ses activités de trafiquant local de drogue et, d'ailleurs, surveillé par la Commission drogue créée par la préfecture du Haut-Rhin. Là, ils découvraient l'occupant des lieux mort et, près de lui, une jeune fille, Mlle Fabienne Collin, vingt et un ans, de Saint-Louis, dans un état grave qui devait entraîner son décès deux heures plus tard.**

**Deux autres personnes, M. Jean-Jacques Hermann, vingt-six ans, de Saint-Louis, et Mlle Louise Mussabini, vingt ans, de Mulhouse, gisaient dans le coma. Ils ont été hospitalisés à Mulhouse. M. Hermann est lui aussi connu comme revendeur de drogue dans la région de Saint-Louis. Un cinquième participant, M. Mathieu Bihr, dix-neuf ans, de Hegenheim, a pu être entendu par la police avant d'être, lui aussi, conduit à l'hôpital. Deux grammes d'héroïne blanche pure et du haschich ont été trouvés au domicile de M. Pluskota.**

● *Attentat à Porto-Vecchio : dix véhicules détruits.* — Un attentat à l'explosif a été commis dans un garage à Porto-Vecchio, en Corse-du-Sud, le lundi 2 mai à 1 h. 30 du matin. La charge, de très forte puissance, a soufflé le bâtiment ; dix véhicules qui se trouvaient à l'intérieur ont été détruits. Cet attentat n'a pas encore été revendiqué.



A B C D E F G

